MPHEC
Maritime Provinces
Higher Education
Commission

CESPM
Commission de
l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

Sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999

Avril 2003

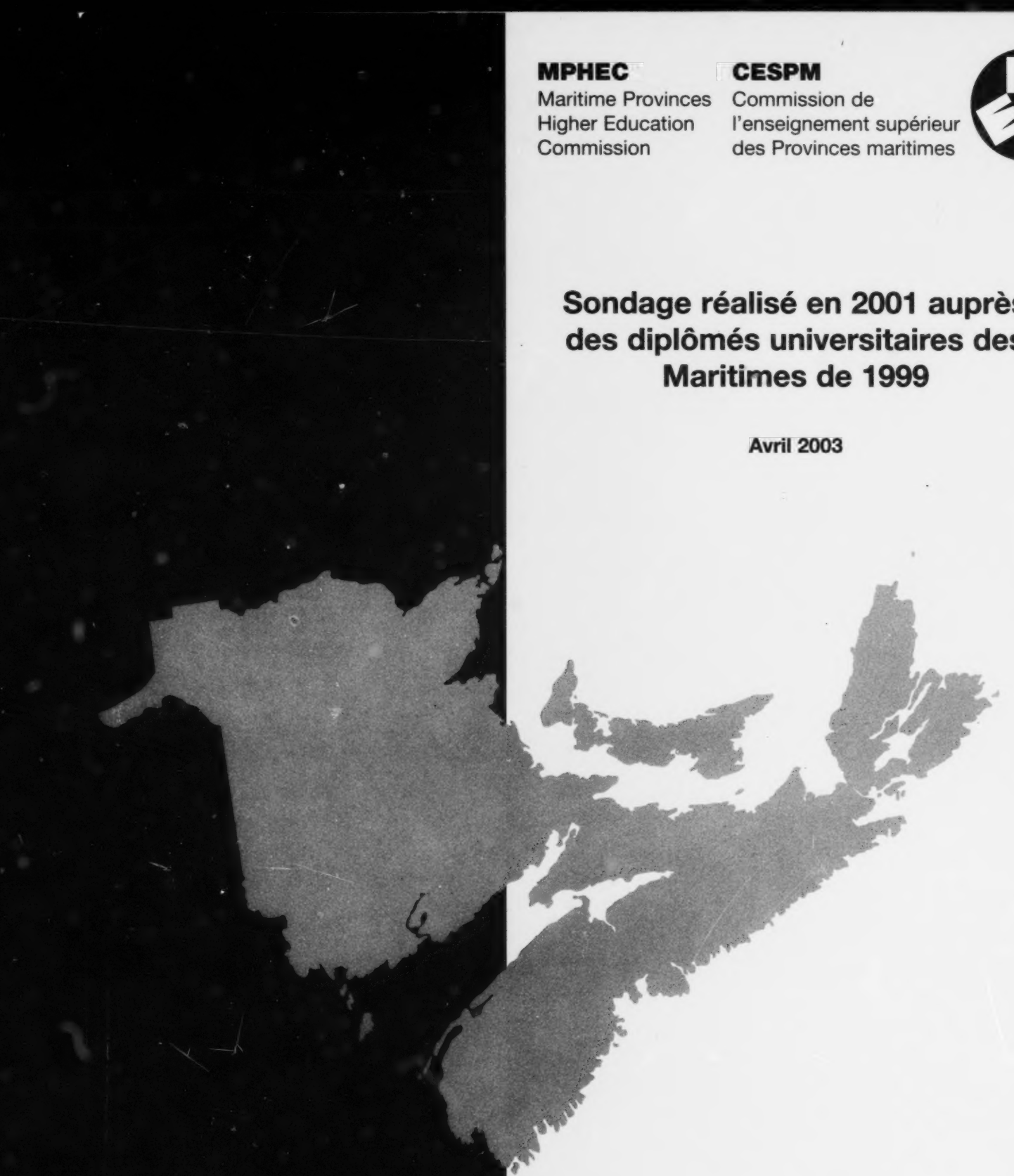

MPHEC
Maritime Provinces
Higher Education
Commission

CESPM
Commission de
l'enseignement supérieur
des Provinces maritimes

Sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999

Avril 2003

Collecte de données par
Baseline Market Research Ltd

Subventionné par

Prince Edward Island
CANADA

New Nouveau
Brunswick

NOVA SCOTIA

Pour obtenir d'autres exemplaires de ce rapport :

visiter notre site web www.mphec.ca et pointer le curseur à Publications

ou communiquer avec :

Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes /
Maritime Provinces Higher Education Commission
82, rue Westmorland / 82 Westmorland Street
C.P. 6000 / P.O. Box 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1
Canada

(506) 453-2844

ISBN 0-919471-30-7

Les membres du Groupe de travail pour le sondage réalisé en 2001 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1999 sont :

Mme Louise Boudreau-Gillis, Ministère de l'Éducation, Nouveau-Brunswick

Mme Catherine Brown, Personnel de la CESPM

Mme Paula Cook, Acadia University, Nouvelle-Écosse

Mme Mireille Duguay, Personnel de la CESPM

M. Mark Frison, Membre de la CESPM, Nouvelle-Écosse

Mme Dawn Gordon, Personnel de la CESPM

Mme Jeanne Lofstedt, University of Prince Edward Island, Île-du-Prince-Édouard

Mme Debbie Pineau, Ministère de l'Éducation, Île-du-Prince-Édouard

M. Peter Rans, NS Advisory Board on Colleges and Universities, Nouvelle-Écosse

M. Ron Smith, Ministère de l'Éducation, Île-du-Prince-Édouard

103-05202/

Table des matières

Sommaire i

Introduction 1

Méthodologie 2

1. La promotion de 1999 5

2. Le programme d'études en 1999 12
   - 2.1 Raison de l'inscription 12
   - 2.2 Facteurs influençant le choix du programme menant au diplôme en 1999 13
   - 2.3 Caractéristiques des programmes 17
   - 2.4 Évaluation de l'expérience universitaire 22

3. Emploi et études 34
   - 3.1 Activité sur le marché du travail 34
   - 3.2 Lien entre l'emploi et les études 49
   - 3.3 Études entreprises après 1999 58
   - 3.4 Mobilité des diplômés 65

4. Situation financière des diplômés de 1999 71
   - 4.1 Gains globaux 71
   - 4.2 Financement du diplôme obtenu en 1999 83
   - 4.3 Financement des études effectuées après 1999 91
   - 4.4 Emprunter durant les périodes précédant et suivant 1999 96
   - 4.5 Ensemble de la situation financière actuelle 98
   - 4.6 Expérience de remboursement (prêts contractés pour financer le programme achevé en 1999 100
   - 4.7 Effet de l'endettement étudiant sur le bien-être économique des diplômés employés 108

5. Perspectives des diplômés 114

6. Conclusions et incidences 117

Annexe 1 Classification des disciplines 126
Cycles d'études 130

Annexe 2 Codes des professions 131

SOMMAIRE

En 2001, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), en association avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, a commandé un sondage auprès des diplômés des universités des Maritimes de 1999. Ce sondage, le quatrième dans le cadre du programme de sondages de la Commission, vise les mêmes objectifs principaux que les sondages précédents : découvrir comment les diplômés des universités des Maritimes de 1999 ont fait le passage des études au marché du travail et, le cas échéant, de retour aux études, en tenant compte de leur expérience avant de s'inscrire au programme.

La promotion de 1999

Le profil des diplômés de la promotion de 1999 est semblable à celui des promotions de diplômés précédentes.

- La promotion de 1999 est composée de 59 % de femmes et de 41 % d'hommes.
- Les diplômés anglophones représentent 87 % et les diplômés francophones, 10 % de l'échantillon total; 1 % des diplômés ont déclaré qu'ils parlaient le français et l'anglais au foyer, tandis que 2 % parlaient une autre langue.
- 61 % des répondants ont obtenu un diplôme d'un établissement de la Nouvelle-Écosse et 34 %, d'un établissement du Nouveau-Brunswick. Le reste des diplômés, soit 4 %, ont terminé leurs études à l'University of Prince Edward Island.
- 57 % des répondants, au moment de s'inscrire au programme d'études achevé en 1999, avaient un diplôme d'études secondaires, tandis que 16 % avaient déjà fait des études postsecondaires ou détenaient un grade postsecondaire inférieur au baccalauréat. Le reste, soit 27 %, avait obtenu au moins un baccalauréat avant d'entreprendre les études menant au diplôme en 1999.
- 58 % des diplômés ont répondu que le niveau de scolarité combiné de leurs parents était inférieur au baccalauréat; 22 % ont affirmé qu'un parent avait au moins un baccalauréat et 20 %, que les deux parents avaient au moins un baccalauréat.

Le programme d'études en 1999

- La majorité des diplômés (de 86 % à 92 %) ont répondu qu'il était important ou très important d'avoir une chance d'obtenir un revenu élevé, d'acquérir des connaissances approfondies dans un domaine d'études en particulier et d'acquérir les compétences requises pour un emploi en particulier.
- Le choix du programme est influencé par le sexe : les femmes étaient les plus susceptibles d'avoir terminé des programmes en sciences sociales (25 %) et en éducation (17 %); bien moins ont choisi des programmes en génie et sciences appliquées (3 %) et en mathématiques et sciences physiques (4 %). Les hommes étaient les plus susceptibles d'avoir achevé des programmes en commerce et administration (21 %), suivis des sciences sociales (17 %); 14 % ont terminé des programmes en génie et en sciences appliquées et 13 %, des programmes en mathématiques et sciences physiques.
- Le choix du programme est influencé également par le niveau de scolarité à l'inscription : les diplômés qui, à leur inscription, avaient un diplôme d'études secondaires, étaient les plus susceptibles d'avoir achevé un programme en sciences sociales (25 %), ensuite en commerce et administration (17 %); les diplômés qui avaient déjà fait des études postsecondaires à un niveau inférieur au baccalauréat étaient les plus susceptibles d'avoir étudié en commerce et administration (20 %), ensuite en sciences sociales (18 %) et dans les

professions de la santé (18 %). Les diplômés ayant déjà fait des études au moins au niveau du baccalauréat étaient les plus susceptibles d'avoir décidé d'étudier dans le domaine de l'éducation (37 %), suivi des sciences sociales (16 %).

Évaluation du programme d'études en 1999

- Les diplômés étaient satisfaits (de 93 % à 95 % étaient satisfaits ou très satisfaits) du nombre d'étudiants par classe, de la qualité de l'enseignement et de l'accès aux professeurs; moins (79 % étaient satisfaits ou très satisfaits) expriment une telle satisfaction à l'égard du matériel informatique à leur disposition.
- La vaste majorité de diplômés reconnaissent (de 91 % à 96 %) que leur programme a développé leur aptitude à communiquer, leur indépendance d'esprit ou leur esprit critique et leur aptitude à prendre des décisions dans une certaine mesure ou dans une grande mesure. Une proportion un peu plus faible de diplômés reconnaissent que leur aptitude à rédiger (81 %), leurs connaissances à propos des possibilités de carrière (69 %) et leur aptitude en mathématiques (55 %) ont été développées au moins dans une certaine mesure.
- Règle générale, les diplômés des universités des Maritimes ont un regard positif sur la valeur de leurs études : 83 % reconnaissent que le temps investi en a valu la peine et 78 % que leur investissement financier en a valu la peine.
- La situation financière d'un diplômé au moment de l'entrevue influence l'opinion du répondant au sujet de la valeur de l'argent investi dans ses études : 87 % des diplômés ayant des gains de 40 000 $ ou plus affirment que leur investissement financier en a valu la peine contre 74 % des diplômés gagnant moins de 20 000 $.
- S'ils avaient à choisir à nouveau, 81 % des diplômés répondent qu'ils choisiraient de fréquenter le même établissement et 77 %, de s'inscrire dans le même programme d'études.

Emploi et études

Situation d'activité

Les diplômés de la promotion de 1999 ont réussi avec autant de succès que les diplômés des promotions précédentes à trouver un emploi. La majorité écrasante de diplômés étaient actifs durant la semaine de référence. Parmi les diplômés qui étaient inactifs en 2001, la plupart d'entre eux étaient aux études.

- 90 % des diplômés de la promotion de 1999 étaient actifs durant la semaine de référence; 10 % ne l'étaient pas. Un an après l'obtention du diplôme, 91 % des diplômés de la promotion de 1996 étaient actifs; quatre ans après l'obtention du diplôme, cette proportion était de 93 %.
- Le taux d'emploi des diplômés de la promotion de 1999 était de 93 %. Le taux de chômage s'établissait à 7,2 %. En comparaison, le taux d'emploi parmi la promotion de 1996, un an après l'obtention du diplôme, était de 88 %; quatre ans après l'obtention du diplôme, il était passé à 93 %.
- Parmi les diplômés inactifs, 74% étaient aux études à temps plein, 22 % ne cherchaient pas un emploi et 4 % attendaient qu'un emploi commence plus de quatre semaines à partir de la date de l'entrevue. En comparaison, parmi les diplômés de la promotion de 1996 qui étaient inactifs un an après l'obtention du diplôme, 50 % déclaraient qu'ils étudiaient; quatre ans après l'obtention du diplôme, cette proportion était passée à 69 %.

Nature de l'emploi

Deux ans après l'obtention du diplôme, les diplômés de la promotion de 1999 ont réussi avec beaucoup de succès à accéder à des postes permanents à temps plein.

- Parmi les diplômés employés, 89 % travaillaient à temps plein (30 heures ou plus par semaine) à leur emploi principal durant la

semaine de référence et le reste, soit 11 %, occupaient un emploi à temps partiel.

- En moyenne, les diplômés employés travaillaient 41 heures par semaine, ce qui représente une légère hausse par rapport aux diplômés de la promotion de 1996 (quatre ans après l'obtention du diplôme) qui déclaraient une moyenne de 40 heures par semaine.
- 71 % des diplômés occupaient un poste permanent à leur emploi principal; 13 % travaillaient à contrat et 16 % occupaient un poste temporaire ou occasionnel.
- Même si les diplômés travaillaient dans différentes professions en 2001, la profession la plus populaire était l'enseignement (20 %). Venaient ensuite les professions dans les catégories du personnel en administration et en travail de bureau (7 %), des cadres (5 %), des soins infirmiers (5 %), de l'informatique (5 %) et du travail social (5 %). La répartition globale selon la profession parmi les membres de la promotion de 1999 est comparable à celle de la promotion de 1996.

Chômage depuis l'obtention du diplôme en 1999

De nombreux diplômés ont connu au moins une période de chômage depuis la fin de leurs études en 1999. Pour la majorité des diplômés qui ont été sans emploi, il s'agissait d'une décision volontaire.

- 48 % des diplômés ont été en chômage au moins une fois depuis l'obtention du diplôme en 1999, dont 19 %, à plus d'une reprise. En comparaison, 44 % des diplômés de la promotion de 1996 ont affirmé avoir été en chômage au moins une fois dans les quatre années suivant l'obtention du diplôme.
- Parmi les diplômés qui ne travaillaient pas durant la semaine de référence, mais qui ont occupé au moins un emploi depuis l'obtention du diplôme, 38 % avaient été mis à pied et 61 % avaient quitté leur dernier emploi volontairement.
- Le plus souvent, si les diplômés ne travaillaient pas, c'est qu'ils avaient quitté leur emploi pour faire des études.

Lien entre l'emploi et les études

Parmi les diplômés de la promotion de 1999, il y a un lien évident entre leur emploi et leurs perceptions de l'éducation universitaire. La majorité parmi eux croient qu'il est important d'occuper un emploi lié à leurs études et, en effet, la plupart ont réussi à cet égard, reconnaissant que leur programme les a aidés à obtenir leur emploi. Les diplômés ayant réussi à trouver un emploi étroitement lié à leur domaine d'études et aux compétences acquises sont plus portés à reconnaître que leurs études universitaires en ont valu la peine tant pour l'investissement en temps que pour l'investissement financier.

- 85 % des diplômés employés ont indiqué que c'était important ou très important que leur emploi soit lié à leur domaine d'études; seulement 15 % ont affirmé que ce n'était pas important ou pas du tout important.
- 77 % des diplômés employés occupaient un emploi qui était assez lié ou étroitement lié à leur domaine d'études. Un an après l'obtention du diplôme, 70 % des diplômés de la promotion de 1996 occupaient un emploi qui était assez lié ou étroitement lié à leur domaine d'études; quatre ans après l'obtention du diplôme, cette proportion était passée à 80 %.
- Le domaine d'études est un déterminant important du succès avec lequel les diplômés réussissent à trouver un emploi apparenté : les diplômés des professions de la santé (76 %), en éducation (64 %) et en génie et sciences appliquées (57 %) étaient les plus susceptibles de déclarer que leur emploi était étroitement lié. À l'autre extrémité de l'échelle, 34 % des diplômés en sciences agricoles et biologiques, 32 % des diplômés en sciences sociales et 28 % des diplômés en lettres et sciences humaines affirmaient que leur emploi était étroitement lié à leur domaine d'études.

On a observé des tendances très semblables parmi les diplômés de la promotion de 1996.

- 74 % des diplômés employés reconnaissent que leurs études les avaient aidés au moins dans une certaine mesure à trouver un emploi; 26 % ont affirmé qu'elles les avaient très peu ou pas du tout aidés. En comparaison, 78 % des diplômés de la promotion de 1996, interviewés quatre ans après l'obtention du diplôme, reconnaissaient que leurs études les avaient aidés au moins dans une certaine mesure à trouver un emploi.
- 77 % des diplômés employés ont affirmé qu'ils utilisaient dans une certaine mesure ou dans une grande mesure les compétences acquises durant le programme achevé en 1999; 23 % ont déclaré qu'ils les utilisaient très peu ou qu'ils ne les utilisaient pas du tout. Ces résultats sont presque identiques à ceux obtenus pour la promotion de 1996 quatre ans après l'obtention du diplôme.
- Le domaine d'études exerce une influence importante sur l'utilisation des compétences dans l'emploi : 70 % des diplômés des professions de la santé ont déclaré qu'ils appliquaient leurs compétences dans une grande mesure comparativement aux diplômés en sciences sociales (31 %) et en lettres et sciences humaines (31 %).
- 58 % des diplômés dont l'emploi était étroitement lié à leur domaine d'études et 62 % des diplômés qui utilisaient leurs compétences dans une grande mesure ont affirmé que leur investissement financier dans leurs études en avait bien valu la peine. En comparaison, 33 % des diplômés dont l'emploi n'était pas du tout lié à leur emploi et 28 % des diplômés qui n'utilisaient pas du tout leurs compétences ont fait la même affirmation.
- 60 % des diplômés dont l'emploi était étroitement lié à leur domaine d'études et 65 % des diplômés qui utilisaient leurs compétences dans une grande mesure ont déclaré que le temps investi dans leurs études en a bien valu la peine. En comparaison, 41 % seulement des diplômés dont l'emploi n'était pas du tout lié à leur domaine d'études et 36 % des diplômés qui n'utilisaient pas du tout leurs compétences étaient du même avis.

Études poursuivies après 1999

- Pour de nombreux diplômés, le grade obtenu en 1999 est le point de départ d'autres études : dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme, 47 % des diplômés se sont inscrits dans au moins un programme menant à un grade, à un diplôme ou à un certificat.
- 21 % des diplômés ont répondu qu'ils avaient achevé au moins un programme depuis 1999.
- Le gros des diplômés ayant choisi de retourner aux études l'ont fait à temps plein (75 %); 23 % ont étudié à temps partiel après 1999, tandis que 2 % ont combiné des études à temps plein et à temps partiel.
- Suivant la tendance des promotions antérieures, 59 % des diplômés ayant choisi de retourner aux études l'ont fait pour des raisons professionnelles et 23 % pour des raisons d'amélioration personnelle.
- 69 % des diplômés étant retournés aux études l'ont fait au niveau universitaire.
- 33 % des diplômés étant retournés étudier au niveau universitaire ont choisi un programme dans le domaine de l'éducation.

Mobilité des diplômés

Même si la majorité des diplômés dans chaque province sont demeurés dans leur province d'origine pour étudier et qu'ils ont continué d'y vivre deux ans après l'obtention du diplôme, la perte nette de diplômés des universités des Maritimes a augmenté légèrement par rapport à celle de la promotion de 1996, mesurée quatre ans après l'obtention du diplôme. Il y a des différences provinciales dans la nature des déplacements des diplômés, ce qui correspond aux tendances des promotions de diplômés précédentes.

Mobilité des diplômés à l'échelle régionale

- 80 % des diplômés des universités des Maritimes de 1999 vivaient dans la région avant de s'inscrire au programme achevé en 1999 (ce qui représente une diminution comparativement à 85 % chez les diplômés de la promotion de 1996); 20 % des diplômés venaient d'autres régions du Canada ou d'un autre pays.
- En 2001, 68 % des diplômés vivaient toujours dans la région, tandis que 32 % vivaient à l'extérieur des Maritimes.
- On estime que la proportion de diplômés originaires des Maritimes qui vivaient toujours dans la région deux ans après l'obtention du diplôme (78 %) a diminué de 9 points de pourcentage comparativement à la promotion de 1996 (87 %).
- 27 % des diplômés venant de l'extérieur de la région vivait toujours dans les Maritimes en 2001.
- Si on les combine, les déplacements globaux des diplômés à l'intérieur et à l'extérieur des Maritimes résultent en une perte nette de 15 %; parmi les diplômés de la promotion de 1996 quatre ans après l'obtention du diplôme, la perte nette était de 14 %.

Mobilité à l'échelle provinciale

- 92 % des diplômés originaires de la Nouvelle-Écosse ont obtenu leur diplôme en 1999 dans leur province d'origine; 73 % y demeuraient toujours en 2001.
- 85 % des diplômés originaires du Nouveau-Brunswick ont obtenu leur diplôme en 1999 dans leur province d'origine; 71 % y demeuraient toujours en 2001.
- 67 % des diplômés originaires de l'Île-du-Prince-Édouard ont obtenu leur diplôme en 1999 dans leur province d'origine; 63 % y vivaient toujours en 2001.
- Parmi les diplômés qui étaient originaires d'une Province maritime mais qui ne vivaient pas dans la région en 2001, la destination la plus populaire était l'Ontario (50 %).
- Parmi les diplômés qui étaient originaires d'une Province maritime, les diplômés en génie et sciences appliquées (39 %) et en mathématiques et sciences physiques (35 %) étaient les plus susceptibles et les diplômés en éducation (16 %) les moins susceptibles d'avoir quitté la région après l'obtention du diplôme.

Gains

Les diplômés de la promotion de 1999 réussissent bien dans l'ensemble, gagnant plus que leurs homologues ayant obtenu un diplôme en 1995 et en 1996. Cependant, ce succès global cache des disparités selon le sexe, le domaine d'études et la langue parlée au foyer.

Les diplômés employés gagnaient, en moyenne, 696 $ par semaine ou 36 192 $ par année; cela représente une augmentation de 31 % comparativement à la promotion de 1995 deux ans après l'obtention du diplôme et une augmentation estimée de 20 % comparativement à la promotion de 1996 deux ans après l'obtention du diplôme.

- En dollars constants de 2001, la promotion de 1999 a gagné 13 % de plus que la promotion de 1996 deux ans après l'obtention du diplôme.
- Les diplômés qui travaillaient à temps plein gagnaient 743 $ par semaine.
- Il y a une différence significative dans les gains hebdomadaires provenant d'un emploi à temps plein selon le domaine d'études. Voici une liste des gains hebdomadaires provenant d'un emploi à temps plein, en moyenne, selon le domaine d'études :
  - Professions de la santé (885 $)
  - Génie et sciences appliquées (872 $)
  - Mathématiques et sciences physiques (856 $)
  - Commerce et administration (812 $)
  - Éducation (801 $)
  - Sciences sociales (631 $)
  - Beaux-arts et arts appliqués (614 $)
  - Sciences agricoles et biologiques (569 $)
  - Lettres et sciences humaines (568 $)

- Les femmes qui travaillaient à temps plein ont déclaré des gains de 694 $ par semaine ou l'équivalent de 85 % des gains de leurs homologues masculins (812 $ par semaine). De nombreux facteurs influencent cet écart, dont le nombre moyen d'heures travaillées : les hommes travaillant à temps plein ont déclaré une semaine de travail en moyenne de 45 heures comparativement à une moyenne de 42 heures pour les femmes. Si on tient compte de cette différence dans le nombre d'heures travaillées, les femmes gagnaient l'équivalent de 16,52 $ l'heure ou de 92 % des gains des hommes (18 $ l'heure).
- Les diplômés francophones occupant un emploi à temps plein gagnaient 671 $ par semaine ou l'équivalent de 89 % des gains des diplômés anglophones (753 $ par semaine). De nombreux facteurs influencent cet écart, dont le nombre moyen d'heures travaillées : les diplômés anglophones ont mentionné qu'ils travaillaient en moyenne 43 heures par semaine comparativement à une moyenne de 41 heures pour les diplômés francophones. Si on tient compte de cette différence dans le nombre d'heures travaillées, les francophones gagnaient en moyenne 16,36 $ l'heure ou l'équivalent de 93 % des gains horaires des diplômés anglophones (17,51 $).

Financement du diplôme obtenu en 1999

Les diplômés de la promotion de 1999 sont plus susceptibles d'avoir emprunté et ont emprunté bien plus que la promotion de 1996 pour financer leurs études universitaires. Même si l'ensemble de la promotion a réussi à réduire sa dette globale, certains groupes de diplômés ont connu plus de succès que d'autres à cet égard.

- 59 % des diplômés de 1999 ont emprunté de l'argent pour financer le diplôme obtenu en 1999, ce qui représente une hausse de 8 points de pourcentage par rapport à la proportion de la promotion de 1996 qui avait emprunté (51%).
- Dans l'ensemble, les diplômés ont emprunté, en moyenne, 20 918 $, soit 30 % de plus que le montant moyen qu'avait emprunté la promotion de 1996.
- En dollars constants de 1999, la promotion de 1999 a emprunté 24 % de plus que la promotion de 1996.
- 27 % ont emprunté 30 000 $ ou plus - cette proportion a plus que doublé comparativement à celle des diplômés en 1996 qui avaient emprunté à ce niveau (12 %).
- Les prêts étudiants du gouvernement ont été la source de financement la plus populaire, 81 % des emprunteurs ayant eu recours à cette source et assumant une dette moyenne de 19 744 $. Trente et un pour cent ont emprunté 10 687 $, en moyenne, auprès d'institutions financières; 15 % ont emprunté 7 760 $, en moyenne, auprès de membres de la famille et 6 % ont emprunté 7 951 $, en moyenne, à d'autres sources.
- Deux ans après l'obtention du diplôme, la dette globale non amortie pour le programme achevé en 1999 s'établissait à 16 453 $, soit une réduction de 21 %.
- La dette moyenne non amortie à ce jour pour des prêts contractés auprès de sources gouvernementales a diminué de 17 % pour passer à 16 435 $; les diplômés devaient 7 231 $, en moyenne, aux institutions financières deux ans après l'obtention du diplôme, soit une réduction de 32 %.
- Les diplômés de programmes aux niveaux de la maîtrise et du doctorat ont connu le plus de succès dans l'amortissement de leur dette : ils ont réduit leur dette de 37 % en deux ans. En comparaison, les bacheliers avaient remboursé 20 % de leurs prêts, les titulaires d'un premier grade professionnel, 23 % et les titulaires d'un diplôme ou d'un certificat, 19 %.
- Le domaine d'études a également beaucoup d'influence sur le remboursement : les diplômés en commerce et administration, des professions de la santé, en génie et sciences appliquées et en mathématiques et sciences physiques ont remboursé de 24 % à 26 %

de leur dette, tandis que les diplômés en sciences agricoles et biologiques ont connu un peu moins de succès, ayant réussi à rembourser 15 % de leur dette.

Financement des études effectuées après 1999

Le retour aux études après l'obtention du diplôme a obligé de nombreux diplômés à emprunter et, pour certains, ces emprunts sont venus s'ajouter aux montants empruntés pour financer le diplôme obtenu en 1999. Ayant seulement eu deux ans pour emprunter *et* commencer à rembourser leur dette, de nombreux diplômés ont constaté peu de changement dans le montant non amorti de la dette se rattachant aux études effectuées après 1999.

- 48 % des diplômés étant retournés aux études depuis 1999 ont emprunté de l'argent pour financer les études effectuées après 1999.
- Dans l'ensemble, les diplômés ont emprunté 15 362 $. Le montant non amorti en 2001 atteignait 14 161 $, soit une réduction de 8 %.
- Comme pour les emprunts contractés afin de financer le programme achevé en 1999, les prêts étudiants du gouvernement constituaient la source de financement la plus populaire : 82 % des diplômés ont emprunté, en moyenne, 12 275 $ et devaient, en moyenne, 11 814 $ (une réduction de 4 %).
- De même, 27 % des diplômés ont fait appel aux institutions financières, empruntant 12 880 $; 11 % ont obtenu des prêts de membres de la famille, empruntant en moyenne, 8 133 $. Les autres sources représentent 8 % des emprunts, la dette accumulée atteignant en moyenne 10 234 $.
- Les hommes ont emprunté bien plus (16 636 $) que les femmes (14 506 $).
- Emprunter pour financer leurs études n'était pas une nouvelle expérience pour une bonne proportion de diplômés : 57 % des diplômés ayant emprunté pour financer le programme achevé en 1999 et étant retournés aux études avaient également emprunté pour financer les études effectuées après 1999. Parmi ce groupe de diplômés, les emprunts combinés durant les périodes précédant et suivant 1999, atteignaient, en moyenne, 35 841 $. En 2001, ces diplômés avaient réussi à réduire cette dette globale de 6 %, devant toujours 33 670 $ au moment de l'entrevue.
- Les diplômés qui ont emprunté pour financer les études effectuées après 1999, mais qui n'ont accumulé aucune dette découlant du programme achevé en 1999, ont contracté une dette de 17 101 $, en moyenne, et devaient 15 432 $ en 2001.

Endettement global

- La dette moyenne totale qui s'est accumulée à la suite du programme achevé en 1999 ou d'études effectuées après 1999 s'établissait à 23 731 $; en 2001, les diplômés devaient encore, en moyenne, 19 503 $, ayant remboursé 18 % de leur dette.

Expérience de remboursement (prêts contractés pour financer le programme achevé en 1999)

- 79 % des diplômés ont déclaré qu'ils ont toujours réussi à faire leurs paiements à temps; 12 % ont parfois manqué un paiement; 4 % ont déclaré qu'ils affichaient du retard dans leurs paiements, soit de un ou de deux paiements ou de trois mois ou plus à la fois. Trois pour cent ont affirmé qu'ils avaient effectivement arrêté de faire des paiements à quelques reprises, et 2 % ont indiqué qu'ils avaient complètement arrêté de faire des paiements.
- Les expériences de remboursement dépendent du montant emprunté : 85 % des diplômés qui avaient emprunté moins de 15 000 $ ont affirmé qu'ils n'avaient jamais eu de difficulté; en revanche, 70 % des diplômés ayant emprunté 30 000 $ ou plus ont fait part de la même expérience.

- Les diplômés éprouvant des problèmes étaient les plus susceptibles (49 %) d'attribuer leurs difficultés à un emploi ou à un revenu instable ou à un revenu régulier, mais insuffisant. Treize pour cent ont également mentionné que leurs difficultés étaient dues au chômage, tandis que 10 % ont invoqué des dépenses imprévues.
- 28 % des diplômés ayant emprunté étaient au courant des programmes gouvernementaux d'aide. Les diplômés ayant eu des problèmes de remboursement les connaissaient le mieux : 38 % ont affirmé connaître ces programmes.

Remboursement complet (prêts contractés pour financer le programme achevé en 1999)

- 13 % des diplômés ont déclaré qu'ils avaient complètement remboursé les prêts contractés pour financer le programme achevé en 1999.
- 10 % des diplômés ayant obtenu des prêts étudiants du gouvernement avaient remboursé cette dette deux ans après l'obtention du diplôme. Un autre tiers (33 %) n'avait pas commencé à rembourser ces prêts.
- Parmi les diplômés qui avaient obtenu des prêts étudiants du gouvernement et qui étaient en train de les rembourser (57 %), 71 % ont déclaré qu'il leur restait huit ans ou plus avant d'avoir complètement remboursé ces prêts.
- Les diplômés ayant remboursé leurs prêts étudiants du gouvernement attribuent leur succès à un emploi bien rémunéré (49 %), à l'aide d'un parent ou du conjoint (20 %); 20 % ont déclaré également qu'ils avaient fait des sacrifices ou qu'ils avaient accordé la priorité au remboursement de leur dette.
- 23 % des diplômés ayant emprunté auprès d'institutions financières avaient remboursé leur dette dans les deux années suivant l'obtention du diplôme. Seize pourcent n'avaient pas encore commencé à rembourser ces prêts.
- Parmi les diplômés qui avaient emprunté auprès d'institutions financières et qui étaient en train de rembourser des prêts (61 %), 34 % ont déclaré qu'il leur restait 8 ans ou plus avant de rembourser ces prêts au complet.
- Les diplômés ayant remboursé leurs prêts auprès d'institutions financières attribuent leur succès à un emploi bien rémunéré (50 %), à l'aide d'un parent ou du conjoint (14 %); 24 % avaient également fait des sacrifices ou accordé la priorité au remboursement de leur dette.

Effet de l'endettement étudiant sur le bien-être économique des diplômés employés

- Les diplômés employés payent 336 $ par mois, en moyenne, pour rembourser tous les prêts étudiants, ce qui représente 13 % de leurs gains mensuels. En comparaison, le rapport dette-gains moyen pour la promotion de 1996 quatre ans après l'obtention du diplôme était de 11 %.
- Les diplômés employés ayant des revenus supérieurs ont tendance à payer plus par mois pour rembourser leurs prêts étudiants comparativement aux diplômés ayant des gains inférieurs, mais leur rapport dette-gains est plus faible.
- Les diplômés de certains domaines d'études assument des fardeaux de la dette plus lourds que d'autres : les diplômés en lettres et sciences humaines (17 %) et en sciences agricoles et biologiques (17 %) avaient le rapport dette-gains le plus élevé, et les diplômés en génie et sciences appliquées (9 %), le plus faible.

Perspectives des diplômés

Les succès connus après l'obtention du diplôme ont beaucoup d'effet sur les perceptions des diplômés à propos de leurs emplois et de leurs expériences universitaires.

- La grande majorité des diplômés étaient satisfaits de leur niveau de scolarité (80 %);

66 % étaient satisfaits de leur situation d'emploi et 48 %, de leur situation financière.

- Parmi les plus susceptibles de déclarer leur satisfaction à l'égard de leur situation d'emploi, mentionnons les titulaires d'un premier grade professionnel (80 %) et les diplômés en génie et en sciences appliquées (78 %); les diplômés en beaux-arts et arts appliqués (47 %) étaient les moins susceptibles d'exprimer une telle satisfaction.
- Parmi les plus susceptibles de déclarer leur satisfaction à l'égard de leur situation financière, mentionnons les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat (63 %), les diplômés des professions de la santé (61 %) et en génie et sciences appliquées (58 %); les diplômés en beaux-arts et arts appliqués (23 %) étaient les moins susceptibles d'exprimer une telle satisfaction.
- Les diplômés qui étaient très satisfaits de leur emploi (88 %), les diplômés qui utilisaient dans une grande mesure les compétences acquises durant le programme achevé en 1999 (86 %) et ceux qui avaient déclaré que leur emploi était étroitement lié à leur domaine d'études (86 %) étaient les plus susceptibles d'affirmer leur satisfaction à l'égard de leur niveau de scolarité. En comparaison, 65 % des diplômés qui étaient très insatisfaits de leur emploi, 71 % des diplômés qui n'utilisaient pas du tout leurs compétences et 69 % de ceux dont l'emploi n'avait aucun lien étaient susceptibles de faire cette affirmation.
- Les diplômés les plus satisfaits de leur situation professionnelle et financière avaient habituellement des emplois étroitement liés à leur domaine d'études et mettaient leurs compétences en application.

Conclusions et incidences

L'analyse démontre clairement que de nombreux facteurs interreliés influencent les expériences de travail, la situation financière, la décision de retourner aux études et la mobilité après l'obtention du diplôme. Ainsi, il n'existe aucune expérience de transition typique, mais plutôt plusieurs.

Divisions de base de la promotion de 1999

Les facteurs fondamentaux influençant le choix du programme, et ainsi, l'expérience de transition, sont les divisions de base de la promotion. Les divisions de base de ces groupes sont fondées sur le sexe, la province d'origine et le niveau de scolarité à l'inscription. Premièrement, il y a plus de femmes que d'hommes inscrites à l'université et, par conséquent, au sein de la promotion de diplômés. Ce déséquilibre dans les inscriptions selon le sexe et parmi les diplômés a des incidences sur le plan de la politique qui méritent une étude plus poussée. Deuxièmement, une bonne proportion de diplômés est venue de l'extérieur des Maritimes pour entreprendre les études menant à leur diplôme en 1999. En fait, les trois principales provinces d'apport de diplômés après les études secondaires étaient la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Troisièmement, il s'agissait du premier grade postsecondaire pour de nombreux diplômés, tandis que d'autres avaient au moins fait certaines études postsecondaires avant de s'inscrire au programme menant à l'obtention de leur diplôme en 1999.

Le succès actuel influence les perceptions

Si, comme il semble être le cas, le succès sur le marché du travail (en fonction de l'utilisation des compétences, du lien entre les études et l'emploi et les gains) et une situation financière raisonnable sont les repères que les diplômés utilisent pour mesurer la valeur de leur éducation (y compris la question de savoir s'ils sont disposés à suivre la même voie) et même leur vie en général, alors il est clair que certaines catégories de diplômés réussissent mieux que d'autres

Ce résultat illustre vraiment le puissant effet que le succès sur le marché du travail a sur les perceptions des diplômés des Maritimes.

Le succès sur le marché du travail comprend la situation d'emploi et les antécédents sur le marché du travail, les gains et les éléments liés à la qualité de l'emploi, comme la mesure dans laquelle les compétences sont utilisées et le lien entre l'emploi et le programme achevé. La valeur que les diplômés accordent à leur éducation universitaire, leur perspective générale sur la vie et leur désir de suivre la même voie s'ils devaient recommencer semblent dépendre de leurs succès relatifs sur le marché du travail.

Quant au succès dans l'emploi, les diplômés tendent à tomber dans deux catégories selon le domaine d'études. La première catégorie renferme les diplômés qui ont fait des études dans des programmes plus axés sur une profession ou de nature plus appliquée : les mathématiques et sciences physiques, le génie et sciences appliquées, l'éducation, le commerce et administration et les professions de la santé. La deuxième comprend les diplômés qui ont achevé des programmes en sciences sociales, en lettres et sciences humaines, en sciences agricoles et biologiques et en beaux-arts et arts appliqués. Même si cette division se maintient le plus souvent, il y a certaines exceptions à la tendance.

Les diplômés de la première catégorie sont les plus susceptibles d'être employés, d'avoir un emploi étroitement lié à leur domaine d'études, d'utiliser les compétences acquises durant le programme achevé en 1999 et de gagner plus que les diplômés dans l'autre catégorie. Ils sont également plus portés que les diplômés de programmes de formation moins professionnelle à déclarer que leur programme d'études les avait aidés à décrocher un emploi. C'est probablement pour cette raison que les diplômés de la première catégorie sont les plus susceptibles d'affirmer qu'ils choisiraient le même domaine d'études à l'université s'ils avaient à choisir à nouveau et qu'ils sont les moins enclins à affirmer à retourner aux études.

Ces tendances selon le domaine d'études se maintiennent lorsqu'on prend seulement en considération les titulaires d'un premier grade, éliminant ainsi les effets possibles que l'expérience antérieure peut avoir sur le succès dans le marché du travail.

Que peut-on conclure de tout ceci? Premièrement, il est évident que plus un programme est axé sur une profession ou de nature appliquée, plus les diplômés vivront une expérience positive sur le marché du travail (p.ex. participation plus rapide dans le marché du travail et accession à un emploi étroitement lié), même lorsqu'on tient compte du niveau de scolarité antérieur et de l'âge au moment de l'obtention du diplôme. Cela n'est rien de nouveau et la seule mise en garde que l'on puisse lancer aux gouvernements et aux étudiants est de s'assurer que les étudiants sont au courant des choix qui s'offrent à eux. Pour les diplômés de programmes dont le lien avec le marché du travail est moins étroit, il serait utile d'offrir des services d'orientation professionnelle pour les aider à voir les possibilités d'application générale de leurs compétences.

De l'autre côté de la médaille, on pourrait fournir de l'information aux employeurs éventuels pour les aider à voir comment les compétences de ces diplômés répondent aux besoins du marché du travail. Une campagne de sensibilisation destinée à montrer que les diplômés des universités possèdent un ensemble de compétences, y compris les techniques de recherche, l'esprit d'analyse et l'esprit critique, qui peuvent être façonnées pour répondre aux besoins des employeurs à l'aide d'une formation particulière à l'industrie pourrait jouer un rôle important en vue d'améliorer les résultats des diplômés dont le programme est moins axé sur une profession ou dont le domaine particulier n'est pas en demande.

Les gains moyens ont augmenté

Dans l'ensemble, les diplômés de la promotion de 1999 gagnent plus que leurs homologues qui ont obtenu leur diplôme en 1996. Les diplômés employés gagnent, en moyenne, 696 $ par

semaine ou 36 192 $ par année. Cela représente 20 % de plus que les diplômés de la promotion de 1996 (en dollars constants de 2001, la promotion de 1999 avait un avantage sur le plan des gains de 13 %). Le succès global de la promotion de 1999, cependant, cache des écarts de rémunération selon le domaine d'études (abordés ci-dessus), la langue et le sexe.

Les diplômés de domaines plus axés sur une profession (comme le génie et les sciences appliquées et les professions de la santé) gagnent significativement plus que les diplômés en lettres et sciences humaines et en sciences agricoles et biologiques. Cependant, le sondage a été mené deux ans seulement après l'obtention du diplôme et il est bien possible que les diplômés de programmes non spécialisés prennent plus de temps pour trouver leur « niche » sur le marché du travail, avec peut-être un retour aux études pour se perfectionner ou pour compléter des programmes plus directement liés au marché du travail, d'où la popularité de l'éducation et des sciences infirmières, domaines maintenant en demande. Les résultats des sondages précédents sont encourageants, cependant, pour les diplômés sont les gains les plus faibles. Une comparaison des gains de la promotion de 1996, un an et quatre ans après l'obtention du diplôme, montre que, même si les gains mensuels moyens des diplômés des domaines d'études dont les gains sont les plus bas quatre ans après l'obtention du diplôme étaient inférieurs à ceux des diplômés des domaines d'études dont les gains sont les plus élevés un an après l'obtention du diplôme, l'écart de rémunération entre ces deux groupes s'est effectivement rétréci avec le temps. En 1997, les diplômés des professions de la santé, en commerce et administration, en génie et sciences appliquées, en mathématiques et sciences physiques, et en éducation gagnaient 56 % de plus que ceux qui avaient complété des programmes en sciences sociales, en beaux-arts et arts appliqués, en lettres et sciences humaines et en sciences agricoles et biologiques; en 2000, cet avantage sur le plan de la rémunération s'était abaissé à 48 %.

Les résultats montrent que, même si les diplômés francophones sont plus susceptibles que les diplômés anglophones de trouver un emploi apparenté, ils gagnent, en moyenne, l'équivalent de 89 % des gains des diplômés anglophones. L'écart de rémunération selon la langue s'explique en partie par les différences dans le nombre moyen d'heures travaillées à temps plein; il y a lieu de mener une autre étude pour déterminer quels autres facteurs sont en cause.

Un autre résultat important du sondage est le fossé des sexes qui continue d'exister au niveau de la rémunération. Parmi les diplômés travaillant à temps plein, les femmes gagnent 694 $ par semaine, ou l'équivalent de 85 % des gains de leurs homologues masculins (812 $ par semaine). Des résultats semblables avaient été enregistrés pour la promotion de 1996 : un an après l'obtention du diplôme, les femmes travaillant à temps plein gagnaient l'équivalent de 86 % des gains des hommes. Quatre ans plus tard, cet écart s'était élargi, les femmes gagnant l'équivalent de 82 % des gains des hommes. Les différences dans le choix du domaine d'études et le nombre moyen d'heures travaillées à temps plein explique en partie cet écart quoique d'autres facteurs l'influencent probablement. Il s'agit d'un enjeu important et la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) a déjà établi qu'il mérite une étude plus poussée.

La dette étudiante s'est accrue

L'endettement étudiant constitue une question importante en matière de politique gouvernementale. En partie à cause de changements de politiques apportés aux programmes de prêts étudiants du gouvernement et des augmentations dans le coût de l'éducation avec le temps, les diplômés de la promotion de 1999 ont emprunté bien plus que leurs prédécesseurs. Pour financer le programme achevé en 1999, les diplômés avaient emprunté 20 918 $, en moyenne, soit près de 5 000 $ de plus que la promotion de 1996. Les emprunts à ce niveau élevé se sont accrus considérablement par

rapport à la promotion précédente, plus du quart (27 %) ayant déclaré qu'ils avaient emprunté 30 000 $ ou plus (contre 12 % des emprunteurs dans la promotion de 1996). Au moment de l'entrevue, les diplômés de 1999 devaient en moyenne 16 462 $ sur ces prêts.

De plus, bien qu'ils aient emprunté davantage, les diplômés ont réussi à réduire leur dette de 22 % en deux ans et 79 % ont déclaré qu'ils avaient toujours réussi à faire leurs paiements à temps. Les diplômés qui ont eu de la difficulté à rembourser leurs prêts étaient portés à invoquer un revenu insuffisant ou irrégulier comme explication.

Les résultats montrent que les diplômés ont consacré, en moyenne, 13 % de leurs gains au remboursement de leurs prêts étudiants, ce qui représente une légère hausse par rapport à la promotion de 1996 (11 %). Dans ce cas-ci également, on constate que certaines catégories de diplômés assument un plus gros fardeau que les autres. Les diplômés dont les gains sont les plus élevés peuvent faire des paiements plus élevés sur leur dette chaque mois comparativement aux diplômés dont les gains sont les plus faibles, et quand même assumer un fardeau de la dette plus léger. On se demande quels sacrifices font les diplômés ayant un rapport dette-gains plus élevé afin de gérer les paiements sur leur dette étudiante. Compte tenu des augmentations constatées dans la proportion globale de diplômés qui ont emprunté et du montant moyen emprunté, il faut continuer de surveiller les tendances en matière d'emprunt chez les étudiants pour s'assurer que les programmes de prêts demeurent un outil utile dans le financement des études universitaires.

En outre, il est tout à fait clair qu'on ne peut lancer le dialogue sur la dette étudiante sans tenir compte de l'effet relatif du revenu sur la capacité de payer d'un diplômé. Dans ce contexte, il pourrait se révéler utile de concevoir des programmes pour montrer les techniques de gestion financière aux étudiants et les aider à comprendre clairement l'effet à long terme des emprunts pour financer leur éducation. La responsabilité de la dette incombe surtout à l'étudiant, mais les établissements de prêt pourraient fournir de l'information ciblée afin d'aider les étudiants et les diplômés à faire face à leur dette.

Il n'y a aucun doute que le cheminement en vue de se libérer de la dette étudiante sera long pour de nombreux diplômés, mais compte tenu du fait qu'ils considèrent que leur investissement dans leur éducation en a valu la peine, il est clair que la plupart réalisent l'avantage qu'ils tirent de leurs études universitaires.

Mobilité

La stabilité et la qualité du bassin de personnel hautement qualifié - un atout important pour ce qui est d'attirer et de retenir les entreprises et les industries - constituent probablement l'une des plus grandes préoccupations des gouvernements de la région. Les résultats du sondage révèlent que le taux de rétention (deux ans après l'obtention du diplôme) des diplômés universitaires qui étaient originaires de la région s'est abaissé de 9 points de pourcentage comparativement à la cohorte précédente.

L'émigration nette de la région s'établit maintenant à 15 %, ce qui indique que non seulement les diplômés originaires des Maritimes s'en vont, mais qu'ils ne sont pas remplacés en nombre suffisant par les diplômés originaires de l'extérieur de la région qui choisissent d'y demeurer après l'obtention du diplôme. De plus, cette valeur se rapproche beaucoup de l'émigration nette de 14 % que l'on avait calculée pour la promotion de 1996 *quatre ans* après l'obtention du diplôme, ce qui vient appuyer le fait que la promotion de 1999 quitte la région en plus grand nombre que la promotion de 1996. Une enquête longitudinale auprès de la promotion de 1999 quatre ou cinq ans après l'obtention du diplôme confirmera si la même proportion quitte la région ou si cet exode a en fait atteint un nouveau niveau.

Deux facteurs pourraient avoir un effet négatif sur les taux de rétention actuels : un qui peut toucher les promotions existantes de diplômés et l'autre, les futures promotions. On peut définir le premier facteur comme le potentiel latent que les diplômés originaires de la région, demeurant toujours dans les Maritimes, déménagent dans une autre région. On a posé une série de questions aux diplômés afin de déterminer s'ils étaient disposés à se réinstaller ailleurs si on « leur offrait un meilleur emploi ». En réponse à ces questions, 42 % ont affirmé qu'ils seraient disposés à déménager dans une autre région du Canada et 29 %, dans un autre pays.

Le deuxième facteur est une augmentation globale des arrivées prévues dans les Maritimes d'étudiants originaires de provinces de l'extérieur de la région, qui est attribuable à une poussée soudaine à long terme dans la population typique d'âge universitaire, à une plus grande demande pour l'éducation universitaire dans de nombreuses provinces au Canada, ainsi qu'aux effets à court terme de la double promotion en Ontario.

Même si l'effet de la double promotion sur les inscriptions dans les universités dans les Maritimes et sur les tendances en ce qui a trait à la mobilité des prochaines promotions sera un événement relativement isolé, une augmentation soudaine prévue de la population typique d'âge universitaire et une demande accrue pour l'éducation universitaire dans de nombreuses provinces au Canada pourraient entraîner une augmentation globale des arrivées d'étudiants dans les Maritimes en provenance de provinces à l'extérieur de la région.

Il ne serait pas déraisonnable de prédire alors, qu'au cours des dix prochaines années, la proportion nette de diplômés universitaires des Maritimes qui quitteront la région augmentera vraisemblablement. Cette prédiction dépend d'une augmentation *relative* du nombre d'étudiants de l'extérieur de la région qui s'inscriront dans les universités des Maritimes et qui y obtiendront un diplôme. Elle dépend également du maintien de la tendance actuelle de diplômés originaires de l'extérieur de la région qui quittent les Maritimes en grand nombre après l'obtention de leur diplôme.

La perte nette de diplômés universitaires des Maritimes de la région est déjà un enjeu important en matière de politique gouvernementale; elle est susceptible de mériter une attention encore plus grande au cours de la prochaine décennie. La mobilité des diplômés continuera d'être une question clé dans les sondages à venir de la CESPM.

Sommaire

Les résultats présentés dans ce rapport montrent clairement que la promotion de 1999 est un groupe varié à bien des égards, ce qui se reflète dans la nature de l'expérience de transition. Chez certains diplômés, leurs études universitaires ont donné des résultats très rapidement; en revanche, pour d'autres, on constate qu'ils ont beaucoup de mal à s'établir sur le marché du travail - des gains inférieurs et une plus faible probabilité qu'ils utilisent leurs compétences ou que leur emploi soit étroitement lié à leurs études, voilà tous des facteurs qui contribuent à une satisfaction professionnelle moins grande. Ces diplômés sont d'ailleurs plus susceptibles de retourner aux études pour accroître leurs chances de succès dans le marché du travail.

Il serait utile de surveiller les résultats de ces différents groupes à plus long terme afin de déterminer si les diplômés qui ne connaissent pas autant de succès deux ans après l'obtention du diplôme réussiront ou non à rattraper leurs homologues qui réussissent mieux avec le temps, ou si encore le choix du programme a un effet à plus long terme.

INTRODUCTION

En 2001, la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM), en association avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, a commandé un sondage des diplômés des universités des Maritimes de 1999. Ce sondage, le quatrième dans le cadre du programme de sondages de la Commission, vise les mêmes objectifs principaux que les sondages précédents : découvrir comment les diplômés des universités des Maritimes de 1999 ont fait le passage des études vers le marché du travail et, le cas échéant, de retour aux études, en tenant compte de leur expérience avant de s'inscrire au programme menant à l'obtention d'un diplôme en 1999.

Pour déterminer toutes les caractéristiques de ce passage, le sondage a porté sur plusieurs éléments importants :

- les activités professionnelles des diplômés;
- l'état du remboursement par les diplômés de la dette contractée pour financer leurs études avant et après 1999;
- l'ensemble de la situation financière actuelle des diplômés, y compris leurs gains, leur endettement global à la suite de leurs études et l'impact de la dette sur leur vie personnelle;
- la formation acquise par les diplômés après 1999;
- la mobilité des diplômés;
- l'évaluation de leur expérience universitaire avant 1999;
- la perspective des diplômés sur leur vie personnelle.

Baseline Market Research a mené les entrevues et a préparé le fichier de données. La CESPM a procédé à l'analyse des données et a rédigé le présent rapport sous la direction d'un groupe de travail dont les membres sont énumérés sur le plat intérieur de la couverture.

MÉTHODOLOGIE

Baseline Market Research a réalisé une enquête téléphonique auprès des diplômés universitaires de 1999. L'enquête a porté seulement sur les diplômés des établissements conférant des grades universitaires dans les Maritimes. Au total, 4 204 entrevues ont été effectuées auprès de ces diplômés, de mai à juillet 2001.

La marge d'erreur pour les résultats obtenus avec cet échantillon de 4 204 diplômés est de ± 1,5 point de pourcentage, 19 fois sur 20. Cela signifie que, dans 95 % des cas, les résultats se situeront à plus ou moins 1,5 point de pourcentage des résultats obtenus si on avait pris pour échantillon toute la promotion de diplômés de 1999. Le tableau ci-dessous donne la répartition de l'échantillon final par province et par établissement.

Répartition selon les établissements participants - promotion de 1999

	Population : tous les diplômés Classe de 1999		Échantillon non pondéré		Échantillon pondéré	
	n	Pourcentage	n	Pourcentage	n	Pourcentage
Établissement						
Acadia University	589	4.9 %	200	4.8 %	206	4.9 %
Atlantic School of Theology	21	0.2 %	8	0.2 %	8	0.2 %
Dalhousie University	2 909	24.0 %	875	20.8 %	1 010	24.0 %
Mount Allison University	468	3.9 %	175	4.2 %	164	3.9 %
Mount Saint Vincent University	848	7.0 %	303	7.2 %	294	7.0 %
Nova Scotia Agricultural College	216	1.8 %	80	1.9 %	76	1.8 %
Nova Scotia College of Art and Design	154	1.3 %	50	1.2 %	55	1.3 %
Saint Mary's University	818	6.8 %	301	7.2 %	281	6.7 %
St. Francis Xavier University	868	7.2 %	301	7.2 %	301	7.2 %
St. Thomas University	430	3.6 %	150	3.6 %	147	3.5 %
Université de Moncton	1 126	9.3 %	370	8.8 %	396	9.4 %
Université Sainte-Anne	43	0.4 %	25	0.6 %	25	0.6 %
University College of Cape Breton	741	6.1 %	198	4.8 %	254	6.0 %
University of King's College	192	1.6 %	75	1.8 %	69	1.6 %
University of New Brunswick	2 158	17.8 %	769	18.3 %	737	17.5 %
University of Prince Edward Island	526	4.3 %	324	7.7 %	180	4.3 %
Total	**12 107**	**100.0 %**	**4 204**	**100.3 %**	**4 202**	**99.9 %**

Le sondage a été conçu de manière à représenter les 14 établissements par un échantillon proportionnel aléatoire des diplômés en fonction d'une taille d'échantillon déterminée correspondant à quelque 30 % de tous les diplômés. En raison de la taille limitée de la promotion de diplômés de l'Université Sainte-Anne et de l'Atlantic School of Theology, on a tenté de procéder à un recensement. On a procédé ainsi également pour l'University of Prince Edward Island.

Le questionnaire du sondage a été testé initialement pour s'assurer que les personnes interrogées n'auraient pas de mal à comprendre les questions, pour confirmer que la structure du questionnaire était facile à suivre (p. ex. instructions « passez à ») et pour tester la longueur du questionnaire.

On a obtenu un taux de réponse au questionnaire, pour les numéros de contact valides, de 61,5 %.

Analyse statistique

Dans tous les cas, le niveau de confiance déterminant la signification a été établi à 95 %. Toutes les statistiques présentées ont été dérivées de données pondérées.

Rapport et données continues

On a testé les effets principaux à l'aide d'une analyse de la variance à un facteur (SPSS, version 10.0). Les écarts entre les groupes ont été testés à l'aide du test de Student-Neuman-Keuls. Dans les tableaux, les résultats des tests entre les groupes sont représentés par des lettres : à l'intérieur de chaque groupe, il n'y a pas d'écart significatif entre les catégories désignées par la même lettre.

Par exemple, à partir du tableau ci-dessous, on peut conclure que les gains et l'âge moyen sont étroitement liés. Le test statistique fait ressortir que l'âge moyenne des diplômés ayant un revenu de 500 $ ou moins est, de façon significative, plus bas que celui des diplômés ayant un revenu allant de 501 $ à 700 $ et que les membres de ce groupe, à leur tour, sont, et ce de façon significative, plus jeunes que ceux du groupe ayant des revenus de 701 $ à 900 $. De plus, même si l'âge moyen des diplômés ayant des revenus de 701 $ à 900 $ est significativement plus bas que celui des diplômés ayant un revenu de plus de 1 250 $, il n'y a pas de différence significative dans l'âge moyen des deux catégories supérieures de gains (de 901 $ à 1 250 $ et plus de 1 250 $).

Relation entre les gains hebdomadaires et l'âge au moment de l'inscription à l'université

Fourchette des gains hebdomadaires	Âge moyen
500 $ ou moins	20 d
501 $ à 700 $	21 c
701 $ à 900 $	23 b
901 $ à 1 250 $	27 a
plus de 1 250 $	27 a

À l'intérieur de chaque groupe, il n'y a pas de différence significative entre les catégories ayant la même lettre

Données ordinales et catégoriques

On a testé les écarts dans les proportions à l'aide d'une analyse du khi-carré (SPSS, version 10.0), ce qui a permis de constater des écarts notables à l'aide des résidus types ajustés.

Comment lire les tableaux

Pour faciliter l'interprétation des statistiques présentées dans les tableaux, on a indiqué le nombre de répondants compris dans l'échantillon de base, ou « univers ». Dépendant des contraintes liées à l'espace sur la page, les tableaux sont orientés dans l'un des deux sens. Si la taille de la base apparaît vis-à-vis d'une catégorie donnée dans la colonne de gauche du tableau (exemple du tableau A), toutes les proportions devraient être lues de la gauche vers la droite et la somme des pourcentages devrait donner 100 % (sauf

si les réponses « Ne sais pas » ou les refus ont été exclus de l'analyse, ou que l'arrondissement statistique donne un total légèrement supérieur ou inférieur à 100 %).

Exemple - Tableau A
Langue parlée le plus souvent à la maison

	Anglais	Français	Anglais et français	Autre
Femmes (2 489)	87 %	10 %	1 %	1 %
Hommes (1 708)	88 %	9 %	1 %	2 %

Lorsque la taille de la base apparaît sous une catégorie dans le haut du tableau (exemple du tableau B), toutes les proportions devraient être lues du haut vers le bas et la somme des pourcentages devrait donner 100 % (sauf si les réponses « Ne sais pas » ou les refus ont été exclus de l'analyse, ou que l'arrondissement statistique donne un total légèrement supérieur ou inférieur à 100 %).

Les caractères en gras dans les tableaux servent à mettre en évidence certains résultats et ne dénotent pas nécessairement un résultat significatif.

Exemple - Tableau B
Langue parlée le plus souvent à la maison

	Femmes (2 489)	Hommes (1 708)
Anglais	87 %	88 %
Français	10 %	9 %
Anglais et français	1 %	1 %
Autre	1 %	2 %

À moins d'avis contraire, lorsque les pourcentages ne donnent pas 100, les réponses « Ne sais pas » et les refus ont été exclus des résultats.

Catégories d'analyse

Une répartition des principaux domaines d'études et des catégories générales de grades est présentée à l'annexe 1. Le lecteur devrait prendre note particulièrement du fait que la catégorie des technologies de l'information n'est pas distincte, mais qu'elle combine plutôt des spécialisations provenant d'autres catégories générales et qu'elle se recoupe donc avec celles-ci (voir l'annexe 1).

1. LA PROMOTION DE 1999

Profil démographique

Le profil démographique des diplômés de la promotion de 1999 est présenté au tableau 1.1. Comme on comparera souvent les résultats du présent sondage avec ceux du sondage mené auprès de la promotion de 1996 (CESPM), le tableau comprend le profil démographique des répondants à ces sondages. Il y a lieu de noter que la CESPM a mené deux sondages auprès de la promotion de 1996, soit un an (1997) et quatre ans (2000) après l'obtention du diplôme. Le tableau comprend le profil de chaque promotion.

Tableau 1.1

Profil socio-démographique au moment de l'entrevue						
	Promotion de 1999 en 2001		Promotion de 1996 en 1997		Promotion de 1996 en 2000[2]	
	Pourcentage de l'échantillon total (4 202)	n	Pourcentage de l'échantillon des Maritimes[1] (4 124)	n	Pourcentage de l'échantillon total (2 380)	n
Sexe						
Homme	41 %	1 707	37 %	1 505	34 %	809
Femme	59 %	2 495	64 %	2 619	66 %	1 571
Province d'obtention du diplôme						
Î.-P.-É	4 %	180	4 %	172	4 %	99
N.-É.	61 %	2 579	61 %	2 506	61 %	1 446
N.-B.	34 %	1 444	35 %	1 447	35 %	835
Âge à l'obtention du diplôme						
19 - 22 ans	29 %	1 208	30 %	1 238	30 %	719
23 - 24 ans	30 %	1 244	28 %	1 157	27 %	639
25 - 29 ans	22 %	909	20 %	830	19 %	461
30 - 39 ans	11 %	454	11 %	449	11 %	268
40 - 49 ans	7 %	300	7 %	302	9 %	206
50 ans+	2 %	82	3 %	114	3 %	75
État matrimonial						
Marié(e)	26 %	1 087	28 %	1 167	48 %	1 147
Vivant avec un(e) partenaire	11 %	463				
Célibataire	60 %	2 519	69 %	2 837	49 %	1 161
Séparé(e), divorcé(e), veuf(ve)	3 %	118	3 %	110	3 %	71
Enfants à charge?						
Oui	17 %	709	16 %	661	24 %	573
Langue le plus souvent parlée à la maison						
Anglais	87 %	3 665	87 %	3 589	88 %	2 091
Français	10 %	409	10 %	405	11 %	253
Français et anglais	1 %	54	2 %	70	1 %	17
Autre	2 %	69	1 %	59	1 %	19
Minorité visible?						
Oui	5 %	190	s.o.		n/a	
Membre de Premières nations ou autochtone?						
Oui	1 %	56	s.o.		2 %	55
Des limitations dans les activités?						
Oui	3 %	123	s.o.		2 %	51

Il est possible que les pourcentages n'égalent pas 100 à cause des non-réponses

[1]La promotion originale du sondage de 1996 comprenait des diplômés des établissements de Terre-Neuve. Ces diplômés ont été exclu de cette analyse.

[2]Le Sondage de la promotion de 1996 en 2000 comprenait seulement des diplômés des universités des Maritimes.

s.o. : question non posée dans le cadre du sondage

Le tableau 1.1 démontre que, selon une perspective socio-démographique, les populations échantillonnées sont très semblables pour ce qui est de l'âge à l'obtention du diplôme, de la langue parlée le plus souvent au foyer, la proportion ayant déclaré être Autochtone ou membre de Premières Nations et de la proportion ayant déclaré des limitations dans les activités courantes à cause d'une incapacité mentale ou physique. Il y a de légères différences entre les échantillons en ce qui a trait au nombre de femmes par rapport au nombre d'hommes. La proportion de répondants de 1999 ayant déclaré avoir des enfants à charge au moment de l'entrevue est assez semblable, un an (promotion de 1996) et deux ans (promotion de 1999) après l'obtention du diplôme. Comme on pouvait s'y attendre, cette proportion est plus élevée quatre ans après l'obtention du diplôme (promotion de 1996). La proportion de diplômés mariés ou vivant dans une relation de fait dépend également du temps qui s'est écoulé depuis la fin des études - elle est la plus faible parmi les diplômés interviewés après un an et la plus élevée parmi ceux qui l'ont été après quatre ans.

Niveau de scolarité à l'inscription

Les établissements dans les Maritimes offrent une variété de programmes menant à un grade à tous les cycles d'études. L'analyse avait comme premier objectif de déterminer le niveau de scolarité que les diplômés avaient atteint avant de s'inscrire au programme menant au diplôme en 1999. Le niveau de scolarité à l'inscription détermine non seulement les qualifications d'une personne par rapport aux possibilités d'études et de formation dans l'avenir, mais il est également un facteur déterminant dans les comparaisons des résultats des diplômés quant au marché du travail, à l'endettement et aux études poursuivies après l'obtention du diplôme.

La figure 1.1 illustre la répartition de la promotion de 1999 selon le niveau de scolarité le plus élevé atteint avant de s'inscrire aux programmes menant au diplôme obtenu en 1999.

Figure 1.1

Niveau de scolarité à l'inscription

« Avant de vous inscrire à votre programme universitaire, quel était votre niveau de scolarité le plus élevé? »

(n = 4 202)

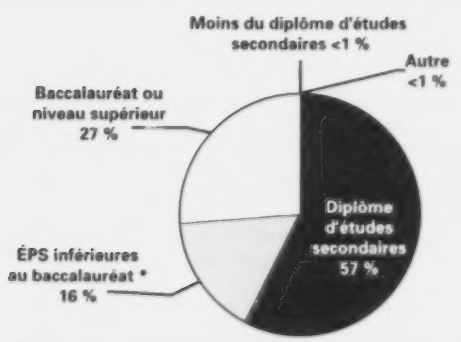

*Les ÉPS (études postsecondaires) inférieures au baccalauréat comprennent les métiers (5 %), le collège communautaire (25 %), les programmes hospitaliers (5 %), les études universitaires (incomplètes/aucun grade spécifié) (52 %) ou un diplôme ou un certificat universitaire inférieur au baccalauréat (13 %).

Légèrement plus de la moitié (57 %) des répondants ont un diplôme d'études secondaires comme niveau de scolarité à l'inscription, tandis que le reste, soit 43 % avaient déjà fait des études postsecondaires lorsqu'ils se sont inscrits à leur programme. En fait, près du tiers de tous les diplômés avaient déjà obtenu au moins un baccalauréat.

Compte tenu de la très grande diversité d'expériences antérieures (p. ex. éducation, emploi et mobilité) et de situations (p. ex. situation financière) de ces groupes de diplômés, les comparaisons des résultats présentés dans le rapport comporteront des données sur ces trois groupes.[1]

Si on examine le profil socio-démographique selon le niveau de scolarité à l'inscription (tableau 1.2), on peut voir des différences marquantes.

Tableau 1.2

Sexe				
Homme	44 %	34 %	37 %	41 %
Femme	56 %	**66 %**	63 %	59 %
Province d'obtention du diplôme				
Î.-P.-É	5 %	3 %	4 %	4 %
N.-É.	57 %	62 %	**70 %**	61 %
N.-B.	38 %	35 %	26 %	34 %
Âge à l'inscription				
18 ans ou moins	**64 %**	2 %	0 %	29 %
19 - 21 ans	29 %	**45 %**	3 %	30 %
22 - 29 ans	4 %	33 %	**60 %**	22 %
30 - 39 ans	2 %	13 %	20 %	11 %
40 - 49 ans	1 %	5 %	13 %	7 %
50 ans +	1 %	3 %	4 %	2 %
Âge moyen à l'inscription				
	19	25	29	23
État matrimonial				
Marié(e)	14 %	32 %	**49 %**	26 %
Vivant avec un(e) partenaire	12 %	13 %	8 %	11 %
Jamais marié(e)	**73 %**	**49 %**	39 %	60 %
Séparé(e), veuf(veuve), divorcé(e)	1 %	7 %	4 %	3 %
Enfants à charge?				
Oui	8 %	25 %	31 %	17 %
Langue le plus souvent parlée à la maison				
Anglais	87 %	85 %	90 %	87 %
Français	11 %	13 %	6 %	10 %
Français et anglais	1 %	2 %	1 %	1 %
Autre	1 %	<1 %	3 %	2 %

La proportion de femmes est considérablement plus élevée chez les répondants qui avaient déjà poursuivi des études postsecondaires comparativement à ceux qui n'en avaient pas fait.

[1] Les trois groupes fondés sur le niveau d'éducation antécédent excluent 5 répondants : 2 avec un niveau d'étude inférieur au niveau secondaire et 3 avec un niveau d'éducation autre.

Les répondants ayant un niveau de scolarité correspondant au moins au baccalauréat sont bien plus susceptibles que ceux dans les deux autres groupes d'avoir étudié en Nouvelle-Écosse. Comme il était plus probable que ces répondants aient poursuivi un programme à un niveau supérieur au baccalauréat, ce résultat reflète probablement la plus grande disponibilité des programmes d'études supérieures en Nouvelle-Écosse.

L'âge moyen du répondant augmente proportionnellement à l'augmentation du niveau de scolarité à l'inscription. L'âge moyen des trois groupes varie sensiblement entre eux. Parmi ceux qui n'avaient pas fait d'études postsecondaires, 64 % étaient âgés de 18 ans ou moins au moment de leur inscription au programme menant à l'obtention du diplôme en 1999, tandis que près de 60 % de ceux qui avaient alors au moins un baccalauréat avaient de 22 à 29 ans.

Ce n'est pas surprenant alors que ceux qui avaient déjà fait des études postsecondaires (c.-à-d. les diplômés plus vieux) étaient plus susceptibles d'être mariés ou de vivre dans une relation de fait et d'avoir au moins un enfant à charge comparativement à ceux qui n'avaient pas fait d'études postsecondaires.

Il n'y a pas d'écart significatif entre les groupes pour ce qui est de la langue parlée le plus souvent au foyer.

Activité avant de s'inscrire au programme en 1999

Les activités des diplômés pendant la période de 12 mois précédant leur inscription au programme en 1999 varient selon le niveau de scolarité à l'inscription (figure 1.2). Les diplômés du secondaire sont bien plus susceptibles de déclarer qu'ils poursuivaient des études (85 %). Les répondants ayant obtenu au moins un baccalauréat auparavant sont tout aussi portés à déclarer qu'ils poursuivaient des études (44 %) et travaillaient (49 %), tandis que parmi ceux ayant poursuivi des études postsecondaires à un niveau inférieur au baccalauréat, une plus grande proportion a affirmé poursuivre des études (59 %) plutôt que de travailler (33 %).

Figure 1.2

Pendant les 12 mois précédant votre inscription, quelle était votre activité principale?

(n = 4 202)

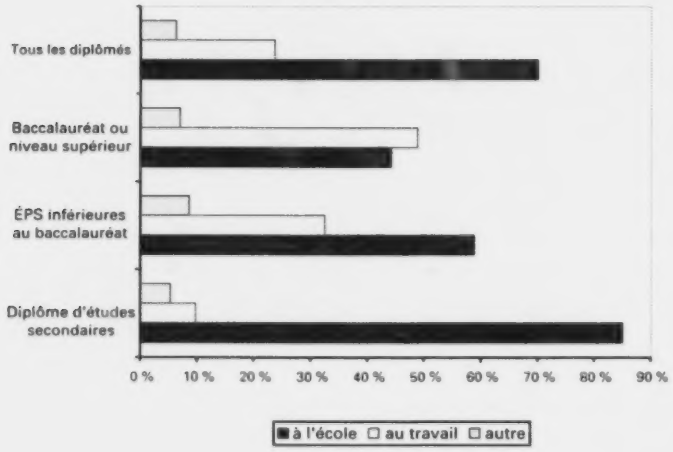

Les diplômés détenant un diplôme d'études secondaires au moment de leur inscription avaient tendance à ne pas trop tarder avant d'entreprendre leurs études universitaires : 80 % des diplômés l'ont fait dans l'année suivant l'obtention de leur diplôme d'études secondaires et 15 % les ont entreprises au cours de la période de un an à trois ans après la fin de leurs études secondaires (figure 1.3).

Parmi les diplômés qui avaient un diplôme d'études secondaires comme niveau de scolarité à l'inscription, il n'y a aucun écart significatif entre les trois provinces (la province de résidence 12 mois avant l'inscription) dans le nombre d'années qui s'est écoulé à partir de la fin des études secondaires jusqu'à l'inscription au programme d'études menant au diplôme obtenu en 1999.

Figure 1.3

Années entre l'obtention du diplôme d'études secondaires et l'inscription au programme menant à l'obtention d'un diplôme en 1999

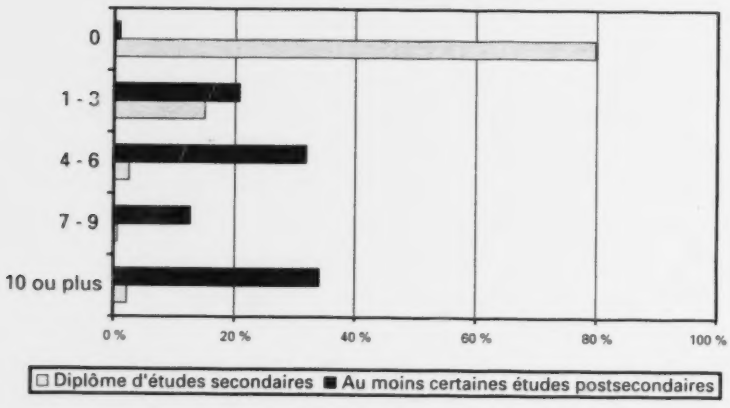

En revanche, plus du tiers des répondants ayant fait des études postsecondaires (c.-à-d. moins d'un baccalauréat et au moins un baccalauréat) ont fait leurs études secondaires au moins dix ans plus tôt; pour près de la moitié (45 %) de ce groupe, une période de quatre à neuf ans s'était écoulée depuis. Le temps qui s'est écoulé entre la fin des études secondaires et le début des études postsecondaires, la *première* fois, pour ce groupe déborde du cadre du sondage.

Origine géographique des diplômés

Le tableau 1.3 illustre la répartition des diplômés selon la province ou le pays où ils ont obtenu leur diplôme d'études secondaires.

Tableau 1.3

Province/pays d'obtention du diplôme d'études secondaires	Pourcentage de l'échantillon total (4 202)
Nouvelle-Écosse	43 %*
Nouveau-Brunswick	29 %
Ontario	8 %
Terre-Neuve et Labrador	7 %
Île-du-Prince-Édouard	5 %
Autre pays (sauf les É.-U.)	2 %
Québec	2 %
Colombie-Britannique	1 %
Alberta	1 %
États-Unis	1 %
Manitoba	1 %
Saskatchewan	< 1 %

La grande majorité (77 %) des diplômés ont obtenu leur diplôme d'études secondaires d'une école des Maritimes. Cependant, il y a lieu de noter que, même si la Nouvelle-Écosse (43 %) et le Nouveau-Brunswick (29 %) forment ensemble le gros des provinces d'apport, l'Ontario (8 %) et Terre-Neuve et Labrador (7 %) devancent l'Île-du-Prince-Édouard d'où proviennent 5 % des diplômés de 1999. Même si on n'a pas recueilli de données sur la province d'obtention du diplôme d'études secondaires auprès des diplômés de la promotion de 1996, on peut comparer les deux promotions selon la province de résidence les 12 mois avant l'inscription au programme d'études. Dans ce cas, 8 % des diplômés de 1999 vivaient en Ontario 12 mois avant leur inscription, ce qui représente une légère augmentation par rapport à la promotion précédente de 1996, où 6 % des diplômés vivaient en Ontario avant leur inscription.

Il y a des différences selon le niveau de scolarité à l'inscription : 84 % des répondants n'ayant pas déjà poursuivi d'études postsecondaires étaient plus susceptibles que ceux en ayant déjà poursuivies (68 % de ceux ayant moins d'un baccalauréat et 70 % de ceux ayant au moins un baccalauréat comme niveau de scolarité antérieur) d'avoir déclaré qu'ils avaient obtenu leur diplôme d'études secondaires dans la région.

Niveau de scolarité des parents

Les résultats montrent que, pour de nombreux diplômés, le fait d'avoir des parents qui ont au moins un baccalauréat n'est pas un déterminant important de leur propre décision de poursuivre et de terminer des études universitaires : plus de la moitié (58 %) des diplômés des Maritimes ont répondu que le niveau de scolarité combiné de leurs parents était inférieur au baccalauréat (figure 1.4).

Figure 1.4

Niveau de scolarité combiné des parents
(n= 4 038)

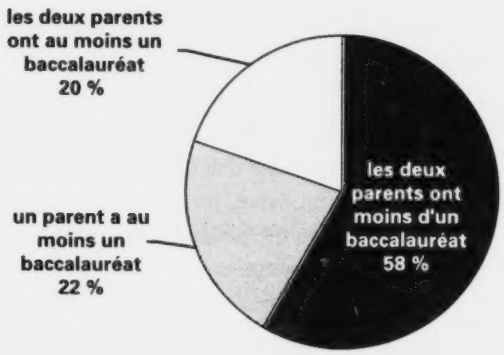

Il y a un écart significatif selon la province (province de résidence 12 mois avant de s'inscrire) dans la distribution du niveau de scolarité combiné des parents. Les diplômés originaires de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse suivent la tendance globale, tandis que les diplômés originaires du Nouveau-Brunswick sont légèrement moins portés à affirmer que les deux parents avaient au moins un baccalauréat (15 %) et plus portés à affirmer que les deux parents avaient moins d'un baccalauréat (64 %). Les répondants qui vivaient à l'extérieur de la région 12 mois avant leur inscription étaient bien plus susceptibles d'affirmer que les deux parents avaient au moins un baccalauréat (27 %) et moins susceptibles de dire que les deux parents avaient moins d'un baccalauréat (49 %).

Les résultats font également ressortir un écart significatif selon le sexe. Les femmes (61%) étaient plus portées que les hommes (54 %) à répondre que le niveau de scolarité de leurs parents était inférieur au baccalauréat. Vingt et un pour cent des femmes et 24 % des hommes ont déclaré avoir un parent ayant au moins un baccalauréat; 18 % des femmes et 22 % des hommes ont affirmé que le niveau de scolarité des deux parents était au moins au niveau du baccalauréat. Même si l'accessibilité à l'université des répondants provenant de catégories socioéconomiques inférieures semble dépendre, au moins dans une certaine mesure, du sexe, il y a lieu de noter que *plus de la moitié* des diplômés des universités des Maritimes ont déclaré que le niveau de scolarité combiné de leurs parents était inférieur au baccalauréat.

2. LE PROGRAMME D'ÉTUDES EN 1999

2.1 Raison de l'inscription

Lorsqu'on leur a demandé les raisons de leur inscription au programme menant à l'obtention du diplôme en 1999, la majorité des diplômés ont répondu qu'il était important ou très important d'avoir une chance d'obtenir un revenu élevé (92 %), d'acquérir des connaissances approfondies dans un domaine d'études (93 %) et d'acquérir les compétences requises pour un emploi en particulier (86 %) (tableau 2.1). Très peu (1 %) ont affirmé que ce n'était pas du tout important d'acquérir des connaissances dans un domaine ou d'augmenter leurs chances d'obtenir un revenu élevé, tandis qu'une proportion légèrement supérieure (4%) croyaient que ce n'était pas du tout important d'acquérir les compétences requises pour un emploi.

Tableau 2.1

Quand vous vous êtes inscrit(e), dans quelle mesure était-il important pour vous...	d'acquérir les compétences requises pour un emploi en particulier? (n = 4 202)	d'acquérir des connaissances approfondies dans un domaine? (n = 4 202)	d'améliorer vos chances d'obtenir un revenu élevé? (n = 4 202)
Très important	56 %	58 %	58 %
Important	30 %	35 %	34 %
Pas très important	11 %	6 %	7 %
Pas du tout important	4 %	1 %	1 %

Si on pousse l'analyse, on constate que l'importance que les diplômés accordaient à ces trois facteurs à leur inscription au programme complété en 1999 varie considérablement selon le sexe et que ces écarts se manifestent habituellement à la limite supérieure de l'échelle (c.-à-d. la proportion répondant « très important ») (tableau 2.2). Les femmes attachaient un peu plus d'importance que les hommes à l'acquisition des compétences requises pour un emploi en particulier (59 % contre 51 %), à l'acquisition de connaissances approfondies dans un domaine d'études (61 % contre 53 %) et à la chance d'obtenir un revenu élevé (60 % contre 55 %).

La province de résidence 12 mois avant l'inscription n'a aucun effet sur les réponses à ces questions, sauf dans le cas des diplômés venant de l'extérieur de la région, qui sont un peu plus portés à affirmer que la chance d'obtenir un revenu élevé était très importante et des diplômés originaires du Nouveau-Brunswick qui étaient plus susceptibles de mentionner que l'acquisition des compétences requises pour un emploi en particulier était très importante.

Dans la même veine, les antécédents scolaires du diplômé, qu'il s'agisse des siens ou de ceux de ses parents, exerçaient également une grande influence sur la raison de l'inscription du diplômé. Le niveau de scolarité est un indicateur bien connu de la situation socioéconomique : un niveau de scolarité élevé est habituellement associé à un revenu supérieur. Les diplômés dont le niveau de scolarité combiné des parents était moins qu'un baccalauréat accordaient le plus d'importance à l'acquisition des compétences requises pour un emploi en particulier (58 %), aux connaissances approfondies (60 %) et à un revenu

élevé (61 %), ce qui dénote chez ces diplômés un désir de faire mieux que leurs parents. Les diplômés dont les deux parents avaient une scolarité au moins au niveau du baccalauréat sont moins portés à affirmer que ces facteurs étaient très importants (tableau 2.2).

Les diplômés qui, à leur inscription au programme menant au diplôme en 1999, avaient un diplôme d'études secondaires n'ont pas accordé autant d'importance à l'acquisition des compétences requises pour un emploi en particulier (50 % ont jugé qu'elle était très importante) ou à l'acquisition de connaissances approfondies dans un domaine d'études (53 %) comparativement à leurs homologues qui avaient au moins fait des études postsecondaires, l'écart pouvant être de 9 à 12 points de pourcentage.

Tableau 2.2

Quand vous vous êtes inscrit(e), dans quelle mesure était-il important pour vous...		d'acquérir les compétences requises pour un emploi en particulier	d'acquérir les connaissances approfondies dans un domaine d'études	d'améliorer vos chances d'obtenir un revenu élevé
	Base pondérée	% affirmant que c'était très important	% affirmant que c'était très important	% affirmant que c'était très important
Sexe				
Femme	2 495	**59 %**	**61 %**	**60 %**
Homme	1 708	51 %	53 %	55 %
Résidence 12 mois avant l'inscription				
Î.-P.-É.	205	51 %	53 %	56 %
N.-É.	1 924	55 %	58 %	59 %
N.-B.	1 233	**60 %**	60 %	61 %
À l'extérieur des Maritimes	839	51 %	56 %	**52 %**
Niveau de scolarité à l'inscription				
Diplôme d'études secondaires	2 410	**50 %**	**53 %**	58 %
ÉPS inférieures au baccalauréat	674	62 %	62 %	**63 %**
Baccalauréat ou niveau supérieur	1 113	64 %	66 %	55 %
Niveau de scolarité des parents				
Moins d'un baccalauréat	2 356	**58 %**	**60 %**	**61 %**
Un parent ayant au moins un baccalauréat	888	54 %	55 %	56 %
Les deux parents ayant au moins un baccalauréat	793	50 %	54 %	52 %

2.2 Facteurs influençant le choix du programme menant au diplôme en 1999

Niveau de scolarité à l'inscription

La décision de s'inscrire à un programme d'études est influencée par différents facteurs, dont le niveau de scolarité à l'inscription n'est pas le moindre. Le tableau 2.3 donne le profil de scolarité des diplômés de 1999 selon le niveau de scolarité à l'inscription.

Tableau 2.3

Profil de la scolarité selon la scolarité à l'inscription

	Diplôme d'études secondaires (2 410)	EPS inférieures au baccalauréat (674)	Baccalauréat ou niveau supérieur (1 113)	Tous les diplômés (4 202)
Cycle d'études				
Baccalauréat	**95 %**	**86 %**	34 %	**77 %**
Premier grade professionnel		3 %	11 %	4 %
Maîtrise/doctorat		2 %	**46 %**	13 %
Diplôme/certificat	5 %	9 %	8 %	7 %
Domaine d'études				
Études générales - arts et sciences	1 %			1 %
Éducation	6 %	9 %	**37 %**	15 %
Beaux-arts et arts appliqués	2 %	6 %	2 %	3 %
Lettres et sciences humaines	13 %	8 %	7 %	11 %
Sciences sociales	**25 %**	18 %	16 %	**21 %**
Commerce et administration	17 %	**20 %**	11 %	16 %
Sciences agricoles et biologiques	15 %	6 %	5 %	11 %
Génie et sciences appliquées	8 %	10 %	6 %	8 %
Professions de la santé	5 %	18 %	12 %	9 %
Mathématiques et sciences physiques	9 %	5 %	6 %	7 %
Technologies de l'information	6 %	6 %	5 %	5 %

Comme on pouvait s'y attendre, la répartition des diplômés selon le cycle d'études est étroitement liée à leur niveau de scolarité à l'inscription; les diplômés n'ayant pas fait d'études postsecondaires étaient les plus susceptibles (95 %) d'avoir obtenu un baccalauréat en 1999, suivis par 86 % de ceux ayant poursuivi des études postsecondaires à un niveau inférieur au baccalauréat. Près de la moitié (46 %) de ceux qui détenaient déjà un grade universitaire (au moins un baccalauréat) avaient obtenu un grade d'études supérieures.

Les diplômés qui, à leur inscription, avaient seulement un diplôme d'études secondaires, étaient les plus susceptibles (25 %) à avoir poursuivi un programme en sciences sociales; quant à ceux qui avaient déjà poursuivi des études postsecondaires à un niveau inférieur au baccalauréat, cependant, les proportions étaient à peu près égales pour ce qui est des programmes choisis : sciences sociales (18 %), commerce et administration (20 %) ou professions de la santé (18 %).

Les diplômés ayant déjà poursuivi des études au moins au niveau du baccalauréat étaient les plus susceptibles d'avoir étudié dans le domaine de l'éducation (37 %). Si on pousse l'analyse, de la proportion de 34 % qui détenaient déjà un baccalauréat et qui avaient obtenu un autre baccalauréat en 1999, plus de la moitié (52 %) ont étudié dans le domaine de l'éducation. Dans les Maritimes, il faut soit détenir un baccalauréat (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard) pour s'inscrire au programme au niveau du baccalauréat en éducation ou soit compléter un deuxième baccalauréat en même temps que le baccalauréat en éducation (Nouveau-Brunswick).

Sexe

Il y a plus de femmes que d'hommes d'inscrits et diplômés à l'université. Cependant, ce n'est pas le cas dans tous les domaines d'études et les résultats révèlent que les femmes font des choix tout à fait différents de ceux des hommes (tableau 2.4).

Tableau 2.4

Profil de la scolarité selon le sexe

	Femmes (2 495)	Hommes (1 707)	Tous les diplômés (4 202)
Domaine d'études			
Études générales - arts et sciences	1 %	1 %	1 %
Éducation	17 %	11 %	15 %
Beaux-arts et arts appliqués	3 %	2 %	3 %
Lettres et sciences humaines	11 %	9 %	11 %
Sciences sociales	**25 %**	17 %	21 %
Commerce et administration	12 %	**21 %**	16 %
Sciences agricoles et biologiques	12 %	9 %	11 %
Génie et sciences appliquées	**3 %**	**14 %**	8 %
Professions de la santé	12 %	4 %	9 %
Mathématiques et sciences physiques	**4 %**	**13 %**	7 %
Technologies de l'information	1 %	12 %	5 %

Les diplômées universitaires de 1999 avaient opté pour les sciences sociales (25 %), puis pour l'éducation (17 %). Ensuite, elles étaient aussi portées (12 %) à choisir un programme dans l'un des domaines suivants : commerce et administration, sciences agricoles et biologiques et professions de la santé. Parmi les choix les moins populaires, mentionnons les mathématiques et sciences physiques (4 %) ainsi que le génie et sciences appliquées (3 %).

Quant à eux, les diplômés avaient choisi de préférence le domaine du commerce et administration (21 %), suivi des sciences sociales (17%). Venaient ensuite le génie et sciences appliquées (14 %) et les mathématiques et sciences physiques (13 %), les deux autres choix les plus populaires.

Dans le bas de la liste de tous les diplômés, peu importe le sexe, se trouvaient les beaux-arts et arts appliqués (de 2 % à 3 %) et les études générales dans les arts et sciences (1 %).

Il n'y a aucune différence entre les femmes et les hommes dans le choix du cycle d'études.

Province d'obtention du diplôme d'études secondaires

La province où un diplômé a fait ses études secondaires a eu un effet significatif sur la répartition des grades obtenus, surtout parmi ceux qui venaient de l'extérieur de la région (tableau 2.5). Onze pour cent des diplômés qui ont fréquenté une école secondaire dans les Maritimes ont obtenu un diplôme ou un certificat, tandis que près du quart (24 %) de ceux qui provenaient de l'extérieur de la région ont opté pour ce cycle d'études. Les diplômés des écoles secondaires de l'Île-du-Prince-Édouard étaient les moins

susceptibles à avoir obtenu un diplôme ou un certificat, ce qui reflète probablement la disponibilité de ce cycle d'études dans cette province. La proportion de bacheliers ne varie pas considérablement entre les Provinces maritimes.

Tableau 2.5

Profil du cycle d'études selon province d'obtention du diplôme d'études secondaires

	Î.-P.-É. (216)	N.-É. (1 810)	N.-B. (1 229)	À l'extérieur des Maritimes (942)	Tous les diplômés (4 202)
Cycle d'études					
Baccalauréat	84 %	79 %	80 %	**68 %**	77 %
Premier grade professionnel	4 %	3 %	4 %	4 %	4 %
Maîtrise/doctorat	8 %	7 %	7 %	4 %	13 %
Diplôme/certificat	4 %	**11 %**	9 %	**24 %**	7 %

En comparaison, la province d'obtention du diplôme d'études secondaires a peu influencé le choix du programme d'études; il y a lieu de mentionner quelques exceptions, soit les diplômés du secondaire de la Nouvelle-Écosse qui sont un peu plus susceptibles que ceux du Nouveau-Brunswick d'avoir complété un programme en mathématiques et sciences physiques. De plus, les diplômés provenant de l'extérieur de la région sont un peu plus susceptibles d'avoir complété un programme dans le domaine des beaux-arts et arts appliqués.

Niveau de scolarité des parents

Le fait d'avoir des parents ayant au moins un baccalauréat comme niveau de scolarité augmente la probabilité qu'un diplômé fasse des études dans les domaines suivants : sciences agricoles et biologiques, mathématiques et sciences physiques et beaux-arts et arts appliqués. Ces diplômés étaient également moins portés à étudier au niveau du diplôme ou du certificat. Les diplômés dont le niveau de scolarité combiné des parents est inférieur au baccalauréat étaient moins susceptibles d'avoir choisi des programmes dans le domaine des beaux-arts et arts appliqués, mais étaient plus susceptibles d'avoir opté pour les professions de la santé, notamment les sciences infirmières. Ils étaient également plus susceptibles d'avoir étudié au niveau du diplôme ou du certificat.

Relation entre le grade obtenu et le domaine d'études

Le tableau 2.6 donne la répartition des diplômés selon le grade obtenu et le principal domaine d'études et il reflète la disponibilité des programmes à chaque niveau.

Tableau 2.6

Profil de la scolarité selon le cycle d'études

	Baccalauréat (3 250)	Premier grade professionnel (147)	Diplôme/ certificat (272)	Maîtrise/ doctorat (534)	Tous les diplômés (4 202)
Domaine d'études					
Études générales - arts et sciences	1 %				1 %
Éducation	12 %		15 %	**35 %**	15 %
Beaux-arts et arts appliqués	3 %		3 %	>1 %	3 %
Lettres et sciences humaines	12 %	9 %	1 %	8 %	11 %
Sciences sociales	**23 %**	**42 %**	10 %	9 %	21 %
Commerce et administration	15 %		**24 %**	**19 %**	16 %
Sciences agricoles et biologiques	12 %	8 %	8 %	5 %	11 %
Génie et sciences appliquées	7 %		**21 %**	8 %	8 %
Professions de la santé	7 %	41 %	14 %	9 %	9 %
Mathématiques et sciences physiques	8 %		3 %	8 %	7 %
Technologies de l'information	6 %		4 %	7 %	5 %

Les programmes en sciences sociales étaient les plus populaires parmi ceux qui étudiaient au niveau du baccalauréat (23 %) et du premier grade professionnel (42 %). Les études au niveau du diplôme ou du certificat étaient les plus fréquentes dans les programmes suivants : commerce et administration (24 %) et génie et sciences appliquées (21%). Il y a lieu de noter que les étudiants peuvent terminer leurs années d'études préparatoires en génie dans certains établissements d'apport et obtenir un diplôme avant de suivre un programme au niveau du baccalauréat en génie dans une université offrant le programme complet de cinq ans.

Le choix d'un domaine d'études au niveau de la maîtrise et du doctorat semble largement déterminé par la conjoncture du marché du travail, les diplômés étant plus susceptibles d'avoir complété un programme en éducation (35 %) ou en commerce et administration (19 %). Par exemple, les enseignants qui obtiennent des grades d'études supérieures (p. ex. M.Ed.) sont habituellement récompensés par de meilleurs salaires. De plus, les diplômés des programmes de MBA, formant le gros de ceux qui entrent dans la catégorie du commerce et administration, ont déclaré des gains hebdomadaires moyens qui correspondent à près du double de ceux de tous les employés diplômés. On peut attribuer au moins une partie de cet avantage sur l'ensemble de la promotion relativement aux gains aux revenus supérieurs associés à un grade d'études supérieures et aux diplômés plus âgés ayant une expérience de travail.

2.3 Caractéristiques des programmes

On a posé une série de questions aux diplômés à propos des caractéristiques du programme d'études qu'ils ont complété, comme leur régime d'études (à temps plein ou à temps partiel), la participation à un stage et le fait de savoir s'ils avaient terminé leurs études en un temps normal. Comme on voulait brosser un tableau complet de l'expérience universitaire, on a également posé des questions aux diplômés au sujet de leurs habitudes de travail durant leurs études. Le chapitre précédent démontre que la composition de la promotion de 1999 est diversifiée, les diplômés se distinguant surtout par le cycle et le domaine d'études, de même que par le niveau de scolarité atteint avant de s'inscrire aux études menant au diplôme obtenu en 1999. Ce n'est pas surprenant alors de constater des différences dans les caractéristiques des programmes des diplômés de 1999 parmi les différents groupes de diplômés. Le tableau 2.7 les met en évidence.

Tableau 2.7

Caractéristiques du programme complété en 1999	Niveau de scolarité à l'inscription			
	Diplôme d'études secondaires (2 410)	ÉPS inférieures au baccalauréat (674)	Baccalauréat ou niveau supérieur (1 113)	Tous les diplômés (4 202)
Régime d'études				
À temps plein	**83 %**	71 %	66 %	77 %
À temps partiel	2 %	14 %	**23 %**	9 %
Combinées	15 %	15 %	12 %	14 %
Congé				
Oui	12 %	12 %	**7 %**	10 %
Programme terminé en...				
un temps normal	**70 %**	60 %	68 %	68 %
un temps plus long	**26 %**	24 %	14 %	22 %
un temps plus court	4 %	17 %	**18 %**	10 %
Stages durant le programme?				
Oui	19 %	34 %	**43 %**	28 %
Emploi à temps plein durant l'année d'études?				
Oui	14 %	24 %	**33 %**	21 %
Emploi à temps partiel durant l'année d'études?				
Oui	**67 %**	55 %	44 %	59 %
Emploi d'été durant le programme?				
Oui	**97 %**	88 %	72 %	89 %

Type d'inscription

Même si légèrement plus des trois-quarts des diplômés ont déclaré avoir fait leur programme d'études à temps plein, le plus élevé niveau de scolarité à l'inscription, le plus faible était la probabilité que le diplômé ait étudié à temps plein. D'après le niveau de scolarité atteint avant leur inscription, ceux qui avaient au moins un baccalauréat étaient les plus susceptibles (23 %) d'avoir étudié à temps partiel.

Les trois grandes raisons que les diplômés ont invoquées pour ne pas avoir étudié à temps plein seulement (n=987) sont « avait un emploi à temps plein » (47 %), « le manque d'argent » (14 %) et « n'avait besoin que de quelques crédits » (13 %). Le niveau de scolarité à l'inscription d'un diplômé semble influencer les raisons données pour avoir étudié à temps plein seulement ou avoir combiné des études à temps plein et à temps partiel : plus des deux-tiers (67%) de ceux qui avaient déjà au moins un baccalauréat comme niveau de scolarité ont mentionné qu'ils « occupaient un emploi à temps plein ». Cependant, le quart (25 %) seulement de ceux qui n'avaient pas déjà fait d'études postsecondaires ont invoqué cette raison; ces diplômés étaient aussi susceptibles de mentionner comme raison « n'avaient besoin que de quelques crédits » (20 %) ou « manquaient d'argent » (18 %).

Quelque 10 % des diplômés ont répondu qu'ils avaient pris un congé à un moment donné durant leurs études. Dans ce cas également, le niveau de scolarité à l'inscription d'un diplômé semble être un facteur déterminant. Une proportion sensiblement plus faible (7 %) parmi ceux qui avaient au moins un baccalauréat comme niveau de scolarité à l'inscription ont déclaré avoir pris un congé comparativement

aux deux autres groupes (diplôme d'études secondaires - 12 % et études postsecondaires à un niveau inférieur au baccalauréat - 12 %). Cette tendance se maintient si on tient compte seulement de ceux ayant obtenu un baccalauréat en 1999.

Le régime d'études entre également en jeu quant à savoir si un diplômé a pris un congé d'étude ou non. Une proportion de 7 % seulement parmi les diplômés ayant étudié à temps plein et 12 % de ceux ayant étudié à temps partiel ont pris un congé, tandis que près du tiers (30 %) des diplômés ayant combiné les études à temps plein et à temps partiel ont interrompu leurs études. Cet écart significatif laisse croire qu'un congé entraîne un changement dans le régime lorsque l'étudiant retourne aux études.

La principale raison invoquée pour avoir pris un congé et pour ne pas avoir étudié seulement à temps plein est la même : 27 % des diplômés ont répondu qu'ils avaient un emploi à temps plein. On a mentionné bien d'autres raisons, dont une période d'études à l'essai, l'incertitude face aux objectifs et le manque d'argent.

Stages et travail pendant les études

Le type d'emploi (à temps plein ou à temps partiel) que les diplômés ont occupé pendant leurs études menant à l'obtention du diplôme en 1999 était lié au régime d'études. Les diplômés ayant étudié à temps plein seulement étaient bien moins portés (9 %) à affirmer qu'ils avaient travaillé à temps plein comparativement aux diplômés ayant étudié à temps partiel seulement (84 %) ou ayant fait des études à temps plein et à temps partiel combinés (41 %). Ces résultats ne sont pas surprenants compte tenu des raisons invoquées pour ne pas avoir étudié à temps plein seulement.

On a demandé aux répondants si leur programme comprenait ou non un stage. Il pouvait s'agir de stages d'enseignement coopératif habituellement rémunérés, mais également de stages non rémunérés (habituellement non rémunérés et exigés dans les programmes d'éducation, de sciences infirmières, et autres) et du PEP (programme d'expérience professionnelle - offerts dans certains programmes de génie).

Parmi les diplômés ayant déjà fait des études postsecondaires au moins au niveau du baccalauréat, 43 % ont déclaré avoir fait des stages durant leur programme d'études. Il ne faudrait pas oublier ici que 37 % de ces diplômés ont obtenu un baccalauréat avec une spécialisation en éducation. En revanche, 34 % des diplômés ayant fait des études postsecondaires à un niveau inférieur au baccalauréat et seulement 19 % de ceux qui n'avaient pas déjà fait d'études postsecondaires ont répondu avoir fait des stages. Le tableau 2.8 démontre la relation entre le domaine d'études et les stages.

Tableau 2.8

Votre programme comportait-il des stages?	Base pondérée	Oui
Domaine d'études		
Études générales - arts et sciences	25	-
Éducation	624	47 %
Beaux-arts et arts appliqués	106	12 %
Lettres et sciences humaines	442	15 %
Sciences sociales	895	19 %
Commerce et administration	663	24 %
Sciences agricoles et biologiques	444	9 %
Génie et sciences appliquées	326	43 %
Professions de la santé	365	55 %
Mathématiques et sciences physiques	311	25 %
Technologies de l'information	229	42 %

- la taille de la cellule est trop limitée pour se prêter à une analyse fiable

Dans l'ensemble, les diplômés ayant déclaré avoir fait des stages (n=1 166) ont mentionné en avoir fait trois en moyenne et 40 % des stages étaient rémunérés. Cette proportion varie selon le domaine d'études. Par exemple, presque tous les diplômés en génie et sciences appliquées (moyenne=2 stages), en commerce et administration (moyenne=3 stages) et en mathématiques et sciences physiques (moyenne=3 stages) ayant fait des stages ont mentionné que ceux-ci étaient rémunérés. Dans ces domaines, de 94 % à 96 % des stages étaient rémunérés. En comparaison, 5 % seulement des diplômés dans le domaine des professions de la santé (moyenne=6 stages) et 3 % des diplômés en éducation (moyenne=3 stages) ont déclaré que leurs stages étaient rémunérés, ce qui reflète dans ce cas également les exigences des programmes concernant les stages non rémunérés. Les diplômés en sciences sociales ont rapporté deux stages en moyenne, dont 19 % étaient rémunérés.

Trente pourcent des diplômés de la Nouvelle-Écosse, 26 % de ceux de l'Île-du-Prince-Édouard et 23 % de ceux du Nouveau-Brunswick ont déclaré avoir fait au moins un stage rémunéré ce qui reflète la disponibilité des programmes offrant des stages rémunérés parmi les trois provinces.

Temps pour terminer le programme d'études

Plus des trois quarts des diplômés de la promotion de 1999 ont répondu qu'ils avaient terminé leur programme en temps normal (68 %) ou en moins de temps (10 %). Il y a lieu de noter que, même si près du quart des diplômés ayant un diplôme d'études secondaires (26 %) ou des études postsecondaires à un niveau inférieur au baccalauréat comme niveau de scolarité antérieur (24 %) ont affirmé qu'ils avaient pris plus de temps que prévu pour terminer leurs études, seulement un septième (14 %) des diplômés qui détenaient déjà un baccalauréat a donné la même réponse.

Comme on pouvait le prévoir, le nombre réel d'années depuis le début du programme jusqu'en 1999 varie selon le grade obtenu (tableau 2.9).

Tableau 2.9

Nombre d'années entre le début du programme et 1999 parmi les diplômés qui on étudié seulement à temps plein						
	Base pondérée	2 ou moins	3	4	5	6 ou plus
Cycle d'études						
Baccalauréat	2 642	13 %	13 %	**51 %**	17 %	6 %
Premier grade professionnel	133	-	39 %	55 %	-	-
Diplôme/certificat	168	**57 %**	28 %	-	-	-
Maîtrise/doctorat	255	**62 %**	20 %	-	-	-

La plupart des programmes au niveau du baccalauréat prennent quatre ans à terminer à temps plein; les programmes au niveau du baccalauréat en éducation et de nombreux programmes au niveau de la maîtrise peuvent prendre deux ans. Les étudiants inscrits à des programmes d'enseignement coopératif ou de génie peuvent prendre cinq ans. La répartition selon le nombre d'années pour terminer un programme à chaque cycle d'études semble correspondre à la durée prévue puisque seulement une faible proportion de diplômés au niveau du baccalauréat ont pris six années ou plus pour terminer leur programme.

Si on se penche sur les diplômés ayant obtenu un baccalauréat en 1999 et ayant étudié seulement à temps plein (n=2 642), on constate une tendance intéressante parmi les trois catégories de niveau de scolarité à l'inscription : plus le niveau de scolarité à l'inscription est élevé, plus le temps pris pour terminer le programme menant à un diplôme en 1999 tend à diminuer (tableau 2.10).

On peut probablement expliquer cet état de choses par deux raisons. Premièrement, légèrement plus de la moitié (52 %) des diplômés ayant au moins un baccalauréat comme niveau de scolarité à l'inscription ont obtenu leur diplôme en 1999 dans le domaine de l'éducation. Comme on l'a déjà mentionné, ces programmes prennent habituellement moins de temps que les autres programmes à ce niveau. Deuxièmement, parmi les diplômés ayant déjà fait des études postsecondaires (que ce soit à un niveau inférieur au baccalauréat ou au moins à ce niveau), il est probable que des crédits aient été accordés pour les études complétées au préalable, réduisant ainsi le temps nécessaire pour terminer le programme.

Tableau 2.10

Nombre d'années entre le début du programme et 1999 parmi les diplômés qui ont obtenu un baccalauréat en étudiant seulement à temps plein						
	Base pondérée	2 ou moins	3	4	5	6 ou plus
Niveau de scolarité à l'inscription						
Diplôme d'études secondaires	1 903	1 %	9 %	**62 %**	20 %	8 %
ÉPS inférieures au baccalauréat	415	22 %	28 %	32 %	13 %	5 %
Baccalauréat ou niveau supérieur	324	**74 %**	15 %	7 %	2 %	1 %

Les résultats du sondage font également ressortir des écarts selon la province d'obtention du diplôme parmi les diplômés ayant complété un programme au niveau du baccalauréat à temps plein seulement. Les diplômés de l'Île-du-Prince-Édouard, à ce cycle, suivent la tendance globale présentée dans le tableau 2.9, tandis que les diplômés de la Nouvelle-Écosse étaient plus portés (17 %) à répondre qu'ils

avaient terminé leur programme en trois ans. Cela peut s'expliquer par le fait que les établissements dans cette province offrent des programmes de trois ans au niveau du baccalauréat. Les diplômés du Nouveau-Brunswick étaient plus portés que ceux des deux autres provinces à répondre que cela leur avait pris cinq ans (22 %) ou six ans ou plus (9 %). Quant à eux, 14 % des diplômés de la Nouvelle-Écosse ont déclaré avoir terminé leur programme en cinq ans et 4 %, en six ans ou plus.

2.4 Évaluation de l'expérience universitaire

Satisfaction des diplômés à l'égard des services

On a demandé aux diplômés d'indiquer à quel point ils étaient satisfaits des différents services : le nombre d'étudiants par classe, la disponibilité des professeurs en dehors des heures de cours, la qualité de l'enseignement et la disponibilité du matériel informatique. Le tableau 2.11 donne un sommaire des réponses.

Tableau 2.11

Satisfaction des diplômés à l'égard des services				
(n=4 202)	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait
Service				
Nombre d'étudiants	42 %	53 %	5 %	< 1 %
Qualité de l'enseignement	34 %	59 %	6 %	1 %
Accès aux professeurs	44 %	50 %	5 %	1 %
Matériel informatique à leur disposition	20 %	59 %	14 %	3 %

*Le pourcentage de réponses « Ne sait pas » et de refus n'est pas présenté

Même si les diplômés ont affirmé, dans l'ensemble, être satisfaits de ces services, il y a des écarts dans le degré de satisfaction. Les diplômés étaient plus portés (44 %) à répondre qu'ils étaient très satisfaits de la disponibilité des professeurs, tandis que 20 % seulement ont déclaré l'être autant du matériel informatique. Comparativement à la promotion de 1996, les diplômés de 1999 étaient aussi susceptibles de déclarer qu'ils étaient très satisfaits de la disponibilité des professeurs et du nombre d'étudiants par classe, mais ils étaient plus portés (augmentation de 10 points de pourcentage) à affirmer qu'ils étaient très satisfaits de la qualité de l'enseignement.

Une analyse des réponses des diplômés selon le cycle d'études et le sexe révèle seulement une faible variation. Les plus grandes différences dans le degré de satisfaction à l'égard du nombre d'étudiants par classe, de la disponibilité des professeurs et de la qualité de l'enseignement (variation infime dans le degré de satisfaction face au matériel informatique) existent entre les domaines d'études (tableau 2.12).

Tableau 2.12

	Proportion de diplômés déclarant être satisfaits de...			
	Base pondérée	Nombre d'étudiants	Qualité de l'enseignement	Accès aux professeurs
Domaine d'études				
Études générales - arts et sciences	25	-	-	-
Éducation	624	49 %	37 %	42 %
Beaux-arts et arts appliqués	106	49 %	49 %	49 %
Lettres et sciences humaines	442	**54 %**	**52 %**	**59 %**
Sciences sociales	895	40 %	38 %	44 %
Commerce et administration	663	37 %	27 %	39 %
Sciences agricoles et biologiques	444	39 %	34 %	46 %
Génie et sciences appliquées	326	37 %	**19 %**	**36 %**
Professions de la santé	365	**34 %**	**21 %**	40 %
Mathématiques et sciences physiques	311	40 %	29 %	45 %
Technologies de l'information	229	32 %	21 %	36 %

- La taille de la cellule est trop limitée pour se prêter à une analyse fiable

Les diplômés en lettres et sciences humaines expriment le plus grand degré de satisfaction par rapport à tous les services. Plus de la moitié étaient satisfaits du nombre d'étudiants par classe (54 %) et de la qualité de l'enseignement (52 %), tandis que près de 60 % étaient très satisfaits de la disponibilité des professeurs. La qualité de l'enseignement a moins impressionné les diplômés en génie et sciences appliquées (19 % très satisfaits) et des professions de la santé (21 % très satisfaits). Les diplômés en sciences de la santé sont également moins portés à être très satisfaits (34 %) du nombre d'étudiants par classe. Quant à eux, les diplômés en génie et sciences appliquées sont moins susceptibles (36 %) de mentionner une très grande satisfaction au sujet de la disponibilité de leurs professeurs.

La proportion de diplômés ayant déclaré être satisfaits ou très satisfaits varie peu selon la province d'obtention du diplôme (c.-à-d. pas plus de ± 5 %) par rapport au nombre d'étudiants par classe, à la qualité de l'enseignement, à l'accès aux professeurs ou à la disponibilité du matériel informatique.

L'acquisition de compétences

En plus d'obtenir un diplôme dans un domaine et d'en maîtriser les connaissances, les diplômés universitaires ont également, après leurs études, des compétences générales qui sont essentielles aux emplois dans l'économie du savoir d'aujourd'hui. Le tableau 2.13 présente les perceptions des diplômés au sujet de la mesure dans laquelle ils estiment que leur programme leur a permis d'acquérir certaines compétences ou connaissances.

Tableau 2.13

Développement des compétences (n=4 202)	Dans une grande mesure	Dans une certaine mesure	Très peu	Pas du tout
Dans quelle mesure votre programme a-t-il...				
développé vos connaissances quant à de débouchés de carrière	21 %	**48 %**	**25 %**	6 %
développé votre aptitude à rédiger	36 %	**45 %**	15 %	4 %
développé votre aptitude en mathématiques	22 %	33 %	19 %	**26 %**
développé votre aptitude à communiquer	**48 %**	43 %	7 %	2 %
développé votre indépendance d'esprit/esprit critique	**61 %**	35 %	3 %	1 %
développé votre aptitude à prendre des décisions	**49 %**	45 %	5 %	2 %

L'indépendance d'esprit ou l'esprit critique était de loin la compétence la plus développée parmi l'ensemble de compétences évaluées. La majorité des diplômés (61%) ont affirmé que leur programme universitaire a développé cet ensemble de compétences « dans une grande mesure ». Près de la moitié (de 48 % à 49 %) des diplômés ont reconnu que leurs aptitudes à communiquer et à prendre des décisions avaient été développées dans la même mesure. L'aptitude en mathématiques était la compétence la moins développée chez tous les diplômés, tandis que le quart (26 %) des diplômés ont déclaré que leur programme n'avait pas du tout développé cet ensemble de compétences. Ces tendances suivent de très près les réponses données par la promotion de 1996.

Comme on pouvait s'y attendre, les aptitudes à rédiger et en mathématiques dépendent habituellement du domaine d'études. Le tableau 2.14 montre la relation entre l'acquisition des compétences et le domaine d'études.

Tableau 2.14

Dans quelle mesure votre programme a-t-il développé...		votre aptitude à rédiger		votre aptitude en mathématiques	
	Base pondérée	Très peu/pas du tout	Certaine ou grande mesure	Très peu/pas du tout	Certaine ou grande mesure
Domaines d'études					
Études générales - arts et sciences	25	-	-	-	-
Éducation	625	22 %	78 %	61 %	39 %
Beaux-arts et arts appliqués	107	31 %	69 %	**87 %**	13 %
Lettres et sciences humaines	442	5 %	**95 %**	82 %	18 %
Sciences sociales	895	12 %	88 %	64 %	36 %
Commerce et administration	663	21 %	80 %	15 %	85 %
Sciences agricoles et biologiques	443	19 %	81 %	21 %	79 %
Génie et sciences appliquées	326	27 %	73 %	9 %	**91 %**
Professions de la santé	365	22 %	78 %	56 %	44 %
Mathématiques et sciences physiques	311	**34 %**	66 %	9 %	**91 %**
Technologies de l'information	228	31 %	69 %	14 %	87 %

- la taille de la cellule est trop limitée pour se prêter à une analyse fiable

Les diplômés en mathématiques et sciences physiques (66 %) sont les moins susceptibles alors que ceux en lettres et sciences humaines (95 %) sont les plus susceptibles de déclarer qu'ils avaient développé leur aptitude à rédiger dans une certaine mesure ou dans une grande mesure. Il était plus probable que l'aptitude en mathématiques ait été développée dans une certaine mesure ou une large mesure parmi les diplômés en mathématiques et sciences physiques (91 %) et les diplômés en génie et sciences appliquées (91 %), et le moins probable, chez les diplômés aux beaux-arts et arts appliqués (13 %) ainsi que des programmes de lettres et sciences humaines (18 %).

Même s'il y a peu de variation parmi les domaines d'études quant à l'acquisition de l'aptitude à communiquer, il y a lieu de noter que 67 % des diplômés en lettres et sciences humaines déclarent que cet ensemble de compétences avait été développé « dans une grande mesure », alors que seulement 25 % des diplômés des professions de la santé donnent la même réponse.

L'investissement en argent et en temps dans les études universitaires en valait-il la peine?

Le sondage auprès des diplômés des Maritimes a été mené deux ans après la fin de leurs études, ce qui leur a donné amplement de temps de retirer les bienfaits de leurs études sur le marché du travail, ou de jeter la base pour entreprendre d'autres études. La valeur qu'ils accordent à leurs études universitaires dépend, sans doute, de la mesure dans laquelle ils ont mis leurs connaissances en application ou de l'avantage qu'ils ont en tiré sur le plan du revenu.

Règle générale, les diplômés des Maritimes ont un regard positif sur la valeur de leurs études, reconnaissant que les investissements en argent et en temps en ont bien valu la peine. Comme le démontre le tableau 2.15, légèrement plus de 80 % (83 %) de tous les diplômés ont affirmé que l'investissement en temps en a valu la peine. Les répondants étaient seulement un peu moins portés à montrer autant d'enthousiasme face à l'investissement financier, 78 % ayant déclaré que cela en a valu la peine.[1]

Très peu de diplômés ont affirmé que l'investissement en temps (4 %) et que l'investissement financier (6 %) n'en a pas valu la peine.

Le tableau 2.15 démontre la relation entre les différents groupes de diplômés et leurs perceptions au sujet de la valeur de leurs investissements. Plus des trois quarts (78 %) des diplômés ont affirmé que leur investissement financier en a « valu la peine », soit 10 % de plus comparativement à la promotion précédente (promotion de 1996) interviewée quatre ans après l'obtention du diplôme. Les diplômés de la promotion de 1999 (83 %) sont également plus portés que ceux de la promotion de 1996 (77%) à affirmer que leur investissement en temps en a valu la peine.

[1]Comme dans l'Enquête de suivi effectuée en 2000 auprès des diplômés universitaires des Maritimes de 1996, on a demandé à deux reprises aux répondants de se prononcer sur la valeur qu'ils avaient accordée à leur investissemenet en financier et en temps dans leurs études terminées en 1999, soit une fois au début du sondage et une autre fois, à la fin. Ainsi, on a pu comparer les impressions qui leur sont venues à l'esptrit avec les réactions que les répondants ont eues après avoir réfléchi à leurs expériences durant le cours du sondage. Il y a lieu de noter que légèrement plus de répondants on accorcé de la valeur à leurs investissements à la fin du sondage. Au début du sondage, 75 % des diplômés seurlement croyaient que leur investissement financier en avait valut la peine, alors que 78,1 % étaient du même avis à la fin du sondage, ce qui représente une augmentation de 3 %. On a observé un écart moindre dans les perceptions des diplômés au sujet de leur investissement en temps. Au début du sondage 82, 6 % on reconnu que leur investissement en temps en avait valu la peine, alors que cette proportion s'est accrue de moins de 1 % à la fin du sondage, lorsque 83,4 % on répondu que cet investissement en avait valu la peine. Cela laisse indiquer, du moins dans le cas de la perception face à l'investissement financier, que lorsqu'on a demandé aux diplômés de réfléchir à leur expérience universitaire, ils étaient portés que l'on a posée à la fin du sondage (Ipsos Reid, 2001. Enquête de suivi de 2000 des diplômé universitaires des Maritimes de 1996. CESPM.)

La principale conclusion que l'on peut en tirer, c'est que, même si les diplômés de la promotion de 1999 ont emprunté des montants plus élevés et sont plus nombreux à avoir emprunté comparativement à la promotion précédente, ils ont déclaré être plus satisfaits à l'égard de leur investissement financier.

Tableau 2.15

Valeur des investissements dans les études terminées en 1999

	Base pondérée	Investissement en temps*		Investissement financier*	
		En valait la peine [1]	N'en valait pas la peine [2]	En valait la peine [1]	N'en valait pas la peine [2]
Total	4 202	83 %	4 %	78 %	6 %
Sexe					
Homme	1 707	81 %	5 %	76 %	7 %
Femme	2 495	85 %	3 %	79 %	5 %
Langue parlée le plus souvent à la maison[3]					
Anglais	3 662	84 %	4 %	79 %	6 %
Français	409	83 %	3 %	76 %	6 %
Revenu personnel[4]					
moins de 20 000 $	1 521	83 %	4 %	74 %	7 %
20 001 $ - 39 999 $	1 114	86 %	4 %	80 %	6 %
40 000 $ ou plus	947	86 %	4 %	**87 %**	3 %
Cycle d'études					
Baccalauréat	3 250	83 %	4 %	77 %	7 %
Premier grade professionnel	147	**91 %**	1 %	**89 %**	2 %
Diplôme/certificat	272	82 %	3 %	75 %	5 %
Maîtrise/doctorat	533	85 %	3 %	86 %	4 %
Domaine d'études					
Études générales - arts et sciences	25	-	-	-	-
Éducation	625	83 %	5 %	79 %	6 %
Beaux-arts et arts appliqués	107	**93 %**	4 %	78 %	7 %
Lettres et sciences humaines	442	88 %	2 %	81 %	6 %
Sciences sociales	895	81 %	4 %	71 %	8 %
Commerce et administration	663	84 %	4 %	80 %	5 %
Sciences agricoles et biologiques	443	82 %	3 %	77 %	5 %
Génie et sciences appliquées	326	83 %	6 %	79 %	5 %
Professions de la santé	365	83 %	4 %	82 %	5 %
Mathématiques et sciences physiques	311	84 %	4 %	**84 %**	4 %
Technologies de l'information	228	84 %	5 %	**85 %**	5 %
Situation d'activité					
Employé	3 527	84 %	4 %	79 %	6 %
En chômage	275	80 %	5 %	68 %	10 %
Inactif	400	**86 %**	3 %	**80 %**	5 %

* statistiques basées sur les questions posées à la fin du sondage
[1] 4,5 sur une échelle de 5 points, où 1=n'en valait pas du tout la peine et 5=en valait bien la peine
[2] 1,2 sur une échelle de 5 points, où 1=n'en valait pas du tout la peine et 5=en valait bien la peine
[3] le nombre total n'égale pas 4 202, car les résultats « français et anglais » et « Autre » ne sont pas présentés
[4] échelle dérivée de la meilleure estimation des diplômés du revenu personnel total en 2000; les résultats « Ne sait pas » ou les réfus ne sont pas présentés
- la taille de la cellule est trop limitée pour se prêter à une analyse fiable

Le plus souvent, il y a peu de variation entre les groupes de diplômés par rapport à l'investissement en temps, même s'il y a certaines exceptions. Les diplômés évaluent habituellement très positivement la valeur du temps investi dans leurs études (83 % ont déclaré qu'il en a valu la peine), alors que les diplômés ayant obtenu un premier grade professionnel (91%) et que ceux ayant terminé un programme dans le domaine des beaux-arts et arts appliqués (93 %) étaient encore plus enthousiastes. On observe de légères différences en fonction de la situation d'activité durant la période de référence - les diplômés au chômage étaient moins portés (80 %) à affirmer que leur investissement en temps en a valu la peine.

Ce n'est pas surprenant alors que le même groupe de diplômés, dans une situation où ils peuvent être frustrés de chercher du travail, sont moins susceptible (68 %) d'affirmer que leur investissement financier en a valu la peine. La situation financière d'un diplômé au moment de l'entrevue influence manifestement l'opinion du répondant quant à la valeur de l'argent investi dans ses études : seulement 74 % des diplômés dans la tranche de revenu la plus faible (revenu de moins de 20 000 $ en 2000) ont affirmé que leur investissement financier en a valu la peine, contre 87 % (une différence de 13 %) parmi ceux dont le revenu en 2000 correspondait à au moins 40 000 $.

La valeur que les diplômés accordent à leur investissement financier varie selon le domaine d'études. Les diplômés en sciences sociales accordent une moindre valeur à cet investissement (71 %), tandis que les diplômés en mathématiques et sciences physiques lui accordent la plus grande valeur (84 %). Le sous-ensemble de diplômés ayant complété un programme en technologies de l'information étaient très enthousiastes quant à leur investissement financier - 85 % déclarent qu'il en a valu la peine.

Quant au cycle d'études, on constate que les détenteurs d'un baccalauréat (77 %) et d'un diplôme ou d'un certificat (75 %) sont les moins susceptibles de déclarer que leur investissement financier en a valu la peine, tandis que ceux qui ont obtenu un premier grade professionnel (89 %) ou une maîtrise ou un doctorat (86 %) sont les moins portés à donner la même réponse.

Finalement, les diplômés ayant déjà obtenu au moins un baccalauréat avant de s'inscrire au programme d'études achevé en 1999 sont plus susceptibles (84 %) que ceux qui, au moment de leur inscription, avaient un diplôme d'études secondaires (76 %) ou des études postsecondaires à un niveau inférieur au baccalauréat (77 %) d'affirmer que leur investissement financier en a valu la peine (évaluation de 4 à 5 sur une échelle de 5 points, où 1=cela en n'a pas du tout valu la peine, et 5=cela en a bien valu la peine).

Il n'y aucune différence entre les provinces (d'obtention du diplôme) dans le degré de satisfaction à l'égard de l'investissement en temps ou en argent.

Les diplômés suivraient-ils la même voie à l'université?

Les résultats du sondage indiquent que les diplômés de la promotion de 1999 étaient heureux du programme d'études qu'ils avaient choisi. Lorsqu'on leur a demandé s'ils feraient le même choix s'ils avaient à choisir à nouveau, la vaste majorité des diplômés ont répondu qu'ils choisiraient de fréquenter le même établissement (81 %) et de s'inscrire au même programme d'études (78 %). Le tableau 2.16 donne un sommaire des réponses des différents groupes de diplômés à ces questions.

Une proportion semblable (82 %) de diplômés de la promotion de 1996 interviewés en 2000 répondent qu'ils choisiraient le même établissement; moins (68 %) déclarent que s'ils avaient à choisir à nouveau, ils choisiraient le même domaine d'études.

Tableau 2.16

	Si vous aviez à choisir à nouveau...				
	Base pondérée	Choisiriez-vous le même établissement?*		Choisiriez-vous le même domaine d'études?*	
		Oui	Non	Oui	Non
Total	4 202	81 %	17 %	78 %	21 %
Domaine d'études					
Études générales - arts et sciences	25	-	-	-	-
Éducation	625	**85 %**	13 %	**82 %**	16 %
Beaux-arts et arts appliqués	107	**75 %**	21 %	83 %	16 %
Lettres et sciences humaines	442	83 %	15 %	78 %	22 %
Sciences sociales	895	80 %	18 %	74 %	25 %
Commerce et administration	663	81 %	17 %	82 %	16 %
Sciences agricoles et biologiques	443	80 %	16 %	**69 %**	28 %
Génie et science appliquées	326	76 %	22 %	82 %	17 %
Professions de la santé	365	83 %	15 %	81 %	17 %
Mathématiques et sciences physiques	311	80 %	18 %	78 %	21 %
Technologies de l'information	229	76 %	20 %	**87 %**	13 %
Cycle d'études					
Baccalauréat	3 250	**80 %**	17 %	**76 %**	22 %
Premier grade professionnel	147	**87 %**	13 %	**93 %**	6 %
Diplôme/certificat	272	83 %	16 %	81 %	18 %
Maîtrise/doctorat	533	82 %	16 %	85 %	14 %
Niveau de scolarité à l'inscription					
Diplôme d'études secondaires	2 410	**80 %**	17 %	**74 %**	24 %
ÉPS inférieures au baccalauréat	674	80 %	17 %	78 %	20 %
Au moins un baccalauréat	1 113	**83 %**	15 %	**86 %**	13 %
Utilisation des compétences acquises durant le programme terminé en 1999 (parmi les diplômés employés)					
Dans une grande mesure	1 515	**86 %**	**12 %**	**90 %**	9 %
Dans une certaine mesure	1 209	81 %	17 %	78 %	21 %
Très peu	444	74 %	23 %	61 %	36 %
Pas du tout	357	**72 %**	**25 %**	**56 %**	43 %
Lien entre l'emploi (semaine de référence) et le programme (parmi les diplômés employés)					
Étroitement lié	1 671	**85 %**	**13 %**	**89 %**	9 %
Quelque peu lié	978	80 %	18 %	76 %	22 %
Pas lié	850	**76 %**	**21 %**	**61 %**	37 %
Satisfaction à l'égard de l'emploi (parmi les diplômés employés)					
Très satisfait	1 540	**83 %**	15 %	**85 %**	14 %
Satisfait	1 657	81 %	17 %	76 %	22 %
Insatisfait	264	**74 %**	**23 %**	**60 %**	38 %
Très insatisfait	64	75 %	24 %	69 %	28 %
Revenu personnel					
moins de 20 000 $	1 521	**81 %**	17 %	**75 %**	24 %
20 001 $ - 39 999 $	1 114	**82 %**	16 %	79 %	19 %
40 000 $ ou plus	947	81 %	16 %	**85 %**	14 %

*Ne comprend pas les réponses « Ne sait pas » ou les refus.
- la taille de la cellule est trop limitée pour se prêter à une analyse fiable

Le plus frappant dans ces résultats est que les réponses portant sur le choix du même domaine d'études varient bien plus entre les groupes que celles sur la question sur le choix du même établissement. La variation en ce qui a trait aux variables de l'emploi et du revenu est particulièrement évidente.

Les diplômés ayant déclaré utiliser « dans une grande mesure » les compétences acquises dans le programme d'études achevé en 1999 sont très enthousiastes à propos du domaine d'études choisi - 90 % d'entre eux ont répondu que, s'ils avaient à choisir à nouveau, ils choisiraient le même domaine

d'études. Au bas de l'échelle, on trouve ceux qui affirment ne pas du tout utiliser leurs compétences. Seulement 56 % d'entre eux ont indiqué qu'ils choisiraient le même domaine. Cet écart de 34 points de pourcentage indique nettement que la perception des diplômés face au choix qu'ils ont fait en s'inscrivant à leur programme d'études dépend vraiment de leur succès sur le marché du travail. Vient appuyer cette hypothèse l'éventail de réponses que les diplômés donnent par rapport au lien de leur emploi avec leur programme d'études, à leur satisfaction professionnelle et à leur revenu personnel. Si on examine les caractéristiques de l'emploi durant la semaine de référence, ceux qui occupent un poste étroitement lié à leur domaine d'études (89 %) sont très satisfaits de leur emploi (85 %) et ceux qui se situent dans la tranche de revenu personnel la plus élevée sont les plus portés à affirmer (85 %) qu'ils choisiraient à nouveau le même domaine. Les diplômés dont l'emploi n'est pas du tout lié à leur domaine d'études (61 %) sont insatisfaits de leur emploi (60 %) et ceux qui se situent dans la tranche de revenu la plus faible (75 %) sont les moins susceptibles de faire la même affirmation.

On peut probablement expliquer ces différences par le fait que le domaine d'études choisi est un déterminant plus important de la nature de l'emploi après l'obtention du diplôme que le choix de l'établissement. Le lien entre l'établissement où un diplômé a obtenu son grade et le succès que ce dernier connaîtra plus tard sur le marché du travail est plus fragile. Néanmoins, les mêmes tendances observées dans le choix du même domaine d'études sont constatées dans le choix du même établissement.

Il y a des variations selon les domaines d'études quant aux opinions des diplômés au sujet de ces deux questions. Dans les deux cas, les diplômés en éducation sont les plus susceptibles de déclarer qu'ils choisiraient le même domaine d'études (82 %) et le même établissement (85 %) s'ils avaient à choisir à nouveau. Les diplômés en sciences agricoles et biologiques sont les moins portés (69 %) à choisir le même domaine d'études, tandis que les diplômés en beaux-arts et arts appliqués sont les moins portés (75 %) à choisir le même établissement.

Choisiraient-ils à nouveau le même établissement?

Les diplômés des Maritimes semblent très satisfaits de l'établissement qu'ils ont choisi pour les études ayant pris fin en 1999. Environ 80 % ont répondu que, s'ils avaient à choisir à nouveau, ils choisiraient le même établissement. Comme on peut le constater à la figure 2.1, les raisons motivant ce choix sont variées.

Figure 2.1
La même école ou le même établissement?

« Si vous pouviez choisir de nouveau, retourneriez-vous dans la même école ou dans le même établissement? »

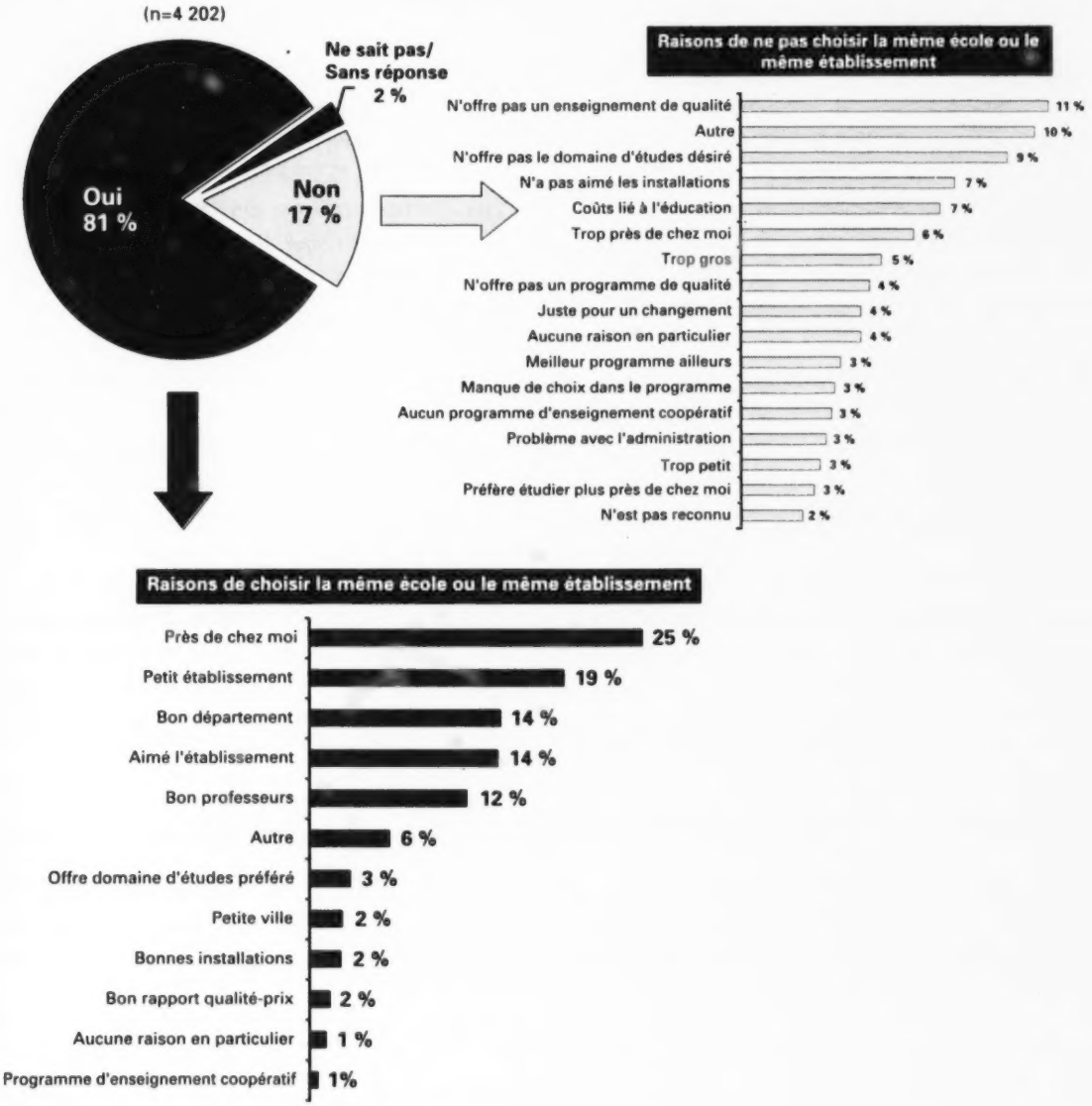

Raisons de choisir le même établissement

Les diplômés qui choisiraient le même établissement ont donné deux principales raisons pour ce faire : la qualité de l'enseignement reçu et l'emplacement.

Qualité de l'enseignement et de l'établissement (67 % des mentions) : près de 20 % (19 %) choisiraient le même établissement à cause de sa petite taille; 12 % étaient satisfaits de la qualité des professeurs, 14 %, du département et 14 % ont tout simplement répondu qu'ils aiment l'établissement. Quatre pour

cent choisiraient le même établissement parce que celui-ci offre un certain programme ou un programme d'enseignement coopératif et 4 % jugent que leur établissement avait de bonnes installations ou qu'ils avaient obtenu un bon rendement sur leur placement.

Emplacement (27 % des mentions) : la proximité du foyer familial (25 %) est la principale raison invoquée par les diplômés qui choisiraient le même établissement. Deux pour cent ont déclaré préférer leur établissement parce que ce dernier était situé dans une petite ville.

Raisons de ne pas choisir le même établissement

Dans l'ensemble, 17 % des diplômés ne choisiraient pas le même établissement s'ils avaient à choisir à nouveau. Comme ci-dessus, ils ont surtout invoqué la qualité de l'éducation et de l'établissement, ainsi que la disponibilité des programmes.

Qualité de l'enseignement et de l'établissement et disponibilité des programmes (47 % des mentions) : la principale raison qu'ont donnée les diplômés qui ne choisiraient pas le même établissement était « l'absence d'un enseignement de qualité » (11 %). Parmi les autres raisons de cette nature, mentionnons les suivantes : « n'offre pas le domaine d'études recherché » (9 %), « n'a pas aimé les installations » (7 %), « l'établissement est trop gros » (5 %), et « l'absence de programmes de qualité » (4 %). Onze pourcent ont déclaré également que de meilleurs programmes sont offerts ailleurs, qu'il y avait un manque de choix dans leur programme, qu'ils avaient eu des problèmes avec l'administration ou que leur établissement n'était pas reconnu.

Neuf pour cent des diplômés ont mentionné l'emplacement, soit que leur établissement était trop près du foyer familial (6 %) ou qu'ils auraient préféré qu'il soit moins éloigné de celui-ci (3 %).

Choisiraient-ils à nouveau le même domaine?

Plus des trois-quarts (77 %) des diplômés ont affirmé qu'ils choisiraient à nouveau le même domaine d'études (figure 2.2).

Figure 2.2
Le même domaine d'études?

« Si vous pouviez choisir de nouveau, opteriez-vous pour le même domaine d'étude ou la même specialisation que pour votre diplôme de 1999? »

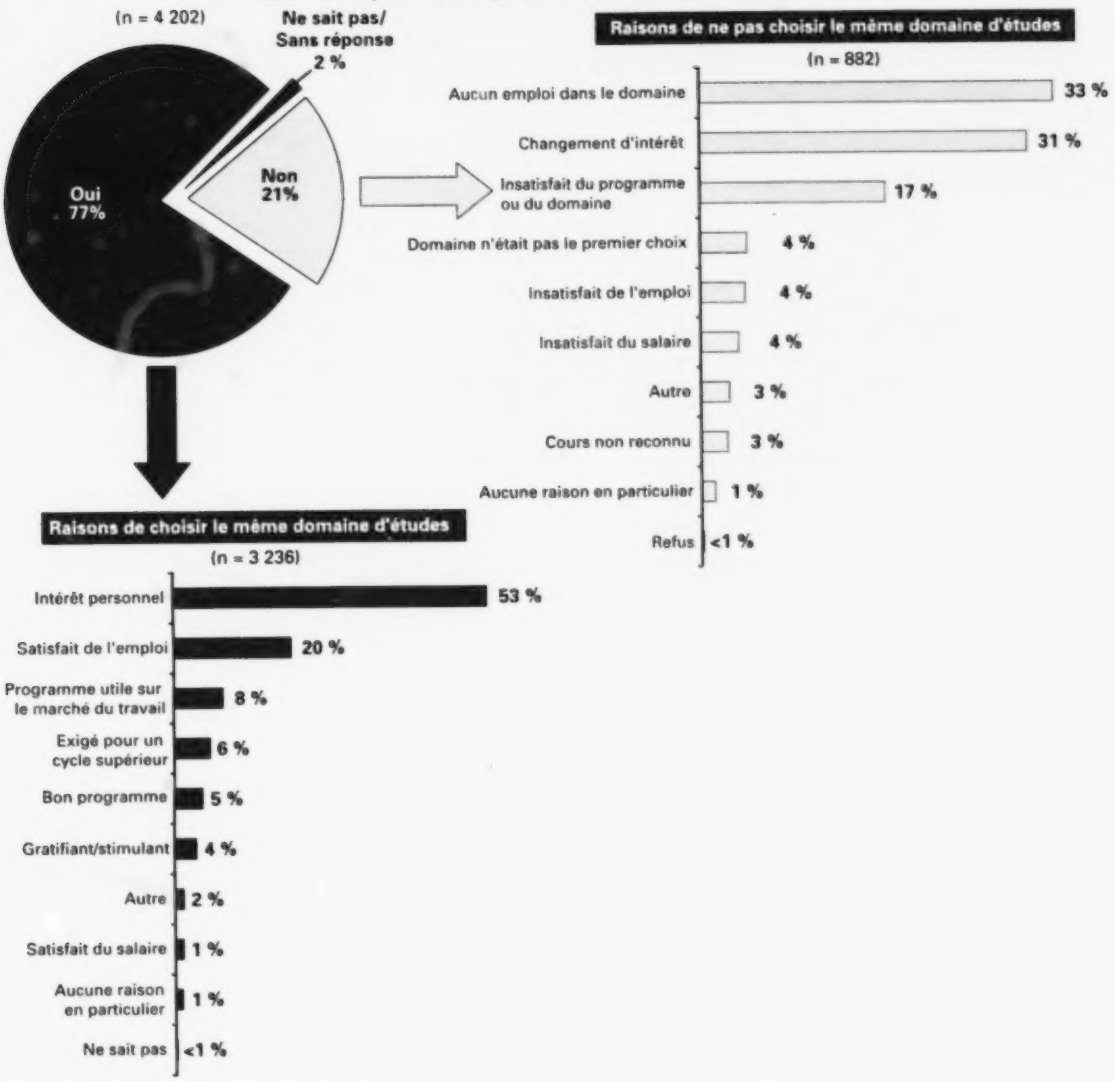

Raisons de choisir le même domaine

Parmi les diplômés qui choisiraient à nouveau le même domaine d'études, plus de la moitié (53 %) ont affirmé que c'était pour des raisons d'intérêt personnel. La satisfaction professionnelle (20 %) et l'utilité de leur programme sur le marché du travail (8 %) étaient les deux autres raisons les plus souvent citées (8 %).

Raisons de ne pas choisir à nouveau le même domaine

Les raisons invoquées pour ne pas choisir le même domaine d'études sont le reflet de celles que les diplômés ont données *en faveur* du même choix. Près du tiers (31 %) ne le choisiraient pas tout simplement à cause d'un changement d'intérêt. Un tiers également ne choisiraient pas le même domaine parce qu'ils n'ont pas pu trouver du travail dans leur domaine (33 %), ou qu'ils sont insatisfaits de leur emploi (4 %) ou de leur salaire (4 %). Dix-sept pour cent étaient également insatisfaits de leur domaine d'études et 4 % ont soutenu que cela n'avait pas été leur premier choix.

Dans les deux cas (choisir ou ne pas choisir le même domaine d'études), les raisons invoquée à cet égard suivent les tendances observées dans le tableau 2.16 où la mesure dans laquelle les diplômés ont connu du succès sur le marché du travail influence la décision de choisir ou non le même domaine d'études.

Il est tout à fait clair que, peu importe si les étudiants s'inscrivent parce qu'ils veulent obtenir un emploi, ils s'attendent sans aucun doute à utiliser les compétences acquises à l'université dans un emploi rémunérateur lié à leur domaine d'études. Lorsque ce n'est pas le cas, les diplômés finissent par se demander s'ils ont choisi le bon domaine.

3. EMPLOI ET ÉTUDES

3.1 Activité sur le marché du travail

Les définitions[1] suivantes sont fournies pour faciliter l'interprétation des renseignements présentés dans le présent chapitre :

Semaine de référence : L'étude a été menée de mai à juillet 2001. On a demandé aux répondants de préciser leur situation d'activité pendant la semaine ayant précédé l'entrevue.

Situation d'activité : établit si les diplômés étaient employés, sans emploi ou inactifs pendant la semaine de référence de l'étude.

Population active : Les diplômés qui travaillaient, ceux qui ne travaillaient pas mais qui cherchaient du travail, ou les diplômés qui ne travaillaient pas mais qui avaient accepté un emploi à temps plein qui devait commencer dans les quatre semaines à venir. Les étudiants à temps plein qui cherchent un emploi à temps partiel sont compris dans la population active; les étudiants à temps plein qui cherchent un emploi à temps plein ne le sont pas.

Population inactive : Les diplômés qui ne travaillaient ni à temps plein ni à temps partiel pendant la semaine de référence et qui ne cherchaient pas un emploi ou qui n'étaient pas disponibles pour le travail.

Employés : Les diplômés qui occupaient un emploi à temps plein ou à temps partiel contre rémunération pendant la semaine de référence.

À temps plein = 30 heures ou plus par semaine
À temps partiel = moins de 30 heures par semaine

Chômage : Les diplômés qui ne travaillaient pas pendant la semaine de référence, mais qui cherchaient du travail et les diplômés qui avaient accepté un emploi à temps plein ou devaient commencer dans les quatre semaines suivant l'entrevue.

Taux de chômage : Le nombre de diplômés sans emploi, exprimé en pourcentage du total de diplômés actifs.

Actuellement inactifs : Les diplômés qui étaient en chômage ou qui étaient inactifs durant la semaine de référence, mais qui ont occupé un emploi depuis l'obtention de leur diplôme en 1999.

---

[1] Les définitions de population active, employés et en chômage, et de taux de chômage sont basées sur l'Enquête sur la population active de Statistique Canada (voir le *Guide de l'Enquête sur la population active*, Statistique Canada, no au catalogue 71-543-GIF (2000).

Situation d'activité

Deux ans après avoir obtenu leur diplôme, la majorité (90 %) des diplômés étaient actifs (figure 3.1). De ce nombre, 83 % occupaient un emploi à temps plein et 10 %, un emploi à temps partiel. Sept pour cent étaient en chômage.

Figure 3.1

Situation d'activité en 2001

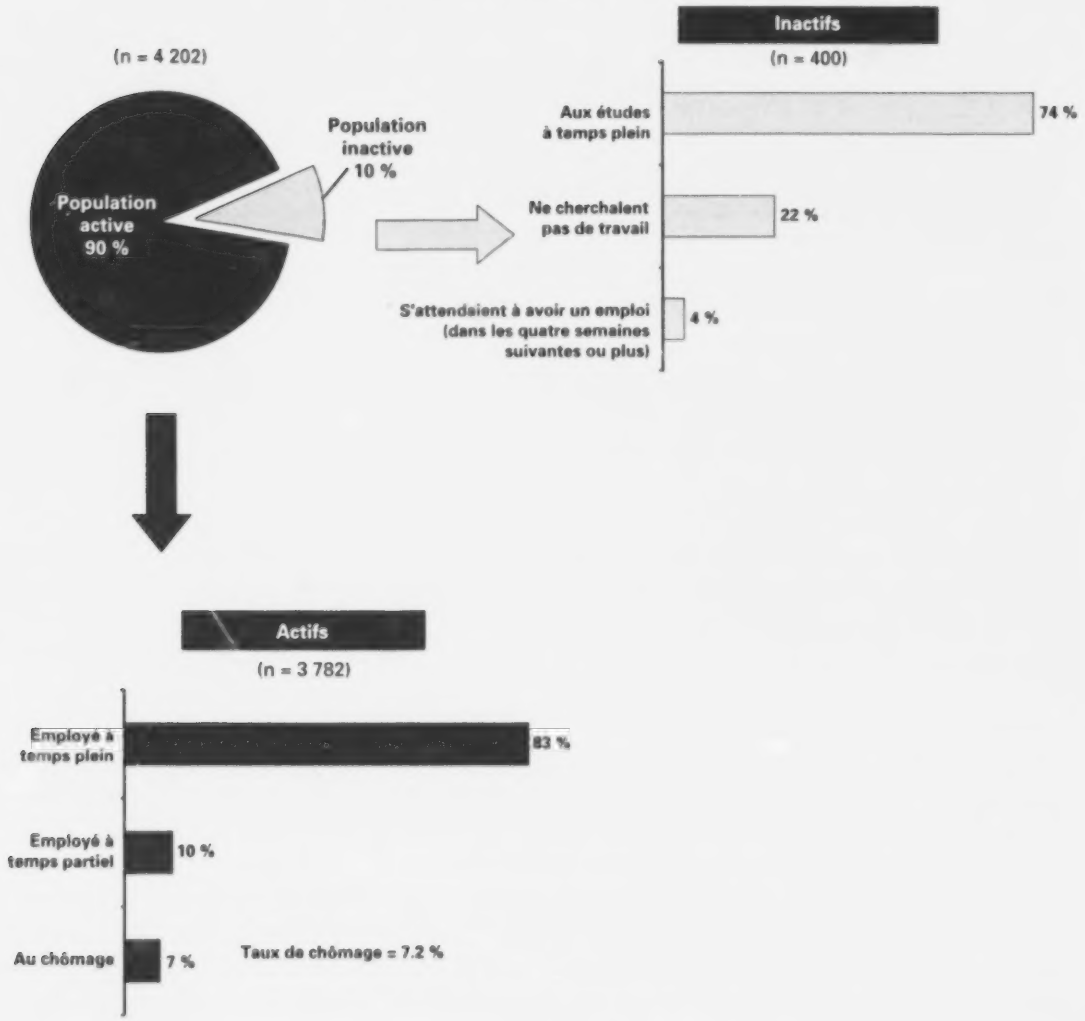

Près des trois-quarts (74 %) des diplômés inactifs ont déclaré qu'ils faisaient des études à temps plein. Vingt-deux pour cent ne cherchaient pas un emploi et 4 % seulement attendaient qu'un emploi commence plus de quatre semaines à compter de la date de l'entrevue.

Le tableau 3.1 présente des statistiques comparables provenant de l'enquête longitudinale auprès de la promotion de 1996, un an (1997) et quatre ans (2000) après l'obtention du diplôme et de l'Enquête nationale auprès des diplômés (promotion de 1995).

Tableau 3.1

Profil de la situation d'activité

	Enquête nationale auprès des diplômés Statistique Canada	Sondages des diplômés des universités des Maritimes de la CESPM		
	Promotion de 1995 en 1997 - Diplômés des universités des Maritimes	Promotion de 1995 en 1997 - Diplômés des universités des Maritimes	Promotion de 1996 en 2000	Promotion de 1999 en 2001
Tous les diplômés	**(10 774)**	**(4 124)**	**(2 379)**	**(4 202)**
Dans la population active	90 %	91 %	89 %	90 %
Inactif	10 %	9 %	11 %	10 %
Dans la population active	**(9 695)**	**(3 736)**	**(2 120)**	**(3 802)**
Employé	87 %	88 %	93 %	93 %
En chômage	13 %	12 %	7 %	7 %
Employé	**(8 456)**	**(3 293)**	**(1 982)**	**(3 527)**
À temps plein	87 %	87 %	89 %	89 %
À temps partiel	13 %	12 %	11 %	10 %

Il y a peu de variation entre les sondages dans la proportion de diplômés actifs. Cependant, il y a des écarts dans le taux de chômage, allant de 7 % pour la promotion de 1999 et la promotion de 1996, quatre ans après l'obtention du diplôme, à 13 % pour la promotion de 1995, deux ans après l'obtention du diplôme. Cela peut dénoter la faiblesse particulière du marché du travail au milieu des années 90 dans la région.[2]

Le tableau 3.2 montre la situation d'activité selon les différents groupes de diplômés. On ne constate pas de grandes différences selon le sexe ou la langue parlée le plus souvent au foyer, cependant des différences marquées ressortent entre les cycles d'études et les domaines d'études. Les diplômés ayant obtenu une maîtrise ou un doctorat (90 %) ou un premier grade professionnel (88 %) sont les plus susceptibles d'être employés pendant la semaine de référence.

Les bacheliers de la promotion de 1999 sont les plus susceptibles d'avoir déclaré être inactifs au moment de l'entrevue; en outre, 81 % de ces diplômés ont affirmé qu'ils étaient inscrits également dans un programme d'études. Les diplômés en sciences agricoles et biologiques (22 %) sont de loin les plus susceptibles d'être inactifs (et parmi les moins susceptibles d'être employés, 72 %), tandis que les diplômés en commerce et administration (4 %) ou en éducation (5 %) sont les moins susceptibles de l'être. La plus grande proportion de diplômés employés avait terminé un programme d'études dans les professions de la santé (94 %).

[2] Source : Conseil économique des Provinces de l'Atlantique, Été, 1999. *The Dual Nature of Labour Market Adjustments in Atlantic Canada.*

Tableau 3.2

	Situation d'emploi en 2001			
	Base pondérée	Employé	En chômage	Inactif
Total	4 202	84 %	6 %	10 %
Sexe				
Homme	1 707	83 %	7 %	9 %
Femme	2 495	84 %	6 %	10 %
Langue le plus souvent parlée à la maison				
Anglais	3 662	84 %	7 %	10 %
Français	409	89 %	5 %	7 %
Cycle d'études				
Baccalauréat	3 250	83 %	7 %	**10 %**
Premier grade professionnel	147	88 %	6 %	5 %
Diplôme/certificat	272	85 %	**10 %**	5 %
Maîtrise/doctorat	533	**90 %**	3 %	8 %
Domaine d'études				
Études générales - arts et sciences	25	-	-	-
Éducation	625	91 %	4 %	5 %
Beaux-arts et arts appliqués	107	**71 %**	13 %	15 %
Lettres et sciences humaines	442	75 %	9 %	16 %
Sciences sociales	895	82 %	9 %	10 %
Commerce et administration	663	90 %	6 %	**4 %**
Sciences agricoles et biologiques	443	72 %	7 %	**22 %**
Génie et sciences appliquées	326	86 %	7 %	7 %
Professions de la santé	365	**94 %**	2 %	4 %
Mathématiques et sciences physiques	311	82 %	7 %	12 %
Technologies de l'information	229	88 %	7 %	5 %
Province d'obtention du diplôme				
Î.-P.-É.	180	84 %	6 %	10 %
N.-É.	2 578	83 %	7 %	10 %
N.-B.	1 444	86 %	5 %	9 %
Niveau de scolarité à l'inscription				
Diplôme d'études secondaires	2 410	81 %	8 %	**12 %**
ÉPS inférieures au baccalauréat	674	88 %	7 %	6 %
Baccalauréat ou niveau supérieur	1 113	**89 %**	4 %	7 %

- la taille de la cellule est trop limitée pour se prêter à une analyse fiable

Le fait que le grade obtenu par un diplômé en 1999 représentait pour ce dernier un premier ou autre grade universitaire est un déterminant important de la situation d'activité. Si, à leur inscription à leur programme d'études, les diplômés avaient fait au moins certaines études postsecondaires (les groupes « moins d'un baccalauréat » et « au moins un baccalauréat »), ils étaient moins susceptibles d'être retournés aux études après avoir obtenu un diplôme en 1999 et étaient ainsi plus susceptibles d'être actifs. Les diplômés n'ayant pas fait d'études postsecondaires (12 %) étaient deux fois plus portés que ceux en ayant fait (de 6 % à 7 %) d'être inactifs au moment de l'entrevue.

En outre, parmi ceux qui ont été désignés « inactifs », 86 % des diplômés qui n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires ont affirmé qu'ils poursuivaient actuellement un programme d'études, contre seulement 51 % de ceux ayant au moins un baccalauréat et 59 % de ceux ayant moins du baccalauréat. La situation d'activité n'a pas varié considérablement selon la province d'obtention du diplôme.

Taux de chômage

Le taux de chômage[3] désigne le nombre de personnes sans emploi, exprimé en pourcentage du nombre total dans la population active. La figure 3.2 montre les taux de chômage des diplômés de 1999 selon la province ou la région de résidence en 2001 et les compare avec les taux de chômage de Statistique Canada pour la population générale des Provinces maritimes. Les taux les plus élevés ont été observés parmi les diplômés vivant à l'Île-du-Prince-Édouard (10 %), et les plus bas, parmi ceux vivant au Nouveau-Brunswick (5 %).

Le taux de chômage se situait à 7,2 % pour l'ensemble des diplômés durant la semaine de référence.

Figure 3.2

Taux de chômage selon la province ou la région de résidence (2001)
(n = 3 782)

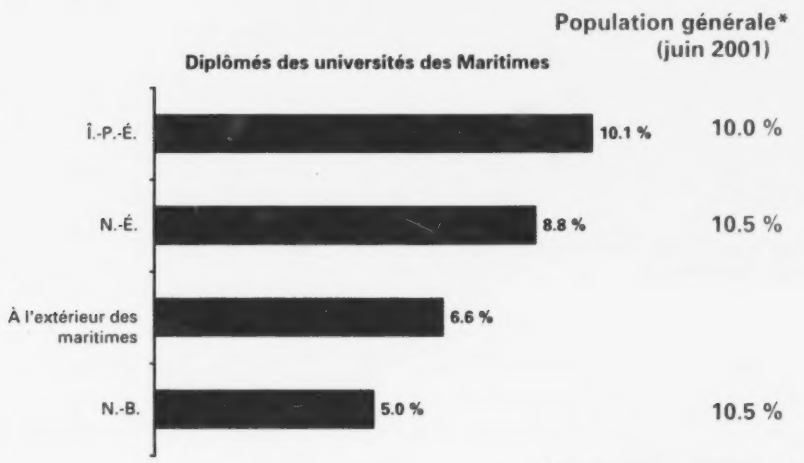

Comparativement à la population générale, les diplômés vivant au Nouveau-Brunswick sont les plus avantagés par rapport à la population générale lorsqu'il est question des taux de chômage, la différence étant de 5,5 points de pourcentage. Il y a une différence de 1,7 point de pourcentage entre les diplômés de 1999 et la population générale en Nouvelle-Écosse, tandis qu'il n'y a presque pas de différence pour les diplômés vivant à l'Île du-Prince-Édouard.

[3]Taux de chômage = nombre de chômeurs / (nombre de personnes employées + nombre de chômeurs).

Les taux de chômage par *province d'études* étaient les suivants : en Nouvelle-Écosse, 8,2 %; au Nouveau-Brunswick, 5,7 %, et à l'Île-du-Prince-Édouard, 6,1 %. Le fait que le taux de chômage soit de 4 points de pourcentage plus élevé parmi les diplômés qui avaient *étudié* à l'Île-du-Prince-Édouard comparativement à ceux qui vivaient dans cette province en 2001 peut aider à expliquer la grande proportion de diplômés qui quittent la province (voir la section 3.4, Mobilité des diplômés).

Premier emploi après l'obtention du diplôme

Deux ans après l'obtention du diplôme, 37 % de tous les diplômés employés occupent toujours le premier emploi qu'ils avaient décroché à la fin de leurs études. Comme le démontre la figure 3.3, les diplômés de certains domaines sont significativement plus portés que d'autres à continuer d'occuper leur premier emploi. Viennent en tête de liste les diplômés des professions de la santé (62 %) et en éducation (53 %); les diplômés en lettres et sciences humaines (30 %) et en beaux-arts et arts appliqués (30 %) sont les moins susceptibles de toujours occuper leur premier emploi.

Figure 3.3
Proportion de diplômés occupant toujours le premier emploi obtenu après l'obtention du diplôme, selon le domaine d'études
(n = 3 527)

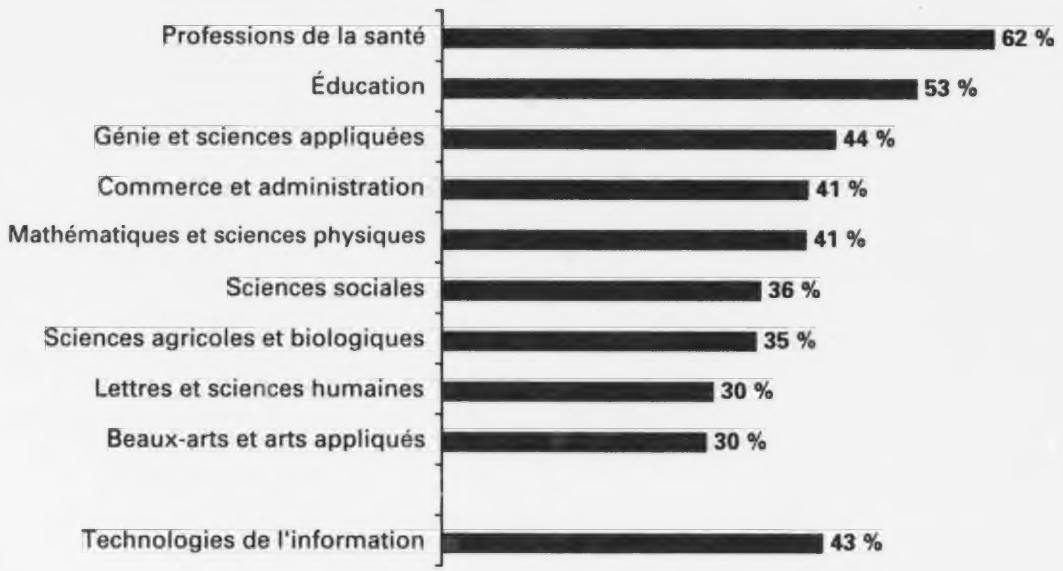

De plus, la proportion de diplômés qui occupaient toujours leur premier emploi en 2001 varie considérablement selon le niveau de scolarité à l'inscription : ceux qui, à leur inscription n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires, étaient les moins portés (35 %) alors que ceux qui avaient déjà au moins un baccalauréat (56 %) étaient les plus portés à déclarer la même chose (qu'ils occupaient le même emploi). Au milieu se trouvent les diplômés qui avaient déjà fait des études postsecondaires inférieures au niveau du baccalauréat (46 % occupaient toujours leur premier emploi). Les diplômés ayant fait des études supérieures avant de s'inscrire étaient également plus susceptibles d'avoir une expérience de travail plus grande avant d'intégrer le marché du travail après l'obtention du diplôme; ces deux facteurs combinés expliquent la différence.

Emploi à temps plein ou à temps partiel

Les diplômés employés durant la semaine de référence ont travaillé, en moyenne, 41 heures par semaine à leur emploi principal. Les diplômés occupant des postes permanents ont travaillé un nombre légèrement plus élevé d'heures (41 heures par semaine) que ceux qui n'en occupaient pas un (38 heures par semaine). Fait intéressant à noter, les diplômés ayant occupé un seul emploi ont travaillé, en moyenne, plus d'heures (41 heures par semaine) que ceux qui avaient plus d'un employeur (33 heures par semaine). Les diplômés qui travaillent habituellement le plus d'heures ont généralement obtenu un diplôme en génie (44 heures par semaine); ceux qui travaillent le moins ont terminé des programmes en lettres et sciences humaines (37 heures par semaine) et en sciences sociales (38 heures par semaine). Les hommes ont déclaré qu'ils avaient travaillé, en moyenne, 43 heures par semaine, ce qui est considérablement plus que les femmes qui avaient travaillé, en moyenne, 39 heures par semaine.

Dans le présent rapport, on considère qu'un diplômé travaillant 30 heures ou plus par semaine est employé à temps plein; tandis que celui travaillant moins de 30 heures est employé à temps partiel. Si on se penche sur les diplômés employés durant la semaine de référence, près de 90 % (89 %) avaient travaillé à temps plein à leur emploi principal (figure 3.4). Le reste, soit 11 %, avait travaillé à temps partiel.

Figure 3.4

Comparaison entre l'emploi à temps plein et l'emploi à temps partiel
(Emploi principal)

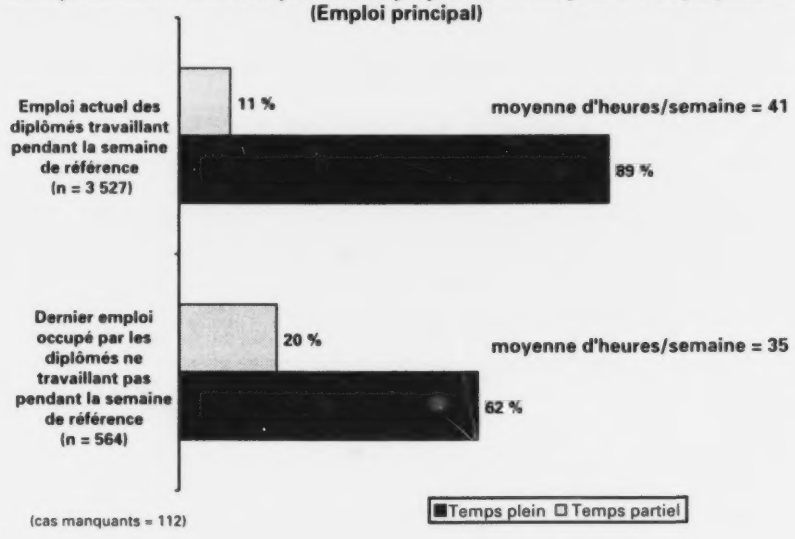

Pour les diplômés qui ne travaillaient pas durant la semaine de référence mais qui avaient occupé au moins un emploi depuis l'obtention du diplôme, la répartition est assez différente. Moins des deux-tiers (62 %) ont déclaré que leur dernier emploi avait été à temps plein. Vingt pour cent ont affirmé qu'ils avaient travaillé à temps partiel, soit près du double de la proportion de diplômés employés qui travaillaient à temps partiel au moment de l'entrevue. Cela indique que la nature de l'emploi antérieur pourrait avoir influencé la décision d'un diplômé de retourner aux études : 60 % de ces diplômés ont mentionné qu'ils étudiaient actuellement.

Le fait qu'un diplômé employé occupe un emploi à temps plein ou non durant la semaine de référence dépend dans une certaine mesure du sexe, de la langue et du programme achevé en 1999. Les hommes (93 %) étaient bien plus susceptibles que les femmes (87 %) de travailler à temps plein (tableau 3.3). Dans la même veine, les diplômés francophones (93 %) étaient bien plus portés que les diplômés anglophones (89 %) à occuper un poste à temps plein. Certains domaines d'études influencent également la probabilité qu'un diplômé occupe un emploi à temps plein : les diplômés en génie et sciences appliquées (98 %) et en commerce et administration (95 %) sont les plus susceptibles, et les diplômés en sciences sociales (85 %) et en lettres et sciences humaines (82 %) les moins susceptibles de déclarer qu'ils occupaient un emploi à temps plein.

Tableau 3.3

Emploi à temps plein et emploi à temps partiel parmi les diplômés employés

	Base pondérée	À temps plein	À temps partiel
Total*	3 527	89 %	11 %
Sexe			
Homme	1 419	93 %	7 %
Femme	2 104	87 %	13 %
Langue le plus souvent parlée à la maison			
Anglais	3 068	89 %	11 %
Français	363	93 %	7 %
Cycle d'études			
Baccalauréat	2 684	88 %	12 %
Premier grade professionnel	130	**98 %**	2 %
Diplôme/certificat	231	91 %	9 %
Maîtrise/doctorat	478	91 %	9 %
Domaine d'études			
Études générales - arts et sciences	22	-	-
Éducation	569	88 %	12 %
Beaux-arts et arts appliqués	76	83 %	16 %
Lettres et sciences humaines	331	**82 %**	19 %
Sciences sociales	731	85 %	15 %
Commerce et administration	599	**95 %**	5 %
Sciences agricoles et biologiques	317	87 %	13 %
Génie et sciences appliquées	282	98 %	2 %
Professions de la santé	343	94 %	6 %
Mathématiques & sciences physiques	254	93 %	7 %
Technologies de l'information	202	96 %	4 %
Niveau de scolarité à l'inscription			
Diplôme d'études secondaires	1 939	88 %	12 %
ÉPS inférieures au baccalauréat	590	91 %	9 %
Baccalauréat ou niveau supérieur	992	91 %	9 %

- la taille de la cellule est trop limitée pour se prêter à une analyse fiable

La province de résidence en 2001 n'est pas vraiment lié au fait qu'un diplômé occupe un emploi à temps plein.

Nature de l'emploi des diplômés

Les diplômés employés durant la semaine de référence étaient les plus portés à avoir occupé un poste permanent (71 %) (figure 3.5). Il était aussi probable que ceux qui n'avaient pas de poste permanent aient occupé un poste temporaire (11 %) ou aient obtenu un contrat (13 %). Le reste, soit 5 %, occupaient un emploi occasionnel.

Figure 3.5

Genre de poste

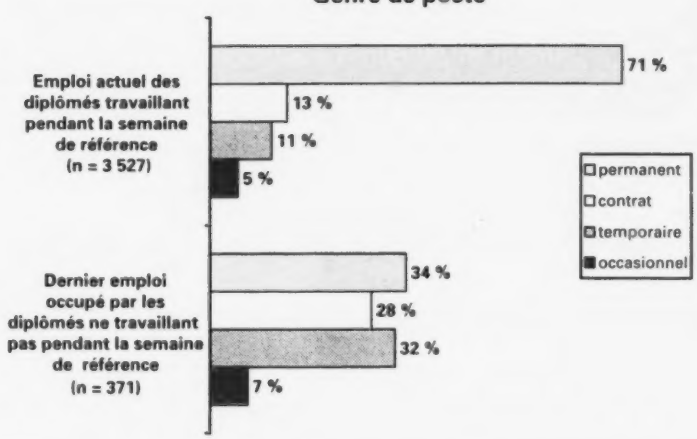

La répartition ici est assez différente de celle du groupe de diplômés qui, s'ils n'occupaient pas d'emploi durant la semaine de référence, avaient occupé au moins un emploi depuis l'obtention du diplôme (figure 3.5). Seulement le tiers (34 %) de ces diplômés ont affirmé que leur dernier emploi était permanent; un tiers (32 %) également ont mentionné que leur poste était temporaire (21 % de plus comparativement aux diplômés employés durant la semaine de référence). En outre, bien d'autres ont affirmé que leur dernier emploi avait été à contrat (28 %). La proportion de ces diplômés qui étaient employés dans un poste occasionnel (7 %) n'était pas très différente de celle parmi les diplômés employés durant la semaine de référence.

Parmi les diplômés employés, bien plus d'hommes (75 %) que de femmes (69 %) ont déclaré que leur emploi était permanent. En outre, plus de 80 % (81%) des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat occupaient un poste permanent contre 69 % des bacheliers. La tendance à occuper un poste permanent varie également un peu selon le domaine; les diplômés en sciences agricoles et biologiques sont les moins susceptibles (58 %) alors que les diplômés en commerce et administration sont les plus (86 %) susceptibles d'occuper un poste permanent.

Il n'y a pas de différence entre les provinces (résidence en 2001) dans la proportion de diplômés occupant des postes permanents.

Type de profession

Tout comme les résultats du sondage précédent de la CESPM (promotion de 1996 en 2000) le révélait, la profession la plus populaire parmi les diplômés des universités des Maritimes en 1999 qui occupaient un emploi en 2001 était l'enseignement (figure 3.6). Vingt pour cent des diplômés de la promotion de 1999 ont déclaré travailler dans ce domaine. Parmi ces diplômés, les trois-quarts (76 %) étaient des enseignants au primaire ou au secondaire et le quart (24 %) enseignaient au niveau universitaire ou collégial, comme professeurs ou instructeurs.

Figure 3.6

Genre de profession[1] parmi les diplômés employés

« Que faisiez-vous comme travail? »

(n = 3 527)

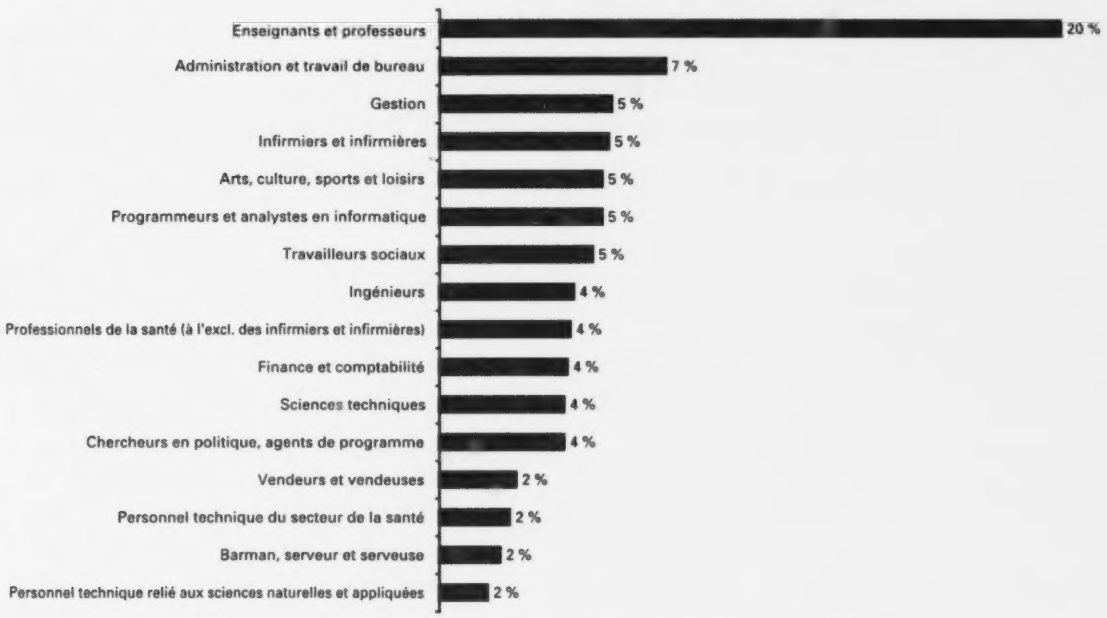

Les genres de professions employant 1 % ou moins de diplômés ne sont pas présentés.

[1]Voir la système de classification à l'annexe 2

Un an après l'obtention du diplôme, 12 % des diplômés de la promotion de 1996 étaient des enseignants; quatre ans après l'obtention du diplôme, cette proportion était passée à 25 %. Les diplômés de 1999 qui sont retournés aux études pour suivre un programme en éducation (n=388) étaient motivés par des raisons liées à l'emploi : près des trois-quarts (74 %) ont affirmé qu'ils étaient retournés aux études pour obtenir un emploi (ou un meilleur emploi) ou pour gagner un meilleur salaire.

La distribution des diplômés employés entre les différentes catégories de professions suit les tendances établies dans les sondages précédents. Les professions dans les catégories du personnel en administration et en travail de bureau (7 %), des cadres (5 %), des soins infirmiers (5 %), de l'informatique (5 %) et du travail social (5 %) continuent d'attirer la majorité des diplômés.

Comme on l'avait observé parmi les diplômés de la promotion de 1996 ayant participé au sondage en 2000, les postes de barmen et de barmaids, de serveurs et serveuses d'aliments et de boissons, ainsi que ceux dans le secteur de la vente au détail continuent de représenter 4 % des emplois.

Le type de profession dépend de certains facteurs, comme le démontre le tableau 3.4. Si on tient compte seulement des six principales professions dans l'ensemble, on peut constater que les divisions traditionnelles entre les hommes et les femmes semblent toujours persister dans le marché du travail : par exemple 11 % des hommes ont déclaré qu'ils occupaient un emploi de programmeur/analyste, contre seulement 1 % des femmes. De plus, les femmes sont plus portées à travailler comme enseignantes (23 %) ou infirmières (8 %) que les hommes (14 % étaient des enseignants et 1 % des infirmiers). Cette distribution correspond largement aux choix de programmes, le sujet de l'analyse à la section 2.2.

Tableau 3.4

Genre de profession (6 principales professions) par les diplômés employés

	Base pondérée	Enseignants et professeurs	Programmeurs et analystes de systèmes	Infirmières	Travailleurs sociaux	Cadres	Administration et travail de bureau
Total	3 527	20 %	5 %	5 %	5 %	5 %	7 %
Sexe							
Homme	1 419	**14 %**	**11 %**	1 %	3 %	7 %	4 %
Femme	2 104	**23 %**	1 %	**8 %**	6 %	4 %	9 %
Cycle d'études							
Baccalauréat	2 684	18 %	6 %	7 %	5 %	4 %	8 %
Premier grade professionnel	130					1 %	1 %
Diplôme/certificat	231	18 %	2 %	1 %	4 %	5 %	**13 %**
Maîtrise/doctorat	478	**32 %**	5 %	2 %	4 %	17 %	1 %
Domaine d'études							
Études générales - arts et sciences	22	-	-	-	-	-	-
Éducation	569	**67 %**	1 %		3 %	8 %	2 %
Beaux-arts et arts appliqués	76	16 %	3 %		3 %	1 %	9 %
Lettres et sciences humaines	331	**26 %**	1 %		1 %	5 %	10 %
Sciences sociales	731	11 %	2 %	1 %	18 %	4 %	11 %
Commerce et administration	599	2 %	7 %		2 %	**13 %**	**14 %**
Sciences agricoles et biologiques	317	**14 %**	3 %		2 %	2 %	9 %
Génie et sciences appliquées	282	3 %	3 %			5 %	1 %
Professions de la santé	343	3 %		**53 %**		1 %	1 %
Mathématiques et sciences physiques	254	**20 %**	**40 %**			2 %	3 %
Technologies de l'information	202	10 %	**57 %**			4 %	2 %
Niveau de scolarité à l'inscription							
Diplôme d'études secondaires	1 939	14 %	6 %	4 %	4 %	4 %	9 %
ÉPS inférieures au baccalauréat	590	12 %	5 %	**14 %**	6 %	5 %	8 %
Baccalauréat ou niveau supérieur	992	**35 %**	3 %	2 %	5 %	**9 %**	2 %

- la taille de la cellule est trop limitée pour se prêter à une analyse fiable

Ne sont pas indiqués dans le tableau:

- Génie et sciences appliquées - 50 % employés comme ingénieurs, 13 % employés comme personnel technique dans le secteur des sciences naturelles et appliquées
- Commerce et administration - 16 % employés comme professionnels en finance et en comptabilité
- Sciences agricoles et biologiques - 20 % employés comme personnel technique du secteur de la santé ou des sciences naturelles et appliquées; 10 % employés comme professionnels de la santé autres qu'infirmiers et infirmières

Si on s'attarde aux trois principales professions en fonction du niveau de scolarité à l'inscription par rapport au programme d'études achevé en 1999, on peut constater des différences intéressantes :

Niveau de scolarité à l'inscription

- *Diplôme d'études secondaires*
  Enseignants et enseignantes, professeurs et professeures - 14 %
  Personnel en administration et en travail de bureau - 9 %
  Programmeurs et analystes de systèmes informatiques - 6 %

- *Études postsecondaires inférieures au baccalauréat*
  Infirmiers et infirmières - 14 %
  Enseignants et enseignantes, professeurs et professeures - 12 %
  Personnel en administration et en travail de bureau - 8 %

- *Au moins le baccalauréat*
  Enseignants et enseignantes, professeurs et professeures - 35 %
  Professionnels de la santé (sauf les infirmiers et infirmières) - 10 %
  Cadres - 9 %

Il était deux fois plus probable que les diplômés ayant au moins un baccalauréat au moment de s'inscrire à leur programme d'études affirment occuper un poste dans l'enseignement, comparativement aux diplômés ayant un niveau de scolarité à l'inscription moins élevé. Cela est probablement attribuable au fait que, dans bien des cas, le baccalauréat en éducation est un deuxième grade, l'obtention d'un baccalauréat étant une condition préalable d'admission.

Il y a lieu de mentionner également que ce sont les soins infirmiers et non l'enseignement qui viennent en tête de la liste des professions parmi les diplômés ayant des études postsecondaires inférieures au baccalauréat lorsqu'ils ont commencé leur programme d'études.

Type d'entreprise, d'industrie ou de service

Voici les principales entreprises ou industries liées aux dix principales professions : les services d'enseignement emploient 25 % de tous les diplômés occupés; les soins de santé et l'assistance sociale, 15 %; les administrations publiques, 12 %; et les services professionnels, scientifiques et techniques, 12 % (figure 3.7).

Figure 3.7

Genre d'entreprise, d'industrie ou de service parmi les diplômés employés

« Dans quel genre d'entreprise, d'industrie ou de service travaillez-vous? »

(n = 3 527)

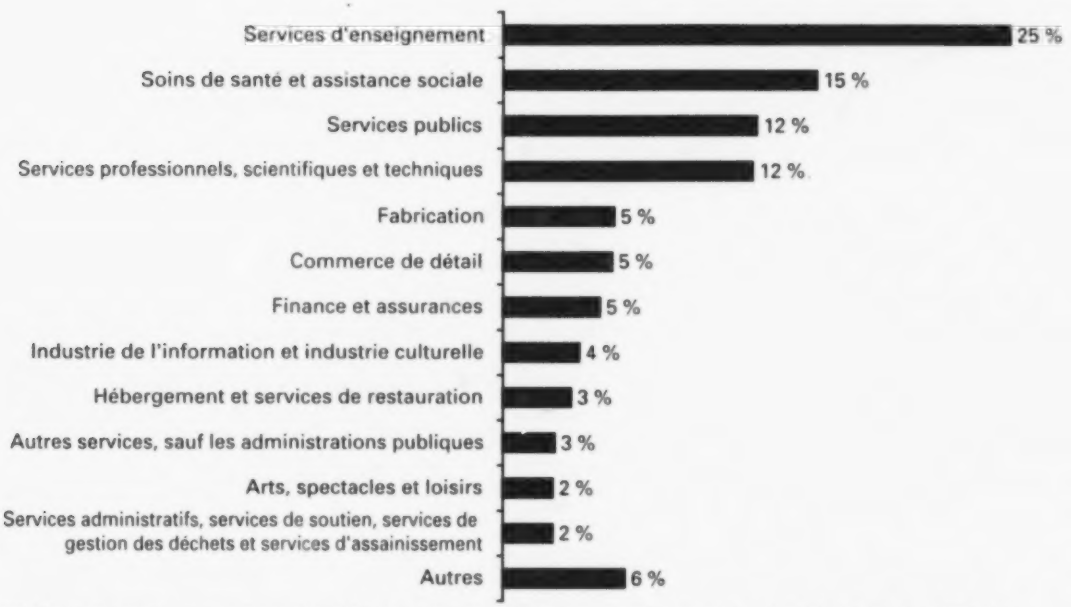

*Voir http://www.statcan.ca/francais/subjects/standard/maocs07-menu_F.htm pour plus des détails sur la codification

Chômage depuis l'obtention du diplôme en 1999

Même si le taux de chômage durant la semaine de référence est très bas (7,2 %), de nombreux diplômés ont quand même répondu qu'ils avaient vécu des périodes de chômage depuis l'obtention du diplôme. Près de la moitié (48 %) de tous les répondants ont indiqué avoir connu au moins une période de chômage depuis la fin de leurs études, tandis que 20 % ont déclaré en avoir connu deux ou plus. Il y a eu une certaine variation parmi les Provinces maritimes (résidence en 2001) dans la proportion de diplômés ayant déclaré des périodes de chômage (Nouveau-Brunswick : 44 %, Nouvelle-Écosse : 46 % et Île-du-Prince-Édouard : 49 %). Les diplômés vivant à l'extérieur de la région en 2001 étaient les plus portés (54 %) à affirmer qu'ils avaient connu au moins une période de chômage.

Les diplômés employés durant la semaine de référence sont beaucoup moins susceptible d'avoir connu des périodes de chômage. En fait, plus de la moitié (58 %) n'a jamais chômé, alors que seulement 17 % a été en chômage à plus d'une reprise (figure 3.8)

Figure 3.8

Chômage depuis l'obtention du diplôme

Nombre de périodes de chômage distinctes depuis juin 1999

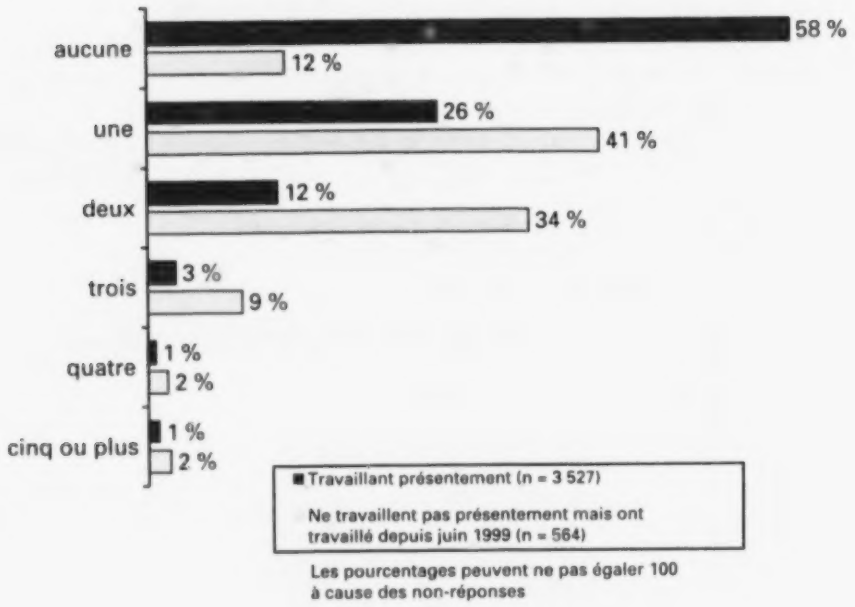

Les pourcentages peuvent ne pas égaler 100 à cause des non-réponses

On ne peut pas en dire autant pour les diplômés qui ne travaillaient pas durant la semaine de référence, mais qui avaient occupé au moins un emploi depuis l'obtention du diplôme - leur chômage fait clairement partie d'une tendance établie. Quarante et un pour cent ont connu une période de chômage, tandis que 47 % ont été sans travail au moins deux fois. Fait curieux à noter, 12 % des diplômés qui ne travaillaient pas au moment de l'entrevue ont affirmé qu'ils n'avaient jamais été en chômage depuis 1999.

Le domaine d'études d'un diplômé est un déterminant clé de son employabilité. Si on se penche sur l'ensemble de la promotion, les diplômés des programmes en beaux-arts et arts appliqués (73 %), en lettres et sciences humaines (65 %) et en sciences agricoles et biologiques (63 %) étaient les plus susceptibles d'indiquer qu'ils avaient été en chômage au moins une fois depuis l'obtention du diplôme. Il était moins probable que les diplômés des professions de la santé (19 %) l'aient été.

Plus le niveau de scolarité du répondant était élevé, moins il était probable qu'il ait connu des périodes de chômage : plus de la moitié (54 %) des bacheliers et 20 % seulement des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat avaient connu au moins une période de chômage.

Raisons de ne pas travailler

Durant l'entrevue, on a demandé aux diplômés qui ne travaillaient pas durant la semaine de référence, mais qui avaient occupé au moins un emploi depuis l'obtention du diplôme les raisons pour lesquelles ils ne travaillaient pas. On pourrait diviser les raisons invoquées en deux grandes catégories : celles qui sont liées à la cessation d'un emploi et celles qui sont liées au départ volontaire d'un emploi. La figure 3.9 donne un sommaire de leurs réponses.

Figure 3.9

Raisons de l'absence d'emploi actuelle :
« Quelle est la raison principale pour laquelle vous n'occupez plus cet emploi? »
(n = 369)

La faible différence entre les deux promotions peut être attribuable à la plus longue période qui s'est écoulée depuis l'obtention du diplôme jusqu'à l'entrevue, ce qui a permis à plus de diplômés de prendre la décision de retourner aux études.

Si on les combine, un peu plus (38 %) de diplômés ont déclaré qu'ils ne travaillaient pas à cause d'une raison indépendante de leur volonté : la fin d'un contrat (24 %), une mise à pied permanente (4 %) ou la fin de leur emploi pour une autre raison (10 %). Parmi les diplômés de la promotion de 1996, 32 % ont invoqué cette raison pour ne pas travailler quatre ans après l'obtention du diplôme.

Il reste que 12 % des répondants (promotion de 1999) ont affirmé qu'ils ne travaillaient pas à cause d'un problème quelconque avec leur emploi; lorsqu'on a cherché à approfondir, les diplômés ont mentionné le faible salaire, l'absence de sécurité d'emploi, l'absence de possibilités d'avancement ou de conditions de travail comme raisons.

3.2 Lien entre l'emploi et les études

L'importance accordé au lien entre l'emploi et les études

Compte tenu de l'argent et du temps qu'ils ont investis pour terminer leur programme en 1999, ce n'est pas surprenant qu'une majorité écrasante (85 %) des répondants indiquent que, pour eux, c'était important ou très important que l'emploi qu'ils obtiendraient soit lié à leur domaine d'études (figure 3.10). Relativement peu (15 %) de diplômés croient que ce n'est pas très important ou pas du tout important d'avoir un emploi lié à leurs études.

Figure 3.10

Importance d'un emploi lié au domaine d'études

« À quel point est-ce important pour vous que tout emploi obtenu soit lié à votre domaine d'études? »

(n = 4 202)

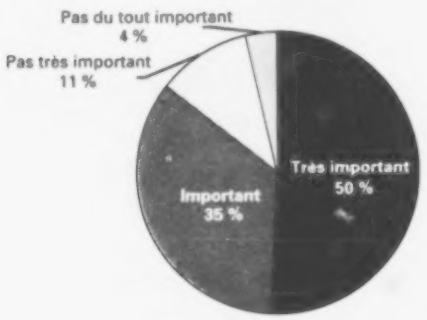

Le tableau 3.5 montre le degré d'influence de divers facteurs, dont le grade, le domaine d'études et le sexe, sur la propension d'un diplômé à affirmer que tout emploi qu'il obtiendrait devrait être lié à son domaine d'études.

Les diplômés en éducation et des professions de la santé semblent valoriser le plus ce lien (seulement de 6 % à 7 % ont répondu que ce n'était pas important de décrocher un emploi relié à leurs études), ce qui correspond probablement à la nature appliquée de leurs programmes. L'existence d'un lien solide entre l'emploi et les études est moins cruciale pour les diplômés en lettres et sciences humaines, dont près du quart (23 %) ont répondu que ce n'était pas important d'avoir un emploi lié à leurs études. Suivent de près les diplômés en sciences agricoles et biologiques et en sciences sociales, 20 % dans chaque domaine ayant affirmé que ce lien n'était pas important.

Les diplômés ayant obtenu des diplômes d'études supérieures ou un deuxième grade valorisent dans une plus grande mesure le lien entre l'emploi et leurs études. Neuf pour cent des diplômés ayant au moins un baccalauréat lorsqu'ils se sont inscrits au programme terminé en 1999 estiment que ce n'est pas important d'avoir un emploi lié, tandis qu'une plus grande proportion de ceux qui n'ont jamais fait d'études postsecondaires auparavant (c.-à-d. avaient un diplôme d'études secondaires au moment de s'inscrire) (19 %) donnent la même réponse.

Une différence de près de 10 points sépare le nombre de diplômés qui accordent de l'importance au lien entre l'emploi et les études en fonction de la langue parlée le plus souvent au foyer : 93 % des diplômés francophones et 84 % des diplômés anglophones jugent que c'est important.

Tableau 3.5

Importance accordée au lien entre l'emploi et le programme d'études parmi différents groupes de diplômés employés

	Base pondérée	Important[1]	Pas important[2]
Total	3 527	85 %	14 %
Sexe			
Homme	1 420	82 %	18 %
Femme	2 106	88 %	12 %
Langue le plus souvent parlée à la maison			
Anglais	3 069	84 %	16 %
Français	363	**93 %**	7 %
Cycle d'études			
Baccalauréat	2 687	84 %	16 %
Premier grade professionnel	130	**94 %**	6 %
Diplôme/certificat	231	91 %	8 %
Maîtrise/doctorat	478	90 %	11 %
Domaine d'études			
Études générales - arts et sciences	22	-	-
Éducation	570	**93 %**	7 %
Beaux-arts et arts appliqués	76	86 %	14 %
Lettres et sciences humaines	332	77 %	23 %
Sciences sociales	733	80 %	20 %
Commerce et administration	599	86 %	14 %
Sciences agricoles et biologiques	317	80 %	20 %
Génie et sciences appliquées	282	88 %	12 %
Professions de la santé	343	**94 %**	6 %
Mathématiques et sciences physiques	254	85 %	15 %
Technologies de l'information	202	88 %	12 %
Niveau de scolarité à l'inscription			
Diplôme d'études secondaires	1 940	81 %	19 %
ÉPS inférieures au baccalauréat	591	89 %	11 %
Baccalauréat ou niveau supérieur	993	**91 %**	9 %

[1] Important = réponses « important » + « très important »
[2] Pas important = réponses « pas du tout important » + « pas très important »
- la taille de la cellule est trop limitée pour se prêter à une analyse fiable

La province d'obtention du diplôme n'influence pas beaucoup la perception d'un diplômé face à l'importance d'avoir un emploi lié à son domaine d'études.

Les diplômés occupent-ils des emplois liés à leur domaine d'études?

Que les diplômés jugent ou non qu'il est important d'avoir un emploi lié à leurs études, c'est une chose; savoir s'ils ont effectivement réussi à trouver un emploi apparenté, cela en est toute une autre. Les résultats sont un peu mitigés : une plus grande proportion (24 %) ont affirmé que leur emploi durant la semaine de référence n'était pas du tout lié comparativement à la proportion ayant déclaré que ce n'était pas

important d'avoir un emploi apparenté (14 %). Néanmoins, près de la moitié (48 %) occupaient un emploi durant la semaine de référence qui était étroitement lié à leurs études, tandis que 28 % ont répondu que leur emploi était assez lié à leurs études (figure 3.11).

Figure 3.11

Lien entre l'emploi et le programme parmi les diplômés qui travaillent

« Dans quelle mesure cet emploi était-il lié au programme que vous avez terminé en 1999? »

(n = 3 499)

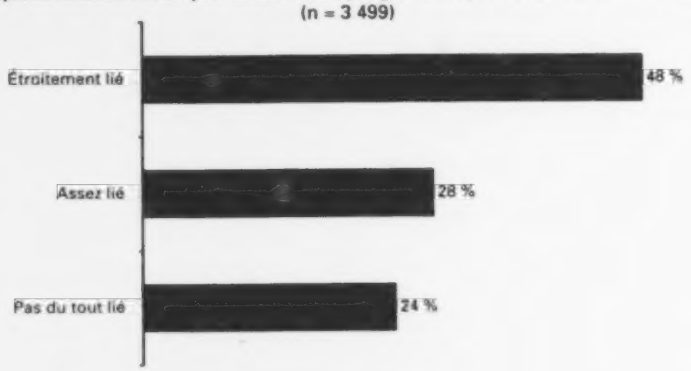

Ne comprend pas les réponses « Ne sait pas »

Ces résultats correspondent un peu à la tendance observée parmi les diplômés de la promotion de 1995. Deux ans après la fin de leurs études, 43 % des diplômés employés ont indiqué que leur emploi était étroitement lié, 25 % qu'il était assez lié et 26 % qu'il n'était pas du tout lié à leurs études.

D'après les résultats des sondages auprès de la promotion de 1996, un an après la fin de leurs études, 49 % de ces diplômés avaient répondu que leur emploi était directement lié, tandis que quatre ans plus tard, cette proportion était passée à 53 %. À l'autre extrémité de l'échelle, la proportion ayant déclaré que leur emploi n'était pas du tout lié était passé à 30 % un an après l'obtention du diplôme et à 20 % quatre ans après l'obtention du diplôme.

Si on examine la relation entre leur situation idéale et leur situation actuelle, on constate que 63 % des diplômés employés de 1999 qui accordaient beaucoup d'importance au fait d'avoir un emploi lié à leurs études ont également déclaré occuper un emploi étroitement lié durant la semaine de référence, tandis que 17 % seulement de ceux pour qui ce n'était pas du tout important ou pas très important ont affirmé qu'ils occupaient un emploi étroitement lié à leurs études.

Les résultats montrent (tableau 3.6) qu'un diplômé francophone jouit d'un avantage considérable sur le marché du travail : 60 % des diplômés francophones ont répondu que leur emploi était étroitement lié à leur domaine d'études, tandis que moins de la moitié (46 %) des diplômés anglophones se trouvaient dans la même situation.

Tableau 3.6

L'emploi est-il lié au domaine d'études?
- Différents groupes de diplômés employés

	Base pondérée	Étroitement lié	Assez lié	Pas du tout lié
Total*	3 502	48 %	28 %	24 %
Sexe				
Homme	1 415	45 %	31 %	24 %
Femme	2 088	49 %	26 %	24 %
Langue le plus souvent parlée à la maison				
Anglais	3 048	46 %	29 %	25 %
Français	360	60 %	23 %	17 %
Cycle d'études				
Baccalauréat	2 668	43 %	29 %	28 %
Premier grade professionnel	130	88 %	8 %	5 %
Diplôme/certificat	229	52 %	29 %	19 %
Maîtrise/doctorat	475	61 %	27 %	12 %
Niveau de scolarité à l'inscription				
Diplôme d'études secondaires	1 924	37 %	30 %	**33 %**
ÉPS inférieures au baccalauréat	588	53 %	30 %	17 %
Baccalauréat ou niveau supérieur	988	**66 %**	22 %	12 %

*manquent = 24

Le niveau de scolarité joue également un rôle important dans le succès que connaît un diplômé dans l'accession à un emploi lié à ses études. Seulement un peu plus du tiers (37 %) des diplômés qui avaient un diplôme d'études secondaires avant de commencer leurs études et pour qui le grade obtenu en 1999 était le premier grade d'études postsecondaires occupaient un emploi étroitement lié à leurs études durant la semaine de référence. En revanche, les diplômés ayant obtenu au moins un baccalauréat avant de s'inscrire dans leur programme d'études étaient bien plus susceptibles de réussir à trouver un emploi lié à leurs études. Les deux-tiers (66 %) ont déclaré que leur emploi était étroitement lié à leur domaine d'études.

Le succès dans l'obtention d'un emploi lié au programme d'études est étroitement associé au domaine d'études (figure 3.12).

Parmi ceux qui ont connu le plus de succès dans l'obtention d'un emploi étroitement lié à leurs études, mentionnons les diplômés des professions de la santé (76 %), en éducation (64 %) et en génie et sciences appliquées (57 %), ce qui correspond à la nature appliquée de leurs programmes. Parmi ceux qui ont connu le moins de succès à cet égard, on trouve les diplômés ayant étudié dans des domaines de nature moins appliquée : près de la moitié des diplômés en lettres et sciences humaines (45%) qui étaient employés ont déclaré que leur emploi n'était pas du tout lié à leur domaine d'études contre 40 % des diplômés en sciences sociales et 37 % des diplômés en sciences agricoles et biologiques.

On n'a constaté aucune différence prononcée entre les provinces (d'obtention du diplôme) et la nature du lien entre l'emploi et les études.

Figure 3.12

Proportion de diplômés employés actuellement dans des domaines lié au programme, selon le domaine d'études

(n = 3 481)

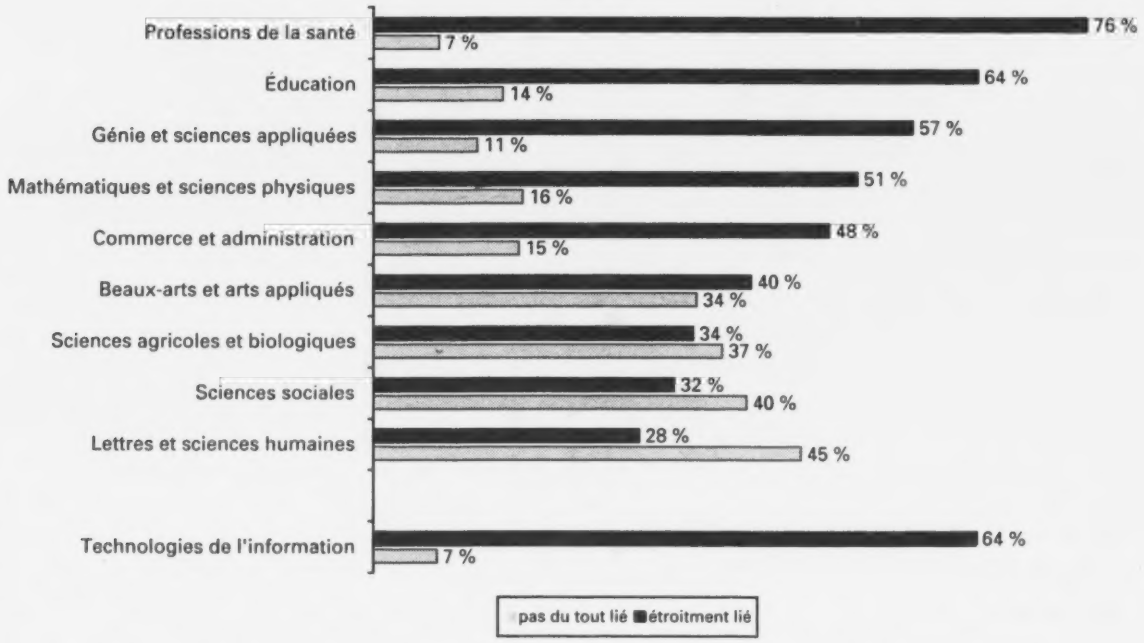

Les diplômés utilisent-ils les compétences acquises durant le programme d'études terminé en 1999?

Une autre mesure de la relation entre le programme achevé et l'emploi est la mesure dans laquelle les compétences acquises à la suite du programme étaient utilisées. Même si la grande majorité des diplômés employés ont déclaré qu'ils utilisaient les compétences acquises de leur programme au moins dans une certaine mesure (77 %), ceux qui ne travaillaient pas durant la semaine de référence étaient les moins susceptibles de donner cette réponse : 58 % ont affirmé qu'ils utilisaient leurs compétences dans une certaine mesure ou dans une grande mesure dans leur dernier emploi (figure 3.13). En fait, la proportion de diplômés qui ont répondu « pas du tout » lorsqu'on les a interrogés sur l'utilisation des compétences était bien plus grande parmi ceux qui ne travaillaient pas actuellement (26 %) comparativement à ceux qui étaient employés (10 %).

Figure 3.13

Utilisation (dans l'emploi actuel) des compétences acquises durant le programme complété en 1999 (parmi diplômés qui travaillent)
(n = 3 526)

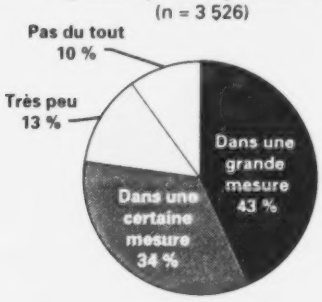

Utilisation (dans le dernier emploi) des compétences acquises durant le programme complété en 1999 (parmi les diplômés qui ne travaillant pas)
(n = 554)

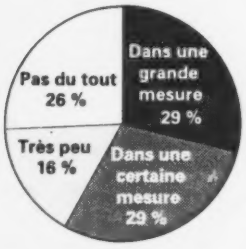

Dans ce cas-ci, on peut voir émerger les facteurs qui exercent également une influence sur le succès d'un diplômé à trouver un emploi lié à son domaine d'études. Par exemple, les diplômés des professions de la santé (70 %) et en mathématiques et sciences physiques (50 %) étaient les plus portés à affirmer qu'ils utilisaient dans une grande mesure les compétences acquises durant leur programme. Quant à eux, les diplômés en sciences agricoles et biologiques (33 %), en lettres et sciences humaines (31 %) et en sciences sociales (31 %) étaient moins portés à donner la même réponse. En fait, 20 % des diplômés en sciences agricoles et biologiques ont affirmé qu'ils n'utilisaient pas du tout leurs compétences.

La langue n'a aucun effet sur l'utilisation des compétences, ce qui n'est pas le cas pour le niveau de scolarité d'un diplômé. Parmi ceux qui utilisaient les compétences acquises durant leur programme dans une certaine mesure ou dans une grande mesure, 74 % détenaient un baccalauréat, 96 %, un premier grade professionnel et 76 % un diplôme ou un certificat. Juste à la moyenne se trouvaient 89 % des diplômés qui avaient obtenu une maîtrise ou un doctorat.

De plus, 70 % des diplômés ayant un diplôme d'études secondaires au moment de s'inscrire à leur programme d'études ont déclaré qu'ils utilisaient les compétences acquises durant leur programme au moins dans une certaine mesure contre 88 % de ceux ayant au moins un baccalauréat au départ.

Il n'y a aucune variation prononcée, selon la province d'obtention du diplôme, dans la proportion de diplômés qui disent utiliser leurs compétences dans une certaine mesure ou une grande mesure.

Quel est l'effet de l'utilisation des compétences et du lien entre l'emploi et le domaine d'études sur la satisfaction professionnelle?

Le tableau ci-dessous (tableau 3.7) montre que, parmi les diplômés occupant un emploi à temps plein, plus leur emploi est étroitement lié à leur domaine d'études et plus ils utilisent les compétences acquises à l'université, plus leur satisfaction professionnelle est élevée. En fait, la relation entre l'utilisation des compétences et la satisfaction professionnelle apparaît être aussi étroite que l'est le lien entre le revenu et la satisfaction professionnelle.

Tableau 3.7

Satisfaction à l'égard de l'emploi parmi les diplômés travaillant à temps plein

	Base pondérée	Très satisfait	Satisfait	Insatisfait	Très insatisfait
L'emploi était-il lié au domaine d'études?					
Étroitement lié	1 776	**53 %**	43 %	4 %	< 1 %
Assez lié	1 071	41 %	53 %	7 %	< 1 %
Pas du tout lié	1 026	31 %	47 %	15 %	6 %
Mesure dans laquelle les compétences acquises durant le programme d'études étaient utilisées					
Dans une grande mesure	1 659	**55 %**	41 %	3 %	
Dans une certaine mesure	1 379	42 %	52 %	6 %	1 %
Très peu	536	30 %	50 %	18 %	3 %
Pas du tout	507	27 %	45 %	18 %	10 %
Échelle des gains hebdomadaires					
500 $ ou moins	1 454	32 %	52 %	12 %	4 %
501 $ - 700 $	854	43 %	49 %	7 %	1 %
701 $ - 900 $	674	51 %	43 %	6 %	1 %
901 $ - 1 250 $	510	52 %	43 %	3 %	1 %
plus de 1 250 $	202	**58 %**	40 %	2 %	

ne comprend pas les réponses « Ne sait pas » ou les refus

Il n'y a aucune variation importante dans le degré de satisfaction professionnelle en fonction de la province de résidence en 2001 ou du sexe.

Les diplômés se sentent-ils qualifiés pour leur emploi?

Compte tenu des résultats variables relativement à la mesure dans laquelle les diplômés utilisent leurs compétences, au lien entre leur emploi et leur domaine d'études et à l'importance qu'ils accordent au fait d'avoir un emploi lié à leurs études, on pourrait s'attendre qu'un certain nombre se sentent trop qualifiés pour leur emploi. En fait, les résultats révèlent que près du quart (23 %) des répondants employés jugeaient qu'ils étaient trop qualifiés (figure 3.14). Cependant, près des trois-quarts (73 %) ont trouvé que leur emploi correspondait parfaitement, affirmant qu'ils étaient parfaitement qualifiés pour leur emploi. Deux pour cent seulement estimaient qu'ils n'étaient pas assez qualifiés.

Figure 3.14

Qualification pour l'emploi parmi les diplômés qui travaillaient
(n = 3 526)

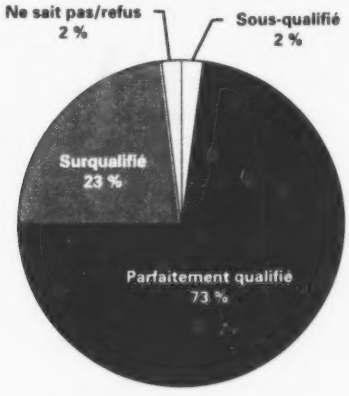

Parmi ceux qui étaient les plus portés à juger qu'ils étaient trop qualifiés, mentionnons les bacheliers (25 %), les diplômés en beaux-arts et arts appliqués (37 %) et en sciences agricoles et biologiques (28 %), et ceux qui avaient un diplôme d'études secondaires au moment de s'inscrire à leur programme d'études (27 %). Parmi les moins portés à déclarer être trop qualifiés, mentionnons les titulaires d'un premier grade professionnel (7 %) et les diplômés des professions de la santé (8 %).

Il n'y a aucune variation notable dans les qualifications professionnelles selon la province d'obtention du diplôme. Cependant, on a constaté quelques différences dans la proportion de diplômés qui jugeaient être trop qualifiés ou parfaitement qualifiés selon la province de résidence en 2001. Les diplômés vivant en Nouvelle-Écosse (69 % ont déclaré être parfaitement qualifiés) étaient un peu plus portés à se dire trop qualifiés (29 %) pour leur emploi.

Soixante pour cent des membres de la promotion de 1996 qui ont été interviewés quatre ans après l'obtention du diplôme ont affirmé être parfaitement qualifiés pour leur emploi. Puisque le sondage de la promotion de 1999 a été mené deux ans après l'obtention du diplôme, l'augmentation de 12 % dans la proportion de diplômés jugeant être qualifiés est de bon augure pour le succès global de la promotion.

Les études ont-elles aidé les diplômés à obtenir leur emploi?

La moitié de tous les diplômés employés sont convaincus que leur programme d'études les a aidés à obtenir leur emploi actuel (figure 3.15), tandis que 24 % ont affirmé que cela les avait aidés dans une certaine mesure. Cependant, un peu plus du quart (26 %) croyaient que leur programme les avait peu ou pas du tout aidés.

Figure 3.15

Mesure dans laquelle le programme d'études (terminé en 1999) a aidé à obtenir un emploi (parmi les diplômés qui travaillaient) (n = 3 527)

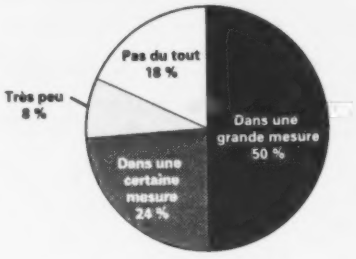

Mesure dans laquelle le programme d'études (terminé en 1999) a aidé à obtenir le dernier emploi (parmi les diplômés ne travaillant pas) (n = 554)

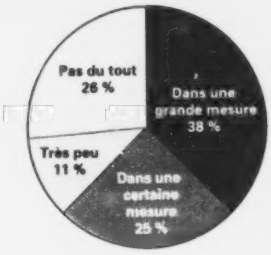

Les diplômés qui ne travaillaient pas durant la semaine de référence n'étaient pas aussi positifs. Plus du tiers (37 %) ont déclaré que leur programme d'études les avait peu aidés ou pas du tout aidés à trouver leur dernier emploi. Néanmoins, il y a lieu de noter que 38 % de ces diplômés croyaient que leur programme les avait aidés dans une grande mesure à obtenir leur dernier emploi. Cette proportion représente une baisse de 12 points par rapport à ceux qui étaient employés. Une proportion à peu près semblable (25 %) ont déclaré que leurs études les avaient aidés dans une certaine mesure.

Comment ces réponses se comparent-elles à celles données par la promotion de 1996? Même quatre ans après l'obtention du diplôme, la répartition des réponses était très comparable parmi les deux groupes de diplômés (employés et en chômage).

Les études supérieures et les programmes axés sur des connaissances appliquées ou professionnelles augmentent la probabilité que les diplômés affirment avoir pu trouver un emploi grâce à leurs études. Quatre-vingt-quatorze pour cent des titulaires d'un premier grade professionnel, 89 % des diplômés en génie et sciences appliquées et 87 % des diplômés des professions de la santé ont déclaré que leurs études les avaient aidés à trouver un emploi dans une certaine mesure ou dans une grande mesure. En comparaison, les deux-tiers (64 %) des diplômés en sciences sociales et 74 % bacheliers croient la même chose.

Il n'y a aucune variation prononcée selon la province d'obtention du diplôme dans les réponses des diplômés par rapport à la mesure dans laquelle leur programme d'études les avait aidés à obtenir un emploi.

Le lien entre l'emploi et les études et son influence sur la valeur accordée aux études

Règle générale, le fait d'avoir un emploi gratifiant augmente la probabilité qu'un diplômé accorde une plus grande valeur à ses études (tableau 3.8). En outre, cette influence semble être légèrement plus grande sur la valeur accordée à l'investissement financier.

Tableau 3.8

Valeur accordée aux études universitaires en fonction du lien entre l'emploi et le programme et l'utilisation des compétences acquises parmi les diplômés employés		% qui affirment que les études ont vraiment valu...	
	Base pondérée	l'investissement financier	l'investissement en temps
Total	3 527	47 %	51 %
L'emploi est-il lié au domaine d'études?			
Étroitement lié	1 666	**58 %**	**60 %**
Assez lié	973	40 %	44 %
Pas du tout lié	849	**33 %**	**41 %**
Mesure dans laquelle les compétences acquises durant le programme d'études sont utilisées?			
Dans une grande mesure	1 509	**62 %**	**65 %**
Dans une certaine mesure	1 206	40 %	44 %
Très peu	442	29 %	34 %
Pas du tout	357	**28 %**	**36 %**

Afin de mettre en évidence les variations significatives, seules les réponses « En valait vraiment la peine » sont présentées
Ne comprend pas les réponses « Ne sait pas »

Parmi les diplômés employés ayant déclaré que leur emploi était étroitement lié à leur domaine d'études, plus de la moitié (58 %) jugeaient que leur investissement financier en avait bien valu la peine. Soixante pour cent de ces diplômés accordaient également la même valeur au temps qu'ils avaient investi. Bien moins de diplômés dont l'emploi n'était pas du tout lié à leurs études étaient portés à croire que leurs investissements financiers (33 %) et en temps (41 %) en avaient vraiment valu la peine.

Cette tendance se maintient lorsqu'on tient compte de l'utilisation des compétences. La majorité des diplômés utilisant dans une grande mesure les compétences acquises durant leur programme accordaient beaucoup de valeur à leur investissement financier (62 % ont déclaré qu'il en avait vraiment valu la peine) et en temps (65 % jugeaient qu'il en avait vraiment valu la peine). Les diplômés n'utilisant pas du tout leurs compétences étaient bien moins portés à croire que leurs investissements en avaient bien valu la peine - moins du tiers (28 %) ont affirmé que leur investissement financier en a vraiment valu la peine et 36 % accordaient la même valeur au temps qu'ils avaient investi.

3.3 Études entreprises après 1999

Pour de nombreux diplômés, le grade obtenu en 1999 était le point de départ d'autres études. Dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme, près de la moitié (47 %) des diplômés se sont inscrits dans au moins un programme menant à un grade, à un diplôme ou à un certificat (figure 3.16). La grande majorité des diplômés étant retournés aux études ont déclaré qu'ils s'étaient inscrits à un programme depuis l'obtention du diplôme, tandis que le reste, soit 15 %, s'étaient inscrits à deux ou plus.

Figure 3.16
Retour aux études après l'obtention du diplôme en 1999

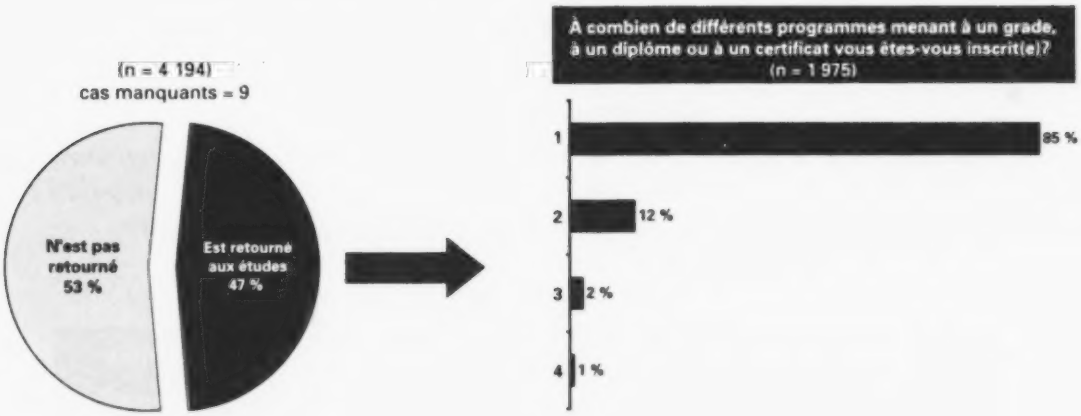

La proportion de diplômés des universités de la Nouvelle-Écosse (47 %) et du Nouveau-Brunswick (46%) retournant aux études ne varie pas considérablement, tandis que les diplômés de l'Île-du-Prince-Édouard (57 %) étaient plus susceptibles de retourner aux études.

Si on examine l'ensemble de la promotion, deux diplômés sur dix (21 %) ont répondu qu'ils avaient poursuivi au moins un programme depuis l'obtention du diplôme.

Comme on pouvait s'y attendre, la probabilité qu'un diplômé décide de retourner aux études dépend dans une grande mesure du niveau de scolarité et du nombre de diplômes d'études postsecondaires déjà obtenus (tableau 3.9). Pour une grande proportion de répondants, le grade obtenu en 1999 n'était pas leur premier, ou ce n'était pas la première fois qu'ils s'étaient inscrits dans un programme d'études postsecondaires. Ce n'est pas surprenant alors que ces diplômés soient moins portés à affirmer être retournés aux études. Bien plus de répondants qui n'avait pas fait d'études postsecondaires au moment de s'inscrire à leur programme d'études de 1999 (c'est-à-dire qui n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires) étaient retournés aux études : 58 % ont déclaré qu'ils étaient retournés aux études, soit plus du double comparativement à la proportion du groupe ayant au moins un baccalauréat (27 % étaient retournés aux études).

Les diplômés du groupe entrant avec un diplôme d'études secondaires (26 %) étaient également deux fois plus susceptibles que ceux du groupe ayant au moins un baccalauréat (11 %) de s'être inscrits à au moins un programme depuis l'obtention du diplôme.

Probablement en raison du fait qu'ils détenaient déjà des grades d'études supérieures, les titulaires d'un premier grade professionnel et d'une maîtrise ou d'un doctorat se trouvaient parmi les moins susceptibles (28 %) à affirmer qu'ils avaient fait un autre programme depuis l'obtention du diplôme. En comparaison, 52 % des bacheliers étaient retournés aux études.

Tout comme l'effet sur la probabilité qu'un diplômé utilise les compétences acquises durant son programme et qu'il occupe un emploi lié à son domaine d'études, la décision de poursuivre des études était également fortement influencée par le domaine d'études. Les diplômés les plus susceptibles d'être retournés aux études avaient complété des programmes en sciences agricoles et biologiques (66 %) et en lettres et sciences humaines (64 %); les moins susceptibles étaient les diplômés en éducation (31 %) et des professions de la santé (30 %).

La langue était également un facteur : alors que 40 % des diplômés francophones avaient poursuivi des études, un peu plus d'anglophones (48 %) étaient retournés aux études. Cela pourrait dépendre du fait qu'une plus grande proportion de francophones ont obtenu un emploi lié à leur programme.

Tableau 3.9

Études depuis l'obtention du diplôme en 1999 parmi tous les diplômés	Base pondérée	% ayant complété un grade, un diplôme ou un certificat	% ayant complété au moins un programme depuis l'obtention du diplôme en 1999
Total	4 194	47 %	21 %
Sexe			
Homme	1 704	48 %	21 %
Femme	2 490	46 %	21 %
Langue le plus souvent parlée à la maison			
Anglais	3 656	**48 %**	**22 %**
Français	409	40 %	14 %
Cycle d'études			
Baccalauréat	3 246	**52 %**	**24 %**
Premier grade professionnel	146	28 %	12 %
Diplôme/certificat	272	43 %	16 %
Maîtrise/doctorat	531	28 %	10 %
Domaine d'études			
Études générales - arts et sciences	25	-	-
Éducation	625	**31 %**	15 %
Beaux-arts et arts appliqués	105	46 %	21 %
Lettres et sciences humaines	439	64 %	**35 %**
Sciences sociales	894	54 %	27 %
Commerce et administration	663	43 %	21 %
Sciences agricoles et biologiques	442	**66 %**	22 %
Génie et sciences appliquées	325	35 %	13 %
Professions de la santé	365	30 %	13 %
Mathématiques et sciences physiques	311	51 %	17 %
Technologies de l'information	229	25 %	11 %
Niveau de scolarité à l'inscription			
Diplôme d'études secondaires	2 407	**58 %**	**26 %**
ÉPS inférieures au baccalauréat	672	41 %	22 %
Baccalauréat ou niveau supérieur	1 109	27 %	11 %

Ne comprend pas les réponses « Ne sait pas » ou les refus

Les diplômés qui sont retournés aux études se sont inscrits à différents types de programmes (figure 3.17), mais la plupart (69 %) d'entre eux ont poursuivi des études universitaires. Douze pour cent ont également choisi de suivre un programme dans un collège communautaire ou un établissement de formation professionnelle. Deux pour cent s'étaient inscrits à un programme en milieu hospitalier.

Figure 3.17

Cycle d'études durant la période suivant 1999 - Programme achevé ou poursuivi le plus récemment
(n = 1 975)

De nombreux diplômés qui sont retournés aux études ont profité de l'occasion pour augmenter leur niveau de scolarité puisque 21 % des bacheliers ont complété un programme au niveau de la maîtrise et 23 % des titulaires d'une maîtrise ont poursuivi des études au niveau du doctorat. Cependant, une bonne proportion de diplômés sont retournés au même cycle d'études : 32 % de ceux qui avaient obtenu un baccalauréat en 1999 se sont inscrits à un autre programme menant aussi à un baccalauréat.

La figure 3.18 montre la répartition des programmes selon le domaine d'études pour ceux qui étaient retournés poursuivre des études dans un établissement conférant des grades après 1999.

Figure 3.18

Domaine d'études parmi les diplômés étant retournés étudier au niveau universitaire après 1999

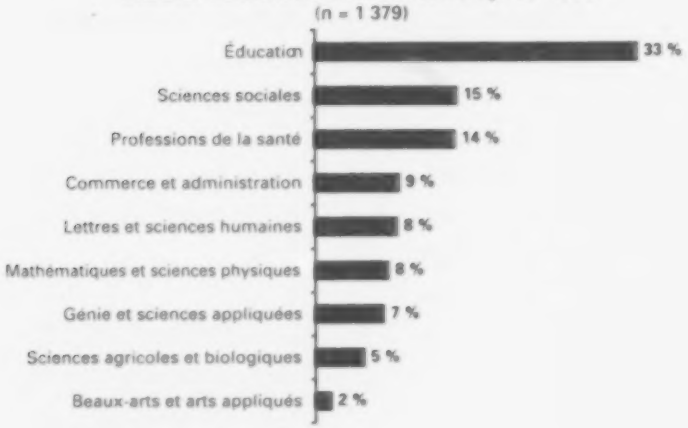

L'éducation était le domaine d'études le plus populaire parmi ceux qui sont retournés dans une université, un tiers ayant fait ce choix. Les programmes en sciences sociales (15 %) et dans les professions de la santé (14 %) étaient également des choix populaires.

Études à plein temps ou à temps partiel durant la période après 1999

Le gros des diplômés qui ont choisi de retourner aux études l'ont fait à temps plein (75 %). Cependant, 23 % ont étudié à temps partiel après 1999, tandis que 2 % ont combiné des études à temps plein et à temps partiel (figure 3.19).

Figure 3.19

Études à temps plein ou à temps partiel après 1999
(n = 1 975)

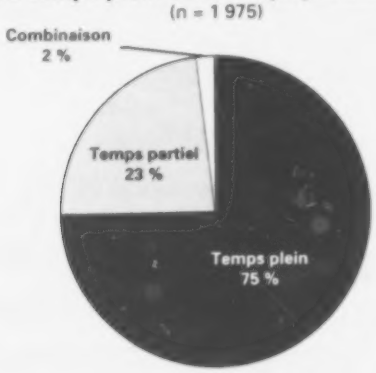

La question de savoir si un diplômé a fait des études à temps plein après 1999 dépend dans une grande mesure de son niveau de scolarité (figure 3.20). Les diplômés qui avaient obtenu leur premier grade en 1999 (c.-à-d. les détenteurs d'un diplôme d'études secondaires au moment de s'inscrire à leur programme) étaient les plus susceptibles (81 %) de retourner aux études à temps plein. Ceux qui avaient au moins un baccalauréat lorsqu'ils ont commencé leur programme d'études de 1999 étaient les moins susceptibles (54 %) d'étudier à temps plein après 1999.

Figure 3.20

Proportion ayant fait des études après 1999 selon le niveau de scolarité le plus élevé atteint avant de s'inscrire aux études terminées en 1999

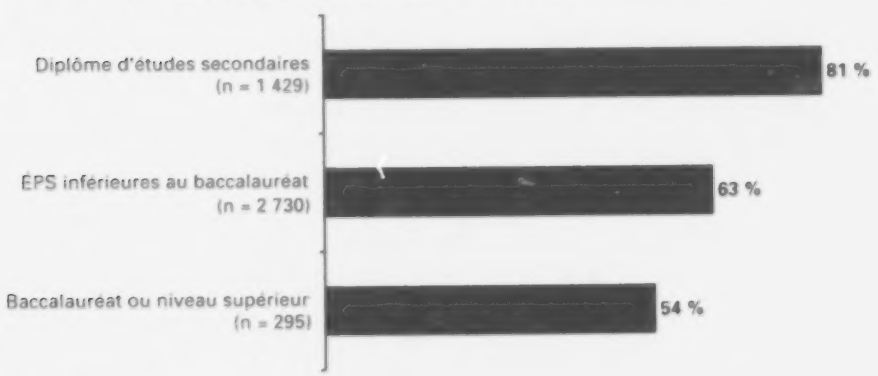

Raison de poursuivre des études après 1999

Suivant en cela la tendance des promotions antérieures, la plupart des membres de la promotion de 1999 (59 %) qui ont choisi de retourner aux études l'ont fait pour des raisons professionnelles (figure 3.21).

Figure 3.21

Raisons de retourner aux études
(n = 1 975)

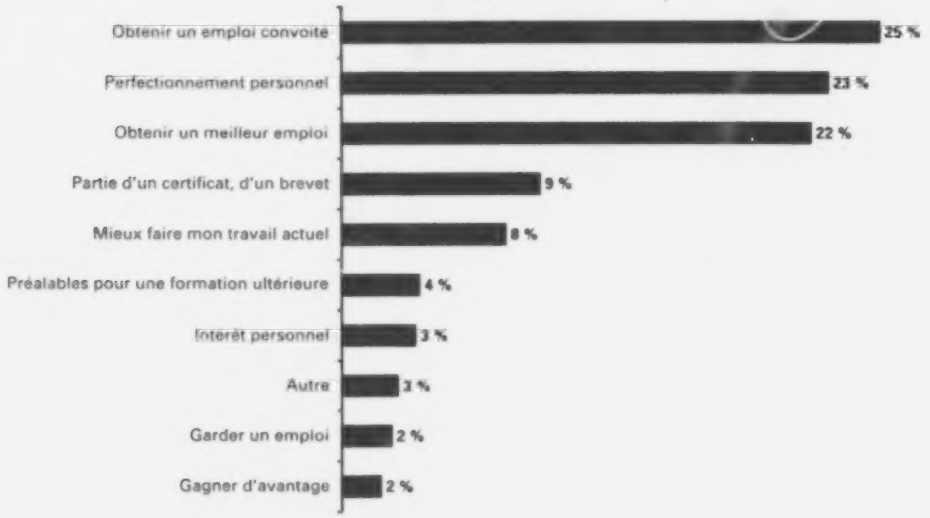

En fait, le quart (25 %) de ces diplômés ont affirmé qu'ils voulaient trouver un emploi. Les diplômés les plus enclins à citer cette raison avaient complété des programmes en lettres et sciences humaines (37 %), en sciences agricoles et biologiques (32 %) et en sciences sociales (30 %) en 1999. Ceux qui n'avaient jamais fait d'études postsecondaires avant de s'inscrire à leur programme de 1999 étaient deux fois plus susceptibles (29 %) que ceux qui détenaient au moins un baccalauréat à leur inscription (14 %) d'invoquer que leur retour aux études était motivé par l'obtention d'un emploi.

Les deux autres plus importantes raisons d'ordre professionnel données par les diplômés étaient « trouver un meilleur emploi » (22 %) et « mieux faire mon travail » (8 %).

Cependant, ce ne sont pas tous les diplômés qui étaient motivés par des considérations liées au marché du travail. Vingt-trois pour cent ont déclaré qu'ils étaient retournés aux études après l'obtention du diplôme en 1999 pour des raisons de perfectionnement personnel.

Fait intéressant à noter, parmi les diplômés estimant que l'acquisition de compétences propres à un emploi n'était pas du tout importante ou pas très importante lorsqu'ils s'étaient inscrits au programme achevé en 1999 et qui sont retournés aux études (n=346), près de la moitié (48 %) ont déclaré raison qu'ils étaient retournés aux études pour obtenir un emploi ou un meilleur emploi.

3.4 Mobilité des diplômés

Mobilité des diplômés à l'échelle régionale

La majorité (80 %) des diplômés de la promotion de 1999 étaient originaires de la région, alors que le reste, soit 20 %, venaient de l'extérieur. Cette proportion est légèrement plus élevée que celle enregistrée pour la promotion de 1996 (résultats du sondage de 1997), lorsque 18 % des diplômés étaient originaires de l'extérieur de la région.

Le tableau 3.10 montre la mobilité des diplômés à l'échelle régionale.

Tableau 3.10

	Résidence 2001		
	Base pondérée	Dans les Maritimes	À l'extérieur
Résidence 12 mois avant l'inscription			
Dans les Maritimes	3 362	**78 %**	22 %
À l'extérieur des Maritimes	839	29 %	**71 %**

La majorité (78 %) des diplômés qui vivaient dans les Maritimes avant de s'inscrire au programme d'études achevé en 1999 vivaient également dans la région au moment de l'entrevue. Cependant, la proportion qui y est demeurée après l'obtention du diplôme semble avoir diminué comparativement aux tendances établies par la promotion de 1996.

Un an après l'obtention du diplôme, 90 % de la promotion de 1996 vivait dans la région; quatre ans après l'obtention du diplôme, 81 % y demeuraient encore. La proportion de la promotion de 1999 originaire des Maritimes qui demeure dans la région deux ans après l'obtention du diplôme est plus faible que la proportion de la promotion de 1996 qui y demeurait *quatre ans* après l'obtention du diplôme.

Quelle est l'ampleur du changement dans les tendances en matière de la mobilité? Si on suppose un exode constant, on peut estimer (d'après les données de l'enquête longitudinale auprès de la promotion de 1996) que de un à quatre ans après l'obtention du diplôme, on a enregistré une baisse de 9 points de pourcentage, ou de 3 points par année. Ainsi, la proportion prévue de diplômés originaires de la région qui y demeurent toujours deux ans après l'obtention du diplôme (promotion de 1996) aurait été de 87 %.

Cette estimation correspond de près aux tendances de la mobilité observées dans la promotion de 1995 interviewée en 1997 (Enquête nationale sur les diplômés), où 89 % des diplômés originaires des Maritimes (résidence 12 mois avant l'inscription) vivaient dans la région deux ans après l'obtention du diplôme.

Ainsi, la proportion de diplômés (promotion de 1999) originaires de la région qui y demeuraient toujours deux ans après l'obtention du diplôme a *baissé de neuf points* par rapport à l'estimation relative à la promotion de 1996. Il semble donc que le déplacement de personnes très qualifiées et très scolarisées de la région a augmenté.

Comme pour la promotion de 1996, les résultats du sondage révèlent que les hommes sont plus portés que les femmes à quitter la région après l'obtention du diplôme. Dans l'ensemble, 19 % des diplômées et 26 % des diplômés de 1999 qui étaient originaires des Maritimes vivaient à l'extérieur de la région en 2001, ce qui représente une différence de sept points. En comparaison, 17 % des diplômées et 24 % des diplômés de 1996 qui étaient originaires des Maritimes vivaient à l'extérieur de la région en 2000.

En outre, certains domaines d'études sont frappés plus durement que d'autres. La figure 3.22 montre la distribution des résidents originaires des Maritimes qui ne vivent pas dans la région deux ans après l'obtention du diplôme.

Figure 3.22

Proportion de résidents originaires des Maritimes vivant à l'extérieur de la région deux ans après l'obtention du diplôme, selon le domaine d'études

(n = 3 362)

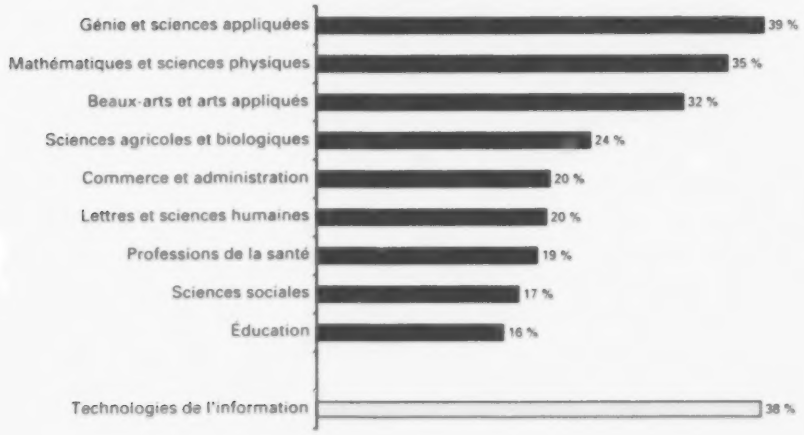

Tout comme les sondages précédents (enquête de la CESPM auprès de la promotion de 1996 en 2000 et Enquête nationale de Statistique Canada auprès des diplômés de la promotion de 1995 en 1997), les diplômés les plus portés à quitter les Maritimes avaient complété des programmes en génie et sciences appliquées (39 %) et en mathématiques et sciences physiques (35 %). Si on se penche sur différents

groupes de diplômés, ceux qui avaient complété un programme en technologies de l'information (38 %) étaient également plus enclins à quitter la région. Cependant, on ne doit pas oublier que la catégorie « technologies de l'information » recoupe en fait un sous-groupe des catégories « mathématiques et sciences physiques » et « génie et sciences appliquées » (annexe 1). Les diplômés en éducation (16 %) étaient les moins portés à quitter la région.

Près de deux diplômés sur 10 (19 %) des professions de la santé qui étaient originaires de la région vivaient à l'extérieur des Maritimes en 2001. Les diplômés en soins infirmiers, le plus grand groupe dans les professions de la santé, suivent une tendance différente par rapport à l'ensemble du groupe - 10 % vivent à l'extérieur de la région en 2001. Même si le nombre de diplômés des autres spécialisations (c.-à-d. médecine, sciences dentaires, physiothérapie, et autres) dans les professions de la santé est trop limité pour identifier une tendance fiable, la tendance générale parmi ces derniers semble indiquer qu'une plus grande proportion comparativement à l'ensemble du groupe quitte la région dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme.

Les tendances observées en matière de mobilité selon le domaine d'études à l'échelle régionale se manifestent également à l'échelle provinciale.

Mobilité des diplômés à l'échelle provinciale

Est-ce qu'une province en particulier est plus mal en point que les autres, ou est-ce que la situation est en général la même à travers la région? Comme le démontre le tableau ci-dessous (tableau 3.11), le déplacement des diplômés à l'extérieur de leur province d'origine est plus élevé parmi les diplômés originaires de l'Île-du-Prince-Édouard. Si on examine la province de résidence 12 mois avant le début des études menant à l'obtention du diplôme en 1999, on constate que, parmi les diplômés qui étaient originaires de l'Île-du-Prince-Édouard, 67 % ont obtenu leur grade en 1999 dans leur province d'origine alors que 63 % résidaient à l'Île-du-Prince-Édouard deux ans après l'obtention du diplôme.

Tableau 3.11

Mobilité des diplômés selon la province de résidence avant l'inscription

		Province d'études, 1999			Province de résidence, 2001			
	Base pondérée	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	À l'extérieur des Maritimes
Province de résidence 12 mois avant l'inscription								
Î.-P.-É.	206	**67 %**	20 %	14 %	**63 %**	14 %	3 %	19 %
N.-É.	1 923	1 %	**92 %**	7 %	1 %	**73 %**	3 %	23 %
N.-B.	1 233	1 %	14 %	**85 %**	1 %	7 %	**71 %**	22 %
À l'extérieur des Maritimes	839	3 %	**70 %**	27 %	1 %	20 %	8 %	**71 %**

La proportion des résidents du Nouveau-Brunswick (71 %) et de la Nouvelle-Écosse (73%) qui demeuraient dans leur province d'origine deux ans après l'obtention du diplôme était comparable, mais il y a lieu de noter que plus de diplômés du Nouveau-Brunswick (15 %) que de la Nouvelle-Écosse (8 %) avaient quitté leur province d'origine pour s'inscrire au programme d'études achevé en 1999.

Voici les destinations les plus populaires (province de résidence en 2001) des diplômés originaires d'une Province maritime qui ont quitté la région (n=742) :

- Ontario - 50 %
- États-Unis - 14 %
- Alberta - 12 %
- Québec - 8 %
- Colombie-Britannique - 7 %

À l'échelle provinciale, cette distribution est assez semblable, quoique les résidents du Nouveau-Brunswick étaient plus enclins à aller au Québec (16 %) après l'Ontario (50 %). Ils étaient également un peu moins portés à aller en Colombie-Britannique (3 %). De plus, les diplômés originaires de la Nouvelle-Écosse sont également un peu moins susceptibles d'être allés au Québec (3 %). L'échantillon de résidents de l'Île-du-Prince-Édouard (n=40) est trop limité pour mener une analyse fiable. Cependant, la distribution semble suivre la tendance régionale dans l'ensemble.

Le gros des diplômés de l'extérieur de la région venus étudier dans les Maritimes s'étaient inscrits dans un établissement de la Nouvelle-Écosse (70 %). Plus du quart avaient fréquenté une université au Nouveau-Brunswick et 3 %, à l'Île-du-Prince-Édouard. Après avoir terminé leurs études en 1999, ces diplômés ne demeurent habituellement pas (71 %) dans la région. Néanmoins, plus du quart (29 %) sont demeuré dans la région, surtout en Nouvelle-Écosse.

En dépit de cet afflux de personnes de l'extérieur des Maritimes, l'exode net de diplômés de la région s'établit quand même à 15 % (voir l'équation ci-dessous) :

752 résidents originaires des Maritimes vivant à l'extérieur de la région - 243 résidents originaires de l'extérieur de la région et vivant dans les Maritimes en 2001

3 362 résidents originaires des Maritimes

Cette valeur se rapproche beaucoup de l'exode net de 14 % qui avait été calculé pour la promotion de 1996 *quatre* ans après l'obtention du diplôme.

Le sondage de la promotion de 1999, quatre ans après l'obtention du diplôme, clarifierait si le même nombre de diplômés quittent la région ou si l'exode a en fait atteint un nouveau niveau.

Mobilité des diplômés selon la province d'obtention du diplôme d'études secondaires

Le tableau 3.12 présente les tendances de la mobilité des diplômés selon la province ou la région d'obtention du diplôme d'études secondaires. Comme prévu, ces tendances suivent largement celles observées selon la province de résidence 12 mois avant l'inscription, comme données de référence.

Table 3.12

Mobilité des diplômés selon la province d'obtention du diplôme d'études secondaires

	Province d'obtention du diplôme d'études secondaires			
Base pondérée	Î.-P.-É. (215)	N.-É. (1 810)	N.-B. (1 229)	À l'extérieur des Maritimes (942)
Province de résidence 12 mois avant l'inscription				
Î.-P.-É.	**88 %**			1 %
N.-É.	7 %	**95 %**	5 %	14 %
N.-B.	1 %	2 %	**92 %**	6 %
À l'extérieur des Maritimes	4 %	3 %	3 %	**79 %**
Province d'études (1999)				
Î.-P.-É	**64 %**	1 %	1 %	2 %
N.-É.	23 %	**91 %**	17 %	71 %
N.-B.	14 %	8 %	**82 %**	27 %
Province de résidence actuelle (2001)				
Î.-P.-É	**61 %**	1 %	1 %	1 %
N.-É.	17 %	**73 %**	9 %	24 %
N.-B.	3 %	3 %	**70 %**	9 %
À l'extérieur des Maritimes	19 %	23 %	21 %	**66 %**

En n'oubliant pas que la Nouvelle-Écosse (43 %) et le Nouveau-Brunswick (29 %) ensemble forment le gros des provinces d'apport relativement au diplôme d'études secondaires, l'Ontario (8 %) suivait de près comme la troisième province d'origine des diplômés de 1999.

Le déménagement dans une autre province ou dans un autre pays après l'obtention du diplôme

La majorité (59 %) des diplômés n'ont pas déménagé après l'obtention du diplôme (figure 3.23); le reste, soit 41 %, ont déclaré avoir déménagé au moins une fois.

Figure 3.23

Déménagement dans une autre province ou un autre pays après l'obtention du diplôme

« Depuis avoir obtenu votre diplôme en 1999, combien de fois avez-vous déménagé d'une province à l'autre (ou de pays à pays - d'État à État? »
(n = 4 202)

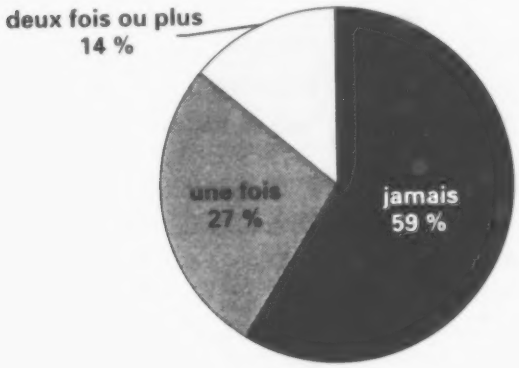

La plupart des diplômés qui ont déménagé depuis l'obtention du diplôme l'ont fait pour des raisons professionnelles (figure 3.24). La raison le plus souvent invoquée par les diplômés qui avaient déménagé au moins une fois était « pour un poste assuré » (32 %). Néanmoins, plus du quart (26 %) ont déclaré qu'ils avaient déménagé pour poursuivre des études. Parmi les dix principales raisons invoquées, mentionnons les raisons personnelles, dont suivre un conjoint (5 %), retourner au foyer familial (5 %), déménagement de la famille (2 %), ou tout simplement pour un changement (1 %); 4 % des diplômés ont mentionné d'autres raisons personnelles.

Figure 3.24

Dix principales raisons du déménagement après l'obtention du diplôme
(n = 1 720)

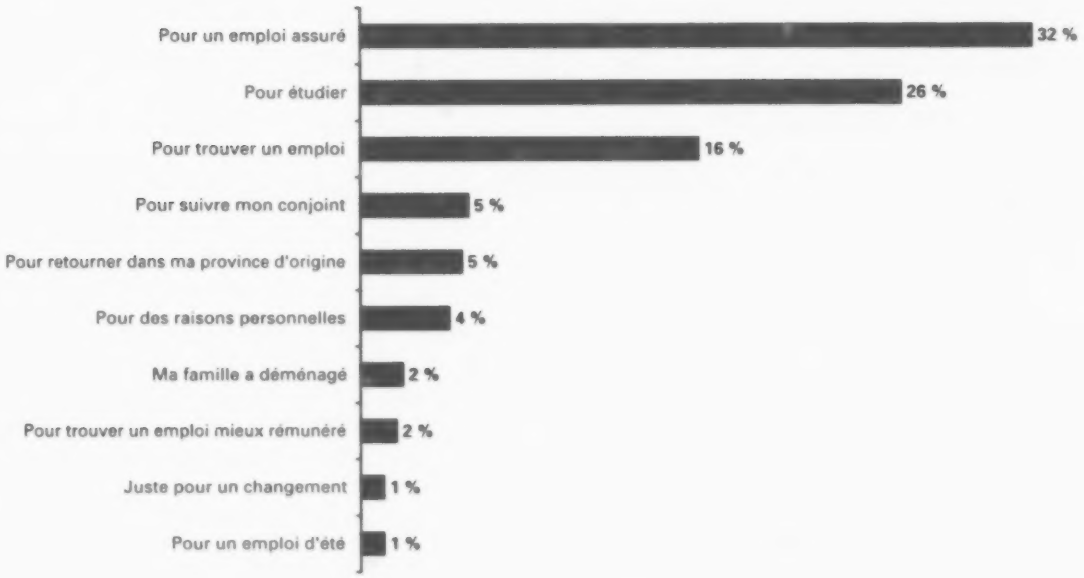

Disposition à déménager

Jusqu'à maintenant, on a pu constater que, deux ans après l'obtention du diplôme, 78 % des diplômés qui étaient originaires de la région demeurent toujours dans les Maritimes. Cependant, il semble qu'une certaine proportion de diplômés soient disposés à larguer les amarres et à se réinstaller ailleurs si l'occasion se présentait.

Parmi les diplômés qui étaient originaires des Maritimes et qui vivaient toujours dans la région deux ans après l'obtention du diplôme (n=2,605), 42 % ont déclaré que, « si on leur offrait un meilleur emploi », ils seraient disposés (évaluation de 4 ou 5 sur une échelle de 1 à 5, où « 1 » signifie n'est pas du tout disposé et « 5 », très disposé) à se réinstaller dans une autre région du Canada, et 29 % ont affirmé qu'ils seraient disposés (à partir de la même échelle) à se réinstaller dans un autre pays. Ainsi, il est fort probable qu'on enregistre une augmentation de la perte nette de diplômés provenant de la région.

4. SITUATION FINANCIÈRE DES DIPLÔMÉS DE 1999

4.1 Gains globaux

Les gains provenant d'un emploi constituent une mesure importante du succès des diplômés sur le marché du travail. Les diplômés de 1999 gagnaient, en moyenne, 696 $ par semaine, soit 36 192 $ par année; pour les diplômés qui travaillaient à temps plein, les gains hebdomadaires moyens sont encore plus élevés : 743 $, soit 38 636 $ par année.

Comparativement aux résultats obtenus par les promotions précédentes, les diplômés des universités des Maritimes réussissent bien, sinon mieux (tableau 4.1). Deux ans après l'obtention du diplôme, les gains des diplômés de la promotion de 1999 dépassaient de près d'un tiers (31 %) ceux de leurs homologues qui avaient obtenu leur diplôme en 1995. Les gains de la promotion de 1999 sont presque aussi élevés que ceux des diplômés de la promotion de 1996 interviewés *quatre ans* après l'obtention du diplôme. Si on suppose une augmentation linéaire des revenus entre la deuxième et la quatrième année suivant l'obtention du diplôme et que l'on estime qu'en 1998 (deux ans après l'obtention du diplôme), la promotion de 1996 avait un revenu annuel de 30 067 $[1], on peut alors supposer que la promotion de 1999 gagnait 20 % de plus que la promotion de 1996, deux ans après l'obtention du diplôme.[2]

Tableau 4.1

Comparaison des gains moyens annualisés[1]

Source	Promotion	Nombre d'années suivant l'obtention du diplôme	Base pondérée	Gains annualisés moyens
Enquête nationale auprès des diplômés, Statistique Canada	1995 *	2	6 495	24 286 $
CESPM	1996	1	3 293	26 819 $
CESPM	1996	4	1 929	36 564 $
CESPM	1999	2	3 170	36 192 $

*Promotion de 1995 de l'Enquête nationale auprès des diplômés : l'analyse comprend seulement les diplômés des universités des Maritimes
[1]Gains annuels calculés à partir des gains hebdomadaires : (gains hebdomadaires x 52)/12

Si on examine de plus près les données sur les gains, on constate que les diplômés de la promotion de 1999 occupent un vaste spectre d'échelons de revenu (figure 4.1). Vingt pour cent des diplômés gagnaient plus de 900 $ par semaine, tandis que pour 40 % d'entre eux, le revenu se situait au milieu de l'échelle : plus de 500 $, mais moins de 901 $. Le groupe le plus important (29 %) a gagné 500 $ ou moins par semaine dans son emploi principal pendant la semaine de référence. Finalement, 10 % des diplômés ne connaissaient pas leurs revenus d'emploi ou ont refusé de les divulguer.

---

[1]Revenu annuel calculé à partir du revenu hebdomadaire : (revenu hebdomadaire x 52)/12; calcul : [(36 564 $ - 26 819 $)/3] + 26 819 $

[2]Comparaisons de revenus en dollars constants de 2001 ; en dollars de 2001, la promotion de 1996 a gagné 29 207 $ un an et 37 522 $ quatre ans après l'obtention du diplôme. Selon l'équation ci-dessus, on peut estimer que la promotion de 1996 a gagné, en moyenne, 31 979 $ deux ans après l'obtention du diplôme [(37 522 $ - 29 207 $]. En dollars de 2001, la promotion de 1999 a gagné 13 % de plus que la promotion de 1996 deux ans après l'obtention du diplôme. Il y a lieu de noter également que les diplômés de la promotion de 1995 ont gagné 30 072 $ en dollars constants de 2001, deux ans après l'obtention du diplôme.

Figure 4.1

Échelle des gains hebdomadaires provenant d'un emploi parmi les diplômés employés

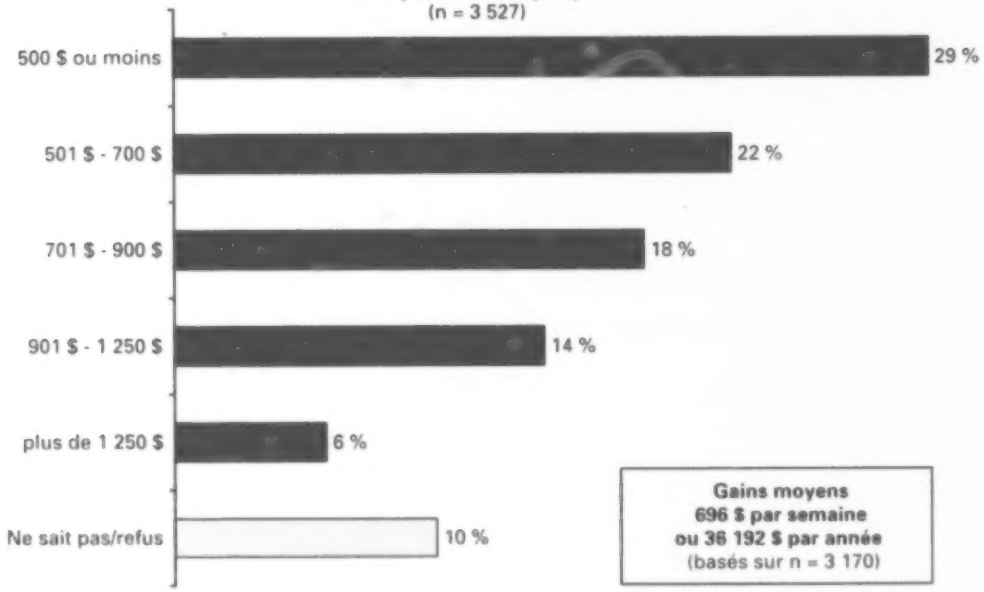

Comme on pouvait s'y attendre, le nombre d'heures travaillées par semaines par les diplômés a un effet important sur les gains provenant d'un emploi. La grande majorité (88 %) des diplômés qui travaillaient à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) gagnaient moins de 500 $ par semaine, tandis que les diplômés qui travaillaient à temps plein (30 heures et plus) étaient bien moins susceptibles (26 %) d'avoir un revenu à cet échelon (tableau 4.2). Les gains moyens des diplômés travaillant à temps plein atteignent 743 $ par semaine, comparativement à 300 $ pour les diplômés travaillant à temps partiel.

Tableau 4.2

Échelle des gains hebdomadaires provenant d'un emploi parmi les diplômés employés, selon le statut

	Base pondérée	500 $ ou moins	501 $ - 700 $	701 $ - 900 $	901 $ - 1 250 $	plus de 1 250 $	moyenne
Total	3 170	33 %	24 %	20 %	16 %	7 %	696 $
À temps plein	2 829	26 %	26 %	23 %	18 %	7 %	743 $
À temps partiel	336	88 %	8 %	3 %	1 %	1 %	300 $

L'analyse ne comprend pas les réponses « Ne sait pas » et les refus

L'analyse qui suit des gains provenant d'un emploi se concentre sur les diplômés qui ont déclaré travailler à temps plein durant la semaine de référence (89 % des diplômés employés).

Gains provenant d'un emploi à temps plein - quinze principales professions

À partir des 15 professions les plus souvent déclarées par les diplômés, la figure 4.2 présente les gains hebdomadaires moyens provenant d'un emploi à temps plein pour chacune.

Figure 4.2

Gains hebdomadaires moyens provenant d'un emploi à temps plein parmi les diplômés travaillant à temps plein dans les 15 principales professions

(n = 671)

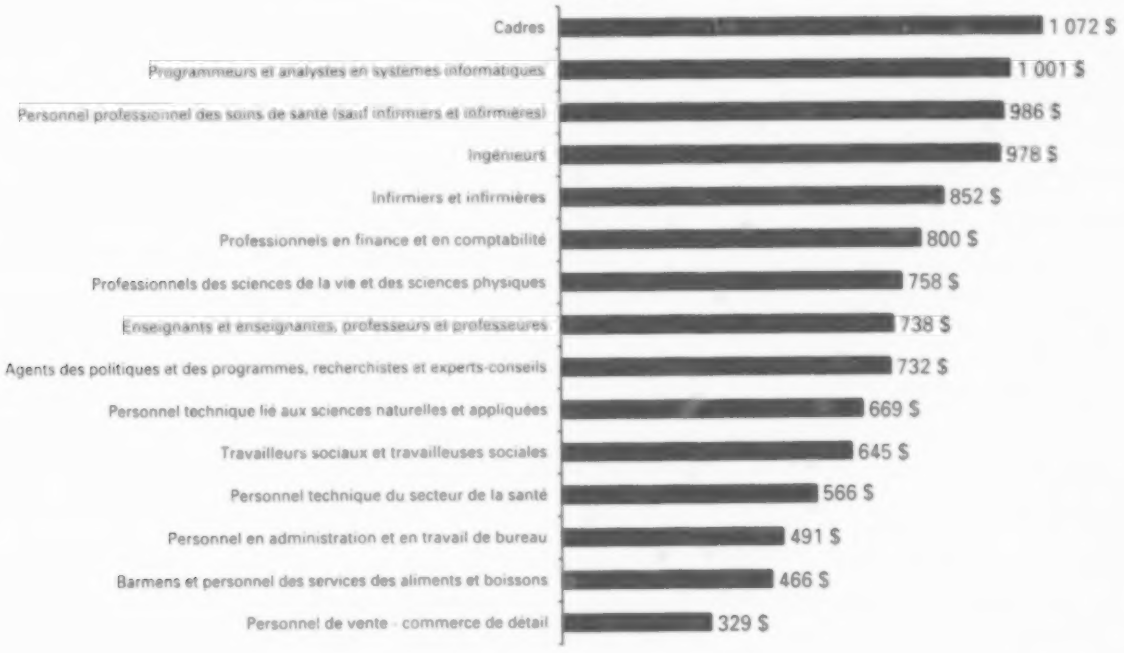

Au sommet de l'échelle, on trouve les diplômés occupant des postes de cadres qui gagnaient 1 072 $ par semaine. Viennent ensuite les diplômés travaillant comme professionnels en informatique, comme personnel professionnel des soins de santé (sauf les sciences infirmières) et en génie. L'écart entre les gains hebdomadaires moyens déclarés par les infirmiers et infirmières et les diplômés occupant des postes d'agents/agentes des politiques et des programmes, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils n'était pas significatif. Les infirmiers et infirmières, cependant, affichent des gains significativement plus élevés comparativement aux diplômés employés dans le groupe du personnel technique lié aux sciences naturelles et appliquées. Au bas de l'échelle des gains pour les quinze principales professions se trouvent les diplômés travaillant dans le secteur des ventes au détail : ils gagnaient seulement 329 $ par semaine.

Gains provenant d'un emploi à temps plein selon la catégorie de diplômés

Si on examine les statistiques sur les gains provenant d'un emploi à temps plein, on peut constater que certaines catégories de diplômés réussissent bien mieux que d'autres (tableau 4.3). Il y a une variation significative entre les groupes démographiques (sexe et langue) et les variables liées au niveau de scolarité (niveau de scolarité à l'inscription, cycle d'études et domaine d'études). La province de résidence joue également un rôle important dans la détermination des gains provenant d'un emploi à temps plein.

Tableau 4.3

Gains hebdomadaires provenant d'un emploi à temps plein parmi les diplômés employés

	Base pondérée	Gains hebdomadaires moyens		Échelle des gains hebdomadaires provenant d'un emploi à temps plein				
				500 $ ou moins	501 $ - 700 $	701 $ - 900 $	901 $ - 1 250 $	plus de 1 250 $
Total	2 831	743 $	-	26 %	26 %	23 %	18 %	7 %
Sexe								
Homme	1 160	**812 $**	a	22 %	24 %	22 %	**21 %**	11 %
Femme	1 678	694 $	b	**29 %**	27 %	23 %	16 %	5 %
Langue le plus souvent parlée à la maison								
Anglais	2 470	**753 $**	a	26 %	26 %	22 %	18 %	8 %
Français	297	671 $	b	27 %	28 %	30 %	14 %	1 %
Cycle d'études								
Baccalauréat	2 172	676 $	c	**30 %**	**30 %**	23 %	13 %	4 %
Premier grade professionnel	112	959 $	b	12 %	19 %	**27 %**	22 %	20 %
Diplôme/certificat	186	660 $	c	**39 %**	20 %	21 %	16 %	5 %
Maîtrise/doctorat	374	**1 095 $**	a	4 %	11 %	18 %	**45 %**	22 %
Domaine d'études								
Études générales - arts et sciences	17	-	-	-	-	-	-	-
Éducation	444	801 $	a	15 %	30 %	19 %	**30 %**	6 %
Beaux-arts et arts appliqués	54	614 $	b	48 %	23 %	13 %	10 %	5 %
Lettres et sciences humaines	251	568 $	b	44 %	28 %	19 %	8 %	1 %
Sciences sociales	569	631 $	b	38 %	30 %	17 %	10 %	5 %
Commerce et administration	504	812 $	a	21 %	31 %	23 %	14 %	11 %
Sciences agricoles et biologiques	263	569 $	b	**50 %**	25 %	13 %	8 %	3 %
Génie et sciences appliquées	246	872 $	a	12 %	22 %	29 %	25 %	13 %
Professions de la santé	294	885 $	a	7 %	11 %	47 %	27 %	8 %
Mathématiques et sciences physiques	207	856 $	a	20 %	22 %	20 %	27 %	12 %
Technologies de l'information	163	**1 052 $**	-	5 %	16 %	23 %	34 %	21 %
Niveau de scolarité à l'inscription								
Diplôme d'études secondaires	1 580	650 $	c	**36 %**	28 %	20 %	11 %	5 %
EPS inférieures au baccalauréat	492	751 $	b	23 %	28 %	26 %	18 %	6 %
Baccalauréat au niveau supérieur	790	**917 $**	a	10 %	21 %	25 %	**32 %**	13 %
Province de résidence (2001)								
I. P. É.	146	581 $	c	**42 %**	34 %	17 %	5 %	1 %
N.-É.	1 072	675 $	b	32 %	**28 %**	19 %	17 %	4 %
N.-B.	712	670 $	b	29 %	**31 %**	24 %	15 %	2 %
À l'extérieur des Maritimes	936	**898 $**	a	16 %	19 %	**26 %**	23 %	16 %

Nota : À l'intérieur de chaque groupe, il n'y a pas de différence significative entre les moyennes désignées par la même lettre - basé sur les tests ANOVA et a posteriori ($p<0,05$)

- moyennes non comprises dans l'analyse

Ne comprend pas les réponses « Ne sait pas » et les refus

Les résultats révèlent un écart dans les gains entre les diplômés anglophones et les diplômés francophones. Les gains hebdomadaires moyens provenant d'un emploi à temps plein des anglophones étaient de 753 $, soit 82 $ (ou 12 %) de plus par semaine que ceux des diplômés francophones qui ont déclaré des gains hebdomadaires moyens de 671 $. Cet écart dans les gains selon la langue existe également parmi les diplômés de la promotion de 1996; les gains des anglophones dépassaient de 9 % ceux des francophones quatre ans après l'obtention du diplôme. Même si le nombre de francophones (promotion de 1999) dans chacune des catégories de professions est très faible, il y a lieu de noter que, selon la tendance générale, cet écart dans les gains se maintient dans la plupart des principales professions.

Si on pousse l'analyse, on constate qu'il est possible d'expliquer en partie cet écart selon la langue par les différences dans le nombre moyen d'heures travaillées par semaine qu'ont déclarées les répondants. Les diplômés anglophones ont déclaré avoir travaillé en moyenne 43 heures par semaine, comparativement à une moyenne de 41 heures pour les diplômés francophones. Une comparaison des gains permet de constater que les anglophones gagnent en moyenne 17,51 $ l'heure ou 7 % de plus que les francophones dont les gains moyens se situaient à 16,36 $ l'heure.

Comme il n'y a pas de différence entre les deux groupes linguistiques quant à la distribution des sexes ou à l'âge moyen, on a éliminé ces deux variables comme facteurs pouvant expliquer la différence de salaires. Cependant, le grade universitaire peut aider à expliquer l'écart de rémunération, les diplômés employés anglophones sont légèrement plus susceptibles d'avoir obtenu un premier grade professionnel (4 %) ou une maîtrise ou un doctorat (14 %) comparativement aux diplômés francophones, (dont 1 % avaient obtenu un premier grade professionnel et 10 %, une maîtrise ou un doctorat).

Il est également possible que le lieu ou la région de résidence puisse expliquer en partie l'écart selon la langue. Il faudrait cependant pousser l'analyse pour le confirmer.

Par contraste avec l'écart de rémunération, il ne faut pas oublier que les diplômés francophones étaient plus enclins que leurs homologues anglophones à être employés, à avoir un emploi à temps plein et à occuper un emploi étroitement lié à leur domaine d'études.

Si on se tourne vers les variables liées au niveau de scolarité, les résultats révèlent que les gains supérieurs sont habituellement associés aux grades supérieurs. Les diplômés ayant obtenu une maîtrise ou un doctorat en 1999 gagnaient, en moyenne, 1 095 $ par semaine. Ce montant dépasse considérablement les gains déclarés par les diplômés titulaires d'un premier grade professionnel (959 $), qui, à leur tour, dépassaient de beaucoup les gains déclarés par les bacheliers (676 $) ou les titulaires d'un diplôme ou d'un certificat (660 $).

En poussant l'analyse des données sur les gains, on constate l'étendue de la polarité entre les diplômés dont les gains sont les plus élevés et ceux dont les gains sont les plus faibles : 60 % des bacheliers déclaraient gagner 700 $ ou moins par semaine, tandis que 67 % des titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat gagnaient plus de 900 $ par semaine.

Les statistiques qui regroupent les diplômés selon le niveau de scolarité atteint à l'inscription aux études menant au diplôme décerné en 1999 appuient ces résultats. Les diplômés ayant au moins un baccalauréat à l'inscription déclaraient, en moyenne, des gains hebdomadaires provenant d'un emploi à temps plein de 917 $, ce qui est nettement supérieur aux gains des diplômés dont le niveau de scolarité à l'inscription était inférieur au baccalauréat (751 $), dont les gains, à leur tour, étaient supérieurs à ceux qui n'avaient pas fait d'études postsecondaires au moment de s'inscrire (650 $).

La variation dans les échelles de gains entre les diplômés ayant les gains les plus élevés et ceux ayant les gains les plus faibles est plutôt frappante. Seize pour cent seulement des diplômés ayant un diplôme d'études secondaires à l'inscription déclaraient gagner plus de 900 $, tandis que 45 % de ceux qui détenaient une maîtrise ou un doctorat déclaraient un revenu se situant dans cette échelle, soit une différence de 29 points de pourcentage. Si on se fonde sur la relation entre l'âge et le revenu (chapitre traitant de la méthodologie), on peut conclure qu'un niveau de scolarité élevé et une plus grande expérience accumulée avec le temps contribuent tous deux à une augmentation des gains.

Le domaine d'études d'un diplômé est également un important facteur déterminant des gains provenant d'un emploi à temps plein. Les diplômés ayant les gains les plus élevés ont complété des programmes dans les professions de la santé, en commerce et administration, en génie et sciences appliquées, en

mathématiques et sciences physiques et en éducation. Ils gagnaient bien plus que le groupe de diplômés dont les gains étaient les plus faibles - les diplômés en sciences sociales, en beaux-arts et arts appliqués, en lettres et sciences humaines, et en sciences agricoles et biologiques. En fait, les trois-quarts des diplômés en sciences agricoles et biologiques déclairaient des gains de 700 $ ou moins, comparativement à plus de 900 $ par semaine pour 39 % des diplômés en mathématiques et sciences physiques (ce qui comprend de nombreux programmes en technologies de l'information).

Les résultats des sondages précédents sont encourageants, cependant, pour les diplômés dont les gains sont les plus bas. Une comparaison des gains de la promotion de 1996, un an et quatre ans après l'obtention du diplôme, montre que, même si les gains mensuels moyens des diplômés dont les gains étaient les plus faibles étaient, quatre ans après l'obtention du diplôme, inférieurs aux gains mensuels moyens des diplômés dont les gains étaient les plus élevés, un an seulement après l'obtention du diplôme, l'écart de rémunération entre ces deux groupes a diminué avec le temps. En 1997, les diplômés des professions de la santé, en commerce et administration, en génie et sciences appliquées, en mathématiques et sciences physiques et en éducation gagnaient 56 % de plus que ceux qui avaient achevé des programmes en sciences sociales, en beaux-arts et arts appliqués, en lettres et sciences humaines, et en sciences agricoles et biologiques; en 2000, cet avantage sur le plan des gains était réduit à 48 %.

Les diplômés en technologies de l'information enregistraient les gains les plus élevés (1 052 $ par semaine), plus de la moitié (55 %) ayant déclaré des gains hebdomadaires provenant d'un emploi à temps plein de plus de 900 $.

Les résultats viennent également confirmer qu'à bien des égards, malheureusement, il existe bel et bien un fossé entre les sexes. Les femmes ont déclaré des gains de 694 $ par semaine, soit 85 % des gains de leurs homologues masculins, qui gagnaient 812 $ par semaine. On a enregistré des résultats comparables pour la promotion de 1996 : un an après l'obtention du diplôme, les gains des femmes provenant d'un emploi à temps plein équivalaient à 86 % des gains des hommes. En 2000, cet écart s'est quelque peu élargi, les gains des femmes correspondant à 82 % de ceux des hommes.

Parmi les membres de la promotion de 1996, près du tiers (32 %) des hommes déclaraient des gains de plus de 900 $ par semaine contre 21 % seulement des femmes.

Si on tient compte du nombre moyen d'heures travaillées par les diplômés occupant un emploi à temps plein, l'écart de rémunération n'est pas aussi prononcé. Les hommes occupant un emploi à temps plein travaillaient, en moyenne, 45 heures par semaine, comparativement à 42 heures pour les femmes. Si on tient compte ensuite des gains hebdomadaires moyens, on peut calculer les gains basés sur un taux horaire; les femmes gagnaient l'équivalent de 16,52 $ l'heure ou de 92 % des gains des hommes (18 $ l'heure).

Si on examine les principales professions des diplômés de 1999, on constate que l'écart de rémunération (basé sur les gains hebdomadaires moyens) n'existe pas dans toutes les professions (sciences infirmières et ventes au détail), et que c'est même l'inverse pour les diplômés occupant un emploi en travail social (figure 4.3). Les gains des femmes occupant ces postes équivalaient à 115 % de ceux des hommes.

L'écart de rémunération était le plus prononcé pour les diplômés occupant des postes de professionnels en finance et comptabilité où les gains provenant d'un emploi à temps plein des femmes équivalaient à 82 % des gains des hommes. Parmi ce groupe de diplômés, il n'y a aucune différence entre les hommes et les femmes selon le cycle d'études achevé en 1999.

Figure 4.3

Rapport entre les femmes et les hommes des gains provenant d'un emploi à temps plein, selon la profession

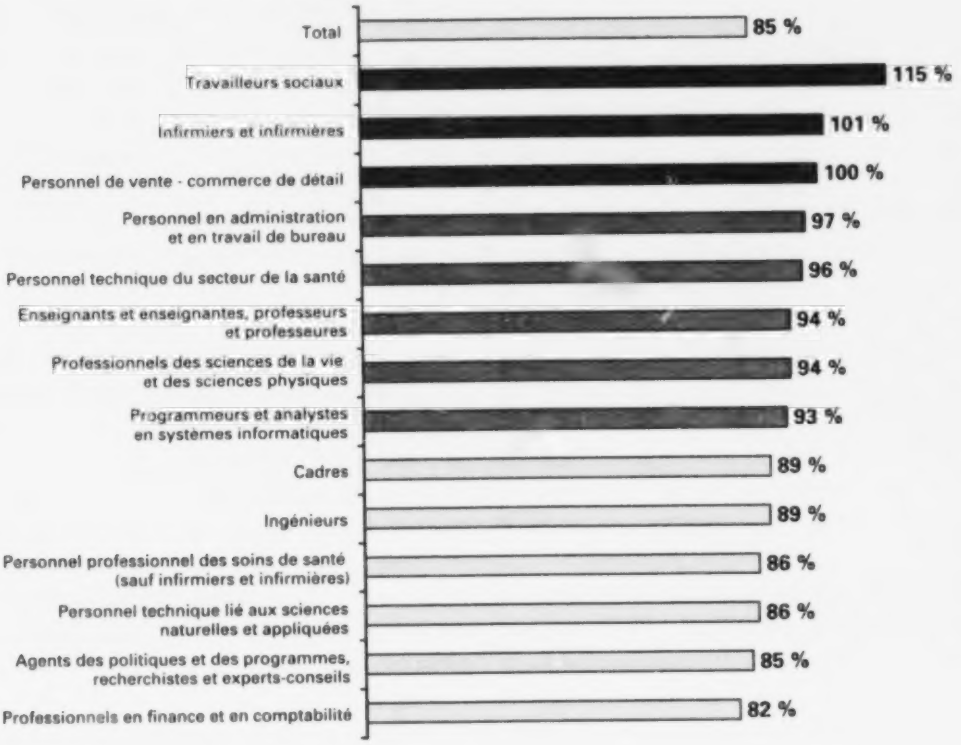

La figure 4.4 montre le rapport des gains entre les femmes et les hommes selon le domaine d'études principal. L'écart le plus marqué existe entre les diplômés en mathématiques et sciences physiques (70 %), tandis que les gains provenant d'un emploi à temps plein des femmes et des hommes sont presque égaux parmi les diplômés en lettres et sciences humaines (97 %).

Figure 4.4

Rapport entre les femmes et les hommes des gains hebdomadaires provenant d'un emploi à temps plein, selon le domaine d'études

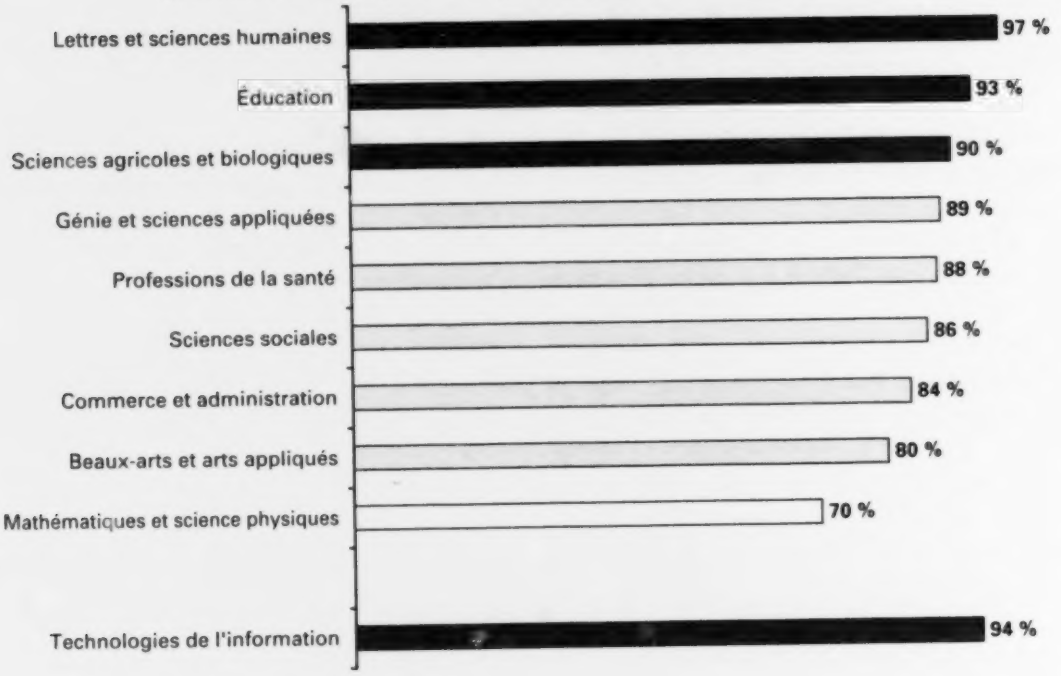

Les diplômés ayant les revenus les plus élevés, soit 898 $ par semaine, vivaient à l'extérieur des Maritimes au moment de l'entrevue. Ils gagnaient bien plus (au moins 223 $ de plus ou le tiers) que les diplômés vivant dans la région. Cet écart de rémunération s'explique en partie par la distribution des professions parmi les diplômés vivant à l'extérieur des Maritimes : ces diplômés sont bien plus portés à occuper l'une des professions les plus rémunératrices [programmeurs et analystes de systèmes informatiques, personnel professionnel des soins de santé (sauf les infirmiers et infirmières) et les ingénieurs]. Les gains des diplômés vivant au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse ne varient pas beaucoup les uns des autres. Les diplômés de ces deux provinces, cependant, gagnent bien plus (au moins 109 $ ou 19 % de plus) que ceux vivant à l'Île-du-Prince-Édouard.

Fait intéressant à noter, la province où un diplômé a fréquenté une université a également un effet significatif sur les gains provenant d'un emploi à temps plein pendant la semaine de référence. Les diplômés des établissements de la Nouvelle-Écosse gagnent le plus, soit 780 $ par semaine, suivis des diplômés des universités du Nouveau-Brunswick (694 $ par semaine), puis finalement, par ceux qui ont étudié à l'Île-du-Prince-Édouard (625 $ par semaine). On pourrait expliquer en partie les gains plus faibles des diplômés de l'Île-du-Prince-Édouard par le fait que sa seule université, University of Prince Edward

Island, offre surtout des programmes de premier cycle. Il est donc moins probable d'y voir l'avantage sur le plan des gains que procure des études supérieures. De plus, les différences semblent liées à la résidence des diplômés en 2001 : 34 % des diplômés qui ont étudié en Nouvelle-Écosse, 28 % des diplômés qui ont étudié au Nouveau-Brunswick et 25 % de ceux qui ont étudié à l'Île-du-Prince-Édouard vivaient à l'extérieur de la région en 2001. Comme le démontre le tableau 4.3 et le paragraphe ci-dessus, ce sont les diplômés vivant à l'extérieur de la région qui gagnent le revenu le plus élevé. En fait, si on élimine l'effet des diplômés qui étaient originaires de l'extérieur de la région (c.-à-d. les exclure de l'analyse), la différence significative entre les diplômés des établissements de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick disparaît. Cependant, le fait d'exclure ce groupe n'a aucun effet sur les gains des diplômés qui ont étudié à l'Île-du-Prince-Édouard.

Stages rémunérés et gains provenant d'un emploi à temps plein des bacheliers

Pour les bacheliers employés, la participation à des stages rémunérés durant leur programme d'études a un effet positif significatif sur leurs gains hebdomadaires moyens. Si on pousse l'analyse cependant, on constate que cela vaut seulement pour certains domaines. Les diplômés en mathématiques et sciences physiques ayant fait au moins un stage rémunéré ont déclaré des gains hebdomadaires moyens provenant d'un emploi à temps plein de 1 026 $, ce qui représente 48 % ou 330 $ de plus comparativement à ceux qui n'avaient pas fait de stage rémunéré (695 $). La plupart des diplômés dans ce domaine qui ont participé à des stages rémunérés ont complété des programmes en informatique, ce qui pourrait également expliquer l'écart de rémunération.

Dans la même veine, les diplômés en génie et sciences appliquées ayant fait au moins un stage rémunéré (1 016 $) bénéficient également d'un avantage significatif en matière des gains de 26 % sur leurs homologues qui n'avaient pas fait de stage rémunéré (808 $). Même si les diplômés en lettres et sciences humaines ayant participé à des stages rémunérés gagnaient bien plus que ceux qui n'en n'ont pas fait, il y a lieu de noter encore une fois que la différence pourrait être attribuable en partie au sous-champ : la plupart des diplômés en lettres et sciences humaines ayant fait des stages rémunérés ont complété des programmes dans des disciplines liées aux relations publiques et aux communications.

La participation à des stages rémunérés n'a pas d'effet significatif sur les gains hebdomadaires provenant d'un emploi à temps plein dans les autres domaines.

Comparaisons avec les gains de la population générale

Pour ce qui est des comparaisons des gains selon la province de résidence, il est nécessaire d'examiner les résultats des diplômés de 1999 par rapport à ceux de la population générale selon la province de résidence (tableau 4.4). On a comparé les données du sondage (gains hebdomadaires des diplômés employés) avec les gains hebdomadaires (à temps plein et à temps partiel) pour juin 2001 selon l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

Tableau 4.4

Comparaison entre les gains hebdomadaires des diplômés (à temps plein et à temps partiel) de la promotion de 1999 et les gains de la population générale				
	Promotion de 1999		Population générale	Avantage sur
	Base pondérée	Gains hebdomadaires	gains hebdomadaires, juin 2001*	le plan de la rémunération
Province de résidence, 2001				
Î.-P.-É.	129	522,25 $	522,80 $	0 %
N.-B.	787	630,18 $	587,74 $	7 %
N.-É.	1 228	626,48 $	566,84 $	11 %
T.-N.	109	724,31 $	599,39 $	21 %
Qc	75	654,92 $	620,98 $	5 %
Ont.	496	857,35 $	711,28 $	21 %
Alb.	106	744,38 $	681,50 $	9 %
C.-B.	66	929,21 $	668,59 $	39 %
Canada	3 024	677,04 $	603,37 $	12 %

*Source : Statistique Canada, Emploi, gains et durée du travail, numéro au catalogue 72-002-XIB, tableau 9

À l'exception des diplômés qui vivaient à l'Île-du-Prince-Édouard au moment de l'entrevue, la promotion de 1999 jouit d'un avantage sur la population générale lorsqu'il est question des gains provenant d'un emploi. Combinée à un taux de chômage un peu plus élevé comparativement aux autres diplômés de 1999 (figure 3.2), l'absence d'un avantage sur la population générale quant aux gains aide à expliquer la plus grande propension des habitants de l'Île à quitter leur province d'origine. En outre, il est plus avantageux de vivre dans certaines provinces. Par exemple, un diplômé vivant au Québec gagnait seulement 5 % de plus que la population générale, tandis que les diplômés vivant en Colombie-Britannique bénéficiaient d'un avantage de 39 % sur la population générale.

Si on examine le reste des Maritimes, les diplômés qui vivaient en Nouvelle-Écosse au moment de l'entrevue gagnaient 11 % de plus et les diplômés qui vivaient au Nouveau-Brunswick, 7 % de plus que la population générale dans ces provinces.

Il est important de souligner que le classement des gains moyens dans la population générale s'inscrit habituellement dans la même tendance que celle qui a été observée dans la promotion de 1999, ce qui laisse croire à des disparités économiques plus fondamentales entre les trois provinces.

Les gains provenant d'un emploi à temps plein et la satisfaction professionnelle

Les gains constituent l'une des mesures du succès sur le marché du travail et les résultats révèlent un lien étroit entre les gains et le degré de satisfaction professionnelle des diplômés. Le tableau 4.5 montre la relation entre les gains hebdomadaires provenant d'un emploi à temps plein et la satisfaction professionnelle.

Tableau 4.5

Gains hebdomadaires provenant d'un emploi à temps plein parmi les diplômés employés, selon la satisfaction à l'égard de l'emploi et les études

	Base pondérée	500 $ ou moins	501 $ - 700 $	701 $ - 900 $	901 $ - 1 250 $	Plus de 1 250 $
Total	2 829	26 %	26 %	23 %	18 %	7 %
Satisfait de l'emploi?						
Très satisfait	1 262	19 %	25 %	26 %	**21 %**	9 %
Satisfait	1 314	29 %	27 %	21 %	17 %	6 %
Insatisfait[1]	253	**49 %**	25 %	17 %	8 %	1 %
Satisfait du salaire?						
Très satisfait	587	15 %	20 %	28 %	**23 %**	14 %
Satisfait	1 557	25 %	27 %	23 %	18 %	7 %
Insatisfait	562	38 %	28 %	18 %	13 %	3 %
Très insatisfait	123	**43 %**	29 %	11 %	16 %	1 %
L'emploi était-il lié au domaine d'études?						
Étroitement lié	1 402	14 %	27 %	29 %	**22 %**	**8 %**
Assez lié	799	28 %	27 %	20 %	18 %	7 %
Pas lié	615	**53 %**	22 %	12 %	8 %	5 %

[1] comprend ceux qui étaient un peu insatisfaits et très insatifaits de leur emploi

Près de la moitié (49 %) des diplômés insatisfaits ou très insatisfaits de leur emploi gagnaient 500 $ ou moins. En comparaison, 19 % seulement de ceux qui étaient très satisfaits de leur emploi en général gagnaient 500 $ ou moins et 15 % des diplômés dont les gains se situaient à ce palier se déclairaient également être très satisfaits de leurs gains. Les différences observées sont statistiquement significatives.

Ce que ce tableau révèle d'intéressant, c'est que bien des diplômés semblent être satisfaits de gains inférieurs ou égaux à la moyenne. Comme les gains hebdomadaires provenant d'un emploi à temps plein de tous les diplômés durant la semaine de référence étaient de 743 $, les gains inférieurs à la moyenne se classent dans les échelles de moins de 500 $ et de 501 $ à 700 $. Parmi les diplômés satisfaits ou très satisfaits de leurs gains (n=2 144), près de la moitié (47 %) gagnaient 700 $ ou moins par semaine. Il est bien plus probable que des gains inférieurs ou égaux à la moyenne soient associés à des bacheliers (87 %); 4 % seulement des diplômés avaient obtenu une maîtrise ou un doctorat. Il y a de fortes chances que les gains supérieurs à la moyenne soient associés à une maîtrise ou à un doctorat (24 %) et moins de chances à un baccalauréat (64 %). La satisfaction à l'égard de gains inférieurs à la moyenne, alors, semble liée aux attentes selon le cycle d'études, les bacheliers s'attendant de gagner moins que s'ils avaient obtenu un grade supérieur.

Le tableau 4.5 présente également la relation entre les gains hebdomadaires provenant d'un emploi à temps plein et la mesure dans laquelle l'emploi d'un diplômé est lié à son domaine d'études. Encore une fois, on constate un lien statistiquement significatif. Parmi les diplômés dont l'emploi n'était pas lié à leur domaine d'études, plus de la moitié (53 %) ont déclaré également des gains hebdomadaires provenant d'un emploi à temps plein de 500 $ ou moins. Seulement 14 % de ceux dont l'emploi était étroitement apparenté avaient déclaré des gains dans cette échelle. En fait, 30 % des diplômés dont l'emploi était étroitement lié à leur domaine d'études gagnaient plus de 900 $ par semaine, soit une augmentation de 17 points de pourcentage par rapport à ceux dont l'emploi n'était pas du tout lié à leurs études.

4.2 Financement du diplôme obtenu en 1999

Sources de financement

La majorité des diplômés ont contribué au financement de leurs études à l'aide des gains provenant d'un emploi, soit des emplois d'été (81%) ou du revenu gagné pendant l'année d'études (62 %) (figure 4.5). Près de la moitié (49 %) ont utilisé de l'argent provenant de bourses d'études, de bourses d'entretien, de bourses d'études supérieures ou d'autres bourses.

Figure 4.5

Sources de financement pour le grade obtenu en 1999
(n = 4 202)

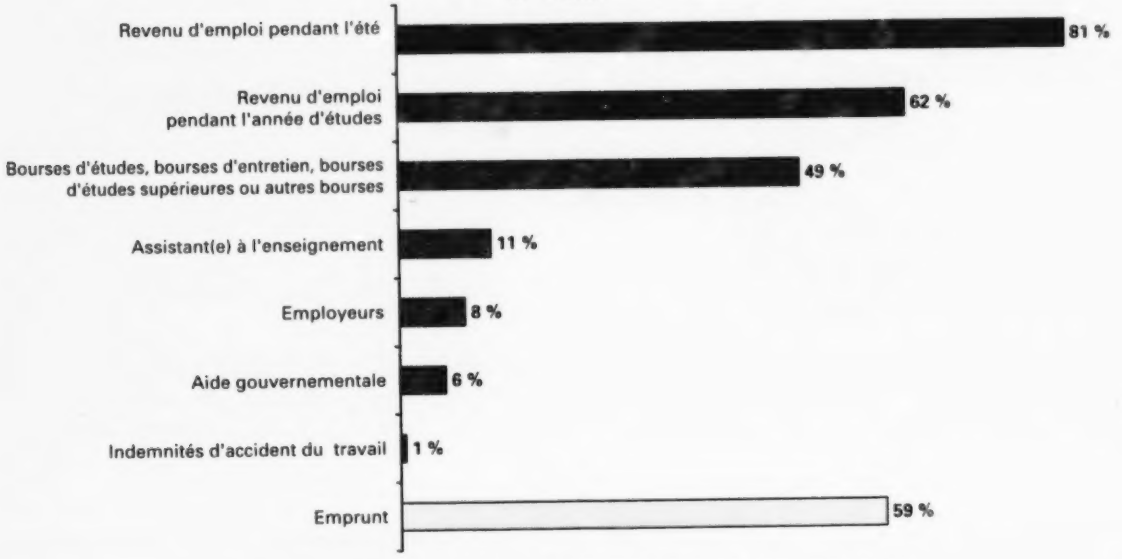

Les pourcentages totalisent plus de 100 compte tenu des réponses multiples

La valeur moyenne des bourses était de 5 760 $. Le montant déclaré varie considérablement selon le cycle d'études, comme on peut s'y attendre. De nombreux étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat, en particulier, comptent sur les bourses d'études supérieures et autres types de bourses d'étude pour payer leurs études, et souvent comme revenu. Les diplômés ayant terminé des programmes d'études supérieures ont déclaré avoir reçu des bourses d'études d'une valeur de 18 085 $, ce qui est significativement plus élevé que le montant déclaré par les détenteurs d'un premier grade professionnel (6 275 $) et les bacheliers (4 408 $). Les diplômés des programmes menant à un diplôme ou à un certificat ont mentionné avoir reçu des bourses d'études d'une valeur de 2 696 $, ce qui est significativement inférieur au montant déclaré par les détenteurs d'un premier grade professionnel et les bacheliers.

Les résultats révèlent également une disparité selon les domaines d'études au niveau du baccalauréat. Les diplômés en mathématiques et sciences physiques ont déclaré les bourses d'études les plus élevées (6 908 $), ce qui est significativement supérieur à tous les autres domaines, à l'exception du génie et des sciences appliquées (5 620 $). Même si les diplômés en beaux-arts et arts appliqués ont reçu le moins

en bourses d'études (2 510 $), il n'y a pas de différence significative entre ce montant et les montants déclarés par les diplômés en éducation (3 133 $), en sciences sociales (3 750 $), des professions de la santé (3 753 $), en commerce et administration (4 012 $) ou en lettres et sciences humaines (4 488 $). Les diplômés en sciences agricoles et biologiques ont reçu 4 820 $.

Emprunter pour financer le diplôme obtenu en 1999

Bien plus de la moitié (59 %) de la promotion de 1999 a emprunté de l'argent pour financer le diplôme obtenu en 1999 (figure 4.6), ce qui représente une hausse de 8 points de pourcentage par rapport à la proportion de la promotion de 1996 qui avait emprunté.

Figure 4.6

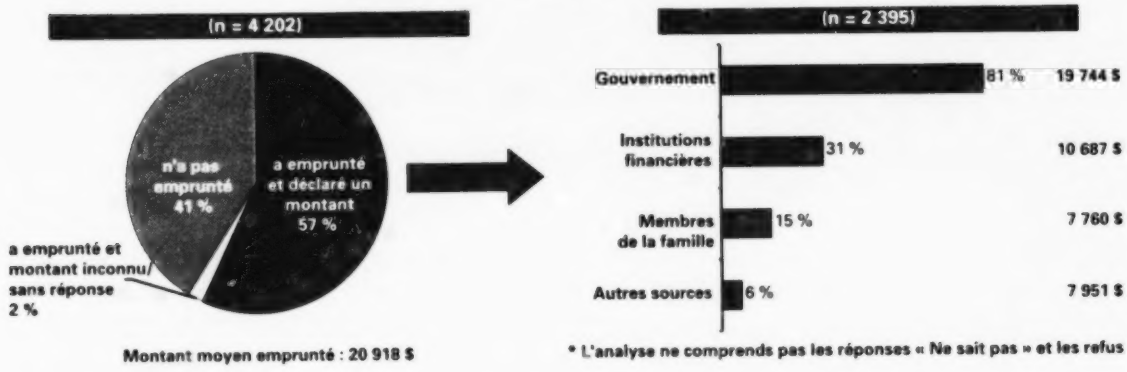

Parmi les diplômés qui ont emprunté de l'argent, le montant moyen de l'emprunt provenant de toutes les sources combinées atteignait 20 918 $. Une différence de trois ans seulement dans l'année d'obtention du diplôme s'est traduite par une augmentation significative du montant emprunté, la promotion de 1999 ayant emprunté près de 5 000 $ dollars ou 30 % de plus que la promotion de 1996 (qui a déclaré un montant emprunté de 16 014 $ en moyenne).[3]

L'augmentation du montant de l'emprunt entre les diplômés de 1996 et les diplômés de 1999 est en partie le reflet des changements de politiques apportés aux programmes fédéraux de prêts aux étudiants, lorsque le montant de l'emprunt par la voie des Prêts canadiens d'études est passé de 105 $ à 165 $ par semaine d'études. De même, suite aux changements apportés aux programmes provinciaux d'aide aux étudiants dans les trois Provinces maritimes, les étudiants ont pu emprunter davantage.[4] Les diplômés de 1996 ont bénéficié de ces avantages, mais l'effet complet pour un programme de baccalauréat typique de quatre ans ne se sera pas fait sentir avant au plus tôt 1998. De plus, les augmentations dans les frais de

[3]La promotion de 1996 a emprunté 16 814 $ en dollars constants de 1999, une différence de 4 104 $, ou de 24 %.

[4]Î.-P.-É. : En 1994-1995, le programme est passé d'un programme de courses d'entretien à un programme de prêts (maximum de 110 $ par semaine d'études). N.-B. : en 1993-1994, le montant des prêts aux étudiants disponible est passé d'un maximum de 80 $ à 110 $ par semaine. N.-É. : en 1993-1994, le programme qui était axé sur une combinaison de prêts et de bourses d'études est devenu un programme de prêts uniquement (maximum de 8 160 $ pour 32 semaines d'études).

scolarité et de résidence entre 1996 et 1999 ont vraisemblablement eu un effet significatif sur le montant qu'un étudiant devait emprunter.

Même si la promotion de 1999 a emprunté de différentes sources, la vaste majorité s'est prévalue des prêts étudiants du gouvernement, 81% ayant emprunté, en moyenne, 19 744 $. La proportion de diplômés ayant emprunté de cette source a diminué de 8 points de pourcentage par rapport à la promotion de 1996. Cependant, le montant emprunté représente une augmentation de 30 % comparativement au montant moyen emprunté par la promotion de 1996 pour le programme terminé en 1996 (15 176 $).

Parmi ceux ayant emprunté de l'argent, 31 % ont contracté des prêts directement auprès d'institutions financières et ont emprunté, en moyenne, 10 687 $.

Selon la Fondation canadienne des bourses du millénaire[5], de 10 % à 20 % de tous les étudiants au niveau collégial et universitaire ont recours à des prêts privés comme forme de financement; cela correspond de très près aux résultats du sondage selon lesquels 18 % des diplômés ont emprunté de cette source.

Les prêts de membres de la famille ont représenté 15 % des emprunts; le montant moyen emprunté de cette source atteignait 7 760 $. Finalement, 6 % des diplômés ayant emprunté d'autres sources ont accumulé une dette moyenne de 7 951 $.

Le sondage de la promotion de 1996 n'a pas recueilli de renseignements détaillés sur les emprunts selon les sources (sauf les prêts étudiants du gouvernement). Cependant, le montant emprunté, dans l'ensemble, auprès de sources autres que le gouvernement se chiffrait à 9 250 $, ce qui se rapproche des montants empruntés par la promotion de 1999 auprès d'institutions financières, de membres de la famille et d'autres sources.

Des années d'obtention du diplôme 1996 à 1999, la proportion de diplômés empruntant de fortes sommes (c.-à-d. 30 000 $ ou plus) a plus que doublé : 12 % de la promotion de 1996 avait emprunté à cette échelle, tandis que 27 % de la promotion de 1999 (tableau 4.6) avait emprunté 30 000 $ ou plus, soit une augmentation de 15 points de pourcentage.

Pour les diplômés de la promotion de 1999, le gouvernement était la principale source de prêts d'une telle étendue : un quart des prêts du gouvernement ont totalisé 30 000 $ ou plus, comparativement à moins de 5 % des emprunts provenant d'autres sources.

Si on se concentre sur les diplômés de la promotion de 1995 (Enquête nationale auprès des diplômés, sous-échantillon de diplômés des universités des Maritimes), on constate qu'ils étaient plus susceptibles (54 %) que ceux de la promotion de 1999 (46 %) d'avoir emprunté de programmes de prêts étudiants du gouvernement.

Les diplômés de la promotion de 1995 ont emprunté 16 109 $, en moyenne, à cette source.

---

[5]Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. 2002. *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière au Canada.*

[6]Il y a lieu de noter que les pourcentages dans ce cas ont été dérivés en utilisant l'ensemble de la promotion comme dénominateur.

Tableau 4.6

Échelle des emprunts pour le programme terminé en 1999					
	Base pondérée	Moins de 5 000 $	5 000 $ à 14 999 $	15 000 $ à 29 999 $	30 000 $ ou plus
Toutes les sources	2 402	**6 %**	**30 %**	**37 %**	**27 %**
Gouvernement	1 944	6 %	32 %	**37 %**	25 %
Institutions financières	756	17 %	**57 %**	22 %	4 %
Membres de la famille	371	40 %	**44 %**	12 %	3 %
Autres	147	31 %	**56 %**	9 %	4 %

L'augmentation générale de la proportion de diplômés emprunteurs (de toutes les sources) et du montant emprunté est un résultat significatif. Le fait que plus de diplômés semblent recourir à des moyens privés (c.-à-d. emprunts d'institutions financières) comme seule source de financement ou moyen d'augmenter l'argent obtenu dans le cadre des programme gouvernementaux d'aide financière aux étudiants indique probablement que ces programmes ne répondent pas aux besoins financiers d'un segment croissant des étudiants. Il y a lieu de surveiller au cours des prochaines années les tendances en matière d'endettement des promotions futures de diplômés des universités des Maritimes.

Le tableau 4.7 présente les tendances en matière d'emprunt selon différentes catégories de diplômés. Les tendances les plus évidentes se manifestent en fonction du cycle d'études, du niveau de scolarité à l'inscription et du niveau de scolarité combiné des parents. Les différences dans la proportion des emprunts selon le cycle d'études sont probablement attribuables aux différences dans les coûts des programmes ou les ressources financières personnelles, 87 % des titulaires d'un premier grade professionnel ayant déclaré avoir emprunté. Les diplômés des programmes au niveau de la maîtrise ou du doctorat étaient les moins susceptibles (40 %) d'avoir emprunté.

Les programmes de prêts étudiants sont conçus spécifiquement pour aider les étudiants qui démontrent un besoin financier manifeste : 65 % des diplômés dont le niveau de scolarité combiné des parents était inférieur au baccalauréat ont emprunté pour financer leurs études, tandis qu'une proportion significativement plus faible de diplômés (47 %) dont les deux parents avaient au moins un baccalauréat comme niveau de scolarité combiné avaient eu recours à des prêts.

Il n'y a aucune différence significative dans les tendances en matière d'emprunt selon la province d'obtention du diplôme.

Tableau 4.7

Proportion de diplômés ayant emprunté de l'argent (toutes sources) pour financer le programme terminé en 1999 parmi tous les groupes de diplômés	Base pondérée	Proportion qui a emprunté
Sexe		
Homme	1 705	60 %
Femme	2 491	59 %
Langue		
Anglais	3 656	**60 %**
Français	409	57 %
Niveau de scolarité à l'inscription		
Diplôme d'études secondaires	2 407	60 %
ÉPS inférieures au baccalauréat	673	**67 %**
Baccalauréat ou niveau supérieur	1 111	55 %
Niveau de scolarité combiné des parents		
Au moins un baccalauréat	2 354	**65 %**
Au moins un parent ayant un baccalauréat	888	57 %
Les deux parents ayant au moins un baccalauréat	791	47 %
Domaine d'études		
Études générales - arts et sciences	25	56 %
Éducation	623	57 %
Beaux-arts et arts appliqués	107	**75 %**
Lettres et sciences humaines	442	57 %
Sciences sociale	893	62 %
Commerce et administration	660	55 %
Sciences agricole et biologiques	443	58 %
Génie et sciences appliquées	326	67 %
Professions de la santé	365	64 %
Mathématiques et sciences physiques	311	56 %
Technologies de l'information	229	65 %
Cycle d'études		
Baccalauréat	3 245	63 %
Premier grade professionnel	146	**87 %**
Diplôme/certificat	272	47 %
Maîtrise/doctorat	533	40 %

Dette non amortie pour le diplôme de 1999

Avec deux ans pour commencer à régler leurs emprunts, les diplômés des Maritimes ont réussi avec assez de succès à réduire leur dette. Le montant moyen non amorti pour les prêts provenant de toutes les sources combinées s'établit maintenant à 16 462 $, soit 4 456 $, ou 21 % de moins par rapport au montant total des emprunts (20 918 $) pour financer le programme terminé en 1999 (tableau 4.8). Ce chiffre dépend en grande partie du rythme de remboursement des prêts étudiants du gouvernement parce que ces derniers représentent le gros des emprunts contractés par les étudiants.

Tableau 4.8

Dette étudiante moyenne non amortie pour le programme terminé en 1999

	Base pondérée	Montant moyen emprunté pour le programme terminé en 1999	Montant moyen non amorti en 2001	Variation en $ de 1999 à 2001	Variation en % de 1999 à 2001
Toutes les sources	2 402	20 918 $	16 462 $	4 456 $	-21 %
Gouvernement	1 944	19 744 $	16 435 $	3 309 $	-17 %
Institutions financières	756	10 687 $	7 231 $	3 456 $	-32 %
Membres de la famille	371	7 760 $	4 531 $	3 229 $	-42 %
Autres sources	147	7 951 $	4 539 $	3 412 $	-43 %

La réduction de la dette est étroitement liée au montant de l'emprunt. Ainsi, les diplômés ayant emprunté auprès de membres de la famille ou d'autres sources, où le montant moyen de l'emprunt était le plus faible, ont connu le plus de succès dans le remboursement de leur dette. Pour ces sources, l'emprunt moyen a été amorti de 42 % à 43 %.

Peu importe le succès global qu'a connu la promotion dans le remboursement de sa dette, les résultats montrent que certains diplômés ont connu plus de succès que d'autres et, une fois de plus, le facteur déterminant est le montant original de l'emprunt (tableau 4.9).

Tableau 4.9

Montant total emprunté pour le programme terminé en 1999 comparativement au montant total non amorti en 2001

		Montant total non amorti en 2001				
	Base pondérée	Zéro	Moins de 5 000 $	5 000 $ - 14 999 $	15 000 $ - 29 999 $	30 000 $ ou plus
Échelle des montants empruntés pour le programme complété en 1999						
Moins de 5 000 $	149	**53 %**	47 %			
5 000 $ - 14 999 $	693	22 %	18 %	**60 %**		
15 000 $ - 29 999 $	841	6 %	2 %	21 %	**71 %**	
30 000 $ ou plus	591	2 %	<1%	2 %	29 %	**67 %**

*L'analyse ne comprend pas les réponses « Ne sait pas » et les refus

Plus de la moitié (53 %) des diplômés ayant emprunté moins de 5 000 $ avaient remboursé leur dette étudiante dans les deux années suivant l'obtention du diplôme, tandis que seulement 2 % de ceux ayant emprunté 30 000 $ ou plus avaient réussi à faire de même. En fait, au moment de l'entrevue, les deux-tiers (67 %) des diplômés ayant emprunté au palier le plus élevé devaient toujours au moins 30 000 $.

Abstraction faite des tendances initiales en matière d'emprunt, la capacité de remboursement semble également dépendre de certaines autres caractéristiques comme le cycle d'études, le domaine et les variables liées à l'emploi. Cependant, le plus souvent à la base de ces différences sont les écarts relatifs de rémunération. Le tableau 4.10 donne un sommaire de ces résultats.

Tableau 4.10

Dette totale moyenne non amortie en 2001 pour le programme terminé en 1999

	Base pondérée	Montant total emprunté avant 1999		Proportion ayant réglé leurs prêts	Montant moyen non amorti (comprend 0 $)		Pourcentage de réduction sur deux ans
Sexe							
Homme	983	21 196 $	a	15 %	16 136 $	a	24 %
Femme	1 419	20 725 $	a	12 %	16 694 $	a	19 %
Langue							
Anglais	2 113	20 988 $	a	13 %	16 482 $	a	21 %
Français	226	21 449 $	a	9 %	17 348 $	a	19 %
Niveau de scolarité à l'inscription							
Diplôme d'études secondaires	1 376	20 847 $	b	12 %	16 930 $	a	19 %
ÉPS inférieures au baccalauréat	428	**22 643 $**	a	12 %	17 747 $	a	22 %
Baccalauréat ou niveau supérieur	595	19 790 $	b	**17 %**	14 326 $	b	**28 %**
Niveau de scolarité combiné des parents							
Moins d'un baccalauréat	1 481	**21 936 $**	a	**11 %**	**17 878 $**	a	**18 %**
Un parent ayant au moins un baccalauréat	482	19 450 $	b	17 %	14 351 $	b	26 %
Les deux parents ayant au moins un baccalauréat	359	18 642 $	b	17 %	13 527 $	b	27 %
Domaine d'études							
Études générales - arts et sciences	14						
Éducation	337	**16 182 $**	c	16 %	12 489 $	d	23 %
Beaux-arts et arts appliqués	75	21 179 $	b	13 %	16 421 $	bc	22 %
Lettres et sciences humaines	241	20 388 $	b	16 %	16 595 $	bc	19 %
Sciences sociales	528	21 103 $	b	10 %	17 519 $	bc	17 %
Commerce et administration	351	19 368 $	b	15 %	14 365 $	cd	26 %
Sciences agricoles et biologiques	249	21 625 $	b	10 %	18 458 $	b	15 %
Génie et sciences appliquées	208	20 376 $	b	14 %	15 325 $	bcd	25 %
Professions de la santé	229	**30 757 $**	a	12 %	**22 766 $**	a	26 %
Mathématiques et sciences physiques	170	20 726 $	b	16 %	15 855 $	bcd	24 %
Technologies de l'information		21 585 $	-	19 %	14 550 $	-	33 %
Cycle d'études							
Baccalauréat	1 956	20 696 $	b	12 %	16 562 $	b	20 %
Premier grade professionnel	122	37 724 $	a	**8 %**	**29 018 $**	a	23 %
Diplôme/certificat	120	13 962 $	d	14 %	11 371 $	c	19 %
Maîtrise/doctorat	205	17 077 $	c	**23 %**	10 809 $	c	**37 %**
Situation d'activité							
Employé	2 051	20 829 $	a	**14 %**	15 988 $	b	**23 %**
En chômage	161	21 817 $	a	7 %	18 542 $	a	15 %
Inactif	190	21 110 $	a	8 %	19 736 $	a	7 %
Gains hebdomadaires provenant d'un emploi							
moins de 500 $	845	20 305 $	b	8 %	17 971 $	a	11 %
501 $ - 700 $	541	20 541 $	b	13 %	15 861 $	ab	23 %
701 $ - 900 $	434	22 447 $	b	15 %	16 286 $	ab	27 %
901 $ - 1 250 $	275	19 954 $	b	19 %	**13 700 $**	b	31 %
plus de 1 250 $	116	**26 003 $**	a	23 %	16 205 $	ab	**38 %**

À l'intérieur de chaque groupe, il n'y a pas de différence significative entre les catégories désignées par la même lettre en fonction des tests ANOVA et a posteriori (P≤0,05) ; « - » est exclu de l'analyse

Le fossé entre les sexes dans le remboursement dont il a été question pour la promotion de 1996 quatre ans après l'obtention du diplôme ne semble pas exister ici - même si les hommes ont emprunté légèrement plus et sont un peu plus susceptibles d'avoir complètement remboursé leurs emprunts, la différence entre les hommes et les femmes n'est pas significative.

Il n'y a aucune différence dans le taux de remboursement entre les diplômés anglophones et les diplômés francophones.

Le niveau de scolarité atteint avant l'inscription au programme de 1999 a un effet intéressant sur la capacité de remboursement : même s'il n'y a aucune différence significative dans le montant emprunté par les diplômés qui avaient un diplôme d'études secondaires à l'inscription et ceux qui avaient alors au moins un baccalauréat, il y a une différence significative dans leur capacité relative de remboursement. Ayant des revenus supérieurs, les diplômés ayant au moins un baccalauréat au début de leur programme d'études ont réussi à réduire leur dette de 28 %, alors que cette proportion était de 19 % pour ceux qui n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires.

Les diplômés dont le niveau de scolarité combiné des parents était inférieur au baccalauréat (21 936 $) étaient manifestement désavantagés comparativement à leurs homologues dont un (19 450 $) ou deux (18 642 $) parents avaient au moins un baccalauréat, empruntant significativement plus que les deux autres groupes. Comme les prêts étudiants visent à répondre un besoin financier et qu'il y a un lien évident entre le niveau de scolarité et la situation socioéconomique, il faut s'attendre à cette différence. Cependant, il n'est pas facile de surmonter ce désavantage - deux ans après l'obtention du diplôme, les diplômés provenant de la strate socioéconomique inférieure (c.-à-d. dont les deux parents ont un niveau de scolarité inférieur au baccalauréat) sont les moins susceptibles d'avoir remboursé leur prêt et doivent un montant significativement plus élevé que les deux autres groupes.

La relation entre le domaine d'études et le remboursement de la dette est complexe; pour simplifier l'analyse, on examinera les extrêmes du côté du succès en matière de remboursement. Comme les diplômés des professions de la santé ont emprunté bien plus que les diplômés dans tous les autres domaines, ils doivent le plus deux ans après l'obtention du diplôme. Cependant, la proportion de la dette remboursée correspond à celle dans la plupart des autres domaines. Ayant emprunté le moins parmi tous les domaines, les diplômés en éducation se retrouvent également avec le moins à rembourser, mais dans ce cas également, la proportion remboursée était relativement semblable à celle de la plupart des autres domaines.

Le cycle d'études d'un diplômé a une forte influence sur le remboursement : les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat ont les gains les plus élevés (1 095 $ par semaine) et ils se trouvent parmi ceux qui ont emprunté le moins. Vingt-trois pour cent ont complètement remboursé leur emprunt en deux ans. Ils ont également réduit le plus le montant de leur dette, ayant remboursé, en moyenne, 37 % de leurs emprunts et devant le moins parmi tous les groupes, à l'exception des titulaires d'un diplôme ou d'un certificat. Comme ils ont emprunté significativement plus que les diplômés à tous les autres cycles d'études, les titulaires d'un premier grade professionnel sont les moins susceptibles (8 %) d'avoir remboursé leur emprunt et doivent le montant le plus élevé après deux ans.

Malgré l'absence de différences significatives dans les tendances initiales à emprunter, les diplômés employés avaient réussi dans une plus grande mesure à rembourser la dette découlant du programme

achevé en 1999 comparativement aux diplômés sans emploi. Dans les deux ans suivant l'obtention du diplôme, 14 % des diplômés employés avaient complètement rembourser leurs prêts étudiants, soit près du double de la proportion parmi ceux qui ne travaillaient pas (de 7 % à 8 %). De plus, les diplômés employés n'ayant pas remboursé leurs prêts au complet devaient significativement moins et avaient remboursé une plus grande proportion (23 %) de leurs prêts que ceux qui ne travaillaient pas (de 7 % à 15 %).

Il n'est pas surprenant que les gains provenant d'un emploi des diplômés employés aient eu un effet significatif sur le succès en matière du remboursement. Les diplômés ayant des gains de 500 $ ou moins devaient bien plus que ceux dont les gains oscillaient entre 901 $ et 1 250 $, mais il n'y avait aucune différence significative dans le montant que chaque catégorie avait emprunté. La proportion remboursée par les diplômés employés dans la tranche inférieure était également la plus faible parmi tous les paliers de revenu.

La province d'obtention du diplôme n'a aucun effet significatif sur les tendances en matière d'emprunt ou de remboursement.

Les diplômés qui n'ont pas fini de rembourser

Un bon nombre de diplômés des Maritimes étaient toujours en train de rembourser leur prêt au moment de l'entrevue. Le tableau 4.11 donne un sommaire de l'état des prêts pour les diplômés qui n'avaient pas encore remboursé leur dette.

Tableau 4.11

Dette étudiante moyenne non amortie pour le programme terminé en 1999				
	Bas pondérée [1]	Montant emprunté	Montant non amorti	% de variation de 1999 à 2001
Toutes les sources	**1 975**	**22 575 $**	**18 956 $**	**16 %**
Gouvernement	1 664	20 759 $	18 255 $	12 %
Institutions financières	562	11 983 $	9 432 $	21 %
Membres de la famille	216	9 422 $	7 651 $	19 %
Autres sources	82	10 546 $	7 782 $	26 %

[1] les étudiants ayant un montant à régler de > 0 $ constituent la base

4.3 Financement des études effectuées après 1999

Le retour aux études après l'obtention du diplôme a obligé de nombreux diplômés à emprunter, dont certains avaient déjà assumé une dette pour financer le programme achevé en 1999. Près de la moitié (48 %) de tous les diplômés retournés aux études ont déclaré qu'ils avaient emprunté de l'argent. En moyenne, ces diplômés ont emprunté 15 362 $ (figure 4.7). Comme pour le programme achevé en 1999, les prêts étudiants du gouvernement ont été la principale source de financement, 82 % des diplômés ayant emprunté 12 275 $. Vingt-sept pour cent se sont adressés à des institutions financières, empruntant 12 880 $, et 11 % ont bénéficié de prêts de membres de la famille, empruntant en moyenne 8 133 $. Huit pour cent des diplômés ont emprunté auprès d'autres sources, assumant en moyenne une dette de 10 234 $.

Figure 4.7
Emprunts pour financer les études effectuées après 1999

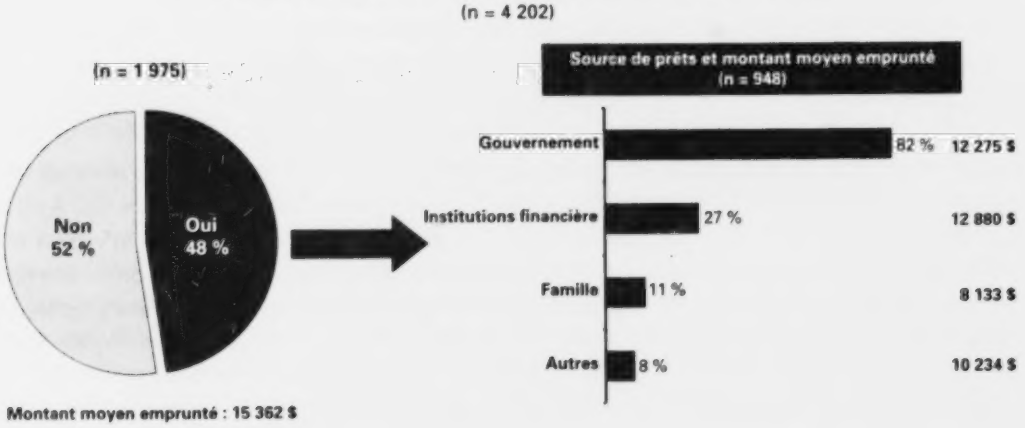

Certaines catégories de diplômés sont plus portées que d'autres à emprunter. Il n'y a aucune différence significative entre les hommes et les femmes ou entre les diplômés francophones ou anglophones, mais la tendance à emprunter pour financer les études effectuées après 1999 varie selon le niveau de scolarité à l'inscription, le cycle d'études, le domaine d'études et les gains (tableau 4.12). Parmi les diplômés les plus susceptibles d'assumer une dette afin de poursuivre leurs études, mentionnons ceux qui ont obtenu leur premier grade universitaire en 1999 (avaient un diplôme d'études secondaires à l'inscription au programme d'études achevé en 1999) (54 %), ceux qui ont étudié en sciences agricoles et biologiques (62 %) ou qui ont obtenu un diplôme ou un certificat en 1999 (55 %). Soixante-quatre pour cent des diplômés ayant des gains de 500 $ ou moins ont déclaré qu'ils avaient également emprunté. Les diplômés les moins susceptibles d'avoir assumé une dette avaient au moins un baccalauréat au moment de leur inscription (22 %), ont terminé un programme dans les professions de la santé (26 %) ou ont obtenu une maîtrise ou un doctorat en 1999 (15 %). De plus, moins de 30 % des diplômés ayant des gains de plus de 700 $ par semaine ont emprunté pour financer d'autres études.

Tableau 4.12

Diplômés qui ont emprunté pour financer les études effectuées après 1999 (parmi ceux qui sont retournés aux études après 1999)	Base pondérée	% Oui
Sexe		
Homme	823	46 %
Femme	1 150	49 %
Langue		
Anglais	1 744	48 %
Français	165	48 %
Niveau scolarité à l'inscription		
Diplôme d'études secondaires	1 397	**54 %**
ÉPS inférieures au baccalauréat	274	41 %
Baccalauréat ou niveau supérieur	297	22 %
Domaine d'études		
Éducation	193	37 %
Lettres et sciences humaines	279	59 %
Sciences sociales	477	56 %
Commerce et administration	286	29 %
Sciences agricoles et biologiques	291	**62 %**
Génie et sciences appliquées	114	46 %
Professions de la santé	108	**26 %**
Mathématiques et sciences physiques	158	38 %
Cycle d'études		
Baccalauréat	1 669	51 %
Diplôme/certificat	117	**55 %**
Maîtrise/doctorat	147	15 %
Gains hebdomadaires provenant d'un emploi		
moins de 500 $	890	**64 %**
501 $ - 700	361	44 %
701 $ - 900	244	27 %
901 $ - 1 250	146	**19 %**
plus de 1 250 $	67	28 %

Le tableau 4.13 montre les sommes empruntées selon les différentes sources d'emprunt. Une nouvelle tendance semble émerger dans la limite supérieure des emprunts : 2 % seulement des prêts étudiants du gouvernement se situaient dans la fourchette de 30 000 $ ou plus, tandis que 10 % des diplômés ayant emprunté auprès d'institutions financières ont assumé une dette de cette ampleur. Comparativement aux emprunts pour le programme achevé en 1999 et aux emprunts de la promotion de 1996, on constate une plus grande tendance à utiliser des sources autres que le gouvernement pour contracter des prêts élevés.

Tableau 4.13

Échelle des emprunts pour les études effectuées après 1999					
	Base pondérée	Moins de 5 000 $	5 000 $ - 14 999 $	15 000 $ - 29 999 $	30 000 $ ou plus
Toutes les sources	**912**	**11 %**	**45 %**	**33 %**	**11 %**
Gouvernement	752	8 %	57 %	33 %	2 %
Institutions financières	246	19 %	46 %	26 %	10 %
Membres de la famille	105	44 %	35 %	18 %	4 %
Autres sources	75	32 %	41 %	19 %	8 %

Les diplômés ont réussi dans une faible mesure à rembourser la dette assumée pour les études effectuées après 1999, mais, par contre, ils ont seulement eu deux ans ou moins pour contracter un prêt et commencer à le rembourser. Parmi les différentes catégories de diplômés, les mêmes tendances qui émergeaient pour l'emprunt se manifestent à nouveau pour la dette moyenne restant à payer. Il n'y a aucune différence significative dans le montant moyen emprunté ou le montant impayé entre les diplômés anglophones et les diplômés francophones (tableau 4.14). Par ailleurs, on remarque des différences significatives entre les hommes et les femmes qui ont emprunté pour financer les études effectuées après 1999. En moyenne, les hommes ont emprunté 16 636 $, soit 15 % de plus que les femmes (14 506 $). Comme ils ont emprunté plus au départ, les hommes (15 590 $) doivent considérablement plus que les femmes (13 918 $).

Tableau 4.14

Dette totale moyenne non amortie en 2001 pour les études effectuées après 1999 parmi les groupes de diplômés				
	Base pondérée	Montant total emprunté après 1999	Montant moyen non amorti (comprend 0 $)	Pourcentage de variation sur deux ans
Sexe				
Homme	366	16 636 $ a	15 590 $ a	6 %
Femme	545	14 506 $ b	13 918 $ b	4 %
Langue				
Anglais	814	15 461 $ a	14 662 $ a	5 %
Français	78	14 166 $ a	13 948 $ a	2 %
Domaine d'études				
Éducation	68	13 710 $ ab	13 286 $ ab	3 %
Lettres et sciences humaines	158	12 816 $ b	12 105 $ b	6 %
Sciences sociales	255	14 317 $ ab	13 527 $ ab	6 %
Commerce et administration	81	16 625 $ ab	15 007 $ ab	10 %
Sciences agricoles et biologiques	180	19 893 $ a	19 197 $ a	3 %
Génie et sciences appliquées	53	15 589 $ ab	15 141 $ ab	3 %
Mathématiques et sciences physiques	60	14 821 $ ab	13 980 $ ab	6 %
Situation d'activité				
Employé	598	13 795 $ b	12 833 $ b	7 %
En chômage	127	15 024 $ b	14 308 $ b	5 %
Inactif	187	20 597 $ a	20 241 $ a	2 %

Il n'y a pas de différence significative entre les moyennes désignées par la même lettre (tests ANOVA et a postereori, $p<0,05$) ne comprend pas les échantillons d'une taille de <50

Une comparaison des emprunts selon le domaine d'études fait ressortir que les deux extrêmes étaient associés aux diplômés en sciences agricoles et biologiques qui ont emprunté 19 893 $ et aux diplômés en lettres et sciences humaines qui ont emprunté 12 816 $. On retrouve la même tendance dans le montant de la dette non amortie : les diplômés en sciences agricoles et biologiques doivent 19 197 $ comparativement à 12 105 $ pour les diplômés en lettres et sciences humaines.

La tendance à emprunter des montants élevés est significativement plus prononcée chez les diplômés inactifs (20 597 $) comparativement aux diplômés employés (13 795 $). Compte tenu de ces différences, il n'est pas surprenant de constater que les diplômés inactifs doivent le plus (20 241 $) et les diplômés employés, le moins (12 833 $).

La province d'études et de résidence en 2001 n'a aucun effet significatif sur les tendances en matière d'emprunt.

Le tableau 4.15 représente la tendance quant à l'amortissement de la dette pour les prêts contractés auprès du gouvernement et des institutions financières.

Tableau 4.15

Dette actuelle non amortie pour les prêts contractés afin de financer les études effectuées après 1999*

Source de prêt	Base pondérée	Zéro	Moins de 5 000 $	5 000 $ - 14 999 $	15 000 $ - 29 999 $	30 000 $ ou plus
Toutes les sources	912	5 %	11 %	43 %	31 %	10 %
Gouvernement	740	2 %	9 %	56 %	32 %	2 %
Institutions financières	241	3 %	21 %	43 %	23 %	9 %
Membres de la famille	104	5 %	40 %	36 %	15 %	4 %
Autres sources	70	10 %	35 %	30 %	16 %	9 %

*L'analyse ne comprend pas les réponses « Ne sait pas » et les refus

Comme le démontre le tableau 4.16, les diplômés qui ont contracté des prêts élevés pour financer d'autres études doivent encore des montants élevés sur leurs prêts, ce qui est le reflet du très court délai qui s'est écoulé depuis le premier emprunt pour financer les études effectuées après 1999.

Tableau 4.16

Montant total emprunté (de toutes les sources) après 1999 comparativement au montant total non amorti en 2001 pour la dette engagée depuis 1999

		Montant non amorti en 2001				
	Base pondérée	Zéro	Moins de 5 000 $	5 000 $ - 14 999 $	15 000 $ - 29 999 $	30 000 $ ou plus
Montant emprunté après 1999						
moins de 5 000 $	95	8 %	92 %			
5 000 $ - 14 999 $	401	2 %	4 %	94 %		
15 000 $ - 29 999 $	298	<1 %		6 %	93 %	<1 %
30 000 $ ou plus	98			1 %	9 %	90 %

*L'analyse ne comprend pas les réponses « Ne sait pas » et les refus

4.4 Emprunter durant les périodes précédant et suivant 1999

Emprunter pour financer leurs études n'ont pas une nouvelle expérience pour une bonne proportion des diplômés : parmi ceux qui ont emprunté pour financer leur programme d'études de 1999 et qui sont retournés aux études après l'obtention du diplôme, 57 % ont également emprunté pour financer les études effectuées après 1999. Pour certains cependant, le retour aux études a signifié assumer une dette pour la première fois. Parmi ceux qui n'avaient pas engagé de dette pour financer leur programme avant 1999 et qui sont retournés pour faire d'autres études, 36 % ont contracté des prêts pour financer leurs études effectuées après 1999.

Dans l'ensemble, les diplômés qui ont emprunté durant les deux périodes ont accumulé une dette moyenne totale de 35 841 $ deux ans après l'obtention du diplôme (figure 4.8). Cela représente 7 588 $ (27 %) de plus que la dette totale accumulée par la promotion de 1996, quatre ans après l'obtention du diplôme.

La dette non amortie combinée des diplômés de la promotion de 1999 en 2001 atteignait 33 670 $, une baisse de 6 % seulement du montant total de l'emprunt.

Si on examine les différentes périodes d'emprunt individuellement, il est évident que les diplômés ont réussi, relativement avec le même succès, à réduire la dette contractée pour la période précédant 1999 (réduite de 8 %) et pour la période suivant 1999 (réduite de 7 %).

Figure 4.8

Montants moyens emprunté et non amorti en 2001 parmi les diplômés ayant emprunté durant les périodes précédant et suivant 1999
(n = 638)

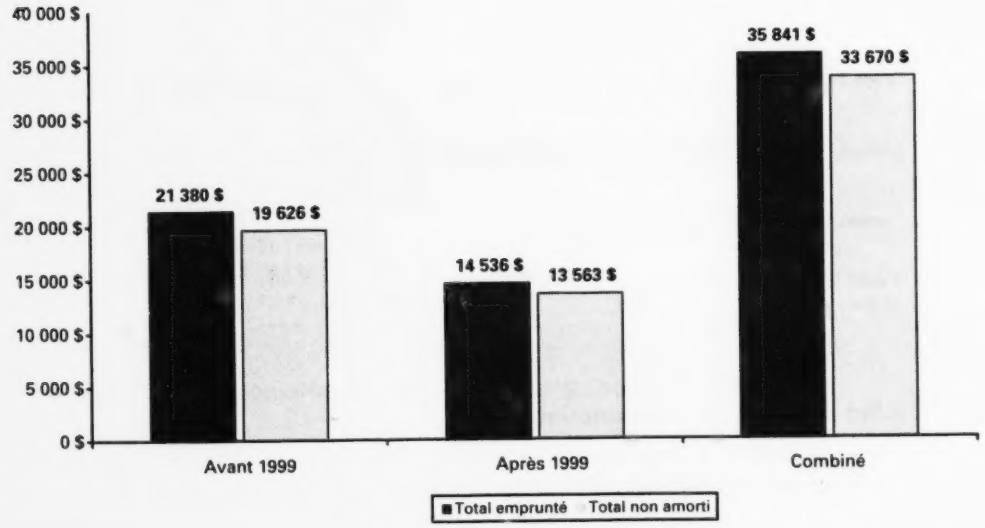

Le délai relativement court qui s'est écoulé depuis l'obtention du diplôme peut expliquer le faible taux de remboursement. De plus, il y a lieu de noter que les programmes de prêts étudiants du gouvernement prévoient une période de grâce de six mois après l'achèvement du programme avant que l'étudiant ne doive commencer à rembourser son prêt; ils prévoient également la suspension des paiements si les personnes retournent aux études. Tous ces facteurs jouent un rôle dans le montant élevé de la dette impayée.

Les tendances en matière d'emprunt étaient variées chez les diplômés qui ont assumé une dette pour la première fois afin de faire d'autres études (figure 4.9). Pour certains (14 %), la décision de retourner aux études est traduite par des emprunts de plus de 30 000 $. Cependant, plus de la moitié (53%) ont emprunté moins de 15 000 $.

Figure 4.9

Échelle des emprunts pour les études effectuées après 1999 parmi les diplômés qui n'AVAIENT PAS emprunté pour financer le programme terminé en 1999

(n = 301)

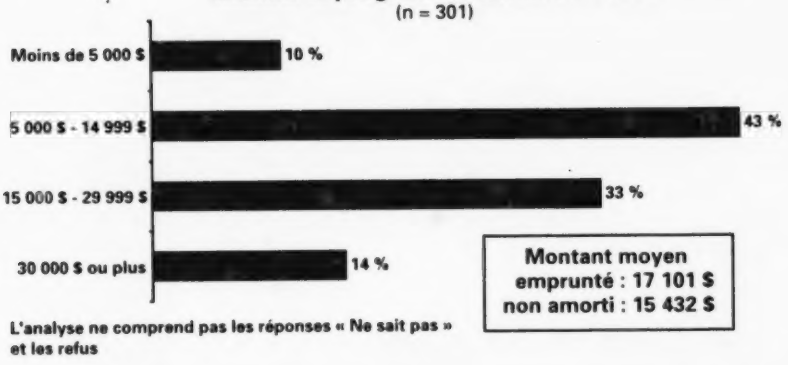

4.5 Ensemble de la situation financière actuelle

Emprunt total et dette non amortie en 2001 pour toutes les études

Le profil de la situation financière de la promotion de 1999 en 2001 démontre que la dette moyenne totale accumulée au cours des périodes précédant ou suivant 1999 s'établissait à 23 731 $ (figure 4.10). En 2001, les diplômés devaient encore, en moyenne, 19 503 $, mais avaient remboursé un montant de 4 228 $, réduisant ainsi leur dette de 18 %.

Figure 4.10

Montants totaux moyens emprunté et non amorti en 2001
(n = 2 805)

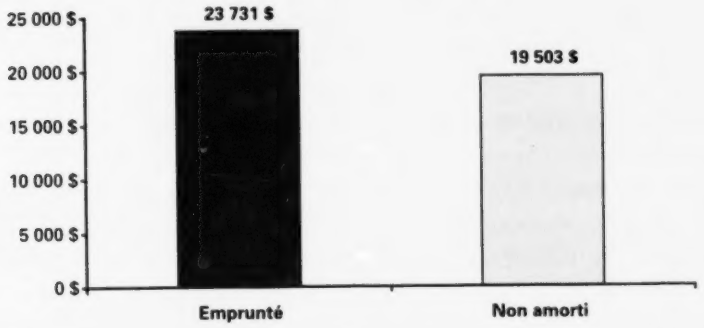

Comprend tous les diplômés qui ont emprunté durant la période précédant ou suivant 1999 ou durant les deux périodes.

Emprunt total et dette non amortie en 2001 pour le programme de 1999

Les emprunts de toutes les sources pour financer le programme de 1999, totalisent, en moyenne, 20 918 $. En 2001, le montant qu'il restait à rembourser sur tous les prêts s'établissait à 16 453 $, soit une diminution de 4 465 $ ou de 21 % (figure 4.11).

Figure 4.11

Montants moyens emprunté et non amorti en 2001
pour le programme terminé en 1999

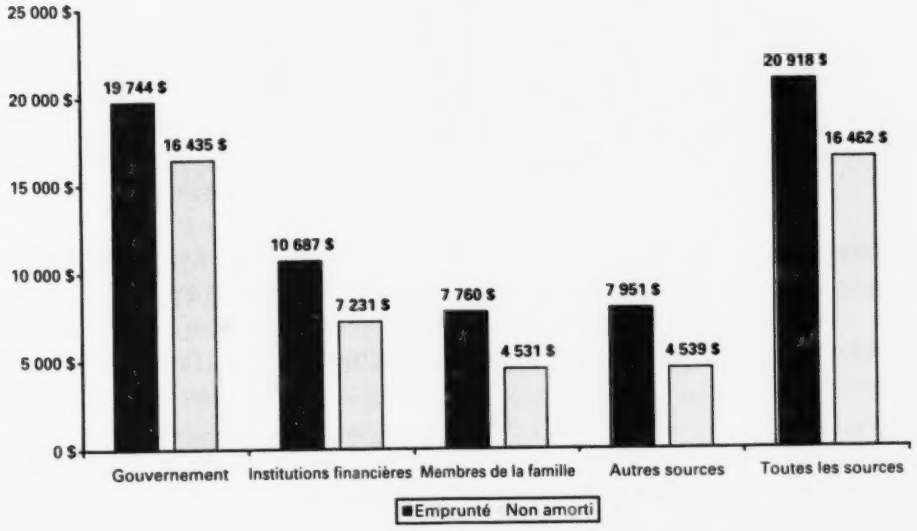

Le succès relatif dans le remboursement varie selon la source d'emprunt : ayant emprunté en moyenne 19 744 $ auprès du gouvernement, après deux ans, les diplômés devaient toujours 16 435 $, soit une réduction de 17 %. Par ailleurs cependant, les diplômés ont pu réduire la dette contractée auprès d'institutions financières de 32 % et celle auprès de membres de la famille et d'autres sources de 42 % à 43 %.

Emprunt total et dette non amortie en 2001 pour les études effectuées après 1999

Les emprunts de toutes les sources pour financer les études effectuées après 1999 se chiffraient en moyenne à 15 362 $. En 2001, le montant qu'il restait à rembourser sur tous les prêts s'établissait à 14 161 $, soit une réduction de 1 201 $ ou de 8 % (figure 4.12).

Figure 4.12

Montants moyens emprunté et non amorti en 2001 pour les études effectuées après 1999

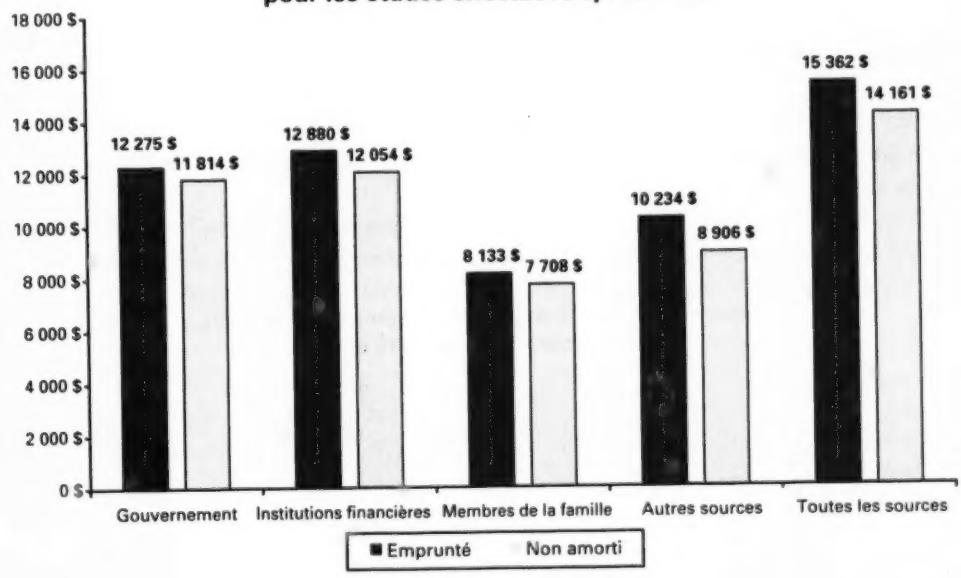

À l'exception des prêts contractés auprès d'autres sources (réduits de 13 %), les diplômés ont réussi à réduire leur dette sans beaucoup de variation d'une source à l'autre (de 4 % à 6 %).

4.6 Expérience de remboursement (prêts contractés pour financer le programme achevé en 1999)

Dans ce chapitre, on examinera les expériences de remboursement relativement aux deux principales sources de prêt : le gouvernement et les institutions financières.

Remboursement des prêts

Même si les diplômés avaient emprunté plus que leurs prédécesseurs, leur capacité de remboursement ne semble pas en avoir souffert; 79 % ont déclaré qu'ils ont toujours réussi à faire leurs paiements à temps (figure 4.13).

Figure 4.13
Expérience de remboursement globale*
(prêts contractés pour financer le programme terminé en 1999)
(n = 1 346)

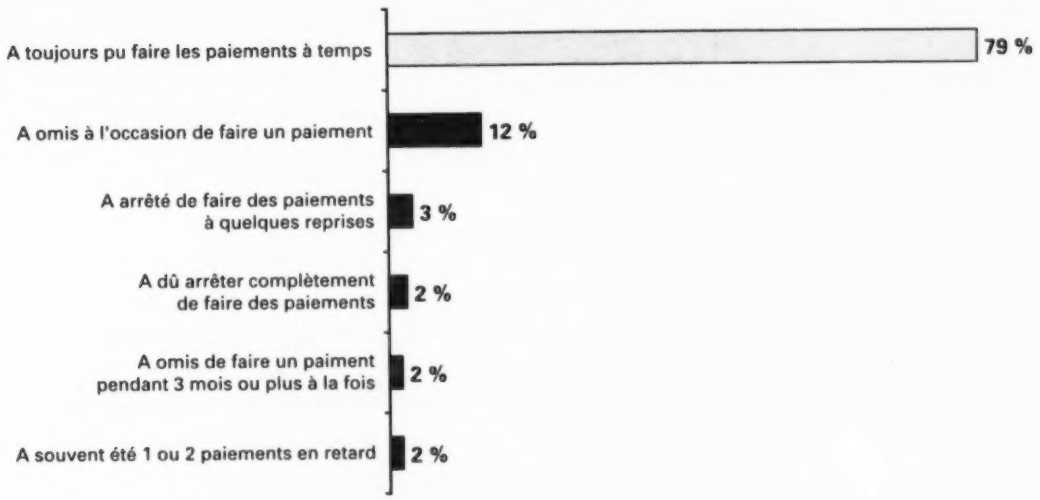

*parmi ceux qui on des prêts impayés auprès du gouvernement ou d'institutions financières ; ne comprend pas les réponses « Ne sait pas », les refus ou les réponses manquantes.

Relativement peu de diplômés ont mentionné avoir eu des problèmes à régler leur prêt. Douze pour cent seulement ont affirmé qu'ils avaient parfois manqué un paiement; 4 % ont déclaré qu'ils affichaient du retard dans leurs paiements, soit de un ou de deux paiements, soit trois mois ou plus à la fois. Trois pour cent ont affirmé qu'ils avaient effectivement arrêté de faire des paiements à quelques reprises, et 2 % ont indiqué qu'ils avaient complètement arrêté de faire des paiements.

Selon leur situation financière et leur situation d'emploi, certaines catégories de diplômés sont plus susceptibles d'éprouver de la difficulté à rembourser les prêts contractés pour financer le programme achevé en 1999. Le lien le plus évident est le montant emprunté au départ. Parmi ceux qui ont emprunté moins de 15 000 $, 85 % ont affirmé qu'ils n'avaient jamais eu de difficulté; en revanche, 70 % des diplômés ayant emprunté 30 000 $ ou plus ont fait part de la même expérience. Dans la même veine, les diplômés qui gagnaient moins de 500 $ par semaine (70 %) ou qui étaient en chômage (68 %) étaient un peu moins portés à déclarer à n'avoir jamais eu de problème.

Le type de prêt a semblé également faire la différence, 72 % des diplômés qui ont emprunté auprès du gouvernement et 83 % de ceux qui ont emprunté auprès d'institutions financières ont déclaré n'avoir eu aucune difficulté à rembourser leurs prêts.

Les principales raisons qu'ont données les diplômés ayant eu de la difficulté dans l'ensemble à rembourser leurs prêts antérieurs à 1999 étaient liées à l'emploi et au revenu (figure 4.14). Près de la moitié (49 %) ont attribué leurs problèmes à un emploi ou à un revenu instable, ou à un revenu régulier, mais insuffisant. Treize pour cent ont également mentionné que leurs difficultés étaient dues au chômage.

Figure 4.14

Raison citée pour avoir omis de faire des paiements sur des prêts (contractés pour financer le programme terminé en 1999)
(n = 320)

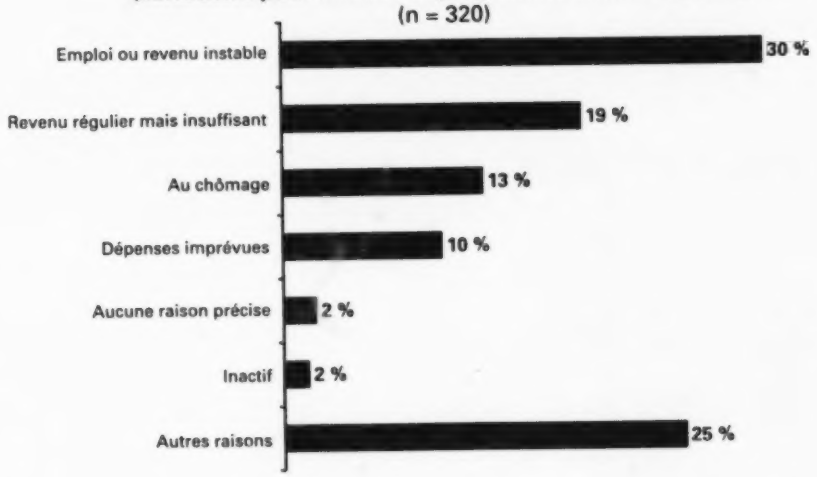

Dix pour cent ont déclaré qu'ils avaient eu de la difficulté à cause de dépenses imprévues. Vingt-cinq pour cent ont invoqué d'autres raisons. Deux pour cent seulement n'ont donné aucune raison précise pour expliquer leurs difficultés.

Aide gouvernementale au remboursement

On a demandé à tous les diplômés qui avaient emprunté de l'argent pour financer leur programme de 1999 s'ils étaient familiers avec les programmes du gouvernement d'aide au remboursement des prêts étudiants. La majorité des diplômés ayant emprunté de n'importe quelle source n'ont pas entendu parler des programmes d'aide du gouvernement - 28 % seulement étaient au courant de ces programmes (figure 4.15).

Figure 4.15

Proportion des diplômés connaissant les programmes gouvernementaux d'aide au remboursement des prêts étudiants

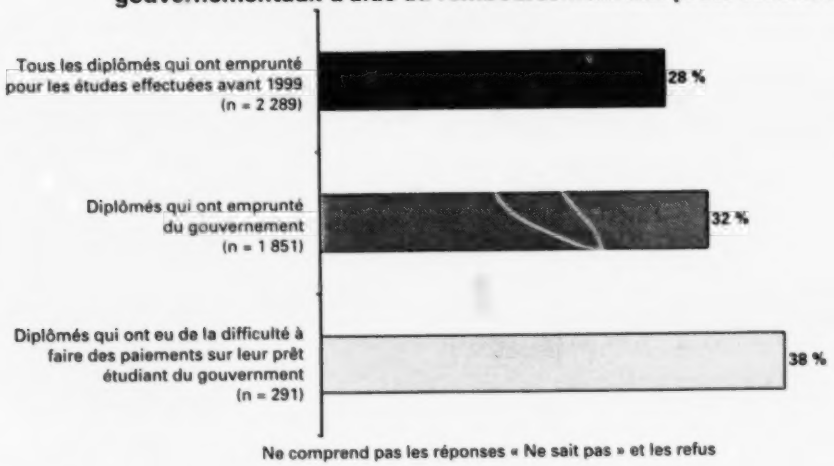

Même si elle est quand même faible, la proportion de diplômés qui connaissaient les programmes d'aide au remboursement de prêts d'études est élevée (32 %) parmi ceux qui ont effectivement emprunté du gouvernement et la plus élevée (38 %) parmi ceux qui ont eu de la difficulté à rembourser leur prêt étudiant du gouvernement.

Il n'y a aucune différence significative entre les provinces (d'obtention du diplôme) dans la proportion de diplômés qui ont affirmé connaître les programmes gouvernementaux d'aide au remboursement. Il semble évident également que peu de progrès a été réalisé pour ce qui est de mieux informer les utilisateurs du programme de prêts étudiants du gouvernement. Si on examine la promotion de 1996, quatre ans après l'obtention du diplôme, 36 % des diplômés qui devaient encore de l'argent sur leurs prêts étudiants du gouvernement déclarait connaître les programmes d'aide du gouvernement. En comparaison, 33 % de la promotion de 1999 avec des prêts étudiants impayés ont affirmé les connaître.

Parmi les diplômés qui ont emprunté auprès de n'importe quelle source et qui ont affirmé connaître l'existence des programmes gouvernementaux d'aide au remboursement, les programmes d'exemption de paiement d'intérêts étaient ceux qui étaient les mieux (61 %) connus (figure 4.16). Étaient moins bien connus les programmes de remise de dette (23 %) et d'exonération du remboursement des prêts (6 %). Moins de diplômés ont mentionné les programmes de réduction de dette (4 %), de réduction subordonnée au revenu (2 %) et d'aide au remboursement de la dette (1 %). Dix pour cent des diplômés ont mentionné d'autres programmes ou ne savaient pas.

Figure 4.16
Quels programmes connaissaient-ils?
(n = 649)

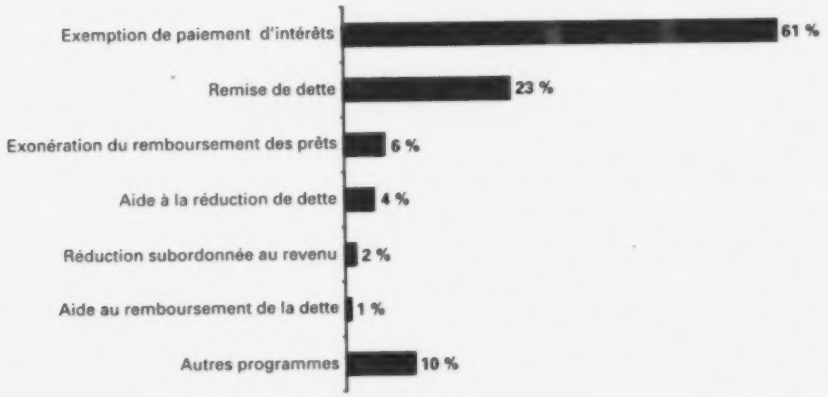

Parmi les diplômés qui ont emprunté auprès du gouvernement pour financer le programme achevé en 1999, 19 % ont eu à présenter une demande d'aide et la majorité (87 %) ont obtenu une réponse favorable à leur demande.

Remboursement des prêts étudiants

Remboursement des prêts du gouvernement (contractés pour financer le programme achevé en 1999)

Deux ans après l'obtention du diplôme, 10 % des diplômés de 1999 ayant contracté des prêts étudiants du gouvernement pour financer le programme achevé en 1999 ont déclaré qu'ils avaient acquitté leur prêt. Cinquante-sept pour cent étaient toujours en train de le rembourser, tandis que le tiers n'avaient pas encore commencé à le rembourser (figure 4.17).

Figure 4.17

Remboursement de la dette pour les prêts contractés afin de financer le programme terminé en 1999
Prêts étudiants du gouvernement
(n = 1 838)

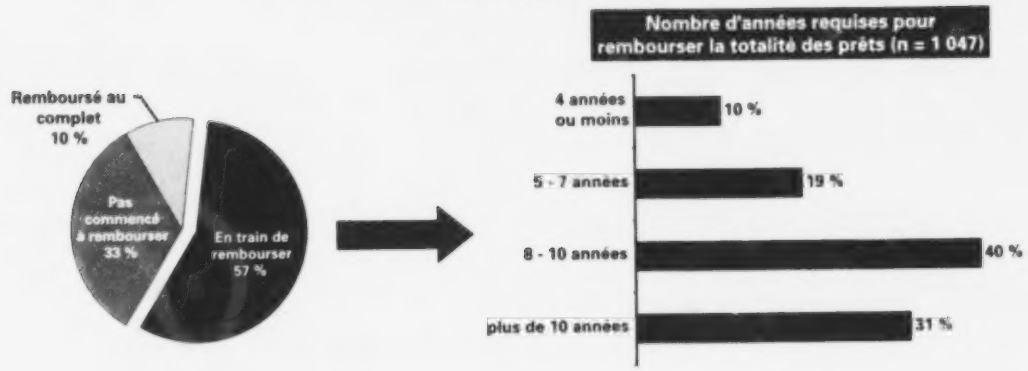

Les diplômés qui remboursent leurs prêts sont loin d'être sortis du bois - 71 % de ceux qui sont en train de rembourser leurs prêts ne s'attendent pas à finir avant huit ans ou plus. Par contre, 29 % comptent rembourser leur prêt du gouvernement en sept ans. La période de remboursement typique des prêts étudiants du gouvernement est de dix ans.

Parmi ceux qui n'avaient pas encore commencé à rembourser leurs prêts, près des trois-quarts (74 %) ont soutenu qu'ils prévoyaient commencer à rembourser leur prêt en deux ans.

Quels facteurs déterminent la capacité d'un diplômé à rembourser ses prêts du gouvernement en relativement peu de temps? Même si le montant du prêt original a sans aucun doute un effet sur le montant des paiements et la durée de la période de remboursement, le fait d'avoir un petit prêt (7 %) n'était pas la raison invoquée le plus souvent par les diplômés ayant réussi à rembourser complètement leur dette (figure 4.18). Le facteur le plus important était plutôt les ressources financières à la disposition du diplômé, y compris un emploi bien rémunéré, l'aide des membres de la famille et la prise de mesures pour accorder la priorité au remboursement de la dette. Près de la moitié (49 %) ont notamment mentionné que le fait d'avoir un emploi bien rémunéré les avait aidés à régler leur prêt. Vingt pour cent ont affirmé qu'ils avaient eu de l'aide de leurs parents ou de leur conjoint, tandis que 20 % ont mentionné qu'ils avaient fait des sacrifices ou qu'ils avaient accordé la priorité au remboursement de la dette.

Figure 4.18

Pourquoi ont-ils réussi à régler les prêts étudiants du gouvernement (contractés pour financer le programme terminé en 1999)

*Les pourcentages égalent plus de 100 % à cause des réponses multiples

Remboursement des prêts auprès d'institutions financières (contractés pour financer le programme achevé en 1999)

Les diplômés des universités des Maritimes ont connu un peu plus de succès dans le remboursement des prêts auprès d'institutions financières : deux ans après l'obtention du diplôme, près du quart (23 %) avaient complètement remboursé leurs prêts (comparativement à seulement 10 % de ceux qui avaient contracté des prêts du gouvernement). Même si 16 % n'ont pas encore commencé à rembourser leurs prêts, 61 % faisaient des paiements (figure 4.19).

Figure 4.19

Remboursement de la dette pour les prêts contractés afin de financer le programme terminé en 1999
Institutions financières
(n = 730)

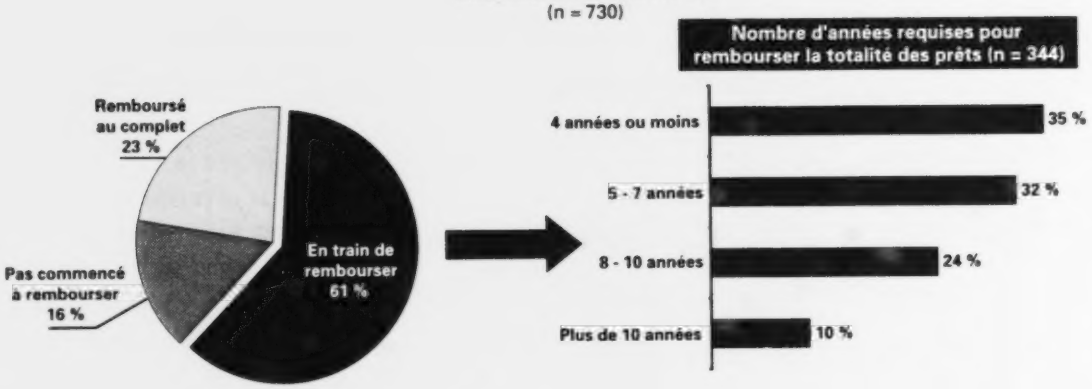

Parmi les diplômés qui n'ont pas encore commencé à rembourser les prêts contractés auprès d'institutions financières, les trois-quarts prévoyaient commencer à le faire en deux ans.

Le gros des diplômés semblent accorder plus de priorité au remboursement des prêts contractés auprès d'institutions financières comparativement aux prêts étudiants du gouvernement. La plupart (67 %) des diplômés qui faisaient des paiements sur ces prêts ont affirmé qu'ils auraient fini en sept ans. Dans ce cas-ci également, 29 % seulement de ceux qui remboursaient leurs prêts du gouvernement ont déclaré qu'ils auraient terminé dans ce délai. Une raison qui pourrait expliquer la différence est la tendance chez les diplômés à emprunter de plus petites sommes auprès des institutions financières que du gouvernement. De plus, les prêts auprès d'institutions financières exigent habituellement un cosignataire et il faut payer l'intérêt sur ceux-ci pendant que l'étudiant est encore aux études[7]. Une relation active (c.-à-d. paiements mensuels de l'intérêt) avec le prêteur durant les études et la responsabilité du diplômé envers le cosignataire pourraient contribuer à la plus grande priorité que l'on semble accorder à ces prêts.

Les diplômés étaient portés à donner les même raisons pour rembourser leurs prêts auprès d'institutions financières que pour rembourser les prêts étudiants du gouvernement (figure 4.20), la moitié ayant cité leur emploi bien rémunéré comme raison de leur succès. Quatorze pour cent avaient bénéficié de l'aide de leurs parents ou de leur conjoint, tandis que 24 % ont déclaré avoir fait un sacrifice personnel, y compris des économies, pour rembourser leur prêt plus rapidement. Une faible proportion (9 %) ont affirmé qu'ils avaient réussi à rembourser leur prêt parce qu'ils n'avaient emprunté qu'une petite somme.

[7]Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. 2002. *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière au Canada.*

Figure 4.20

Pourquoi ont-ils réussi à régler les prêts contractés auprès d'institutions financières*
(pour financer le programme terminé en 1999)

(n = 168)

*Les pourcentages égalent plus de 100 % à cause des réponses multiples

4.7 Effet de l'endettement étudiant sur le bien-être économique des diplômés employés

Les diplômés des Maritimes de la promotion de 1999 ont emprunté plus que les promotions précédentes[8], mais ils gagnent aussi davantage que leurs prédécesseurs. Quel est l'effet net sur leur situation financière? Pour répondre à cette question, on a calculé un rapport dette-gains[9], c'est-à-dire la proportion des gains mensuels d'un diplômé qui est consacrée au remboursement de la dette étudiante. Comme la dette est exprimée relativement au revenu, la mesure donne une idée plus exacte de l'effet réel de la dette.

[8]Comparativement à la promotion de 1995 (Enquête nationale auprès des diplômés) et à la promotion de 1996 du sondage de la CESPM.

[9]Le rapport dette-gains comprend les éléments suivants : 1) Le paiement moyen total par mois des diplômés employés durant la semaine précédant l'entrevue. Cela comprend les paiements sur les prêts provenant de toutes les sources qui ont été contractés pour financer les études effectuées avant et après 1999. Les réponses « Ne sais pas » ou les refus et les diplômés dont les prêts étudiants du gouvernement sont combinés à d'autres prêts personnels sont exclus. 2) Les gains mensuels totaux normalisés. Cela comprend les gains provenant d'un emploi, recalculés sur une base mensuelle pour ceux qui ont déclaré des gains horaires, hebdomadaires, à la quinzaine ou annuels dans le cadre du sondage. 3) Le rapport dette-gains est le paiement mensuel de la dette, exprimé en pourcentage des gains mensuels.

Le fardeau moyen de la dette des diplômés qui remboursent leurs prêts s'établissait à 13 % durant la semaine de référence (tableau 4.17). Cela est légèrement plus élevé en comparaison au rapport dette-gains moyen que l'on avait calculé pour la promotion de 1996, qui se situait à 11,3 %, quatre ans après l'obtention du diplôme.

Derrière la moyenne, on trouve un éventail d'expériences basées sur le revenu du diplômé et on constate que les paiements de la dette représentent un fardeau bien plus lourd pour certains diplômés que pour d'autres. Les résultats révèlent que les diplômés ayant déclaré des gains à l'échelon supérieur (plus de 1 250 $ par semaine, soit 5 417 $ par mois) payaient (480 $) significativement plus par mois que les diplômés à tous les autres échelons de revenu; cependant, leur rapport dette-gains était le plus faible, s'établissant seulement à 7 %. En revanche, les diplômés ayant déclaré des gains à l'échelon inférieur (moins de 500 $ par semaine, soit 2 167 $ par mois) payaient le moins par mois sur leurs prêts (254 $), mais supportaient le fardeau le plus lourd, les paiements de la dette ayant consommé 21 % de leur revenu.

Il est parfaitement clair qu'on ne peut pas lancer de dialogue sur l'endettement étudiant sans tenir compte de l'effet relatif que les paiements de la dette ont sur le revenu des diplômés. Certains progrès sont déjà en cours au Canada. Selon Le prix du savoir[10], on assiste à une nouvelle tendance en faveur d'initiatives de réduction de la dette qui sont conçues pour recruter ou retenir les diplômés au niveau postsecondaire. Cela comprend des programmes spécifiques d'exonération du remboursement des prêts pour ces emplois qui ne sont pas payants (p. ex. puériculture).

Le type d'emploi a également un effet important sur le fardeau de la dette. Les diplômés qui occupent un emploi permanent (12 %) ont un rapport dette-gains considérablement plus bas comparativement aux diplômés qui n'ont pas d'emploi permanent (15 %). Fait intéressant à noter, le fardeau de la dette semble n'avoir aucun effet significatif sur la satisfaction professionnelle, un lien qui avait été constaté dans la promotion de 1996, quatre ans après l'obtention du diplôme. Si on se fonde sur les résultats analysés à la section 4.1, la satisfaction professionnelle dépend du lien étroit entre l'emploi et le domaine d'études du diplômé et de la mesure dans laquelle les compétences acquises à l'université ont été mises en application, autant que du salaire. Donc, le fait de constater qu'un fardeau plus lourd de la dette n'a aucun effet négatif significatif sur la satisfaction professionnelle semble indiquer que les diplômés ne « blâment » pas leur emploi pour leur fardeau lié à l'endettement.

---

[10]Collection de recherche de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. 2002. *Le prix du savoir : l'accès à l'éducation et la situation financière au Canada.*

Tableau 4.17

Paiement[1] mensuel total (prêts précédant et suivant 1999) et rapport dette-gains parmi les diplômés employés

	Base pondérée	Paiement total moyen par mois*	Paiement mensuel de la dette comme proportion des gains mensuels*
Total	1 366	336,18 $	13 %
Échelle des gains hebdomadaires provenant d'un emploi			
moins de 500 $	333	253,66 $ c	**21 %** a
501 $ - 700 $	374	322,81 $ b	12 % b
701 $ - 900 $	341	364,09 $ b	11 % cd
901 $ - 1 250 $	219	378,38 $ b	8 % de
plus de 1 250 $	96	480,32 $ a	**7 %** e
Nature de l'emploi			
Permanent	1 032	342,50 $ a	**12 %** b
Non permanent	334	316,67 $ a	**15 %** a
Satisfaction à l'égard de l'emploi			
Très insatisfait	70	354,31 $ a	18 % a
Insatisfait	292	322,76 $ a	14 % a
Satisfait	743	337,89 $ a	12 % a
Très satisfait	261	341,47 $ a	12 % a

*À l'intérieur des groupes, il n'y a pas de différences significative entre les moyennes désignées par la même lettre d'après l'analyse ANOVA a posteriori ($p<0,05$)

[1]ne comprend pas les diplômés dont les paiements sur les prêts étudiants du gouvernement comprenaient des paiements sur d'autres prêts personnels ; comprend seulment les diplômés qui font des paiements

Si on pousse l'examen des résultats, on constate que certaines catégories de diplômés sont frappées plus durement par leurs paiements que d'autres (tableau 4.18). Par exemple, même s'il n'y a aucune différence significative entre les paiements totaux moyens par mois des hommes et des femmes, ces dernières supportent un fardeau de la dette légèrement (mais pas significativement) plus élevé (14 %) que les hommes (12 %). On pourrait attribuer cette différence à l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes dont il a été question à la section 4.1.

Tableau 4.18

Paiement [1] mensuel total (prêts précédant et suivant 1999) et rapport dette-gains parmi les les diplômés employés

	Base pondérée	Paiement total moyen par mois*	Paiement mensuel de la dette comme proportion des gains mensuels*
Total	1 366	336 $	13 %
Sexe			
Homme	553	346 $ a	12 % b
Femme	813	330 $ a	14 % a
Langue le plus souvent parlée à la maison			
Anglais	1 214	336 $ a	13 % a
Français	129	341 $ a	13 % a
Cycle d'études			
Baccalauréat	1 103	314 $ c	13 % b
Premier grade professionnel	80	547 $ a	18 % a
Diplôme/certificat	50	295 $ c	11 % b
Maîtrise/doctorat	132	411 $ b	10 % b
Domaine d'études			
Études générales - arts et sciences	5	- -	- -
Éducation	212	324 $ ab	13 % ab
Beaux-arts et arts appliqués	35	316 $ b	16 % a
Lettres et sciences humaines	108	327 $ ab	17 % a
Sciences sociales	266	340 $ ab	16 % a
Commerce et administration	233	301 $ b	10 % ab
Sciences agricoles et biologiques	106	305 $ b	17 % a
Génie et sciences appliquées	139	325 $ ab	9 % b
Professions de la santé	168	420 $ a	11 % ab
Mathématiques et sciences physiques	94	368 $ ab	10 % ab
Technologies de l'information	97	401 $ -	10 % -
Niveau scolarité à l'inscription			
Diplôme d'études secondaires	721	309 $ b	13 % a
ÉPS inférieures au baccalauréat	260	337 $ b	13 % a
Baccalauréat ou niveau supérieur	384	387 $ a	13 % a
Niveau de scolarité combiné des parents			
Moins d'un baccalauréat	846	335 $ a	13 % a
Un parent ayant au moins un baccalauréat	272	357 $ a	12 % a
Les deux parents ayant au moins un baccalauréat	214	322 $ a	12 % a
Province de résidence (2001)			
Î.-P.-É.	69	285 $ b	14 % a
N.-É.	440	303 $ b	14 % a
N.-B.	344	320 $ b	13 % a
À l'extérieur des Maritimes	513	383 $ a	12 % a

*à l'intérieur des groupes, il n'y a pas de différence significative entre les moyennes désignées par la même lettre d'après l'analyse ANOVA a posteriori ($p<0,05$)

- non compris dans l'analyse a posteriori

[1] ne comprend pas les diplômés dont les paiements sur les prêts étudiants du gouvernement comprenaient des paiements sur d'autres prêts personnels ; comprend seulement les diplômés qui font des paiements

Les autres catégories de diplômés qui ont dû assumer le fardeau le plus lourd étaient ceux qui avaient obtenu un premier grade professionnel (rapport dette-gains=18 %), ainsi que les diplômés en sciences agricoles et biologiques (rapport dette-gains=17 %) et en lettres et sciences humaines (rapport dette-gains=17%).

Même si les diplômés qui avaient au moins un baccalauréat au moment de s'inscrire au programme achevé en 1999 étaient portés à faire des paiements plus élevés par mois, leur fardeau de la dette n'était pas plus lourd que celui assumé par ceux qui avaient moins d'un baccalauréat au moment de leur inscription.

Même si les diplômés dont le niveau de scolarité combiné des parents était moins d'un baccalauréat avaient emprunté bien plus que les diplômés dont un parent avait au moins un baccalauréat (tableau 4.9), il n'y a aucune différence significative dans le rapport dette-gains selon le niveau de scolarité des parents.

Finalement, les résultats ne font ressortir aucune différence entre les trois Provinces maritimes (résidence en 2001) dans les fardeaux de la dette des diplômés. Il y a lieu de noter que les diplômés qui vivaient à l'extérieur de la région en 2001 avaient fait des paiements plus élevés comparativement aux résidents des Maritimes, même si leur fardeau de la dette était relativement semblable, ce qui est le reflet dans ce cas-ci également, de l'écart de rémunération moyen.

Les résultats présentés dans le tableau 4.18 ont révélé des différences statistiquement significatives dans le rapport dette-gains moyen selon le sexe, le cycle d'études et le domaine d'études. Si on examine la distribution des diplômés à l'intérieur des fourchettes de rapports dette-gains (tableau 4.19), on constate que les différences se manifestent habituellement dans les extrêmes. Par exemple, les femmes sont un peu plus portées (17 %) que les hommes (11 %) à consacrer plus de 20 % de leurs gains mensuels au remboursement de leur dette étudiante; elles sont également un peu moins portées (19 %) que les hommes (24 %) à supporter un fardeau de la dette de moins de 5 %.

Il y a également une variation significative dans la distribution parmi les fourchettes de rapports dette-gains selon le domaine d'études. Par exemple, près du tiers des diplômés en génie et sciences appliquées (31 %) et en mathématiques et sciences physiques (30 %) avaient un rapport dette-gains inférieur à 5 %. À l'autre extrême, alors que 2 % seulement des diplômés en génie et sciences appliquées ont des fardeaux de la dette supérieurs à 20 %, bien plus de diplômés en lettres et sciences humaines (24 %) et en sciences sociales (24 %) ont dû assumer des fardeaux dans cette fourchette.

Tableau 4.19

Rapport dette-gains (selon l'échelle) pour les diplômés parmi les groupes de diplômés

		Échelle des rapports dette-gains (%)				
	Base pondérée	0,00 - 5,00	5,01 - 10,00	10,01 - 15,00	15,01 - 20,00	20,01 +
Total	1 366	21 %	30 %	23 %	12 %	15 %
Sexe						
Homme	553	24 %	31 %	24 %	11 %	11 %
Femme	813	19 %	29 %	23 %	12 %	**17 %**
Cycle d'études						
Baccalauréat	1 103	20 %	29 %	23 %	12 %	15 %
Premier grade professionnel	80	14 %	34 %	23 %	7 %	**23 %**
Diplôme/certificat	50	22 %	29 %	31 %	7 %	12 %
Maîtrise/doctorat	132	28 %	35 %	21 %	10 %	7 %
Domaine d'études						
Études générales - arts et sciences	5	-	-	-	-	-
Éducation	212	22 %	29 %	22 %	13 %	14 %
Beaux-arts et arts appliqués	35	-	-	-	-	-
Lettres et sciences humaines	108	14 %	25 %	22 %	15 %	**24 %**
Sciences sociales	266	18 %	29 %	19 %	10 %	**24 %**
Commerce et administration	233	23 %	**32 %**	26 %	10 %	10 %
Sciences agricoles et biologiques	106	15 %	27 %	22 %	17 %	**19 %**
Génie et sciences appliquées	139	**31 %**	**30 %**	25 %	12 %	2 %
Professions de la santé	168	14 %	34 %	31 %	11 %	9 %
Mathématiques et sciences physiques	94	**30 %**	29 %	23 %	7 %	11 %
Technologies de l'information	97	28 %	26 %	29 %	10 %	6 %

- la taille de la cellule est trop limitée pour se prêter à une analyse fiable

[1] ne comprend pas les diplômés dont les paiements sur les prêts étudiants du gouvernement comprenaient des paiements sur d'autres prêts personnels ; comprend seulement les diplômés qui font des paiements

Il est évident, d'après les résultats, que certaines catégories de diplômés réussissent mieux que d'autres lorsqu'il est question de la proportion des gains consacrée au remboursement des prêts étudiants. Dans ce contexte, il pourrait se révéler utile de concevoir des programmes visant à enseigner des techniques de gestion financière aux étudiants et les aider à comprendre clairement l'effet à long terme des emprunts pour financer leur éducation. La responsabilité de la dette incombe surtout à l'étudiant, mais le fait que des organismes ou des établissements de prêt fournissent de l'information ciblée pourrait se révéler très utile pour aider les étudiants et les diplômés à faire face à leur dette.

5. PERSPECTIVES DES DIPLÔMÉS

On s'est penché jusqu'à présent sur de nombreux aspects importants de la vie des diplômés des universités des Maritimes de 1999, dont le succès relatif sur le marché du travail, le retour aux études et le financement de leur investissement dans leurs études. Voilà tous des facteurs importants et interreliés qui influencent les perceptions que les diplômés ont de leurs emplois et de leurs expériences universitaires.

Les tableaux 5.1 et 5.2 présentent la relation entre ces différents facteurs clés et le degré de satisfaction des diplômés à l'égard de leur niveau de scolarité actuel, ainsi que de leurs situations professionnelles et financières.

Si on examine la promotion dans son ensemble, il est évident que les diplômés sont le plus satisfaits du niveau de scolarité qu'ils ont atteint, 80 % ayant fait part de leur satisfaction à l'égard de cet aspect de leur vie. Les deux tiers ont affirmé qu'ils étaient satisfaits de leur situation d'emploi actuelle. Leur situation financière est l'aspect le moins satisfaisant, car moins de la moitié (46 %) ont exprimé leur satisfaction à cet égard.

Tableau 5.1

Satisfaction à l'égard de leur vie actuelle							
	Base pondérée	Situation d'emploi		Niveau de scolarité		Situation financière	
		satisfait	insatisfait	satisfait	insatisfait	satisfait	insatisfait
Total	**4 202**	**66 %**	15 %	**80 %**	4 %	**46 %**	25 %
Cycle d'études							
Baccalauréat	3 250	64 %	16 %	77 %	5 %	42 %	27 %
Premier grade professionnel	147	**80 %**	7 %	**95 %**	1 %	52 %	23 %
Diplôme/certificat	272	68 %	13 %	77 %	5 %	51 %	24 %
Maîtrise/doctorat	533	74 %	**8 %**	90 %	1 %	**63 %**	**13 %**
Domaine d'études							
Études générales - arts et sciences	25	60 %	13 %	81 %	-	59 %	13 %
Éducation	625	70 %	10 %	86 %	3 %	50 %	21 %
Beaux-arts et arts appliqués	107	**47 %**	21 %	70 %	10 %	**23 %**	**43 %**
Lettres et sciences humaines	442	61 %	**22 %**	79 %	6 %	36 %	31 %
Sciences sociales	895	58 %	20 %	74 %	6 %	37 %	32 %
Commerce et administration	663	67 %	14 %	76 %	5 %	53 %	20 %
Sciences agricoles et biologiques	443	62 %	15 %	81 %	5 %	33 %	34 %
Génie et sciences appliquées	326	**78 %**	**8 %**	83 %	3 %	58 %	16 %
Professions de la santé	365	75 %	9 %	84 %	2 %	61 %	**17 %**
Mathématiques et sciences physiques	311	72 %	9 %	82 %	1 %	56 %	18 %
Technologies de l'information	229	79 %	4 %	86 %	1 %	63 %	**11 %**
Niveau de scolarité à l'inscription							
Diplôme d'études secondaires	2 410	63 %	17 %	76 %	5 %	41 %	28 %
EPS inférieures au baccalauréat	674	66 %	15 %	77 %	5 %	45 %	25 %
Baccalauréat ou niveau supérieur	1 113	72 %	10 %	**88 %**	1 %	56 %	18 %

Les diplômés on répondu sur une échelle de 5 points, où 1=très satisfait. Dans ce cas-ci, 1 et 2=insatisfait. Ne présente pas les résultats d'une évaluation moyenne (3)
- la taille de la cellule est trop limitée (<50) pour se prêter à une analyse fiable
Ne présente pas les réponses « Ne sait pas » et les refus

Le domaine d'études a également un effet important sur la perception de ces aspects. Les diplômés en génie et sciences appliquées (78 %) sont de loin les plus satisfaits de leur situation d'emploi, suivis des diplômés des professions de la santé (75 %) et en mathématiques et sciences physiques (72 %). Les moins satisfaits sont les diplômés en beaux-arts et arts appliqués (47 %).

La même tendance se dessine dans les perceptions que les diplômés ont de leur situation financière, sauf que les différences sont plus polarisées. Seulement 23 % des diplômés en beaux-arts et arts appliqués

déclarent en être satisfaits, tandis que de 56 % à 61 % des diplômés en génie et sciences appliquées, des professions de la santé et en mathématiques et sciences physiques se déclarent aussi satisfait. Cela représente une différence de 38 points de pourcentage. Les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat qui avaient également les gains les plus élevés sont les plus satisfaits (63 %) de leur situation financière actuelle. En comparaison, moins de la moitié (42 %) des bacheliers ont exprimé leur satisfaction à cet égard.

On a enregistré la moindre différence (16 points de pourcentage) selon le domaine d'études dans le degré de satisfaction à l'égard du niveau de scolarité, mais dans ce cas-ci également les diplômés en beaux-arts et arts appliqués étaient les moins satisfaits.

Ce n'est pas surprenant que les diplômés dont le niveau de scolarité est le plus élevé (les titulaires d'une maîtrise ou d'un doctorat ou d'un premier grade professionnel et les diplômés qui avaient déjà au moins un baccalauréat) sont les plus satisfaits (de 88 % à 95 %) de leur niveau de scolarité.

Le fait d'avoir un emploi gratifiant est lié à la satisfaction à l'égard de la situation personnelle en général (tableau 5.2). Parmi les plus importants moteurs de la satisfaction des diplômés lorsqu'il est question du niveau de scolarité, mentionnons la satisfaction professionnelle et la qualité de l'emploi (déterminée par la mesure dans laquelle celui-ci est lié aux études et à l'utilisation des compétences). Autrement dit, la capacité de tirer les bienfaits de son éducation devient le repère qui sert à mesurer l'éducation même.

Tableau 5.2

Satisfaction à l'égard de sa vie actuelle

	Base pondérée	Situation d'emploi		Niveau de scolarité		Situation financière	
		satisfait	insatisfait	satisfait	insatisfait	satisfait	insatisfait
Situation d'activité							
Employé	3 527	**69 %**	12 %	79 %	4 %	0 %	21 %
En chômage	275	35 %	**40 %**	75 %	9 %	**17 %**	**50 %**
Inactif	400	57 %	18 %	85 %	3 %	30 %	39 %
Utilisation des compétences acquise durant le programme terminé en 1999 (parmi les diplômés employés)							
Dans une grande mesure	1 511	**82 %**	5 %	**86 %**	2 %	**57 %**	14 %
Dans une certaine mesure	1 204	69 %	10 %	79 %	4 %	50 %	20 %
Très peu	439	49 %	24 %	67 %	8 %	39 %	32 %
Pas du tout	354	41 %	**37 %**	71 %	**10 %**	29 %	**43 %**
Lien entre l'emploi et le programme terminé en 1999 ((parmi les diplômés employés)							
Étroitement lié	1 668	**81 %**	5 %	**86 %**	1 %	**59 %**	14 %
Assez lié	971	67 %	10 %	77 %	4 %	50 %	21 %
Pas lié	844	47 %	**29 %**	69 %	**9 %**	32 %	**37 %**
Satisfaction à l'égard de l'emploi (parmi les diplômés employés)							
Très satisfait	1 534	**91 %**	3 %	**88 %**	2 %	**63 %**	13 %
Satisfait	1 648	61 %	10 %	76 %	4 %	43 %	24 %
Insatisfait	264	12 %	59 %	57 %	9 %	20 %	49 %
Très insatisfait	64	6 %	**78 %**	65 %	**15 %**	17 %	**52 %**
Retour aux études							
Oui	1 976	64 %	15 %	82 %	4 %	39 %	**31 %**
Non	2 218	67 %	14 %	78 %	4 %	**51 %**	20 %

Les diplômés ont répondu sur une échelle de 5 points, où 1=très satisfait et 5=très insatisfait. Dans ce cas-ci, 1 et 2=insatisfait et 4 et 5=satisfait. Ne présente pas les résultats d'une évaluation moyenne (3)
- la taille de la cellule est trop limitée (<50) pour se prêter à une analyse fiable
Ne présente pas les réponses « Ne sait pas » et les refus

Les diplômés qui sont très satisfaits de leur emploi (88 %), qui utilisent leurs compétences dans une grande mesure (86 %) et dont l'emploi est étroitement lié à leur domaine d'études (86 %) sont les plus portés à faire part de leur satisfaction à l'égard de leur niveau de scolarité. En comparaison, 65 % sont insatisfaits de leur emploi, 71 % n'utilisent pas du tout leurs compétences et 69 % occupent un emploi qui n'est pas du tout lié à leurs études.

Une relation semblable existe entre ces variables et le degré de satisfaction à l'égard de la situation financière. De 57 % à 63 % des diplômés dont l'emploi est étroitement lié à leur domaine d'études, qui utilisent dans une grande mesure les compétences acquises durant le programme achevé en 1999 et qui sont très satisfaits de leur emploi expriment de la satisfaction à l'égard de leur situation financière. En comparaison, de 17 % à 30 % des diplômés qui n'utilisaient pas du tout leurs compétences, dont l'emploi n'était pas lié à leur domaine d'études, étaient très insatisfaits de leur emploi. On pourrait expliquer cette corrélation surtout par le fait que les diplômés dont l'emploi est lié à leur domaine d'études et qui utilisent leurs compétences ont habituellement de meilleurs gains. Et, bien entendu, de meilleurs gains influencent beaucoup la satisfaction professionnelle. La deuxième composante de la satisfaction à l'égard de la situation financière comprendrait les considérations liées à la dette et à l'épargne, et autres.

Ce n'est pas surprenant de voir que les gains hebdomadaires provenant d'un emploi durant la semaine de référence ont un effet marqué sur le degré de satisfaction d'un diplômé à l'égard de sa situation d'emploi et de sa situation financière (tableau 5.3). L'effet de ces facteurs sur la satisfaction à l'égard du niveau de scolarité n'est pas significatif. La dette restante totale (sur les prêts contractés pour financer le programme achevé en 1999) a la plus grande influence sur les perceptions des diplômés au sujet de leur situation financière, ceux qui doivent le plus étant les moins susceptibles d'affirmer qu'ils sont satisfaits. Ce facteur n'a aucun effet significatif sur la satisfaction à l'égard de l'emploi ou du niveau de scolarité.

Tableau 5.3

Satisfaction à l'égard de sa vie actuelle							
	Base pondérée	Situation d'emploi		Niveau de scolarité		Situation financière	
		satisfait	insatisfait	satisfait	insatisfait	satisfait	insatisfait
Échelle des gains hebdomadaires provenant d'un emploi							
500 $ ou moins	1 413	49 %	26 %	77 %	6 %	23 %	43 %
501 $ - 700 $	844	69 %	11 %	77 %	4 %	41 %	21 %
701 $ - 900 $	685	80 %	8 %	81 %	3 %	63 %	12 %
901 $ - 1 250 $	527	82 %	6 %	85 %	2 %	74 %	9 %
plus de 1 250 $	212	83 %	3 %	89 %	1 %	82 %	6 %
Dette totale non amortie (études effectuées avant 1999 parmi les diplômés qui ont emprunté)							
Zéro	300	70 %	12 %	75 %	4 %	57 %	15 %
moins de 5 000 $	216	61 %	13 %	80 %	4 %	45 %	19 %
5 000 $ - 14 999 $	600	68 %	17 %	80 %	4 %	44 %	26 %
15 000 $ - 29 999 $	763	65 %	16 %	78 %	3 %	35 %	36 %
30 000 $ ou plus	394	63 %	19 %	82 %	5 %	27 %	42 %

Les diplômés ont répondu sur une échelle de 5 points, où 1=très satisfait [illegible] insatisfait. Dans ce cas-ci, 1 et 2=insatisfait et 4 et 5=satisfait. Ne présente pas les résultats d'une évaluation moyenne (3)
- la taille de la cellule est trop limitée (<50) pour se prêter à une analyse fiable
Ne présente pas les réponses « Ne sait pas » et les refus

6. CONCLUSIONS ET INCIDENCES

Introduction

Le sondage avait pour objectif principal de répondre à la question :

> *Comment les diplômés des universités des Maritimes de 1999 ont-ils fait le passage des études au marché du travail et, le cas échéant, de retour aux études, en tenant compte de leur expérience avant de s'inscrire au programme menant à l'obtention d'un diplôme en 1999?*

Les diplômés de la promotion de 1999 gagnent environ 13 % de plus (deux ans après l'obtention du diplôme) que leurs homologues qui avaient obtenu leur diplôme trois ans plus tôt et, dans l'ensemble, ils sont satisfaits des investissements en argent et en temps qu'ils ont faits. Ils jouissent de taux d'emploi et de degrés de satisfaction élevés à l'égard de leurs emplois et de leur niveau de scolarité. Près de la moitié ont déclaré qu'ils étaient retournés aux études après l'obtention du diplôme habituellement pour des raisons d'amélioration professionnelles ou personnelles.

Comme l'analyse le démontre clairement, cependant, il y a de nombreux facteurs interreliés qui influencent les expériences de travail, la situation financière, la décision de retourner aux études et la mobilité après l'obtention du diplôme. Ainsi, il n'existe aucune expérience de transition typique, mais plutôt plusieurs.

Si, comme il semble être le cas, le succès sur le marché du travail (en fonction de l'utilisation des compétences, du lien entre les études et l'emploi et les gains) et une situation financière raisonnable sont les repères que les diplômés utilisent pour mesurer la valeur de leur éducation (y compris à savoir s'ils sont disposés à suivre la même voie à nouveau) et même leur vie en général, il est alors clair que certaines catégories de diplômés réussissent mieux que d'autres à bien des égards.

Divisions de base de la promotion de 1999

Les universités des Maritimes desservent un groupe varié de personnes dont les besoins en matière d'études sont différents, et dont les motivations varient un peu d'un groupe à l'autre. Les divisions de base de ces groupes sont fondées sur le sexe, la province d'origine et le niveau de scolarité à l'inscription au programme achevé en 1999.

Conformément aux tendances des inscriptions, il y a plus de femmes que d'hommes dans la promotion de diplômés. Ce déséquilibre dans les inscriptions et, par conséquent, selon le sexe parmi les diplômés a des incidences sur le plan de la politique qui méritent une étude plus poussée.

De plus, une bonne proportion de diplômés sont venus de l'extérieur des Maritimes pour entreprendre les études menant à leur diplôme en 1999. En fait, les trois principales provinces d'apport de diplômés après les études secondaires étaient la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Ontario. Enfin, il s'agissait du premier grade postsecondaire pour de nombreux diplômés, tandis que d'autres avaient au moins fait certaines études postsecondaires avant de s'inscrire au programme menant à l'obtention de leur diplôme en 1999.

Ces divisions de base ont eu une influence significative sur le choix de programme du diplômé ce qui, à son tour, a eu un effet significatif sur les résultats mesurés dans le sondage - l'emploi, la situation financière et l'éducation.

Le succès actuel influence les perceptions

Les universités sont des creusets pour l'avancement de la recherche, l'incubation d'idées et le développement communautaire et l'éducation est leur fonction la plus importante. Les universités dans les Maritimes préparent leurs diplômés à devenir des citoyens capables de réfléchir et à participer au marché du travail. Elles offrent des programmes allant des programmes traditionnels d'arts libéraux à ceux qui sont davantage axés sur une profession comme les sciences infirmières et le génie. Les résultats du sondage révèlent que la plupart des diplômés accordent une grande importance à l'acquisition de compétences professionnelles, à un revenu supérieur et à l'acquisition de connaissances spécialisées comme raisons pour s'inscrire dans leur programme de 1999.

Fait intéressant à noter, les diplômés qui n'accordaient pas au départ d'importance à l'acquisition des compétences propres à un emploi changent d'idée s'ils retournent aux études : la moitié des diplômés qui sont retournés aux études l'ont fait dans le but d'obtenir un emploi ou un meilleur emploi.

Ce résultat illustre le puissant effet que le succès sur le marché du travail a sur les perceptions des diplômés des Maritimes. Le succès sur le marché du travail comprend la situation d'emploi et les antécédents sur le marché du travail, les gains et les éléments liés à la qualité de l'emploi, comme la mesure dans laquelle les compétences sont utilisées et le lien entre l'emploi et le programme achevé. La valeur que les diplômés accordent à leurs éducation universitaire, leur perspective générale sur la vie et leur désir de suivre la même voie s'ils devaient recommencer semblent dépendre de leurs succès relatifs sur le marché du travail.

Quant au succès dans l'emploi, les diplômés tendent à tomber dans deux catégories selon le domaine d'études. La première catégorie renferme les diplômés qui ont fait des études dans des programmes plus axés sur une profession ou de nature plus appliquée : les mathématiques et sciences physiques, le génie et sciences appliquées, l'éducation, le commerce et administration et les professions de la santé. La deuxième comprend les diplômés qui ont complété des programmes en sciences sociales, en lettres et sciences humaines, en sciences agricoles et biologiques et en beaux-arts et arts appliqués. Même si cette division se maintient le plus souvent, il y a certaines exceptions.

Les diplômés de la première catégorie sont les plus susceptibles d'être employés, d'avoir un emploi étroitement lié à leur domaine d'études, d'utiliser les compétences acquises dans le programme achevé en 1999 et de gagner plus que les diplômés dans l'autre catégorie. Ils sont également plus portés que les diplômés de programmes de formation moins professionnelle à déclarer que leur programme d'études les avait aidés à décrocher un emploi.

C'est probablement pour cette raison que les diplômés de la première catégorie sont les plus susceptibles d'affirmer qu'ils choisiraient le même domaine d'études à l'université s'ils avaient à choisir à nouveau et qu'ils sont les moins enclins à retourner aux études.

Si on examine en détail cette tendance, on constate que, dans la catégorie des mathématiques et sciences physiques, ce sont les diplômés des programmes liés à l'informatique et aux technologies de l'information qui stimulent le succès de l'ensemble de la catégorie. Les diplômés en mathématiques et en géologie, par exemple, avaient tendance à ne pas connaître autant de succès que les autres membres de cette catégorie.

De plus, dans la catégorie de l'agriculture et de la biologie, les diplômés de programmes comme la zoologie s'opposent à la tendance générale, les taux d'emploi étant plus élevés, la probabilité de choisir à nouveau le même domaine étant plus grande et la possibilité d'un retour aux études étant réduite.

Afin d'éliminer les effets possibles d'expériences antérieures sur le marché du travail, on a refait l'analyse en utilisant seulement les titulaires d'un premier grade (c.-à-d. l'analyse ne portait que sur les diplômés qui, au moment de leur inscription au programme achevé en 1999, n'avaient qu'un diplôme d'études secondaires). En fait, la relation exposée ci-dessus demeure la même. De plus, il y a lieu de noter que, parmi les titulaires d'un premier grade, il n'y a aucune différence significative en ce qui a trait à l'âge moyen, entre les domaines d'études. On peut donc considérer que ces diplômés ont une expérience de travail assez comparable.

Que peut-on conclure de tout ceci? Premièrement, il est évident que plus un programme est axé sur une profession ou est de nature appliquée, plus les diplômés vivront une expérience positive sur le marché du travail (p.ex. participation plus rapide dans le marché du travail et accession à un emploi étroitement lié), même lorsqu'on tient compte du niveau de scolarité antérieur et de l'âge au moment de l'obtention du diplôme. Cela n'est rien de nouveau et la seule mise en garde que l'on puisse lancer aux gouvernements et aux étudiants est de s'assurer que les étudiants sont au courant des choix qui s'offrent à eux. Pour les diplômés de programmes dont le lien avec le marché du travail est moins étroit, il serait utile d'offrir des services d'orientation professionnelle pour les aider à voir les possibilités d'application générale de leurs compétences.

De l'autre côté de la médaille, on pourrait fournir de l'information aux employeurs éventuels pour les aider à voir comment les compétences de ces diplômés répondent aux besoins du marché du travail. Une campagne de sensibilisation destinée à montrer que les diplômés des universités possèdent un ensemble de compétences, y compris les techniques de recherche, l'esprit d'analyse et l'esprit critique, qui peuvent être façonnées pour répondre aux besoins des employeurs à l'aide d'une formation particulière à l'industrie pourrait jouer un rôle important en vue d'améliorer les résultats des diplômés dont le programme est moins axé sur une profession ou dont le domaine particulier n'est pas très en demande.

Les tableaux 6.1 et 6.2 présentent les points saillants des réponses, selon le domaine d'études, et comparent les réponses de l'ensemble de la classe avec celles d'un sous-groupe : les diplômés qui, au moment de s'inscrire au programme terminé en 1999, avaient un diplôme d'études secondaires.

Tableau 6.1a

Points saillants des réponses des diplômés - ensemble de la promotion

	Âge moyen à l'obtention du diplôme	% - femmes	% - temps investi en a valu la peine [1]	% - argent investi en a valu la peine [1]	% travaillant durant la semaine de référence	Toute période de chômage depuis l'obtention du diplôme - % - oui	% qui sont retournés étudier après 1999	% qui choisiraient le même domaine d'études
Domaines d'études en 1999								
Professions de la santé	28	83 %	83 %	82 %	94 %	19 %	30 %	81 %
Génie et sciences appliquées	26	25 %	83 %	79 %	86 %	46 %	35 %	82 %
Mathématiques et sciences physiques	25	30 %	84 %	84 %	82 %	45 %	51 %	78 %
Commerce et administration	27	47 %	84 %	80 %	90 %	43 %	43 %	82 %
Éducation	31	69 %	83 %	79 %	91 %	38 %	31 %	82 %
Sciences sociales	26	69 %	81 %	71 %	82 %	55 %	54 %	74 %
Beaux-arts et arts appliqués	26	66 %	93 %	78 %	71 %	73 %	46 %	83 %
Sciences agricoles et biologiques	24	66 %	82 %	77 %	72 %	63 %	66 %	69 %
Lettres et sciences humaines	26	64 %	88 %	81 %	75 %	65 %	64 %	78 %

[1] 4 et 5 sur une échelle de 5 points, où 1=n'en valait pas du tout la peine et 5=en valait vraiment la peine, les statistiques sont basées sur les questions posées à la fin du sondage

Tableau 6.1b

Points saillants des réponses des diplômés parmi les diplômés qui, à leur inscription au programme terminé en 1999, avaient seulement un diplôme d'études secondaires

	Âge moyen à l'obtention du diplôme	% femmes	% temps investi en a valu la peine [1]	% argent investi en a valu la peine [1]	% travaillant durant la semaine de référence	Toute période de chômage depuis l'obtention du diplôme - % oui	% qui sont retournés étudier après 1999	% qui choisiraient même domaine d'études
Domaine d'études en 1999								
Professions de la santé	24	85 %	83 %	87 %	93 %	28 %	45 %	82 %
Génie et sciences appliquées	24	22 %	84 %	83 %	90 %	47 %	42 %	83 %
Mathématiques et sciences physiques	23	29 %	84 %	81 %	80 %	51 %	60 %	77 %
Commerce et administration	24	45 %	83 %	81 %	90 %	49 %	45 %	81 %
Éducation	24	62 %	80 %	70 %	80 %	61 %	57 %	79 %
Sciences sociales	24	68 %	78 %	69 %	76 %	60 %	61 %	68 %
Beaux-arts et arts appliqués	24	68 %	97 %	87 %	73 %	78 %	49 %	89 %
Sciences agricoles et biologiques	23	67 %	78 %	71 %	68 %	68 %	71 %	66 %
Lettres et sciences humaines	23	63 %	86 %	80 %	76 %	69 %	70 %	74 %

[1] 4 et 5 sur une échelle de 5 points, où 1=n'en valait pas du tout la peine et 5=en valait bien la peine ; les statisques sont basées sur les questions posées à la fin du sondage

Tableau 6.2a

Points saillants des réponses des diplômés - ensemble de la promotion

	% - emploi étroitement lié	% - utilisation des compétences dans une grand mesure	% - le programme d'études les a aidés dans une grande mesure à trouver un emploi	% travaillant à temps plein	Gains hebdomadaires moyens*
Domaines d'études en 1999					
Professions de la santé	76 %	70 %	74 %	94 %	885 $ a
Génie et sciences appliquées	57 %	44 %	68 %	98 %	872 $ a
Mathématiques et sciences physiques	51 %	50 %	54 %	93 %	856 $ a
Commerce et administration	48 %	45 %	52 %	95 %	812 $ a
Éducation	64 %	50 %	51 %	88 %	801 $ a
Sciences sociales	32 %	31 %	36 %	85 %	631 $ b
Beaux-arts et arts appliqués	40 %	43 %	40 %	83 %	614 $ b
Sciences agricoles et biologiques	34 %	33 %	45 %	87 %	569 $ b
Lettres et sciences humaines	28 %	31 %	38 %	82 %	568 $ b

*il n'y a pas de différence significative entre les moyennes associées à la même lettre

Tableau 6.2b

Points saillants des réponses des diplômés parmi les diplômés qui, à leur inscriptions au programme terminé en 1999 avaient un diplôme d'études secondaires

	% - emploi étroitement lié	% utilisation des compétences dans une grande mesure	% le programme d'études les a aidés dans une grande mesure à trouver un emploi	% travaillant à temps plein	Gains hebdomadaires moyens*
Domaine d'études en 1999					
Professions de la santé	75 %	67 %	72 %	96 %	762 $ ab
Genie et sciences appliquées	55 %	38 %	69 %	98 %	852 $ a
Mathématiques et sciences physiques	51 %	47 %	53 %	92 %	765 $ ab
Commerce et administration	46 %	45 %	49 %	95 %	703 $ b
Éducation	46 %	35 %	45 %	82 %	612 $ c
Sciences sociales	20 %	24 %	31 %	81 %	572 $ c
Beaux-arts et arts appliqués	32 %	35 %	43 %	87 %	596 $ c
Sciences agricoles et biologiques	26 %	24 %	38 %	87 %	522 $ c
Lettres et sciences humaines	21 %	24 %	34 %	83 %	552 $ c

*il n'y a pas de différence significative entre les moyennes associées à la même lettre

Les gains moyens ont augmenté

Les diplômés de la promotion de 1999 gagnent plus que leurs homologues qui avaient obtenu leur diplôme en 1996. Les diplômés employés gagnent, en moyenne, 696 $ par semaine ou 36 192 $ par année. Cela représente 20 % de plus que les diplômés de la promotion de 1996 (en dollars constants de 2001, la promotion de 1999 avait un avantage sur le plan des gains de 13 %). Le succès global de la promotion de 1999, cependant, cache des écarts de rémunération selon le domaine d'études, la langue et le sexe.

Les diplômés de domaines plus axés sur une profession (comme le génie et sciences appliquées et les professions de la santé) gagnent significativement plus que les diplômés en lettres et sciences humaines et en sciences agricoles et biologiques. Cependant, le sondage a été mené deux ans seulement après l'obtention du diplôme et il est bien possible que les diplômés de programmes non spécialisés prennent plus de temps pour trouver leur niche sur le marché du travail, avec peut-être un retour aux études pour se perfectionner ou pour compléter des programmes plus directement liés au marché du travail, d'où la popularité de l'éducation et des sciences infirmières, domaines maintenant en demande. Les résultats des sondages précédents sont encourageants, cependant, pour les diplômés dont les gains sont les plus faibles. Une comparaison des gains de la promotion de 1996, un an et quatre ans après l'obtention du diplôme, montre que, même si les gains mensuels moyens des diplômés des domaines d'études dont les gains sont les plus bas quatre ans après l'obtention du diplôme étaient inférieurs à ceux des diplômés des domaines d'études dont les gains sont les plus élevés un an après l'obtention du diplôme, l'écart de rémunération entre ces deux groupes s'est effectivement rétréci avec le temps. En 1997, les diplômés des professions de la santé, en commerce et administration, en génie et sciences appliquées, en mathématiques et sciences physiques, et en éducation gagnaient 56 % de plus que ceux qui avaient terminé des programmes en sciences sociales, en beaux-arts et arts appliqués, en lettres et sciences humaines et sciences agricoles et biologiques; en 2000, cet avantage sur le plan de la rémunération était passé à 48 %.

De plus, les résultats montrent que, même si les diplômés francophones sont plus susceptibles que les diplômés anglophones de trouver un emploi apparenté, ils gagnent, en moyenne, l'équivalent de 89 % des gains des diplômés anglophones. L'écart de rémunération selon la langue s'explique au moins en partie par les différences dans le nombre moyen d'heures travaillées à temps plein; il y a lieu de mener une autre étude pour déterminer quels autres facteurs sont en cause.

Une autre résultat important du sondage est le fossé des sexes qui continue d'exister au niveau de la rémunération. Parmi les diplômés travaillant à temps plein, les femmes gagnent 694 $ par semaine, ou l'équivalent de 85 % des gains de leurs homologues masculins (812 $ par semaine). Des résultats semblables avaient été enregistrés pour la promotion de 1996 : un an après l'obtention du diplôme, les femmes travaillant à temps plein gagnaient l'équivalent de 86 % des gains des hommes. Quatre ans plus tard, cet écart s'était élargi, les femmes gagnant l'équivalent de 82 % des gains des hommes. Les différences dans le choix du domaine d'études et le nombre moyen d'heures travaillées à temps plein explique en partie cet écart, quoique d'autres facteurs l'influencent probablement. Il s'agit d'un enjeu important et la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) a déjà établi qu'il mérite une étude plus poussée.

La dette étudiante s'est accrue

En partie à cause de changements de politiques apportés aux programmes de prêts étudiants des gouvernements et d'augmentations dans le coût de l'éducation avec le temps, les diplômés de la promotion de 1999 ont emprunté bien plus que leurs prédécesseurs. Pour financer le programme achevé en 1999, les diplômés avaient emprunté 20 918 $ en moyenne, soit près de 5 000 $ de plus que la promotion de 1996. Les emprunts à ce niveau élevé se sont accrus considérablement par rapport à la promotion précédente, plus du quart (27 %) ayant déclaré qu'ils avaient emprunté 30 000 $ ou plus (contre 12 % des emprunteurs dans la promotion de 1996). Au moment de l'entrevue, les diplômés de 1999 devaient, en moyenne, 16 462 $ sur ces prêts.

De plus, bien qu'ils aient emprunté davantage, les diplômés ont réussi à réduire leur dette de 21 % en deux ans et 79 % ont déclaré qu'ils avaient toujours réussi à faire leurs paiements à temps. Les diplômés qui ont eu de la difficulté à rembourser leurs prêts étaient portés à invoquer un revenu insuffisant ou irrégulier comme explication.

Les résultats montrent que les diplômés ont consacré en moyenne 13 % de leurs gains au remboursement de leurs prêts étudiants, ce qui représente une légère hausse par rapport à la promotion de 1996 (11 %). Dans ce cas-ci également, on constate que certaines catégories de diplômés assument un plus gros fardeau que les autres. Les diplômés dont les gains sont les plus élevés peuvent faire des paiements plus élevés sur leur dette chaque mois comparativement aux diplômés dont les gains sont les plus faibles et quand même assumer un fardeau de la dette plus léger. On se demande quels sacrifices font les diplômés ayant un rapport dette-gains plus élevé afin de gérer les paiements sur leur dette étudiante.

Compte tenu des augmentations constatées dans la proportion globale de diplômés qui ont emprunté et du montant moyen emprunté, il faut continuer de surveiller les tendances en matière d'emprunt chez les étudiants pour s'assurer que les programmes de prêts demeurent un outil utile dans le financement des études universitaires.

En outre, il est tout à fait clair qu'on ne peut lancer le dialogue sur la dette étudiante sans tenir compte de l'effet relatif du revenu sur la capacité de payer d'un diplômé. Dans ce contexte, il pourrait se révéler utile de concevoir des programmes pour montrer les techniques de gestion financière aux étudiants et les aider à comprendre clairement l'impact à long terme des emprunts pour subventionner leur éducation. La responsabilité de la dette incombe surtout à l'étudiant, mais les organismes ou les établissements de prêt pourraient fournir de l'information ciblée afin d'aider les étudiants et les diplômés à faire face à leur dette.

Il n'y a aucun doute que le cheminement en vue de se libérer de la dette étudiante sera long pour de nombreux diplômés, mais compte tenu du fait qu'ils considèrent que leur investissement financier dans leur éducation en a valu la peine, il est clair que la plupart réalisent l'avantage qu'ils tirent de leurs études universitaires.

Mobilité

La stabilité et la qualité du bassin de personnel hautement qualifié - un atout important pour ce qui est d'attirer et de retenir les entreprises et les industries - constituent probablement l'une des plus grandes préoccupations des gouvernements de la région. Les résultats du sondage révèlent que le taux de rétention (deux ans après l'obtention du diplôme) des diplômés universitaires qui étaient originaires de la région s'est abaissé de 9 points de pourcentage comparativement à la cohorte précédente.

L'émigration nette de la région s'établit maintenant à 15 %, ce qui indique que non seulement les diplômés originaires des Maritimes s'en vont, mais qu'ils ne sont pas remplacés en nombre suffisant par les diplômés originaires de l'extérieur de la région qui choisissent d'y demeurer après l'obtention du diplôme. De plus, cette valeur se rapproche beaucoup de l'émigration nette de 14 % que l'on avait calculée pour la promotion de 1996 *quatre ans* après l'obtention du diplôme, ce qui vient appuyer le fait que la promotion de 1999 semble quitter la région en plus grand nombre que la promotion de 1996. Une enquête longitudinale auprès de la promotion de 1999 quatre ou cinq ans après l'obtention du diplôme confirmera si la même proportion quitte la région, mais plus tôt ou si cet exode a en fait atteint un nouveau niveau.

Il y a deux facteurs qui pourraient avoir un effet négatif sur les taux de rétention actuels : un qui peut toucher les promotions existantes de diplômés et l'autre, les futures promotions.

On peut définir le premier facteur comme le potentiel latent que les diplômés originaires de la région, demeurant toujours dans les Maritimes, déménagent à l'extérieur de la région. On a posé une série de questions aux diplômés afin de déterminer s'ils étaient disposés à déménager si on « leur offrait un meilleur emploi ». En réponse à ces questions, 42 % ont affirmé qu'ils seraient disposés à déménager dans une autre région du Canada et 29 %, qu'ils seraient disposés à déménager dans un autre pays.

Le deuxième facteur est une augmentation globale des arrivées prévues dans les Maritimes d'étudiants originaires de provinces de l'extérieur de la région, qui est attribuable à une poussée soudaine qui est prévue à long terme dans la population typique d'âge universitaire, à une plus grande demande pour l'éducation universitaire dans de nombreuses provinces au Canada, ainsi qu'aux effets à court terme de la double promotion en Ontario.

Même si l'effet de la double promotion ontarienne sur les inscriptions dans les universités dans les Maritimes et les tendances en ce qui a trait à la mobilité des prochaines promotions sera un événement relativement isolé, une augmentation soudaine prévue de la population typique d'âge universitaire et une demande accrue pour l'éducation universitaire dans de nombreuses provinces au Canada pourraient entraîner une augmentation globale des arrivées d'étudiants dans les Maritimes en provenance de provinces à l'extérieur de la région.

Il ne serait pas déraisonnable de prédire alors, qu'au cours des dix prochaines années, la proportion nette de diplômés universitaires des Maritimes qui quitteront la région augmentera vraisemblablement. Cette prédiction dépend d'une augmentation *relative* du nombre d'étudiants de l'extérieur de la région qui s'inscriront dans les universités des Maritimes et qui y obtiendront un diplôme. Elle dépend également du maintien de la tendance actuelle de diplômés originaires de l'extérieur de la région qui quittent les Maritimes en grand nombre après l'obtention de leur diplôme.

La perte nette de diplômés universitaires des Maritimes de la région est déjà un enjeu important en matière de politique gouvernementale; elle est susceptible de mériter une attention encore plus grande au cours de la prochaine décennie. La mobilité des diplômés continuera d'être une question clé dans les sondages à venir de la CESPM.

Sommaire

Les résultats présentés dans ce rapport montrent clairement que la promotion de 1999 est un groupe varié à bien des égards, ce qui se reflète dans la nature de l'expérience de transition. Chez certains diplômés, leurs études universitaires ont donné des résultats très rapidement; en revanche, pour d'autres, on constate qu'ils ont beaucoup de mal à s'établir sur le marché du travail - des gains inférieurs et une plus faible probabilité d'utiliser leurs compétences ou que leur emploi soit étroitement lié à leurs études, voilà tous des facteurs qui contribuent à une satisfaction professionnelle moins grande. Ces diplômés sont d'ailleurs plus susceptibles de retourner aux études pour accroître leurs chances de succès dans le marché du travail.

Il serait utile de surveiller les résultats de ces différents groupes à plus long terme afin de déterminer si les diplômés qui ne connaissent pas autant de succès deux ans après l'obtention du diplôme réussiront ou non à rattraper avec le temps leurs homologues qui réussissent mieux, ou si encore le choix du programme a un effet à plus long terme.

Annexe 1 - Classification des disciplines

Arts ou Sciences - Générale
- Arts et Science, programme combiné
- Arts, programme général ou majeure indéterminée
- Sciences, programme général ou majeure indéterminée
- Sciences et administration des affaires
- Interdisciplinaire

Éducation, Éducation Physique, Récréation et Loisirs

Formation des Maîtres Élémentaire/Secondaire
- Formation des enseignants (élémentaire et secondaire)
- Enseignement de l'art et des beaux-arts
- Enseignement du commerce et de la gestion
- Enseignement de la gestion du bureau
- Éducation en classe adaptée
- Enseignement des sciences ménagères
- Enseignement des arts industriels
- Enseignement de la musique
- Leadership et administration scolaire
- Enseignement à intermédiaire
- Enseignement religieux
- Éducation permanente, éducation des adultes, extension de l'enseignement
- Lecture
- Didactique de l'éducation morale
- Enseignement à l'élémentaire
- Enseignement à l'élémentaire (français)
- Enseignement à l'élémentaire (sciences humaines)
- Enseignement au secondaire (général)
- Enseignement au secondaire (anglais)
- Enseignement au secondaire (français)
- Enseignement au secondaire (histoire)
- Enseignement au secondaire (mathématiques et sciences)
- Enseignement au secondaire (géographie)
- Enseignement au secondaire (sciences humaines)
- Enseignement de l'histoire (géographie)
- Enseignement au secondaire (sociologie)
- Enseignement au secondaire (chimie)
- Enseignement au secondaire (biologie)
- Enseignement au secondaire (physique)
- Orthopédagogie
- Enseignement du français - langue seconde
- Enseignement de l'anglais - langue seconde
- Français de base
- Formation des enseignants (élémentaire et secondaire), autre

Enseignement supérieur, formation des maîtres, niveau postsecondaire
- Études supérieures, formation des enseignants (postsecondaire)

Formation des Maîtres - Enseignement Préscolaire
- Formation des enseignants (préscolaire)

Éducation - Général
- Éducation (général)
- Baccalauréat ès arts, baccalauréat en éducation
- Baccalauréat ès sciences, baccalauréat en éducation
- Baccalauréat en informatique, baccalauréat en éducation
- Baccalauréat en administration des affaires, baccalauréat en éducation
- Baccalauréat en kinésiologie, baccalauréat en éducation

Autres domaines de l'enseignement non didactique
- Bibliothéconomie scolaire
- Administration de l'éducation
- Psychologie scolaire
- Orientation scolaire
- Élaboration des programmes d'études
- Docimologie et évaluation
- Fondements techniques de l'éducation
- Éducation comparée
- Psychologie scolaire
- Moyens audio-visuels dans l'éducation
- Communication en anglais
- Étude de l'individu et de la famille
- Technologie d'éducation
- Éducation de l'enfance (introduction)
- Éducation de l'enfance (étude approfondie)
- Autres domaines de l'enseignement (non didactique)

Éducation Physique
- Éducation physique
- Sciences de la santé

Kinésiologie, cinétique humaine, kinanthropologie
- Kinésiologie, sciences de l'activité physique, kinanthropologie

Récréation
- Récréation
- Récréologie
- Gestion récréative

Beaux-Arts et Arts Appliqués

Beaux-Arts
- Beaux-arts (général)
- Histoire de l'art
- Beaux-arts, autre

Musique
- Musique
- Théorie de la musique
- Musique sacrée
- Chant choral
- Composition
- Histoire de la musique
- Orgue
- Piano
- Violon
- Chant, opéra
- Cuivres
- Étude du jazz
- Interprétation
- Musique, autre

Autres arts d'interprétation
- Arts d'interprétation (générale)
- Art dramatique, théâtre
- Étude des costumes
- Arts d'interprétation, autre

Arts Appliqués
- Dessin industriel
- Dessin et design
- Art graphiques
- Photographie
- Lithographie
- Imprimerie
- Céramique
- Bijouterie
- Peinture
- Sculpture
- Textile
- Studio
- Communication graphique

Arts appliqués (artisanat et design)
Beaux-arts (artisanat)
Beaux-arts (design)
Arts visuels appliqués, autre

Humanités et Disciplines Connexes
Classiques, Études Classiques, Langues et Littératures Mortes
Études classiques, langues classiques et langues mortes
Grec
Hébreu
Latin
Études classiques
Études classiques, langues classiques et langues mortes, autres
Langue et/ou Littérature Anglaises
Langue et/ou littérature anglaise
Littérature occidentale
Langue et/ou littérature anglaise, autre
Langue et/ou Littérature Françaises
Langue et/ou littérature française
Histoire (français)
Histoire
Histoire
Histoire d'une région ou époque particulière
Histoire matérielle
Études muséales
Histoire des sciences et de la technologie
Histoire/Technologies de l'information
Histoire - autre
Journalisme
Journalisme (Langues et/ou littérature)
Journalisme/Étude contemporaines
Journalisme/Étude modernes
Journalisme
Langues et/ou Littératures - Autres
Littérature comparée
Langues médiévales
Langues et/ou littératures asiatiques
Langues et/ou littératures slaves
Allemand
Espagnol
Russe
Langue et littérature japonaise
Langues et/ou littératures, autre
Bibliothéconomie
Bibliothéconomie
Bibliothéconomie et études de l'information et du droit
Bibliothéconomie et études de l'information et de administration publique
Bibliothéconomie et études de l'information et d'administration des affaires
Autres Sciences documentaire
Techniques documentaires, autre
Linguistique
Linguistique
Autres moyens de communication de masse
Leadership (interdisciplinaire)
Science des communication de masse
Gestion des relations publiques
Multimédia
Film
Science des communication de masse, autre
Philosophie
Philosophie
Philosophie et religion
Philosophie - autre
Études Religieuses
Études religieuses
Études Théologiques
Études théologiques (programme professionnel pour la formation des ministres du culte)
Théologie pastorale
Théologie spéculative
Études théologiques (programme professionnel pour la formation des ministres du culte) - autre
Traduction et Interprétation
Traduction et Interprétation

Sciences Sociales et Disciplines Connexes
Anthropologie
Anthropologie
Anthropologie sociale
Archéologie
Archéologie
Études Canadiennes
Études canadiennes
Études des Autochtones du Canada
Études des Amérindiens
Études Acadiennes
Études du Canada atlantique
Études canadiennes - autre
Autres Études Régionales
Études médiévales
Études asiatiques
Études slaves
Études celtiques
Civilisation occidentale
Études de nord-américaines
Études internationales
Études africaines
Études des Caraïbes
Études modernes
Études contemporaines
Études culturelles
Études en développement
Études en développement international
Études de périodes historiques, autre
Commerce, Gestion, Administration des Affaires, Études/Sciences Administratives
Commerce, gestion, administration des affaires et sciences administratives
Comptabilité
Comptabilité et finance
Finance
Relations industrielles et gestion du personnel
Entrepreneuriat
Gestion de la technologie et entrepreneuriat
Marketing, commerce de détail
Comportement au sein de l'organisation
Gestion
Gestion de l'information
Gestion des opérations
Méthodes quantitatives
Affaires internationales
Gestion des ressources humaines
Administration des affaires - droit
Administration des affaires - économie
Administration des affaires (espagnol, français et allemand)
Informatique de gestion
Administration des affaire - informatique
Commerce électronique
Gestion d'organismes communautaires

Développement économique communautaire
Services financiers
Commerce, gestion, administration des affaires et sciences administratives - autre

Criminologie
Criminologie
Justice pénale

Études Spécialisées en Administration
Administration publique
Administration de la santé
Administration de la santé/Maîtrise des affaires
Gestion de services alimentaires
Hospitalité et tourisme
Administration publique - Droit
Gestion des pêches
Gestion maritime
Gestion sportive
Études en administration (spécialisations), autre

Démographie
Démographie

Économiques
Économie
Économie agricole
Économie du développement
Économie - autre

Géographie
Géographie

Droit et Jurisprudence
Droit et jurisprudence

Études de l'Environnement Humain
Aménagement régional, ruralisme, urbanisme et développement communautaire
Études en conception de l'environnement
Études urbaines
Études en l'environnement et en Droit
Études de l'environnement humain - autre

Science Politiques
Science politique
Études des politiques

Étude de l'Enfance
Étude de l'enfant

Psychologie
Psychologie
Psychologie appliquée
Psychologie clinique
Neurosciences
Biologie/Psychologie
Psychologie - autre

Secrétariat
Secrétariat
Bureautique
Technologies de l'information, informatique

Étude en Service Social
Travail social et bien-être social
Alcoolisme et toxicologie
Travail social et bien-être social, autre

Sociologie
Sociologie
Sociologie et anthropologie
Droits de la personne

Études militaires
Études militaires

Autres services sociaux
Autres services sociaux

Gérontologie
Gérontologie

Études Féminines
Étude de la condition de la femme

Animation Communautaire
Animation communautaire

Études Communautaires
Études communautaires
Biodiversité
Psychologie, santé et environnement
Science d'intégration

Systèmes Coopératifs
Systèmes coopératifs

Sciences Agricoles et Biologiques

Agriculture
Zootechnie
Physiologie
Contrôle des insectes nuisibles
Agrobiologie environnementale
Science du sol
Agrochimie
Agronomie
Science de l'alimentation
Mécanisation de l'agriculture
Aquaculture
Techniques agricoles
Agriculture, autres

Biochimie
Biochimie

Biologie
Criminalistique
Génétique
Microbiologie
Biologie, chimie
Biologie, mathématiques, statistiques
Biologie, physique
Sciences biologiques, propédeutique médicale
Biologie de l'environnement
Biologie appliquée
Science des biomatériaux
Science de l'environnement
Biologie, autre

Biophysique
Biophysique

Botanique
Botanique

Études de la faune et de la pêcherie
Gestion des pêches et de la faune

Sciences ménagères et connexes
Gestion des services alimentaires
Alimentation et nutrition
Diététique
Vêtements et textiles
Études de la consommation
Études familiales
Gestion de résidences et d'établissements
Sciences ménagères et connexes, autre

Médecine Vétérinaire
Médecine vétérinaire

Sciences Vétérinaires
Sciences vétérinaires
Médecine vétérinaire (spécialisations)

Zoologie
Zoologie
Pêches
Aquaculture et pêches
Biologie marine
Zoologie - autre

Toxicologie
Toxicologie

Génie et Sciences Appliquées

Architecture
- Architecture
- Gestion et administration de la construction
- Décoration intérieure

Génie aéronautique et génie aérospatial
- Génie aéronautique et aérospatial

Génie Chimique
- Génie chimique

Génie Civil
- Génie civil
- Planification du transport
- Génie construction et gestion de construction

Génie des systèmes
- Design, systémique

Génie Électrique
- Génie électrique

Génie Informatique
- Génie informatique

Génie Industriel
- Génie industriel

Génie Minier
- Génie minier

Génie Mécanique
- Génie mécanique

Génie Métallurgique
- Génie métallurgique

Autre Génie
- Génie
- Génie biomédical
- Génie géologique
- Génie pétrolier
- Génie agricole/biologie
- Génie climatique
- Génie de l'arpentage
- Cartographie et géodésie
- Génie des pêches
- Architecture navale et génie maritime
- Mécanique (théorie et applications)
- Gestion de la technologie
- Génie, autre

Sciences en Génie
- Science de l'ingénieur
- Génie physique
- Mathématiques appliquées

Génie Général
- Génie (général)

Gestion du Cadastre
- Gestion de l'information foncière

Foresterie
- Foresterie
- Entomologie forestière
- Aménagement forestier
- Gestion de la faune en forêt
- Science et technologie du bois
- Génie forestier
- Foresterie, autre

Architecture paysagiste
- Architecture paysagiste

Technologie
- Technologie chimique
- Technologie de fabrication
- Technologie industrielle
- Technologie environnementale
- Gestion des situations d'urgence
- Technologie de l'hygiène du milieu
- Science nautique
- Horticulture paysagiste
- Techniques d'organisation et de gestion de l'entreprise
- Technologie pétrolière
- Technologie
- Technologie - autre

Professions et Occupations de la Santé

Art Dentaire
- Art dentaire

Spécialités en Arts Dentaire
- Art dentaire (spécialisations)
- Chirurgie buccale et maxillofaciale
- Périodontie
- Art de la prothèse dentaire
- Art dentaire (spécialisations), autre

Médecine
- Médecine

Sciences Fondamentales en Médecine
- Sciences médicales fondamentales
- Anatomie
- Biochimie médicale
- Biophysique
- Embryologie
- Endocrinologie
- Génétique
- Histologie
- Neurophysiologie
- Pharmacologie
- Physiologie
- Physiologie et biophysique
- Sciences médicales fondamentales

Spécialités Médicales
- Médecine (spécialisations)
- Anesthésiologie
- Cardiologie
- Dermatologie
- Endocrinologie et métabolisme
- Médecine d'urgence
- Médecine familiale, médecine générale
- Gastroentérologie
- Gériatrie
- Hématologie
- Maladies infectieuses
- Médecine interne
- Neurologie
- Médecine néonatale et périnatale
- Pédiatrie
- Néphrologie pédiatrique
- Psychiatrie
- Radiodiagnostic
- Médecine nucléaire - radiothérapie
- Médecine respiratoire
- Rhumatologie
- Médecine (spécialisations) - internes

Sciences Paracliniques
- Médecine de laboratoire, microbiologie
- Immunologie
- Microbiologie
- Médecine de laboratoire, pathologie
- Pathologie
- Sciences paracliniques, autre

Spécialités Chirurgiques
- Chirurgie (spécialisations)
- Chirurgie cardiovasculaire et cardiothoracique
- Neurochirurgie
- Obstétrique et gynécologie
- Chirurgie générale en pédiatrie
- Ophtalmologie
- Chirurgie orthopédique

Oto-rhino-laryngologie
Chirurgie plastique
Urologie
Chirurgie (spécialisations), autre

Sciences Infirmières
Sciences infirmières
Soins infirmiers en régions éloignées
Soins infirmiers en psychiatrie et en hygiène mentale
Soins infirmiers en soins intensifs
Sciences infirmières, éducation permanente
Infirmière praticienne
Sciences infirmières, autre

Optométrie
Optométrie

Pharmacie
Pharmacie

Epidémiologie et Santé Publique
Épidémiologie et santé publique
Hygiène et médecine communautaire
Éducation en matière de santé publique
Santé et sécurité au travail
Épidémiologie et santé publique - Autre

Réhabilitation
Troubles de la parole et de l'ouïe
Ergothérapie
Physiothérapie
Réadaptation fonctionnelle - médecine physique

Technologies médicales
Technologie médicale
Radiographie
Radiothérapie
Médecine nucléaire (technologie)
Technologie médicale - autre

Hygiène Dentaire
Hygiène dentaire

Autres professions et occupations de la santé
Professions de la santé, autre
Gestion de l'information sur la santé

Mathématiques et Sciences Physiques

Informatique
Informatique
Analyse de données
Informatique appliquée
Informatique et administration des affaires
Organisation des systèmes informatiques
Stockage et restitution d'information
Infographie CFAO
Multimédia
Gestion de l'information
Système de gestion de réseau
Développement du système informatique
Système de renseignement géographique
Technologies de l'information
Informatique
Arts et informatique
Élaboration de logiciels

Mathématiques
Mathématiques
Statistique mathématique
Mathématiques, physique
Science des mathématiques
Mathématiques, autre

Chimie
Chimie
Chimie analytique
Chimie inorganique
Chimie organique
Chimie physique
Chimie, autre

Géologie et domaines connexes
Géologie et domaines connexes
Géologie, physique
Géologie, chimie
Géochimie environnementale
Géologie, autre

Métallurgie, science des matériaux
Métallurgie, science des matériaux

Météorologie
Science de l'atmosphère
Climatologie
Météorologie, autre

Océanographie et Autres Études de l'Eau
Océanographie et sciences connexes
Gestion des pêches
Océanographie et sciences connexes, autre

Physique
Astrophysique et astronomie
Sciences aérospatiales
Physique, chimie
Physique appliquée
Physique, autre

Cycle d'études

Baccalauréat
Tous les baccalauréats, à l'exception de ceux ayant la désignation « Premier grade professionnel ».

Premier grade professionnel
LL.B. ou l'équivalent
Doctorat en médecine
Doctorat en médecine vétérinaire
Doctorat en chirurgie dentaire
B.Sc. en pharmacie
Maîtrise ès arts en théologie
Maîtrise en divinité

Diplôme/certificat
Tous les diplômes et les certificats au niveau du premier cycle ou des cycles supérieurs.

Maîtrise/doctorat
Toutes les maîtrises et tous les doctorats, à l'exception de ceux ayant la désignation « Premier grade professionnel ».

Annexe 2 - Codes des professions (dérivés de la Classification nationale des professions de Statistique Canada)

Enseignants/enseignantes et professeurs/professeures
- Professeurs/professeures d'université
- Assistants/assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire
- Enseignants/enseignantes au niveau collégial et dans les écoles de formation professionnelle
- Enseignants/enseignantes au niveau secondaire
- Enseignants/enseignantes aux niveaux primaires et préscolaires
- Conseillers/conseillères pédagogiques et conseillers conseillères d'orientation

Professionnels/professionnelles en informatique (programmeurs/programmeuses et analystes)
- Analystes de systèmes informatiques
- Programmeurs/programmeuses

Infirmiers/infirmières
- Infirmiers/infirmières en chef et superviseurs/superviseures
- Infirmiers autorisés/infirmières autorisées
- Infirmiers auxiliaires autorisés/infirmières auxiliaires autorisées

Travailleurs sociaux/travailleuses sociales
- Travailleurs sociaux/travailleuses sociales
- Conseillers familiaux/conseillères familiales, conseillers matrimoniaux/conseillères matrimoniales et emploi connexe
- Travailleurs/travailleuses des services communautaires et sociaux
- Conseillers/conseillères en emploi

Personnel de la vente - commerce de détail
- Vendeurs/vendeuses et commis-vendeurs/commis-vendeuses, vente au détail

Professionnels/professionnelles en finance et en comptabilité
- Vérificateurs/vérificatrices et comptables
- Agents/agentes en valeurs, agents/agentes en placement et courtiers/courtières
- Autres agents financiers/agentes financières

Cadres
- Cadres supérieurs/cadres supérieures - services financiers, communications et autres services aux entreprises
- Cadres supérieurs/cadres supérieures des secteurs de la santé, de l'enseignement et des services communautaires et sociaux
- Directeurs financiers/directrices financières
- Directeurs/directrices des ressources humaines
- Directeurs/directrices des assurances, de l'immobilier et du courtage financier
- Directeurs/directrices de banque, du crédit et des autres services de placements
- Directeurs/directrices des systèmes et des services informatisés
- Directeurs/directrices des soins de santé
- Administrateurs/administratrices de l'enseignement postsecondaire et de la formation professionnelle
- Directeurs/directrices d'école et administrateurs/administratrices de programmes d'enseignement aux niveaux primaire et secondaire
- Directeurs/directrices des services sociaux, communautaires et correctionnels
- Fonctionnaires de l'élaboration des politiques et de l'administration des programmes sociaux et de santé
- Fonctionnaires de l'analyse économique
- Fonctionnaires de l'élaboration des politiques - enseignement
- Autres fonctionnaires
- Directeurs/directrices de l'édition, du cinéma, et autres
- Directeurs/directrices des programmes et des services de sports et de loisirs
- Directeurs/directrices des ventes, du marketing et de la publicité
- Directeurs/directrices de la vente au détail
- Directeurs/directrices de la restauration et des services d'alimentation
- Directeurs/directrices de l'hébergement
- Officiers/officières de direction des services de police
- Officiers/officières de direction des Forces armées
- Directeurs/directrices d'autres services
- Directeurs/directrices de la construction
- Directeurs/directrices des transports
- Directeurs/directrices de l'exploitation d'immeubles
- Directeurs/directrices de l'entretien d'immeubles
- Directeurs/directrices de la production primaire
- Directeurs/directrices de la fabrication

Personnel en administration et en travail de bureau
- Courtiers/courtières en douanes, courtiers/courtières maritimes et autres courtiers/courtières
- Secrétaires
- Secrétaires juridiques
- Secrétaires médicaux/secrétaires médicales
- Rapporteurs/rapporteuses et audiotypistes médicaux/audiotypistes médicales
- Commis de travail général de bureau
- Commis au classement et à la gestion des documents
- Réceptionnistes et standardistes
- Opérateurs/opératrices à la saisie des données
- Compositeurs-typographes/compositrices-typographes et emploi connexe
- Téléphonistes
- Commis à la comptabilité et emploi connexe
- Commis à la paye
- Caissiers/caissières des services financiers
- Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers
- Agents/agentes de recouvrement
- Commis de soutien administratif
- Commis de bibliothèque
- Correspondanciers/correspondancières et commis aux publications
- Commis aux services à la clientèle
- Intervieweurs/intervieweuses
- Commis au courrier et aux services postaux

Facteurs/factrices
Commis aux services de messageries
Expéditeurs/expéditrices et réceptionnistes
Magasiniers/magasinières et commis aux pièces
Commis à la production
Commis aux achats et à l'inventaire
Répartiteurs/répartitrices et opérateurs radio/opératrices radio

Ingénieurs/ingénieures
Ingénieurs civils/ingénieures civiles
Ingénieurs mécaniciens/ingénieures mécaniciennes
Ingénieurs électriciens et électroniciens/ingénieures électriciennes et électroniciennes
Ingénieurs chimistes/ingénieures chimistes
Ingénieurs/ingénieures d'industrie et de fabrication
Ingénieurs miniers/ingénieures minières
Ingénieurs géologues/ingénieures géologues
Ingénieurs/ingénieures en aérospatiale
Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes
Autres ingénieurs/ingénieures

Professionnels/professionnelles des sciences physiques et des sciences de la vie
Chimistes
Géologues, géochimistes et géophysiciens/géophysiciennes
Météorologistes
Biologistes et autres scientifiques
Professionnels/professionnelles des sciences forestières
Agronomes et conseillers/conseillères en agriculture

Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées
Technologues et techniciens/techniciennes en chimie appliquée
Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie
Technologues et techniciens/techniciennes en biologie
Inspecteurs/inspectrices des produits agricoles et de la pêche
Techniciens/techniciennes du milieu naturel et de la p éche
Techniciens/techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture
Technologues et techniciens/techniciennes en génie civil
Technologues en fabrication et techniciens/techniciennes en génie mécanique
Technologues et techniciens/techniciens en génie industriel et en génie de fabrication
Technologues et techniciens/techniciennes en génie électronique et électrique
Électroniciens/électroniciennes
Technologues et techniciens/techniciennes en architecture
Designers industriels/designers industrielles
Technologues et techniciens/techniciennes en dessin
Technologues et techniciens/techniciennes en arpentage et en techniques géodésiques
Technologues et techniciens/techniciennes en cartographie et emploi connexe
Vérificateurs/vérificatrices et essayeurs/essayeuse des essais non destructifs
Inspecteurs/inspectrices de la santé publique, de l'environnement et de l'hygiène et de la sécurité au travail
Inspecteurs/inspectrices en construction
Pilotes, navigateurs/navigatrices et instructeurs/instructrices de pilotage du transport aérien

Personnel professionnel des soins de santé (autres que les infirmières)
Médecins spécialistes
Omnipraticiens/omnipraticiennes et médecins en médecine familiale
Dentistes
Vétérinaires
Pharmaciens/pharmaciennes
Diététistes et nutritionnistes
Audiologistes et orthophonistes
Physiothérapeutes
Ergothérapeutes

Personnel technique du secteur de la santé

Autres professionnels/professionnelles en thérapie et en évaluation
Technologues de laboratoire médical
Techniciens/techniciennes de laboratoire médical
Technologues en santé animale
Inhalothérapeutes et perfusionnistes cardio-vasculaires
Technologues en radiologie
Autres technologues et techniciens/techniciennes des sciences de la santé
Hygiénistes et thérapeutes dentaires
Opticiens/opticiennes d'ordonnances
Ambulanciers/ambulancières et autre personnel paramédical
Autre personnel technique en thérapie et en diagnostic
Assistants/assistantes dentaires
Aides et auxiliaires médicaux/auxiliaires médicales
Autres aides et assistants/assistantes de soutien des services de santé

Agents/agentes des politiques et des programmes, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils
Recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils en sciences naturelles et appliquées
Économistes, recherchistes et analystes des politiques économiques
Agents/agentes de développement économique et recherchiste en marketing
Agents/agentes de programmes, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils en politiques s ociales
Agents/agentes de programmes, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils en politiques de la santé
Agents/agentes de programmes, recherchistes et experts-conseils/expertes-conseils en politiques de l'enseignement
Superviseurs/superviseures et experts-conseils/expertes-conseils en programmes de sports et de loisirs
Agents/agentes de programmes de l'administration publique
Autres professions/professionnelles des sciences sociales

Personnel des arts, de la culture, des sports et des loisirs
Bibliothécaires
Auteurs/auteures, rédacteurs/rédactrices et conservateurs/conservatrices

Réviseurs/réviseures
Journalistes
Professionnels des relations publiques et des communications
Traducteurs/traductrices, terminologues et interprètes
Producteurs/productrices, réalisateurs/réalisatrices, chorégraphes et emploi connexe
Chefs d'orchestre, compositeurs/compositrices et arrangeurs/arrangeuses
Musiciens/musiciennes et chanteurs/chanteuses
Danseurs/danseuses
Acteurs/actrices
Peintres, sculpteurs/sculptrices et autres artistes des arts plastiques
Techniciens/techniciennes et assistants/assistantes dans les bibliothèques et les archives
Personnel technique des musées et des galeries d'art
Photographes
Autre personnel technique des arts de la scène
Personnel de soutien dans les arts de la scène
Annonceurs/annonceuses et emploi connexe à la radio et à la télévision
Concepteurs/conceptrices graphistes et artistes illustrateurs/artistes illustratrices
Ensembliers/ensemblières de théâtre, modélistes de vêtements, concepteurs/conceptrices d'expositions et autres concepteurs/conceptrices artistiques
Artisans/artisanes
Athlètes
Entraîneurs/entraîneuses
Arbitres et officiels/officielles des sports
Instructeurs/instructrices et responsables des programmes de sports et de loisirs

Personnel des services des aliments et boissons

Barmans/barmaids
Serveurs/serveuses d'aliments et de boissons

Autres

Analystes financiers/analystes financières et analystes en placements
Spécialistes des ressources humaines
Professionnels/professionnelles des services aux entreprises de gestion
Superviseurs/superviseures des commis de bureau et de soutien administratif
Superviseurs/superviseures des commis de finance et d'assurance
Superviseurs/superviseures des commis de bibliothèque et des correspondanciers
Superviseurs/superviseures des services postaux et de messageries
Superviseurs/superviseures des commis à la transcription, à la distribution et aux horaires
Agents/agentes d'administration
Adjoints/adjointes de direction
Agents/agentes du personnel et recruteurs/recruteuses
Agents/agents de gestion immobilière
Agents/agentes aux achats
Planificateurs/planificatrices de congrès et d'événements spéciaux
Agents/agentes de l'immigration, de l'assurance-chômage et du revenu
Teneurs/teneuses de livres
Agents/agentes de prêts
Experts/expertes en sinistres et rédacteurs/rédactrices sinistres
Assureurs/assureuses
Architectes
Urbanistes et planificateurs/planificatrices de l'utilisation des sols
Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires
Avocats/avocates et notaires (au Québec)
Psychologues
Ministres du culte
Agents/agentes de probation et de libération conditionnelle et emploi connexe
Techniciens/techniciennes juridiques et emploi connexe
Éducateurs/éducatrices de la petite enfance
Enseignants/enseignantes en éducation spécialisée
Autres enseignants/enseignantes
Superviseurs/superviseures, vente au détail
Superviseurs/superviseures des services alimentaires
Gouvernants/gouvernantes d'hôtel ou d'institution
Surveillants/surveillantes des services de nettoyage
Surveillants/surveillantes des autres services
Spécialistes des ventes techniques, ventes en gros
Agents/agentes et courtiers/courtières d'assurance
Agents/agentes et vendeurs/vendeuses en immobilier
Cuisiniers/cuisinières
Bouchers/bouchères et dépeceurs/dépeceuses de viandes, ventes en gros et au détail
Boulangers-pâtissiers/boulangères-pâtissières
Agents/agentes de police
Pompiers/pompières
Représentants/représentantes des ventes non techniques, vente en gros
Conseillers/conseillères en voyages
Commissaires et agents/agentes de bord
Agents/agentes à la billetterie et aux services aériens
Agents/agentes à la billetterie et agents/agentes de fret dans le transport (sauf le transport aérien)
Réceptionnistes d'hôtel
Guides touristiques et guides itinérants/guides itinérantes
Opérateurs/opératrices de manège et autre personnel de loisirs
Hôtes/hôtesses
Agents/agentes des services correctionnels
Agents/agentes d'exécution des arrêtés municipaux
Personnel exclusif aux Forces armées
Assistants/assistantes à l'éducation des jeunes enfants
Aides familiaux/aides familiales, aides de soutien à domicile et emploi connexe
Aides-enseignants/aides-enseignantes aux niveaux primaire et secondaire
Aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance
Gardiens/gardiennes d'enfants, gouvernants/gouvernantes et aides aux parents
Esthéticiens/esthéticiennes, épileurs/épileuses et emploi connexe
Caissiers/caissières
Préposés/préposées de station-service
Commis d'épicerie et étalagistes
Autre personnel élémentaire de la vente
Aides médicaux/aides médicales et assistants/assistantes en milieu hospitalier
Serveurs/serveuses au comptoir et préparateurs/préparatrices d'aliments dans les services alimentaires
Aides-cuisiniers/aides-cuisinières et aides dans les services alimentaires
Gardiens/gardiennes de sécurité et emploi connexe

Nettoyeurs/nettoyeuses
Nettoyeurs spécialisés/nettoyeuses spécialisées
Concierges et concierges d'immeubles
Préposés/préposées aux sports et aux loisirs
Autre personnel élémentaire des services personnels
Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en tuyauterie
Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses en mécanique
Surveillants/surveillantes de l'imprimerie et emploi connexe
Entrepreneurs/entrepreneuses et contremaîtres/contremaîtresses des autres métiers de la construction et des services de réparation et d'installation
Installateurs/installatrices et réparateurs/réparatrices de matériel de télécommunications
Soudeurs/soudeuses
Forgerons/forgeronnes et monteurs/monteuses de matrices
Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières
Ébénistes
Briqueteurs-maçons/briqueteuses-maçonnes
Peintres et décorateurs/décoratrices
Mécaniciens/mécaniciennes, techniciens/techniciennes et réparateurs/réparatrices de véhicules automobiles
Tailleurs/tailleuses, couturiers/couturières, fourreurs/fourreuses et modistes
Conducteurs/conductrices de camions
Chauffeurs/chauffeuses de taxi, chauffeurs/chauffeuses de limousine et chauffeurs/chauffeuses
Matelots de salle des machines du transport par voies navigables
Préposés/préposées à la pose et à l'entretien des pièces mécaniques d'automobiles
Autres réparateurs/réparatrices
Manutentionnaires
Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction
Manœuvres à l'entretien des travaux publics
Manœuvres dans le transport ferroviaire et routier
Surveillants/surveillantes de l'exploitation forestière
Surveillants/surveillantes de l'exploitation des mines et des carrières
Exploitants/exploitantes agricoles et gestionnaires d'exploitations agricoles
Propriétaires-exploitants/propriétaires-exploitantes de serre
Entrepreneurs/entrepreneuses et gestionnaires de l'aménagement paysager et de l'entretien des terrains
Surveillants/surveillantes de l'aménagement paysager et de l'horticulture
Patrons/patronnes de bateaux de pêche et pêcheurs indépendants/pêcheuses indépendantes
Personnel du forage et de l'entretien des puits de pétrole et de gaz
Ouvriers/ouvrières en sylviculture et en exploitation forestière
Ouvriers/ouvrières agricoles
Ouvriers/ouvrières de pépinières et de serres
Matelots de pont sur les bateaux de pêche
Manœuvres en aménagement paysager et en entretien des terrains
Manœuvres de l'aquiculture et de la mariculture
Surveillants/surveillantes dans la transformation des métaux et des minerais
Surveillants/surveillantes dans le raffinage du pétrole, le traitement du gaz et des produits chimiques et les services d'utilité publique
Surveillants/surveillantes dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac
Surveillants/surveillantes dans la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
Surveillants/surveillantes dans la transformation des produits forestiers
Surveillants/surveillantes dans la fabrication de véhicules automobiles
Surveillants/surveillantes dans la fabrication et le montage de produits divers
Conducteurs/conductrices de machines et de procédés industriels
Conducteurs/conductrices de machines à imprimer
Développeurs/développeuses de films et de photographies
Assembleurs/assembleuses, contrôleurs/contrôleuses et vérificateurs/vérificatrices de véhicules automobiles
Vernisseurs/vernisseuses en finition et en réparation de meubles
Manœuvres dans le traitement des pâtes et papiers et la transformation du bois
Manœuvres dans la fabrication des produits en caoutchouc et en plastique
Manœuvres dans la transformation du poisson

RÉTROACTION

Nous accueillerons avec plaisir vos commentaires et vos suggestions concernant ce rapport et sur les moyens de le rendre plus utile et instructif dans l'avenir. Veuillez remplir le questionnaire en ligne à l'adresse www.mphec.ca ou nous envoyer vos idées par courrier électronique à l'adresse mphec@mphec.ca.

Vous pouvez aussi nous envoyer les questionnaires remplis par la poste à :

Rétroaction sur le rapport du Sondage des diplômés de 1999 en 2001
Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes
C.P. 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3B 5H1

Télécopieur : (506) 453-2106

Degré de satisfaction générale à l'égard du rapport

Pour chaque question, veuillez mettre un X dans la case à côté de la réponse la plus juste.

1. De quelle manière avez-vous reçu un exemplaire du rapport?

- ❑ Je l'ai reçu par la poste.
- ❑ Un collègue m'en a donné un exemplaire.
- ❑ Je l'ai consulté sur l'Internet.
- ❑ J'en ai commandé un exemplaire.
- ❑ Autrement, veuillez préciser.

2. Dans quelle mesure avez-vous lu ou feuilleté le rapport?

- ❑ J'ai feuilleté le document en entier.
- ❑ J'ai feuilleté le document et j'ai lu certains chapitres.
- ❑ J'ai lu le document en entier.

3 Quel est votre degré de satisfaction pou les aspects suivants du rapport?

a. Longeur	❑ trop court	❑ bonne longueur		❑ trop long
b. Clarté/facile à lire	❑ excellent	❑ bien	❑ passable	❑ médiocre
c. Organisation/format	❑ excellent	❑ bien	❑ passable	❑ médiocre
d. Utilisation des chiffres	❑ excellent	❑ bien	❑ passable	❑ médiocre
e. Qualité (données et analyse)	❑ excellent	❑ bien	❑ passable	❑ médiocre

Utilité du rapport

4. Le principal but du rapport est d'offrir de l'information récente sur la nature des transitions qu'on connues les diplômés des universités des Maritimes entre les études et le marché du travail ou un retour aux études après l'obtention de leur diplôme en 1999. D'après vous , dans quelle mesure le rapport atteint-il ce but?

- ❑ But atteint avec beaucoup de succès
- ❑ Succès passable
- ❑ Succès limité
- ❑ But non atteint

5. Comment avez-vous utilisé l'information fournie par le rapport, ou comment croyez-vous l'utiliser à l'avenir?

Autres commentaires

6. Qu'est-ce qui vous a été le plus utile dans ce rapport?

7. Quelles améliorations apporteriez-vous à ce rapport? Avez-vous des suggestions pour ces rapports dans l'avenir?

Renseignements sur les lecteurs du rapport

8. Où habitez-vous?

- ❑ Terre-Neuve et Labrador
- ❑ Nouvelle-Écosse
- ❑ Nouveau-Brunswick
- ❑ Île-du-Prince-Édouard
- ❑ Québec
- ❑ Ontario
- ❑ Manitoba
- ❑ Saskatchewan
- ❑ Alberta
- ❑ Colombie-Britannique
- ❑ Territoires du Nord-Ouest
- ❑ Yukon
- ❑ Nunavut
- ❑ En dehors du Canada

9. Quel genre de poste occupez-vous ou quel est votre principal rôle?

- ❑ Cadre supérieur d'une université
- ❑ Administrateur universitaire
- ❑ Professeur d'université
- ❑ Étudiant
- ❑ Fonctionnaire
- ❑ Grand public

Si vous souhaitez qu'on communique avec vous, veuillez nous fournir vos coordonnées.